REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIII[e] ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1908

LA

PRUSSE ET LA FRANCE

AU COMMENCEMENT DE 1870

I

L'avènement du régime libéral en France donna à Bismarck plus de soucis que ne nous en inspiraient les impatiences de son ambition. Convaincus par les affirmations réitérées de Stoffel et de Benedetti qu'il ne songeait pas à édifier la dernière arche du pont en construction sur le Mein, décidés à ne pas porter la hache sur celles déjà construites, nous ne redoutions pas qu'un conflit extérieur nous empêchât d'opérer en toute tranquillité la réforme libérale. Notre arrivée dérangeait au contraire de fond en comble les calculs du chancelier prussien.

Il était alors en pleine activité de concentration dans le Nord; il venait de supprimer la représentation des États confédérés, l'avait transportée à la chancellerie fédérale, et, comme conséquence de cet accroissement d'attributions, avait divisé l'office de cette chancellerie en deux sections : l'une, celle de l'extérieur à la tête de laquelle il mit Thile, avec le titre de secrétaire d'État, et l'autre, celle de l'intérieur, qu'il confia à Delbrück, sur lequel il comptait autant que sur Thile. Il opérait en même temps l'unification de l'impôt foncier et du code pénal.

Ces mesures nécessaires froissaient les habitudes des populations, qui n'étaient pas sans en murmurer, même en Prusse. Dans les pays annexés, le mécontentement régnait : le ridicule

tyranneau qui avait autrefois désolé la Hesse Électorale y devenait presque populaire, et les dames de Cassel lui offraient un trône magnifiquement sculpté. Dans le Hanovre, les cœurs allaient au vieux roi, fugitif, errant, aveugle comme le malheureux Lear. La crainte, toujours tenue présente, d'une incursion française, avait jusque-là étouffé les murmures et assuré l'obéissance. Mais notre avènement changeait ces dispositions. Si on ignorait en Allemagne les sentimens de Daru, on connaissait depuis longtemps les miens, si souvent répétés dans des discours retentissans, et l'on supposait que le nouveau ministre des Affaires étrangères les partageait. La *Gazette Provinciale* constata que mes idées bien connues étaient un gage de paix. Or, la certitude que les affaires françaises étaient soustraites à un pouvoir personnel sans contrôle; qu'elles étaient confiées à des ministres responsables dépendant d'un parlement libre, et que ces ministres ne partageaient pas l'hostilité de l'ancienne diplomatie contre l'ordre nouveau en préparation en Allemagne, produisait un double résultat : elle rendait moins accommodant le libéralisme prussien, plus acerbe la plainte des pays conquis.

Cependant Bismarck, au premier moment, ne crut pas à notre solidité et à notre énergie; il espérait « que nous marcherions par étapes à la Révolution, à la République, ce qui affaiblirait la France à l'intérieur et lui rendrait impossibles les alliances avec les gouvernemens monarchiques au dehors. » Mais l'opinion publique allemande qui n'escomptait pas de cette façon l'avenir, et qui ne considérait que le présent, ressentait sans mélange la satisfaction de notre avènement et, à mesure que la crainte d'une intervention française s'affaiblissait, le désir d'une diminution des charges militaires si lourdes prenait faveur. Aussitôt après les élections prussiennes et fédérales prochaines, le premier acte des nouveaux députés devait être de fixer le contingent annuel, accordé seulement jusqu'au 31 décembre 1871. Dès lors, la question militaire allait dominer toutes les autres. Le parti progressiste demandait que la proportion entre l'effectif de paix et la population fût réduite. Les députés saxons formulaient une résolution radicale, accueillie avec approbation par toute l'Allemagne libérale, « pour qu'on tendît à un désarmement général, qu'on l'exécutât le plus tôt possible, et qu'à cet effet, on invitât la Présidence fédérale à procéder par voie diplomatique. » Bismarck et le Roi ayant déclaré que, pour aucune rai-

son, ils ne consentiraient à la diminution des forces militaires, un nouveau conflit, semblable à celui de 1862, se préparait avec le Landtag et le Reichstag.

Dans les États du Sud, la sécurité que donnait la nouvelle politique française accroissait la confiance des partis autonomistes, consolidait la victoire obtenue dans les dernières élections, et l'année 1870 s'ouvrait par une recrudescence de l'esprit d'hostilité contre le parti de l'union avec la Prusse. Bismarck était résolu à ne pas brusquer cette résistance. Cependant il eût voulu donner une satisfaction aux impatiences du parti national-libéral sans s'exposer aux suites dangereuses d'une action précipitée. Il essaya d'obtenir amiablement la transformation du titre donné au Roi, de Président de la Confédération du Nord, en celui d'empereur d'Allemagne. Il commença par pressentir les grandes puissances.

Le Tsar fut-il encourageant ? On peut le croire. Clarendon ne le fut pas. Vers la mi-janvier, l'ambassadeur prussien à Londres, dans une conversation avec le secrétaire d'État anglais, avait fait allusion au désir que nourrissait le Roi de prendre un titre plus en harmonie avec sa situation réelle. Clarendon signala les périls de ce projet : « Une telle résolution aurait pu être prise sans trop de témérité, au lendemain des événemens de 1866, alors qu'elle pouvait être considérée comme la conséquence immédiate du nouvel ordre de choses. Non seulement elle n'aurait plus maintenant le même à-propos, mais elle soulèverait infailliblement des susceptibilités et des inquiétudes qu'il importait de ne pas réveiller. » Bernstorff ayant rendu compte de cet entretien, donna lecture à Clarendon, le 27 janvier, d'une dépêche dans laquelle le chancelier fédéral expliquait sa démarche : « Le titre actuel de chef de la Confédération allemande avait, aux yeux du Roi, une physionomie quelque peu républicaine qui répugnait à ses instincts féodaux. Du reste, concluait la dépêche, rien n'est terminé dans son esprit à cet égard. » Daru fut encore moins engageant. Il répondit à Werther que ce serait passer le Mein moralement, et que la France ne pourrait pas voir cela avec satisfaction. Néanmoins, Bismarck ne se serait pas arrêté, car l'Angleterre de ce temps-là parlait et n'agissait pas. Quant au mécontentement de la France, il l'eût sûrement bravé s'il avait pu entraîner les États du Sud. Il n'y réussit pas, malgré toutes ses promesses de garantir leurs souverains contre les

menaces des révolutionnaires et l'agression de la France. Il renonça donc à sa tentative.

II

Il restait un moyen sûr de donner satisfaction aux nationaux-libéraux, c'était d'accepter l'entrée de Bade dans la Confédération. A Bade, journalistes et hommes d'État s'étonnaient des timidités du Chancelier de fer : « Qui donc vous arrête? lui disaient-ils. La crainte de la guerre? Mais qui donc vous la fera? Est-ce l'Autriche? Elle est impuissante; elle se débat dans le chaos très peu débrouillé d'une réorganisation inachevée. Est-ce la Russie? Mais vous avez en elle une alliée fidèle sur laquelle vous pouvez compter. Est-ce la France? Elle est tout entière préoccupée par sa réforme constitutionnelle et passionnée de paix comme ses ministres actuels. » Ces raisonnemens n'ébranlaient pas Bismarck. Il se gaussait de cette diplomatie fantaisiste. « Sans doute, disait-il, nos rapports avec l'Autriche sont moins âpres; elle a reçu la visite d'un de nos princes, et nous l'a rendue par un des siens, mais il suffirait du moindre coup de vent pour ranimer le foyer qui n'est pas mort. La Russie nous serait assurément favorable au cas d'une attaque de la France : il est plus que douteux qu'elle ne nous soit pas hostile si nous voulons nous annexer un de ces États du Sud dont elle s'est constituée la protectrice. Quant à la France, vous vous méprenez et vous vous fiez trop à sa quiétude apparente. C'est un volcan toujours à la veille d'entrer en ébullition. Ses ministres sont pacifiques, mais autour de l'Empereur existe une camarilla qui ne l'est pas, qui nous hait et pourra être, à un moment donné, plus puissante que les ministres. Qui nous assure même que ces ministres, à l'annonce que nous unissons Bade à la Confédération du Nord, ne seraient pas entraînés à une action belliqueuse? »

Bismarck était absolument dans le vrai, il l'était surtout en ce qui concerne la France. S'il avait accepté les offres de Bade, j'aurais proposé de reconnaître le fait, accompli volontairement par celui qui se donnait aussi bien que par celui qui recevait, parce qu'il constituait une application légitime du principe des nationalités. J'aurais été seul de mon avis; je me serais retiré, et le champ serait resté libre aux partisans de la guerre. Aurais-je obtenu la majorité dans le Conseil, je l'aurais perdue à la

Chambre, sous l'ardente parole de Thiers, de Gambetta, de Cassagnac, devant une coalition de Droite et de Gauche, et le champ fût encore resté libre aux partisans de la guerre. L'entrée de Bade dans la Confédération eût donc en effet déchaîné la guerre, guerre dans laquelle la Prusse aurait eu à la fois contre elle d'une manière active la France, l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg, sans être certaine de n'avoir à redouter de la Russie qu'une neutralité mécontente. Or, si Bismarck était un audacieux, il n'était pas un téméraire. Il voulait la bataille autant que les nationaux-libéraux et même plus; étant au centre des affaires, il sentait qu'avec la paix : « la locomotive unitaire resterait embourbée dans le Mein, ne pouvant ni reculer ni avancer. » « Je suis prêt, disait-il à Roggenbach, je suis prêt à trois ou quatre guerres. » Mais il n'en voulait aucune dans des conditions défavorables. Et il ajoutait : « Dans la politique, je fais comme dans la chasse aux canards ; je ne mets jamais un pied devant l'autre sans avoir auparavant éprouvé le terrain sur lequel je peux marcher. » Il avait trouvé ce terrain, il le préparait. Mais il ne pouvait pas dévoiler son secret aux Badois et aux nationaux-libéraux ; et, comme il était de ceux que les criailleries des journaux n'intimident ni ne décident, il supportait dédaigneusement les objurgations de l'ignorance présomptueuse, et, dans le secret le plus mystérieux, poursuivait lentement l'organisation de cette guerre, qui ne menacerait pas les États du Sud et lui assurerait leur concours avec la bienveillance de la Russie.

Les nationaux-libéraux, se défiant bien mal à propos de la prévoyance habile de leur chancelier, voulurent l'éperonner. Un de leurs principaux orateurs, Lasker, sans l'avoir même averti, profitant d'une discussion de la troisième lecture d'un traité avec Bade, assurant aux deux pays la réciprocité du recours judiciaire, proposa la motion suivante : « Le Reichstag de l'Allemagne du Nord exprime sa reconnaissance pour les efforts nationaux incessans où s'unissent le gouvernement et le peuple de Bade; le Reichstag considère ces efforts comme la vive expression du sentiment de communauté nationale, et voit avec satisfaction que le but où ils tendent est l'accession, aussi prochainement que possible, de l'État de Bade à la Confédération actuelle (24 février). »

Le discours de Lasker accentua le sens de cette motion déjà

si catégorique. « Ce ne sont pas seulement les traités qui engagent les États du Midi d'une manière indissoluble, mais encore un lien plus puissant et plus élevé, le sentiment de la patrie commune. Dans tous les États du Sud, en Hesse, en Bavière, en Wurtemberg même, il existe un parti considérable qui a écrit sur son drapeau : Unité complète de l'Allemagne; mais nulle part ce sentiment ne s'est fait jour avec plus de force qu'à Bade. Le désir de Bade est de s'unir avec la Confédération, et ce pays ne s'est jamais départi de cette volonté; il l'exprime non seulement d'une manière idéale, mais d'une façon pratique, en supportant tous les sacrifices qui lui sont imposés. Je serai satisfait si la discussion présente contribue à éclaircir l'énigme qui existe aujourd'hui et à mettre un peu de jour dans la situation : on a une Confédération puissante et organisée, on voit un pays qui désire y entrer et on l'en empêche ; pourquoi cela ? — Bade est un beau pays, habité par des gens qu'on peut être fier de qualifier d'Allemands, et cependant on empêche l'union. Le but n'est pas de maintenir indéfiniment ce qui a été fait en 1866, surtout en ce qui concerne la ligne du Mein. Le but est d'étendre à d'autres pays les résultats de 1866 et de faire cesser la séparation qui existe entre le Nord et le Sud. Le nom de Ligne du Mein n'est pas aimé, — il a même été détesté. Il est extraordinaire que, lorsque l'occasion se présente, on ne la saisisse pas. L'entrée de Bade ne serait pas seulement l'adjonction d'une population d'un million et demi d'âmes ; elle serait l'achèvement de l'Allemagne. Il n'est pas vraisemblable que ce mouvement soit entravé par des considérations de politique étrangère ; la France et l'Autriche, qui seules pourraient s'en préoccuper, ont trop à faire chez elles. Il ne peut donc y avoir d'équivoque, et la responsabilité du refus qu'on oppose à Bade retombe sur la personne qui dirige la politique extérieure de la Confédération. Bade n'est retenue dans son désir de demander son entrée immédiate dans la Confédération que par l'épée de la diplomatie ; on ne trahit aucun secret en disant que des démarches ont été tentées dans ce sens, et, en ce qui me concerne, je n'hésiterais pas un instant à proclamer l'admission de Bade dans la Confédération. »

Certes Bismarck ne saurait être accusé d'avoir été l'inspirateur de la motion Lasker. Dans le discours par lequel il la repousse éclate d'un bout à l'autre son irritation. Il la considère

comme une rupture avec ses récens alliés, les nationaux-libéraux, et il les congédie; avec quelques précautions oratoires, il ne ménage pas même le grand-duc de Bade : « Je ne puis me défendre de l'appréhension, dit-il, que cette motion n'ait été autorisée de quelque part, non de la mienne.. M. Lasker a paru avoir des relations intimes avec le gouvernement grand-ducal. Non seulement il connaît d'une manière précise les intentions de ce gouvernement, mais il se fait fort d'en fournir la preuve officielle. De là est résultée l'impression qu'il a parlé plutôt dans les intérêts du gouvernement badois que dans ceux d'ici. Ce qui ressort des paroles de l'orateur, c'est que le gouvernement badois éprouverait une certaine lassitude à continuer plus longtemps les sacrifices dont il lui a fait gloire justement, lassitude qu'il n'aurait pas voulu témoigner directement, lassitude où je verrais volontiers une méfiance à laquelle je ne saurais croire. Sa motion est un vote de défiance contre notre politique. Pour lui, la marche des choses est trop lente : — la marche qu'il propose serait funeste au développement de l'unité allemande. — Si une ouverture nous était faite de Carlsruhe, nous repousserions cette offre dans l'intérêt de la Confédération et dans celle du grand-duché comme intempestive, *rebus sic stantibus*, et nous nous réserverions le droit de faire connaître le moment opportun d'agréer cette demande d'union. Bade nous rend plus de services dans le camp du Sud que dans celui du Nord : retrancher du Sud cet élément favorable au développement national, ce ne serait pas moins imprudent que si, retranchant de la Bavière les populations franconiennes et seules favorables à l'unité, on réduisait cet État aux provinces de Vieille, Haute et Basse Bavière. Enfin, ce serait contraire au principe d'attendre le rapprochement du Sud sans aucune pression. L'entrée de Bade dans la Confédération du Nord serait en effet une pression très sensible sur la Bavière et le Wurtemberg, pression cependant insuffisamment forte et maîtrisante, dont la seule conséquence serait de paralyser le développement lent, mais continu, de l'esprit allemand dans la Bavière et le Wurtemberg. Il ne peut nous servir de rien que la Bavière ou le Wurtemberg nous soient plus étroitement unis malgré eux, contraints et forcés, et, plutôt que d'employer la contrainte dans ce dessein, je préférerais attendre encore tout le temps qui s'écoule d'une génération à une autre. Les signataires se trouvent à peu près dans la dispo-

sition d'esprit où Shakspeare nous représente le bouillant Percy, qui, après avoir tué une demi-douzaine d'Écossais, se plaint de ce que la vie est ennuyeuse : — il ne se passe rien en ce moment, remplissons un peu le vide de l'existence ! — L'orateur a déclaré avec une grande assurance qu'à ses yeux l'accession de Bade devait commencer l'achèvement de la Confédération. Messieurs, je ne puis ici qu'opposer conviction à conviction. La mienne est que cette accession serait au contraire une entrave à l'achèvement, — non pas seulement une entrave qui commencerait à nous arrêter, mais un véritable enrayement de nos roues qui, assez longtemps, nous empêcherait de travailler à l'achèvement de l'État fédéral. »

Bismarck répondit encore à Miquel, qui l'avait accusé de renvoyer l'unité de l'Allemagne aux calendes grecques, que son but était le même que le sien, et qu'entre eux, la différence n'existait que sur l'emploi des moyens. « Ces messieurs sont d'avis qu'ils s'entendent mieux que moi à les choisir et à juger la question d'opportunité, et moi je pense m'y entendre mieux qu'eux. Si vous entendez mieux la question, vous devez être vous-même chancelier fédéral ; il ne faut plus en ce cas que vous siégiez à la place où vous êtes, car ce n'est pas de cette place, mais de celle où je suis, que se dirige la politique publique de l'Allemagne ; si donc vous savez tout mieux que moi, venez vous asseoir ici, j'irai, moi, siéger à votre place, et, là, je veux exercer la critique dont une expérience de vingt ans peut m'avoir pourvu. (*Bruyante hilarité.*) Mais je vous assure que mon patriotisme m'imposera silence, quand je sentirai qu'il est intempestif de parler. » (*Vifs applaudissemens.*) Lasker, considérant que ses amis et lui avaient suffisamment atteint leur but, annonça qu'il retirait sa motion (24 février).

Le lendemain le Roi écrivit à Bismarck (1) : « J'ai lu très attentivement, et j'approuve complètement votre discours et vos répliques ; mais il faut les lire complètement, car quelques passages, extraits à la Miquel, pourraient être très faussement interprétés. » Il faisait allusion à la sortie contre le grand-duc de Bade. Il n'avait pas tort d'en concevoir quelque inquiétude. Le grand-duc et ses ministres manifestèrent une véritable colère, et les relations amicales entre les deux gouvernemens parurent

(1) Lettre du 26 février.

difficiles à maintenir. Le 28 février, Freydorf, ministre des Affaires étrangères du grand-duché, envoya à son ministre à Berlin une note dans laquelle il le chargeait de représenter à Bismarck combien cette attaque contre le gouvernement badois avait été inattendue. « On n'avait eu aucune occasion, à Bade, d'agir sur la proposition Lasker, ou même de la déconseiller en temps opportun. Aucune proposition n'avait été faite par Bade. Le gouvernement grand-ducal avait tenu compte des appréciations du chancelier de la Confédération, alors même qu'il ne les partageait pas, puisqu'il s'était abstenu, depuis des années, de toute démarche pour entrer dans la Confédération du Nord. » Comme les explications que Bismarck s'empressa de donner ne parurent pas satisfaisantes, et que l'on se plaignait encore des termes blessans de son discours, il répondit : « Mais pourquoi attachez-vous tant d'importance aux paroles que je prononce à la tribune ? Moi je n'y en attache aucune (1). » Il disait plus lestement encore au ministre de Wurtemberg (2) : « Rappelez-vous qu'il ne faut pas prendre mon langage dans le Reichstag comme parole d'Évangile. Regardez comme sincères les déclarations que je vous fais à vous ici, où personne ne nous entend ; mais là-bas, à la tribune, il n'en est pas de même ; il me faut varier plus ou moins, suivant les exigences parlementaires. »

Cependant Bismarck ne voulut pas qu'on considérât un atermoiement comme une renonciation et qu'on le crût tout à coup converti au respect de la ligne du Mein. Personne en ce moment ne s'occupait des Danois du Sleswig, et cependant, afin de mieux accentuer son mépris du traité de Prague, Bismarck fit annoncer à grand fracas, dans l'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord*, « qu'il n'accorderait plus rien aux Danois puisque leurs doléances s'appuyaient sur l'intolérable clause du traité imposée par la France. » Il chargea Busch de montrer dans la presse ses dents de fauve, afin qu'on ne le supposât pas devenu un tendre agneau : « Dites qu'il y avait dans mon discours un avertissement que les bonnes gens n'ont pas vu : c'est qu'en de certains cas, nous ne tiendrons pas compte du désir de l'Autriche, que les États du Sud ne soient pas joints à la Confédération du Nord, ni de celui de la France, qui étend sa prohibi-

(1) Tous ces détails sur cet incident de Bade ont été révélés pour la première fois par Ottokar Lorenz.
(2) Dépêche de Saint-Vallier, du 25 avril 1870.

tion à tous les petits États du Sud. » Comme un roulement de tambour qui gronde tout le long du rang, dès que le bâton du commandement a été levé, le même commentaire impertinent court dans tous les journaux allemands. L'officielle *Correspondance provinciale* commence : « On assure que les déclarations de M. de Bismarck ont découragé les amis de l'union allemande dans l'Allemagne du Sud. Mais les véritables amis de la cause nationale reconnaîtront bientôt que le chancelier fédéral ne repousse le progrès du développement national que pour ne pas laisser compromettre l'œuvre naturelle et assurée de l'union de toute la patrie allemande (2 mars). » La *Gazette officielle* de Carlsruhe fait écho : « Le comte de Bismarck ne considère pas comme une solution définitive la demi-union actuelle de l'Allemagne. » Puis toute la bande salariée suit partout. La résistance de Bismarck à l'accession de Bade n'est pas, comme on l'a prétendu, une preuve de son désir d'éviter la guerre. Ce refus démontre uniquement la volonté d'écarter la guerre folle en attendant que la guerre sérieuse fût venue à maturité. Lasker lui-même en eût été convaincu, si le chancelier avait pu l'informer de ce qu'apportait à Berlin, en ce moment précis, l'Espagnol Salazar.

III

Le duc de Montpensier avait pris une part active aux manœuvres qui amenèrent l'échec de la candidature du duc de Gênes. Il ne s'était pas laissé adoucir par la proposition d'un mariage entre le jeune candidat et une de ses filles. « Si vous envoyez votre fils en Espagne, avait-il fait dire à la mère, priez pour lui. » L'échec de cette combinaison avait produit un violent désarroi; ses promoteurs, Zorilla et Martos, s'étaient retirés du ministère; des résolutions extrêmes avaient été agitées; on proposa à Serrano de faire un coup d'État. « Quand on fait un coup d'État, dit-il, il faut savoir pourquoi, et que ce soit pour fonder un ordre de choses dont on a réuni les matériaux. Pourquoi le ferais-je, moi? Pour prendre la couronne? Ce serait le comble du ridicule. Ma seule ambition est, comme les gladiateurs romains, de tomber en bonne posture. »

On écarta ces solutions, et on s'en tint à un ministère de conciliation unioniste-radical-progressiste. Topete, que l'adop-

tion d'une candidature autre que celle de Montpensier avait écarté, revint aux affaires avec Sagasta et Rivero (10 janvier). Zorilla fut élu président des Cortès. Les espérances, toujours en éveil, de Montpensier, se ranimèrent, et ses amis recommencèrent leur campagne. Ils sollicitèrent à la fois Serrano et Prim. Serrano, toujours sensé, leur répondit : « Je ne veux pas parler de cette solution, parce que je n'aime pas à me mordre la langue. Mais c'est une folie, je fais passer mes devoirs et ma responsabilité avant mes amis. » Prim joua le rôle d'un polichinelle. D'abord il avait cru aux chances de Montpensier et les avait caressées. Le grand orateur républicain Castelar ayant proposé de déclarer incapables du trône tous les Bourbons de la branche aînée et de la branche cadette, Prim fait du rejet de cette proposition une question de cabinet : « J'ai accompli la révolution seulement pour renverser la Reine et sa dynastie, en laissant le reste à décider au pays; j'ai prononcé le mot *jamais*, non pas trois fois, mais six fois : trois fois pour la reine Isabelle et trois fois pour son fils, le prince des Asturies; mais ce mot ne s'appliquait à aucune autre personne. Ce n'est pas à dire que le gouvernement favorise la candidature de Montpensier; non, le gouvernement juge opportun d'ajourner la question monarchique et il n'a aucun candidat. » La motion de Castelar est rejetée par 150 voix contre 37 (24 janvier). Mais voilà que Montpensier échoue dans sa candidature à Oviedo et à Avila (25 janvier), et que les manifestations contre lui se renouvellent sur tous les points du territoire. Prim se retourne et, avec sa désinvolture chevaleresque, passe de l'abstention bienveillante à l'hostilité déclarée. Les républicains lui ayant demandé l'éloignement du prince, il s'étonna « que la présence de Montpensier fût de nature à alarmer les esprits, et que le Cabinet tout entier, à l'exception de Topete, persistât dans son hostilité contre don Antonio de Bourbon. » Ce mot de Bourbon, souligné par l'orateur, provoqua les bravos. Il sembla que Montpensier disparaissait encore une fois de l'horizon.

Quelques amis de Prim le tâtèrent sur la candidature d'Espartero, duc de la Victoire. « Aucun Espagnol, dirent-ils, n'est plus illustre et plus universellement respecté. Son élection serait une garantie pour la liberté, car il ne pourrait donner le pouvoir qu'à Prim et à des libéraux éprouvés; enfin il est vieux; ce qui laisserait ouvertes les espérances prochaines aux républicains,

aux montpensiéristes, à tous les ambitieux. Prim, contraire à l'idée, parut ne pas la repousser. Il demanda seulement, avant toute démarche, le consentement d'Espartero. On fut obligé de convenir qu'on n'avait pas même parlé au vieux général. Un ami, Nadoz, se rendit auprès de lui avec l'autorisation de Prim, et, malgré de vives insistances, rapporta un refus. Tous les candidats ainsi écartés, Prim se fit donner par le Régent et les Cortès le mandat d'en chercher un, où, quand, et comment il le jugerait bon. Le voilà donc devenu le maître absolu de la situation, Hohenzollern entre en scène.

Bernhardi et Salazar, depuis qu'ils s'étaient concertés, avaient multiplié leurs démarches en faveur du candidat de Bismarck. Salazar le prônait auprès des Cortès et des hommes politiques, et Bernhardi parcourait les provinces en répandant le nom de son candidat; comme il parlait anglais avec perfection, on ne soupçonnait pas que cela vînt d'un Allemand. Le thème de tous deux était le même : « le prince appartenait à la famille royale d'une des premières nations de l'Europe; si on l'appelait au trône, il ouvrirait aux Espagnols un horizon plus large que les Pyrénées; si elle les voyait favoriser l'un de ses enfans, l'Allemagne resserrerait plus étroitement ses attaches avec eux et leur enverrait une portion de la belle population qui, aujourd'hui, porte aux États-Unis le capital, l'activité, l'habileté. » Quelques patriotes de vieille souche et de mémoire tenace reprochaient-ils au candidat son alliance avec les Murat (1) : « C'est un titre de plus, répliquaient les deux compères; n'est-ce pas la trahison de Murat qui a achevé Napoléon Ier en 1814? »

Tout ce remuement n'émouvait ni les Cortès, ni le pays, et n'eût abouti à aucun résultat pratique si Prim ne l'avait pris en main. Les raisonnemens de Bernhardi et de Salazar n'étaient pas de ceux qui convainquent un gentilhomme de cette espèce. Il lui fallait des argumens sonnans. Aucun de ceux qui ont pénétré les dessous de cette affaire ne doute que Bismarck ne les ait employés (2).

(1) La princesse Marie-Antoinette, aïeule de Léopold était, non pas la fille, mais la nièce du roi de Naples.

(2) Un publiciste anglais des mieux renseignés, sir Rowland Blennerhassett, a écrit dans une étude remarquable, *Origin of the Franco-Prussian War* (*National Review*, octobre 1902) : « On a souvent demandé si, à ce moment ou à un autre, (avril 1870, lorsque Lothar Bucher et Versen furent envoyés en Espagne), de l'argent avait été fourni par les agens prussiens pour pousser la candidature Hohenzollern. J'ai des raisons de penser qu'une somme très considérable fut dépensée

Il n'est pas probable que l'histoire en ait jamais la preuve: on ne va pas ordinairement devant un notaire, on ne constate point par acte sous seing privé de tels arrangemens. Dans les *Mémoires* de Bernhardi, on a supprimé tout ce qui avait trait à cette négociation, et dans les écrits de Lothar Bucher, l'agent décisif du dernier moment, on n'a pas reproduit ce qui se référait à l'affaire capitale de sa carrière. Nous ne connaissons que les confidences faites à son ami Busch.

Toutefois, à défaut de preuves, qu'à moins de hasards imprévus, on n'aura jamais, les présomptions accusatrices abondent. Prim n'ignorait pas, puisque tout le monde le savait ou le devinait et que, d'ailleurs, Mercier l'avait dit à son ministre Silvela, que l'élection d'un prince prussien occasionnerait un vif déplaisir à l'Empereur, et il se déclarait prêt, en fier hidalgo, à braver les conséquences périlleuses de ce déplaisir. « Ayons une bonne fois de l'énergie, dit-il à Salazar; bientôt se dissiperont tous les périls. Les mariages de 1846 sont un exemple éloquent de ce que peuvent perdre les nations qui ne sont pas, à des momens donnés, à la hauteur de la situation. L'Espagne serait peut-être heureuse sous le règne d'Isabelle II, si une crainte puérile de l'Angleterre n'avait pas empêché le mariage de la Reine avec le duc de Montpensier. » On ne peut donc admettre, comme l'ont fait certains de ses défenseurs naïfs ou irréfléchis, que le véritable mobile de Prim ait été de sortir d'une incertitude excédante, puisque, pour fuir cette incertitude, il se jetait dans la plus hasardeuse des complications. Si son dessein avait été désintéressé, avouable, pourquoi l'aurait-il caché à Olozaga, son ancien compagnon de luttes? à moi, qu'il savait si bien disposé à l'obliger? Pourquoi ne l'aurait-il pas révélé à cet Empereur, dont il avait reçu tant de témoignages de bonté, et dont il avait éprouvé la fidélité à taire le secret d'État? Pourquoi s'être enveloppé de ce mystère qu'on ne garde qu'entre complices d'une mauvaise action? Pourquoi cette menace à celui à qui il ne pouvait rien cacher, Salazar: « Si tu parles, je te fais sauter le couvercle de la cervelle! » Le célèbre professeur allemand, Hans Delbrück, tout en refusant à ce mystère un caractère de provocation, a dit courageusement: « Le secret gardé

pour cette cause. Des indications de ceci pourraient être trouvées dans les papiers de feu lord Acton et des preuves pourraient être fournies par une certaine maison de banque que je pourrais nommer. »

restait simplement la sauvegarde intrépide et dépourvue de scrupules du propre intérêt allemand. » C'est la raison pour laquelle Bismarck a imposé jusqu'à la fin ce secret, malgré l'avis du prince Antoine et du roi Guillaume (1). Aucune argutie n'infirmera la sentence portée par le grand orateur Castelar sur cet acte de la vie de Prim : « Le général Prim a été l'instrument d'une intelligence sagace, machiavélique qui, s'appuyant sur un roi de droit divin qu'il dirige, entend réaliser la prépondérance de la Prusse en Allemagne et de l'Allemagne en Europe (2). »

A l'ombre de ce mystère, en janvier 1870, Prim était gagné à la candidature Hohenzollern et il expédiait Salazar, muni de deux lettres d'introduction, parlementer avec Bismarck et, s'il le pouvait, avec le Roi.

IV

Salazar fut reçu sans difficultés par Bismarck puisqu'il était son agent. Maintenant que la première partie du complot était terminée par l'adhésion de Prim, il put raisonner avec lui des meilleurs moyens de la mener à bout en obtenant le consentement du Roi, ce qui entraînerait celui des princes de Hohenzollern. Mais il trouva la porte du Roi fermée. Guillaume, la lettre de Prim lue, ne voulut pas recevoir son envoyé et écrivit à Bismarck : « La lettre *ci-incluse* m'émeut comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Voici de nouveau une candidature Hohenzollern ! et pour la couronne d'Espagne ! Je n'en soupçonnais pas un mot. Je plaisantais, naguère, avec le prince héritier sur la désignation antérieure de son nom, et tous deux en rejetions l'idée dans un même badinage. Comme vous avez reçu des détails du prince, nous en conférerons, bien *qu'en principe, je sois contraire à la chose* (26 février 1870) (3). »

(1) « Le Roi regrette qu'on n'ait pas suivi l'avis exprimé d'abord par le prince de Hohenzollern qu'on devait au préalable s'assurer l'assentiment de la France. On ne l'a pas fait parce que le général Prim a demandé le secret, que le comte Bismarck a fait valoir que chaque nation était libre de choisir son roi sans consulter une autre nation. » (Notes sur la vie du roi Charles de Roumanie, 24 juin/6 juillet 1870.)

(2) Discours du 3 novembre 1870.

(3) Sybel, dont tout le récit est une déformation constante de la vérité, a dit que le Roi n'a su quelque chose de la négociation qui se poursuivait derrière son

Le Roi s'opposait à cette aventure par plusieurs raisons. D'abord il la trouvait risquée et il lui déplaisait d'y exposer la dignité de sa maison. Ensuite il savait que cela froisserait l'empereur Napoléon, dont la prédilection envers Alphonse était notoire; enfin il craignait, étant données les dispositions de l'esprit français, des complications graves, et il n'en voulait pas. S'il s'en fût tenu à son premier avis, l'affaire n'eût pas commencé. D'après les statuts et traités, les princes de la branche catholique des Hohenzollern étaient astreints à n'accomplir aucun acte important de leur vie privée ou publique qu'après l'approbation formelle et préalable du chef de la famille. Ces princes ne contestèrent dans aucune occasion cette obligation de discipline; ils se firent au contraire honneur et gloire de s'y soumettre. Sybel est le seul historien sérieux qui ait soutenu la thèse de mauvaise foi que le consentement du Roi n'était pas nécessaire. « Que le Roi ait pu comme chef de famille, a dit Ottokar Lorenz, interdire l'acceptation de la couronne au prince, cela ne peut être mis en doute par personne (1). » — « Il est certain, dit encore Hans Delbrück, qu'aucun prince Hohenzollern n'aurait pris une telle résolution sans s'être enquis avec sollicitude de la volonté royale et sans en avoir tenu entièrement compte (2). »

Si donc le Roi eût dit *non*, il eût tout arrêté, d'autant mieux que c'était le sentiment des princes eux-mêmes. Mais toute la politique allemande de Bismarck dépendait du succès de sa trame espagnole, et son influence sur son maître était alors plus prépondérante qu'elle ne le fut à aucun moment. Il combattit le *veto* et trouva une auxiliaire très persuasive dans la femme du prince Léopold, délicieusement belle et aussi ambitieuse pour son mari que l'avait été pour le sien la malheureuse princesse Charlotte (3). Cependant, ni les cajoleries de la princesse Antonia, ni les raisonnemens de Bismarck ne réussirent d'abord à vaincre la répugnance royale. La concession qu'on obtint fut que le Roi ne prononcerait pas un « non » prohibitif et qu'il se replacerait

dos qu'après sa fin; que, par conséquent, il n'a pas pu faire communication au comte de Bismarck de *divers incidens*, parce qu'il n'en avait pas eu connaissance lui-même (p. 252).

(1) *Wilhelm Ier*, p. 213.

(2) *Preussische Jahrbücher*.

(3) Elle a péri comme elle par la folie.

dans la situation prise en 1866, ne disant ni oui ni non, laissant les princes libres d'accepter ou de refuser et se déclarant prêt à approuver ce qu'ils décideraient.

En conséquence, il les appela à Berlin, et, le 15 mars, se tint au Palais-Royal, où ils étaient descendus selon leur habitude, un conseil dont le prince Antoine rend compte à son fils Charles de Roumanie dans des termes qui doivent être reproduits textuellement : « Je suis depuis quinze jours au milieu d'affaires de famille de la plus haute importance ; il ne s'agit pas moins pour Léopold que de l'acceptation ou du refus de la couronne d'Espagne qui lui a été offerte officiellement par le gouvernement espagnol, sous le sceau d'un secret d'État européen. Bismarck désire l'acceptation pour des motifs dynastiques *et politiques*, mais le Roi ne la désire que si Léopold se décide de son plein gré. Le 15, a été tenu un Conseil très intéressant et important sous la présidence du Roi, auquel ont pris part : le prince royal, nous deux, Bismarck, Moltke, Roon, Schleinitz (1), Thile et Delbrück. La résolution unanime des conseillers est pour l'acceptation, qui *constitue l'accomplissement d'un devoir patriotique prussien.* Après une grande lutte, Léopold a refusé. *Comme on désire avant tout, en Espagne, un Hohenzollern catholique*, j'ai proposé Fritz. »

Les motifs du refus de Léopold sont honorables. Comblé lui et sa famille par Napoléon III de bienveillance, de confiance, d'affection, il ne pouvait se décider à l'acte de perfidie indigne d'un gentilhomme, dans lequel voulait le précipiter l'astuce de Bismarck. Selon Keudell, un de ses conseillers intimes, les motifs donnés par Bismarck pour l'acceptation sont par contre édifians : ce serait presque « dans l'intérêt de la dynastie bonapartiste, pour éviter en Espagne une solution orléaniste ou républicaine, et afin de régénérer par l'influence salubre d'un prince germanique une race latine corrompue. » Ainsi ce grand homme d'État, dont une des maximes principales était que tout acte politique doit avoir pour mobile l'intérêt et pour résultat un profit, ce colossal utilitaire devient tout à coup un sentimental d'une niaiserie transcendante ; il use son temps et son argent à épargner à l'empereur Napoléon l'ennui du voisinage d'une république ou d'un d'Orléans ! il veut régénérer des Espagnols dont

(1) Keudell prétend que, au lieu de Schleinitz, il faut lire S..., ambassadeur à Vienne, alors présent à Berlin, créature de Bismarck.

il se moquait comme de tout le reste du monde non allemand... Ne riez pas si vous pouvez.

Ottokar Lorenz, admirateur très passionné de Bismarck, répond à cette divertissante invention : « Les dispositions de M. de Bismarck étaient trop connues de la diplomatie française et de l'Empereur pour qu'ils pussent attendre quelque chose de favorable et de bienveillant de cet indomptable Allemand. » En effet, rien de moins bienveillant et de moins favorable, en réalité, que les motifs invoqués par Bismarck, tels que le prince Antoine les explique : « C'était, dit-il, l'accomplissement d'un devoir patriotique prussien. » Quel pouvait être, à cette heure, le devoir patriotique prussien à accomplir en Espagne, si ce n'est de susciter cette guerre contre la France, sans laquelle l'Unité de l'Allemagne restait en panne?

La délibération fut suivie d'un dîner chez le prince Antoine. « Si Napoléon prend cela mal, sommes-nous prêts »? dit Jules Delbrück. A quoi Moltke répondit affirmativement avec une agréable confiance. Que l'empereur Napoléon III le prît mal, aucun homme sérieux n'en doutait, surtout en Espagne : le ministre prussien Kanitz lui-même annonçait de Madrid que « de cette candidature résulteraient beaucoup de dangers. » Les révélations du prince Antoine, sur le Conseil du 15 mars, sous la présidence du roi de Prusse, frappent au cœur le système de mensonges échafaudé en vue d'établir que la « candidature de Léopold fut une affaire de famille anodine à laquelle le gouvernement prussien était demeuré étranger. Il était naturel que le Roi, sur une affaire privée, consultât Bismarck qu'il consultait sur tout. Mais qu'avait à voir, dans une question de cette nature, cet aréopage de diplomates, d'hommes de guerre, d'administrateurs que le Roi, très jaloux de son autorité de chef de famille, n'eût certainement pas réuni et consulté s'il s'était agi d'une simple affaire intime sans aucune importance internationale ? »

Il est donc constant que le Roi, dès qu'il fut informé de la candidature du prince Léopold, la considéra comme une affaire d'État, et qu'il y initia, sous le sceau du secret, les hommes les plus autorisés de son gouvernement. Il est de plus constant que Bismarck n'avait pas choisi Léopold à cause de sa capacité présumée à bien gouverner l'Espagne ou de son alliance avec la famille royale de Portugal, mais uniquement parce qu'il

appartenait à la famille royale de Prusse, et qu'il s'appelait Hohenzollern. On avait d'abord pensé au prince Charles, on avait passé au prince Léopold, on se contentait à la rigueur du prince Fritz. Était-il capable, ne l'était-il pas, cela importait peu; l'essentiel était qu'il s'appelât Hohenzollern, c'est-à-dire que ce fût un nom qui alarmât les intérêts de la France et blessât ses susceptibilités. Il n'y aurait vraiment dans le monde ni justice, ni loyauté, ni bon sens, si, en présence de tels faits, on se demandait encore de qui est venue la provocation à la terrible guerre.

V

Il importait fort au gouvernement prussien que Benedetti ne soupçonnât rien de ce qui se préparait. L'arrivée à Berlin du ministre espagnol, Rancès, l'avait mis en alarmes l'année précédente. Celle des princes de Hohenzollern n'allait-elle pas réveiller ses soupçons? On alla au-devant de sa prévoyance et on lui fabriqua de toutes pièces un roman propre à le rassurer. Des officieux bien dressés vinrent d'un ton mystérieux lui raconter que le prince Antoine, le seul auquel le Roi confiait ses pensées secrètes, avait révélé à un ambassadeur un grand projet en préparation. Il s'agissait de décider les États du Sud, tout au moins les grands-duchés de Bade et de Hesse, à demander d'entrer dans la Confédération du Nord, en offrant au Roi le titre d'empereur d'Allemagne. On lui indiquait même les moyens dont on se servirait, afin d'exercer une influence décisive sur les résolutions des rois de Bavière et de Wurtemberg. « On insinuerait à l'un qu'il était menacé de perdre sa couronne dans une révolution de palais, et à l'autre, qu'il n'avait pas moins à redouter des démocrates en majorité dans la Chambre des députés à Stuttgart. Le gouvernement prussien enfin ne pouvait plus lui-même ajourner l'avènement de l'unité germanique; il y était encouragé par la situation embarrassée de la plupart des grandes puissances de l'Europe, et contraint par ses difficultés intérieures. C'est ainsi que se seraient énoncés le prince de Hohenzollern et le grand-duc de Bade, en s'entretenant des calculs de M. de Bismarck. »

Benedetti, ainsi mis sur une fausse piste, ne soupçonna pas qu'il s'agît de la candidature espagnole. Il ne s'occupa que de rechercher les renseignemens sur cette résurrection mystérieuse

ment annoncée de l'Empire d'Allemagne. Le tour était joué. En attendant de savoir si le prince Fritz serait plus accommodant que son frère Léopold, on pria Salazar de quitter Berlin et de rentrer à Madrid sans attendre une réponse *définitive*, dans la crainte « que l'on ne découvrît qu'un Espagnol avait de nombreux entretiens avec Bismarck. »

Bismarck n'était pas de ceux que les obstacles découragent. Il ne veut pas permettre que les autres se découragent plus que lui et que Prim soit déconcerté par la réponse négative de Léopold que lui apporte Salazar. Il veut aussi écarter l'objection du Roi et des princes sur les hasards de l'entreprise. Il obtient d'envoyer, comme agens du gouvernement prussien, bien que leur qualité soit cachée sous l'incognito, deux hommes de sa confiance, Lothar Bucher et le major Versen. Le premier, esprit pénétrant, secret, très expérimenté, au courant de tous les replis de la politique bismarckienne, ayant gardé de ses origines démagogiques une haine intense contre Napoléon III ; le second, soldat très décidé, connaissant à merveille la langue espagnole. Ils se mettront en rapport avec Salazar et Bernhardi, réconforteront Prim, parcourront le pays et feront un rapport sur les probabilités de succès de la candidature. Cette démarche, autant au moins que le Conseil du 15 mars, « prouve qu'on était décidé à Berlin à poursuivre l'affaire espagnole sérieusement, et que le gouvernement y était engagé plus profondément qu'il ne l'avouait publiquement et officiellement (1). »

Versen est mandé de Posen à Berlin dans les premiers jours d'avril et part aussitôt avec Lothar Bucher. Pendant qu'ils enquêtent en Espagne, Fritz de Hohenzollern, retrouvé, arrive de Paris à Berlin. La princesse Joséphine, mère ardente, mêlée à toutes les résolutions de la famille, accourt et pèse avec lui, en un parfait sang-froid, le pour et le contre; le prince Antoine conseille le pour, mais à trois conditions : 1° une majorité des deux tiers aux trois quarts dans l'élection ; 2° une assurance contre la banqueroute d'État ; 3° le vote préalable de toutes les lois anticléricales pour que l'odieux n'en rejaillisse pas sur le nouveau souverain. Mais Fritz est plus rebelle que son frère, précisément parce qu'il vient des Tuileries où il a été comblé de bons procédés. Il n'acceptera que si le Roi ordonne, sinon il

(1) Ottokar Lorenz.

refuse. Le Roi ne veut pas ordonner; Fritz refuse. Le prince Antoine télégraphie cette décision à Lothar à Madrid et il écrit mélancoliquement à son fils Charles de Roumanie: « Un grand moment historique est passé pour la maison Hohenzollern, un moment comme il ne s'en est jamais présenté, comme il n'en reviendra plus jamais. »

VI

Lothar Bucher et Versen arrivèrent à Madrid au lendemain d'une crise qui paraissait avoir à jamais disloqué la candidature tenace de Montpensier. Un événement malheureux venait d'accroître son impopularité. Don Enrique de Bourbon l'avait violemment attaqué dans un factum. Un duel s'ensuivit. Enrique reçut deux balles au front et fut tué (12 mars). Dans de pareils cas, la coutume reçue était que les témoins déclarassent devant le juge que la victime s'était tuée par accident, en essayant un pistolet; le meurtrier évitait ainsi les peines édictées par la loi. Les témoins du duc firent cette déclaration et une ordonnance de non-lieu fut prononcée, mais le duc ne voulut pas s'en contenter. Il préféra être jugé. Il le fut, en sa qualité de capitaine général, par un conseil de guerre présidé par Izquierdo, son ami particulier, son chaud partisan, et il fut condamné à un mois d'exil à dix lieues de Madrid et à 25000 francs d'amende. On avait ainsi espéré calmer l'irritation populaire, mais ce fut en vain : pour le peuple, Montpensier n'était plus que le *fratricide*.

La dislocation du ministère libéral de conciliation, dans lequel figuraient Topete et quelques amis du duc, avait entraîné une nouvelle déroute de sa candidature. La discorde, dès le premier jour, s'était établie dans ce ministère, et la rupture se produisit dans la nuit du 18 au 19 mars, la nuit de la Saint-Joseph, à propos de mesures financières contre lesquelles les Unionistes se prononçaient. Prim, d'un ton altier, dit : « Je prends Dieu à témoin que j'ai tout fait pour éviter la rupture. Les conseils, les supplications, rien ne m'a servi. Ils m'offrent la bataille; il ne me reste qu'à dire : « Radicaux, à la rescousse! serrons-nous. Qui m'aime, me suive! » A ces mots, son ami, le général Milan del Bosh, se jette dans ses bras. Izquierdo, commandant de la province de Madrid, lui crie: « Général, au scrutin d'abord, puis à cheval, s'il le faut. » Mais Topete quitte le banc des mi-

nistres : « Mon général, je ne puis vous suivre dans le chemin qui conduit à la République. » Sa démission avait entraîné celle de Rios-Rosas, président du Conseil d'État et des principaux fonctionnaires appartenant au parti de Montpensier.

Au premier abord, on crut que cette sortie des Unionistes entraînerait la démission de Serrano. Mais le Régent, tout en restant l'ami du duc, n'était plus son partisan politique; il se renfermait de plus en plus dans une abstention indifférente : « La seule chose à laquelle je m'opposerai résolument, c'est la République, à cause du mal qu'elle pourrait faire, non seulement à nous, mais à nos voisins et à toute l'Europe. Je lui préfère mille fois le prince Alphonse, Espartero, n'importe qui, pourvu que ce soit un roi. » Les Unionistes eux-mêmes ne poussèrent pas les hostilités à fond ; une forte majorité se constitua autour de Prim, dont le pouvoir gagna en vigueur ce qu'il perdait en surface.

Lothar Bucher et Versen furent reçus avec un empressement, une cordialité exceptionnels, promenés, endoctrinés, cajolés. Prim détourna les soupçons que leur présence aurait pu inspirer par une amusoire aussi bien combinée que celle par laquelle Bismarck avait empêché Benedetti de pénétrer la cause réelle de la présence des princes de Hohenzollern à Berlin. Il affectait de n'être préoccupé que des difficultés d'organiser l'intérim. Il dissertait gravement avec Mercier sur les conditions dans lesquelles on consoliderait cet intérim, et sur le Régent qui serait placé à la tête. « Ce doit être, disait-il, Serrano. Il s'est parfaitement conduit au pouvoir, son patriotisme n'est pas douteux, je m'entendrai toujours bien avec lui. Mais mon parti n'a pas la même confiance ; il se rappelle 1856 ; il croit que les généraux unionistes ne sont rien moins que libéraux, qu'ils n'attendent qu'une occasion pour détruire la liberté, et qu'ils la trouveront bientôt, si Serrano reste maître de la Régence. Il veut donc que ce soit moi, et non lui, qui occupe cette position. Mais voyez dans quel embarras cela me mettrait ! On ne manquerait pas de dire, et tout le monde de croire que je sacrifie tout à mon ambition et que je n'ai travaillé qu'à me débarrasser de Serrano pour prendre sa place. Je suis habitué à tous les déboires des luttes politiques, et je sais les affronter ; mais il y a, dans le jeu que l'on veut me faire jouer, quelque chose qui répugne à ma délicatesse et à ma loyauté ; jamais je ne me suis trouvé dans

une plus grande perplexité. » Et Mercier berné ne se doutait de rien.

Lothar Bucher et Versen virent les choses comme Prim les leur montra et rentrèrent à Berlin convaincus que la candidature avait les meilleures chances : il n'y avait aucune raison de ne la point accepter (6 mai). Mais ils ne retrouvèrent plus Bismarck à Berlin. Exténué par ses travaux, par sa mangeaille à la Gargantua, il avait dû abandonner provisoirement les affaires et aller restaurer son estomac à Varzin (21 avril). Ce fut au Roi, à défaut de Bismarck, que Versen fit son rapport. Le Roi, livré à lui-même, revint à sa répugnance primitive et n'attacha qu'une importance minime à ses conclusions favorables ; il en attribua la « couleur rose » aux bons procédés dont ses envoyés avaient été comblés. Cependant il interrogea de nouveau Fritz, et le jeune prince renouvela sa réponse : « Si le Roi avait ordonné, j'aurais obéi ; il ne le fait pas, je refuse. »

Prim, comptant sur l'effet du rapport des envoyés prussiens, avait annoncé déjà à la *Tertullia progressista* (cercle de 700 membres dont il était le président) que l'édifice serait couronné avant la fin de mai. Quoique déconcerté par un télégramme négatif du prince Antoine, il répondit qu'il n'acceptait pas cette renonciation et qu'il espérait que, mieux renseignés, les princes reviendraient sur leur refus. Ottokar Lorenz a dit : « On avait beau s'efforcer, du côté prussien, de tenir secrète la mission de ces deux envoyés, la personnalité de Lothar Bucher était trop connue de tous les Cabinets d'Europe pour que l'on puisse s'étonner qu'en France personne alors ne voulût plus croire que le gouvernement prussien et le chancelier n'étaient nullement mêlés à la question du trône espagnol (p. 247). » Si l'on avait connu cette ambassade, on en eût tiré la conclusion qu'indique le Prussien. Mais, à ce moment, personne en France n'en fut informé et, par conséquent, n'y fit attention. Et, dans la presse française, nul ne s'occupa de la candidature Hohenzollern.

VII

Mettons en regard de cette politique conspiratrice de Bismarck la loyale conduite du Cabinet du 2 janvier.

Le jour même de son installation, Daru avec l'Empereur s'était occupé d'éteindre le seul tison qui pût mettre le feu à

l'Europe : l'affaire des Danois du Sleswig, et il avait été entendu que le souverain lui-même et son ministre adresseraient à notre ambassadeur à Pétersbourg, le général Fleury, qui brûlait de se distinguer par un haut fait diplomatique, l'un une lettre confidentielle, l'autre une dépêche officielle dans le même sens. La lettre confidentielle disait : «... Vos dernières dépêches me prouvent que vous aviez bien compris la nécessité d'une grande réserve ; j'ai attendu sans inconvénient que le nouveau ministère soit formé pour vous répéter ce que déjà La Tour d'Auvergne vous a écrit. N'oubliez pas que ce que vous dites à l'Empereur ou à Gortchakof, est répété à Berlin. Quant à la question du Sleswig, il faut n'en plus parler, comme vous le comprenez vous-même ; mais, si l'on amène de nouveau la conversation sur ce sujet, il faut bien faire comprendre que, si je désire l'exécution fidèle de l'article 5 du traité de Prague, c'est dans le but unique de faire disparaître une cause d'irritation qui pourrait un jour créer des embarras. C'est donc aux puissances qui désirent la paix à chercher à aplanir les difficultés et à effacer les souvenirs irritans ; ce n'est point un service que j'ai demandé à l'empereur Alexandre, je n'ai fait qu'appeler son attention sur une question qu'il est de son intérêt de voir définitivement résolue... (5 janvier). »

La dépêche officielle de Daru donnait des instructions conformes : « Le Cabinet actuel est arrivé au pouvoir avec l'intention de suivre au dehors une politique de paix et de concorde, et d'éviter toute parole ou toute démarche qui tendrait à susciter gratuitement des difficultés entre les gouvernemens. Or, en insistant davantage auprès de la Cour de Russie, sur l'affaire du Sleswig, nous risquerions, je le crains, de nous écarter beaucoup de ce plan de conduite, sans qu'aucune nécessité nous le commande (6 janvier). » Fleury parut adhérer à ces instructions : « Averti par le prince de La Tour d'Auvergne des susceptibilités très vives éveillées à Berlin, et informé par la presse européenne du bruit qui s'était fait à la seule pensée d'une immixtion de la France dans les affaires du Danemark, je m'étais imposé le devoir de n'en plus parler avant d'avoir reçu de nouvelles instructions. Votre Excellence voudra bien reconnaître que la situation reste entière et correcte. Elle est d'accord avec les instructions qu'elle m'adresse aujourd'hui ; et je n'ai qu'à persévérer dans la ligne de conduite que moi-même je m'étais

expressément tracée (12 janvier). » Cette persévérance ne fut pas longue. Le Tsar, dans un déplacement à Gatchina, lui parla spontanément de l'intention du roi de Prusse de renouer les négociations interrompues avec le Danemark sur les garanties à accorder aux Allemands du Sleswig et d'exécuter ensuite l'article 5 du traité de Prague. Fleury voulut être autorisé à écouter l'ouverture et à reprendre les négociations. Daru coupa court à cette velléité : « Je reste pénétré de la nécessité de nous tenir en garde contre les dangers d'une pareille négociation. *Votre attitude ne doit pas être seulement celle d'une grande réserve. C'est l'abstention pure et simple qui, seule, peut nous convenir, et vous devez éviter toute insinuation, toute parole de nature à engager, à un degré quelconque, la politique du gouvernement de l'Empereur dans cette question du Sleswig, en dehors de laquelle nous entendons rester.* »

Daru prescrivit la même circonspection vis-à-vis de Gortchakof au sujet de l'Orient. Le chancelier russe témoignait avec ostentation son contentement de l'arrivée au ministère « d'hommes loyaux et indépendans qui apportaient une grande force à l'Empire. » Il revenait complaisamment sur ses sympathies pour la France : l'entente avec elle était son rêve ; la réalisation en avait été retardée par les malheureux événemens de Pologne, mais il mourrait fidèle à cette politique, qui serait la plus belle page de son histoire. » C'était une entrée en matière; bientôt il en venait à des propositions pratiques : « La situation réciproque des deux gouvernemens en Orient devait être plus amicalement définie ; il était temps de réprimer les ardeurs indiscrètes de Bourée, et de mettre un terme à l'hostilité systématique de nos consuls contre les agens russes. Ce qu'il réclamait surtout de notre amitié, c'était la revision du traité de Paris. »

Cette fois c'était l'amitié avec l'Angleterre qui eût été compromise, et nous attachions tous une importance majeure à la conserver. Daru repoussa donc cette nouvelle tentative avec non moins de fermeté que la précédente : « *Sur ce point, bien plus encore, s'il est possible, que sur la question du Sleswig, la plus grande circonspection nous est commandée.* Nous devons éloigner toute ouverture que nous pourrions prévoir, et si, malgré nos efforts pour éviter une suggestion, le prince Gortchakof en

(1) De Daru, 31 janvier.

prenait l'initiative, *vous devriez vous borner à décliner toute réponse*, l'engageant, s'il persistait, à s'adresser directement au gouvernement de l'Empereur (31 janvier). »

Voilà donc notre ambassadeur condamné à rester dans le rang et à ne rien négocier. Il en était désolé. Son attaché Verdière écrivait à un employé du télégraphe des Tuileries dans la pensée que ce serait communiqué à l'Empereur : « Nous ne nous servons pas souvent du chiffre que nous avons avec Sa Majesté, et, entre nous, je puis dire que nous sommes un peu attristés de voir que, de ce côté, on ne nous donne aucun signe de vie. Je comprends assez qu'il s'applique à ne pas blesser les susceptibilités de ses nouveaux ministres en correspondant lui-même avec un ambassadeur qui a contre lui cette condition particulière d'être un vieux serviteur de son prince. Mais s'il ne veut point parler politique extérieure, ne saurait-il donner quelquefois un simple souvenir d'amitié ? Nous l'avons dit souvent, nous étions très malades. Ayant en face de nous les démagogues, nous n'avions pas le soutien des classes moyennes. L'arrivée au ministère des hommes dits des anciens partis nous a apporté le salut. Il faut leur en savoir gré, et prendre notre parti de payer très cher l'appui qu'ils nous donnent. Je suis moins satisfait d'eux à l'extérieur. La politique du règne de Louis-Philippe se reproduit et s'accentue. Nous en faisons l'expérience. Chaque dépêche du comte Daru nous lie bras et jambes et nous sommes exposés à ne pouvoir tirer aucun profit de l'excellente situation acquise ici par le général. Toute la politique extérieure se résume dans le désir extrême de ne laisser se produire aucune difficulté. L'intention est louable, mais c'est souvent en exagérant la réserve que l'on laisse justement aux difficultés la possibilité de se produire. Si Bismarck savait (et il le saura) que nous ne voulons rien dire ni rien faire, qui donc et quoi donc le gênerait ? Quand nous avons été envoyés ici, c'était pour rétablir des relations compromises depuis les affaires de Pologne. Ceci est fait. C'était aussi pour produire habilement un petit résultat de nature à satisfaire l'opinion et l'amour-propre national. L'affaire a été bien entamée et était en bonne voie. Alors est venu le nouveau ministère, qui a donné la consigne que voici : « Ne faites rien, ne dites rien. » On a obéi naturellement, mais l'affaire commencée a continué de marcher *toute seule*. Les résultats s'offrent d'eux-mêmes ; on nous en fait part ; nous les communiquons à

Paris en ayant soin de dire que nous n'avions plus rien fait nous-mêmes, suivant la recommandation. Que nous répond-on? Toujours la même chose : Ne faites rien... (9 février). »

L'Empereur se décida à écrire la lettre que Fleury sollicitait, mais elle ne fut pas tout à fait telle qu'il l'aurait souhaitée : « J'approuve fort votre conduite à Pétersbourg et je crois que vous pouvez m'y être utile en contribuant à maintenir les bonnes relations entre l'empereur Alexandre et moi. Par le temps qui court, il n'y a guère de grands projets à former; tous vos efforts doivent se borner à créer une entente par des conversations bien plus que par l'énoncé de projets arrêtés. Ici les choses vont assez bien; cependant les ministres sont trop engagés avec le Centre gauche, ce qui souvent amène des tiraillemens dans le Conseil. Le vote du 24 février sur les candidatures officielles a été désastreux (1). Il faut pourtant que le ministère reste, mais je n'accorderai aucune diminution, soit de la Garde, soit de la Ligne (1er mars). »

VIII

A l'égard de l'Allemagne les instructions de notre ministre des Affaires étrangères furent moins satisfaisantes : aux recommandations de réserve et de prudence qu'elles contenaient se mêlaient des sous-entendus comminatoires, qui, certes, n'étaient pas dans la pensée du Cabinet. On les retrouve surtout dans une lettre confidentielle à Benedetti : « Je crois opportun de suivre, quant à présent, au dehors, une politique d'apaisement et de concorde, d'éviter toute parole, toute démarche qui pourrait, sans une nécessité démontrée, soulever des difficultés de gouvernement à gouvernement. Nous avons assez à faire chacun chez nous, pour ne pas chercher des embarras au dehors. Je recommande la prudence, la réserve à tous ceux qui représentent la France, particulièrement là où les susceptibilités seraient faciles à exciter. Mon intention est de ne soulever aucune question et de ne pas hâter les solutions que le temps peut amener.

(1) L'Empereur se trompait en attribuant notre rejet du système des candidatures officielles au désir de satisfaire les exigences du Centre gauche. J'avais combattu ce système des candidatures étant un des Cinq, alors que le Centre gauche n'existait pas encore. On verra que, bientôt après, l'Empereur ne trouva plus « désastreux » le vote du 24 février.

J'accepte l'état territorial de la Prusse, tel qu'il est, mais je vous prie de suivre d'un œil attentif tous les incidens qui pourraient se produire du côté de l'Allemagne du Nord, et je prendrais au besoin les résolutions que me paraîtrait commander le rôle qui appartient à un grand pays comme le nôtre; je n'irai volontairement au-devant d'aucune complication. Mon ambition, en ce moment, se réduit à *ne pas laisser se modifier, au détriment de l'Empereur et de mon pays, la situation générale que je trouve établie*, et à suivre la marche des choses et des esprits attentivement. Vous m'écrivez que M. le comte de Bismarck veut la paix et ne songe qu'à fortifier sa position dans le Nord et à resserrer le lien de la Confédération. Je ne lui créerai pas d'autres embarras que ceux pouvant résulter du spectacle de la France devenue libre, d'un parlement discutant les intérêts publics, d'un gouvernement constitutionnel fonctionnant régulièrement. Cet événement pourra avoir son retentissement en Allemagne. Il pourra se faire que le chancelier fédéral s'en ressente, éprouve quelques difficultés intérieures; il ne pourra pas s'en plaindre : ce sera là ma seule manière de réagir contre l'accroissement de territoire que la conquête lui a donné. L'intérêt évident de la Prusse est de vivre en bonne harmonie avec la Russie. Je ne m'étonne pas qu'un accord, qui est ancien et commandé par la situation de ces deux États, se manifeste par des actes politiques un peu éclatans en certaines occasions, je n'en prendrai point ombrage pourvu que ces manifestations ne soient point trop bruyantes ni trop répétées et ne prennent pas un caractère tel que je sois obligé de m'en apercevoir (1). » Napoléon Ier n'eût point parlé autrement.

Les mêmes instructions, sous des formes à peu près analogues, furent envoyées à Cadore, à Munich, et à Saint-Vallier, à Stuttgart. Et dans celles à nos ministres du Sud, il était spécifié que ce n'était pas seulement le passage matériel du Mein qu'il considérait comme contraire à l'intérêt français : il repoussait non moins catégoriquement, au même titre, ce qu'il appelait le passage moral, c'est-à-dire « l'ingérence dans les affaires des États du Sud en vue de pousser à l'unification (2). »

Mais Daru éprouvait lui-même les ardeurs, qu'il réprimait chez ses ambassadeurs, de se distinguer par des exploits diplo-

(1) Lettre confidentielle de Daru à Benedetti, du 17 janvier.
(2) Daru à Tiby, 8 mars.

matiques. Le récit qu'on lui fit d'un projet du prince Pierre d'Oldenbourg de conseiller au roi de Prusse l'initiative d'un désarmement général, lui suggéra de réclamer lui-même cette mesure généreuse. Il demanda à l'Empereur son autorisation : « Je ne veux pas, lui répondit l'Empereur, faire une démarche directe; je l'ai tentée en 1863; elle n'a pas réussi; je ne m'oppose pas à ce que vous en tentiez une par l'intermédiaire de Clarendon que je sais très favorable à cette idée. » Daru me demanda aussitôt ce que je pensais de son projet. Je lui avouai que je ne lui croyais pas la moindre chance de succès, mais qu'il n'y avait nul inconvénient à donner ainsi un nouveau gage de nos intentions pacifiques.

Il s'adressa à Clarendon. Le ministre anglais se montra cordial et empressé : « On connaissait en Prusse, dit-il, ses convictions quant à la nécessité d'un désarmement. Il en avait causé très longuement, l'été dernier, avec le prince royal, qu'il avait trouvé dans les mêmes sentimens; mais il savait aussi que ni le Roi, ni M. de Bismarck ne pensaient de même. Il ne pouvait donc se faire beaucoup d'illusions sur le résultat de ses démarches, mais il risquerait volontiers un « mub, » une rebuffade pour une aussi bonne cause (27 janvier). » Daru n'eût pas craint que Clarendon « eût recours à une dépêche officielle dès le début, parce que ces documens peuvent recevoir devant le parlement une publicité que les pièces d'un caractère purement officieux ne comportent pas, et que cette publicité aurait pour nous de grands avantages. Le refus que l'on peut être tenté de nous opposer sera plus difficile, s'il doit être connu. Il faudrait se résigner alors à prendre vis-à-vis de l'Europe et de l'Allemagne la responsabilité d'armemens qui ne sont agréables à personne. Il faudra écrire qu'on veut rester armé et qu'on le veut seul. C'est un embarras dont il pourrait être habile de ne pas délivrer le chancelier fédéral (1er février). »

Clarendon observa qu'une telle manière de procéder aurait les plus graves inconvéniens et pourrait amener immédiatement la perturbation belliqueuse qu'on voulait conjurer dans l'avenir : « Il ne parlerait qu'en son nom et d'une manière tout officieuse; et il attachait la plus grande importance à ce que rien ne transpirât dans le public (28 janvier-16 février). » Daru, convaincu, n'insista pas sur sa première suggestion, et, afin que le secret fût mieux gardé, en dehors des deux ambassadeurs et

des deux ministres on n'instruisit de la négociation, à Londres que Gladstone et la Reine, à Paris que l'Empereur et moi. Loftus engagea la conversation très confidentiellement à Berlin. Bismarck déclara sèchement qu'il était impossible de modifier un système militaire entré profondément dans les institutions du pays et qui formait une des bases de sa constitution. Il ne ferait même point part au Roi de cette suggestion du gouvernement britannique; il était assez au courant de la manière de voir de son souverain pour pressentir ses impressions et il verrait dans la démarche du Cabinet de Londres une preuve d'un changement « dans les dispositions de l'Angleterre à l'égard de la Prusse. » Il entra ensuite dans des considérations techniques : l'état militaire de la Prusse n'avait rien que de strictement exigé par l'étendue de ses frontières et par le nombre d'ennemis qui pouvait les assaillir. — Il ne « comprenait pas qu'on pût s'inquiéter des intentions de la Prusse : elle n'était pas nation conquérante. »

Stoffel, toujours serviable à son ami Bismarck, nous expliqua, dans un rapport, « qu'un gouvernement qui songerait à proposer un désarmement au gouvernement prussien ferait preuve de la plus coupable ignorance de l'organisation militaire et des institutions fondamentales de la Prusse (1). » Il n'y avait rien de contraire aux institutions fondamentales de la Prusse dans l'idée d'un désarmement. Sans doute tous les citoyens prussiens doivent le service militaire, et pendant la guerre tous s'en acquittent en réalité. Pendant la paix, les exceptions à cette incorporation universelle sont nombreuses; sur 160 000 jeunes gens propres au service on n'en incorporait annuellement que 100 000; le reste entrait dans la réserve de recrutement appelée en cas de guerre seul. Qui empêcherait d'augmenter cette réserve de recrutement et, au lieu d'appeler annuellement 100 000 hommes, de se contenter de 80 000? Répondrait-on que le chiffre de l'effectif de paix avait été fixé par l'article 60 de la Constitution à 1 pour 100 de la population? Mais cet effectif n'avait été réglé ainsi que jusqu'au 31 décembre 1871. « A cette époque, disait l'article 60, il serait fixé par voie de législation fédérale. » Qui empêcherait de changer alors la proportion établie? Cela ne paraissait pas impossible, puisque le député prussien Wirchow le proposait. Le principe du service

(1) 25 avril 1869 et 28 février 1870.

obligatoire n'en eût pas été faussé, puisqu'il reprendrait toute son amplitude en cas de guerre et que, même en temps de paix, il resterait toujours vivant dans sa conséquence la plus essentielle : l'interdiction du remplacement. On pouvait encore donner une indication des tendances pacifiques par l'augmentation des congés. Seulement cette mesure n'eût pas constitué un désarmement organique sérieux, entraînant une diminution assurée du fardeau militaire des peuples européens. Le chiffre des effectifs comparé était discutable, l'axiome que la Prusse n'était pas conquérante inattendu : le Sleswig, la Hesse, Francfort, auraient pu dire ce qu'ils pensaient de cette affirmation... La seule raison véritable du refus, Bismarck ne pouvait pas la donner : c'est que l'on ne désarme pas quand on travaille sans relâche à faire éclater une guerre.

Daru ne se laissa pas rebuter. Il considéra presque comme un succès que le chancelier prussien eût paru accepter l'entretien. Dans une note à Lyons et dans une dépêche à La Valette (13 février), il combattit les objections de Bismarck, pria Clarendon de ne point se décourager et de revenir à la charge, et, pour appuyer cette nouvelle tentative par un argument nouveau, lui promit que nous prendrions l'initiative d'une réduction de 10 000 hommes sur notre contingent annuel. Neuf contingens réduits de 10 000 hommes font 90 000 hommes. « Peut-être alors, disait Daru, M. de Bismarck craindra-t-il de rester le seul en Europe à ne rien accorder à l'esprit de paix et à donner ainsi des armes contre lui à tout le monde et surtout aux populations accablées sous le poids des charges militaires. » La réponse de Bismarck à la nouvelle communication fut encore négative. Il se retrancha cette fois dans des considérations auxquelles Clarendon était loin de s'attendre : « Ce serait en vertu de préoccupations que lui inspirait la Russie plus encore que la France, que la Prusse ne pouvait pas consentir au désarmement. L'état de santé de l'empereur de Russie causait de sérieuses inquiétudes et le tsarewitch était loin d'avoir à l'égard de la Prusse les sentimens de son père. La prudence faisait donc au Cabinet de Berlin une loi d'être toujours prêt du côté de ses frontières orientales. Il fallait prévoir aussi une alliance de l'Autriche avec les États du Sud. La France également pouvait avoir des velléités d'agrandissement : elle a voulu un instant le Luxembourg, elle peut songer à d'autres acquisitions.

Si la Prusse désarmait, lui garantirait-on sa situation acquise? »

Daru interrogea Fleury sur la maladie du Tsar et sur les dispositions du tsarewitch. Fleury répondit que si le Tsar disparaissait, Bismarck « aurait raison de se défier des sentimens du tsarewitch, peu tendre envers la Prusse et qui représente ce qu'on appelle le parti russe, c'est-à-dire le parti anti-allemand et anti-étranger, et que son mariage avec la princesse Dagmar fait un représentant passionné de la cause du Danemark; mais le Tsar, malade par suite de l'opération d'une hernie, non seulement était maintenant très bien portant, mais n'avait jamais déployé une plus grande activité de corps et d'esprit. » L'empereur de Russie se montrait en effet en public tel que le décrivait Fleury. Ceux qui le fréquentaient dans l'intimité le voyaient souvent en proie à des accès d'humeur sombre et à des crises nerveuses inquiétantes. Et à cet égard Bismarck disait vrai.

Quoique Benedetti n'eût pas été mis dans le secret, il fut informé par l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin et il ne laissa pas ignorer à Paris combien nos démarches seraient stériles: « Durant le règne actuel on n'obtiendra de la Prusse aucune concession propre à atténuer la puissance de l'armée (1). » Cette négociation peu pratique s'en alla en fumée. Il n'en resta que la promesse faite par nous à Clarendon de réduire notre contingent annuel de 10 000 hommes.

IX

Daru n'avait plus qu'à se tenir tranquille et à regarder ce qui se passait en Allemagne en n'exprimant aucune opinion et en prescrivant à nos agens de n'en manifester aucune. Il ne sut pas se résigner à cette abstention : ne pouvant pas agir, il parla, il enfla même la voix, et le moindre incident de la politique prussienne motiva une dépêche. Sans charger Werther ni Benedetti d'une communication à Bismarck, il exprima à titre d'information personnelle son opinion sur le discours du Roi à l'ouverture du Reichstag : « Toute la portion du discours royal relative aux rapports de la Confédération du Nord avec le Sud donne au discours un caractère à la fois embarrassant pour les souverains et menaçant pour les peuples. Nous avions été

(1) De Benedetti, 14 janvier et 8 mars 1870.

particulièrement frappés du langage du Roi sur le traité de Prague : l'entente à établir au sujet du lien national entre le Nord et le Sud est, suivant le langage du Roi, l'objet de sa constante sollicitude. Mais Sa Majesté s'est abstenue d'ajouter que cette clause stipule pour le Sud une situation internationale indépendante, et cette omission donne à ses paroles une signification peu conforme à l'esprit des arrangemens de 1866. J'ai été conduit ainsi à rappeler la politique que nous suivons à l'égard de l'Allemagne. « Le Cabinet du 2 janvier accepte sans arrière-pensée le *statu quo* tel qu'il est en Allemagne, et nous n'avons point l'intention de réagir contre les événemens accomplis. Notre programme est la paix. Nous en désirons vivement le maintien... *mais nous devons veiller attentivement à ce que l'état actuel ne s'aggrave pas au préjudice de l'équilibre européen et à notre propre détriment*. L'indépendance de l'Allemagne méridionale est aujourd'hui une garantie de cet équilibre et de la bonne harmonie des puissances. *Si l'on venait à modifier par des actes le statu quo*, si d'imprudentes démonstrations révélaient le dessein d'altérer les bases sur lesquelles repose la paix, *le gouvernement de l'Empereur, dans les conditions nouvelles où il s'honore d'être placé, aurait alors le devoir impérieux de porter la question devant les Chambres, de leur soumettre sa politique, d'en appeler à l'opinion*. Les discussions qui s'engageraient inévitablement auraient pour effet de réveiller les passions, non par notre volonté, mais par celle des gouvernemens qui auraient rendu ces débats nécessaires. Telle sera la conduite et telles sont les vues du Cabinet (23 février 1870). »

Daru envoya, dans les mêmes termes, la même dépêche à Munich afin qu'on pût y apprécier la valeur des bruits répandus dans certains journaux allemands, « d'après lesquels nos dispositions auraient changé à l'égard des États du Sud (1). » Il revient encore plus formellement avec Saint-Vallier sur cette assurance à laquelle il tient : « M. le baron de Varnbühler, en s'ouvrant à vous de ses préoccupations, à la suite de l'impression faite sur le Cabinet de Stuttgart par le récent discours du roi de Prusse, vous a témoigné son désir d'être tiré d'incertitude, au sujet de la politique que suit, dans les affaires allemandes, le gouvernement de l'Empereur. *Notre politique est celle qui a été*

(1) Daru à Tiby, 23 février.

pratiquée, non sans succès, depuis deux ans ; nous nous proposons de la continuer. Nous nous appliquerons donc, d'une part à éviter les récriminations et les ingérences intempestives dans les affaires d'Allemagne ; d'autre part *à veiller à ce que l'état actuel des choses ne s'aggrave pas au préjudice de l'ordre européen et à notre propre détriment* (1). »

Ces communications, étant adressées à nos propres agens, n'étaient pas de nature à amener une discussion avec le gouvernement allemand qui, officiellement, les ignorait. Mais Daru saisit l'occasion que lui offrit Werther d'informer Bismarck lui-même de la pensée qu'il ne lui notifiait pas officiellement. Werther lui ayant dit dans une visite : « Permettez-moi, non comme ambassadeur, mais en mon nom personnel, de vous demander si vous avez été plus content du dernier discours de M. le comte de Bismarck au Parlement fédéral (contre l'annexion de Bade) que vous ne l'avez été du discours du Roi? » Daru répondit : « Le ministre de l'Empereur ne saura rien de cette conversation puisque ce n'est plus à l'ambassadeur de Prusse que je m'adresse. Je consens d'autant plus volontiers à accepter cette situation qu'elle me met plus à l'aise pour vous dire franchement mon impression. J'ai été satisfait de voir M. le chancelier fédéral repousser l'admission du grand-duché de Bade dans la Confédération ; mais en approuvant l'acte, j'aurais cependant des réserves à faire sur le langage, et, puisque vous m'y conviez, je vous ferai connaître toute ma pensée. Voici mes observations : si M. de Bismarck en fait refuse de se prêter actuellement à l'annexion du grand-duché au territoire fédéral, il revendique son droit de l'effectuer le jour où il le jugera convenable. Il a contesté l'opportunité de cette mesure dans le moment présent, mais pour justifier son opinion, il s'est servi d'un argument qui révèle assez son arrière-pensée. Il a fait valoir les services que le grand-duché de Bade pourrait rendre à la cause commune en restant membre de l'Allemagne méridionale ; il a clairement donné à entendre que, le jour venu, il n'hésiterait pas à réunir et Bade et le reste au même centre fédéral ou unitaire. » Werther l'interrompit : « M. de Bismarck renvoyait la réalisation de ses projets à une époque éloignée ; quand plusieurs lustres se seront écoulés, autant vaudrait dire aux calendes

(1) 20 février.

grecques. — Je l'ai remarqué certainement, reprit Daru, et l'on ne peut que se féliciter de cet ajournement à une époque lointaine de toute entreprise qui troublerait la paix; mais je n'en ai pas moins deux réserves à faire sur le fond du discours. En premier lieu, je l'avouerai, j'ai peine à comprendre ce que deviennent les traités, s'il est permis au premier ministre d'une grande puissance de dire publiquement qu'à une époque quelconque, en dépit de toutes les conventions existantes, il prendra ce qui pourra lui convenir et ce qui ne lui appartient nullement: j'aime la paix, mais je regarde comme une condition essentielle de son maintien en Europe l'observation réciproque de la parole donnée. Tout l'ordre social repose sur ce principe qui est en même temps le fondement de l'indépendance des petits États: autrement, il n'y a plus que la force dans le monde, et entre les gouvernemens, il n'existe que des trêves momentanées, l'absorption des petits États dans les grands peut à chaque moment apporter la perturbation dans les conditions d'équilibre sur lesquelles repose la sécurité de tous. M. de Bismarck ne m'a pas paru suffisamment pénétré de cette vérité, si j'en juge par son langage. Ma seconde observation est plus délicate à formuler; il faut réellement que je me dépouille de mon caractère de ministre des Affaires étrangères pour que je puisse vous la soumettre. Le parti national-libéral vous donne quelques embarras en Allemagne, et vous en donnera de plus grands de jour en jour, si, comme vous me l'assurez, M. de Bismarck veut la paix et abandonne aujourd'hui la pensée de réaliser les vœux politiques et les projets de ce parti. Est-il dès lors bien prudent de lui montrer, même dans un avenir éloigné, la satisfaction certaine de ses ambitions et de ses espérances? Le langage de M. le chancelier fédéral n'a-t-il pas contribué puissamment, depuis 1866, à exciter les ardeurs de ce parti qu'il a peine à contenir aujourd'hui? Je retrouve dans son dernier discours quelque chose de cette même tendance et, puisque vous me permettez de vous le dire, quand on crée des courans d'opinion dans un pays, quand on fait appel aux passions, on n'est pas toujours sûr de les diriger à son gré et de leur faire attendre la satisfaction qu'elles réclament; on croit les dominer, elles vous dominent et vous entraînent. — C'est en effet, répondit Werther, une passion nationale en Allemagne que l'Unité. M. de Bismarck ne l'a pas créée; il l'a trouvée déjà forte; elle existe dans les esprits et

vous le savez, vous qui avez vécu de la vie publique, quand on parle dans les assemblées on est bien obligé de se mettre un peu dans le courant de l'opinion régnante, ne fût-ce que pour faire accepter des tempéramens et des délais dont autrement elles ne s'accommoderaient pas. Il ne faut pas les heurter de front, mais, je vous le répète, M. de Bismarck n'a nullement la pensée de troubler la paix de l'Europe. Il a assez à faire chez lui pour ne pas chercher des embarras au dehors. » L'entretien finit sur cette déclaration dont Daru remercia Werther.

X

Bismarck ne fut pas surpris des confidences de Daru, car il connaissait la politique de notre collègue. N'en contesta-t-il ni la *justesse*, ni l'opportunité, qui le croira? « Que nous importe, dit-il au Reichstag (1), que l'aide des troupes allemandes du Sud nous soit assurée par des traités ou par l'entrée des États méridionaux dans la Confédération du Nord? En fait, nous avons, à l'égard de l'Allemagne du Sud, gagné une précieuse fraction de l'unité nationale. Lorsque le Roi, mon très gracieux maître, exerce dans la Confédération du Nord *un pouvoir qui n'a pas besoin d'être plus étendu dans l'intérêt national, dans l'intérêt de l'influence de l'Allemagne et de sa sécurité*, je puis prétendre que le chef de la Confédération du Nord a dans l'Allemagne du Sud une situation comme aucun empereur allemand ne l'a eue depuis Frédéric Barberousse. » Je retrouvais dans ce discours d'un bon sens si éclatant ce que j'avais dit à la tribune, ce que j'avais répété à l'Empereur, et je résolus de me dégager d'une solidarité à laquelle je n'étais pas tenu. La politique de Daru était contraire au programme ministériel : nous avions arrêté d'accepter sans récriminations le passé; de ne pas intervenir dans les événemens qui se dérouleraient en Allemagne; nous n'avions nullement décidé que, dans le cas où ils aboutiraient à une union plus étroite du Sud et du Nord, nous considérerions cette modification comme une atteinte à nos intérêts, et que nous essaierions de la prévenir en faisant comprendre discrètement ou indiscrètement qu'avec celle de l'Autriche, elle rencontrerait notre opposition formelle. Il avait été, au contraire, expressément

(1) 24 février 1870.

convenu que le parti à prendre dans ce cas ne serait préjugé dans aucun sens. Et, chaque jour, dans ses conversations et dans ses dépêches, Daru préjugeait, selon ses vues personnelles absolument opposées aux miennes, la solution restée ouverte. Il ne communiquait ni au Conseil ni à moi aucune de ses dépêches, aucune de celles de ses ministres à l'étranger. J'étais informé pourtant, et du langage qu'il tenait et de l'effet troublant qu'il produisait en Allemagne. La pensée que je pouvais être considéré comme consentant à continuer la politique de Moustier, de Rouher et de Thiers et à approuver, sous la plume de mon collègue, ces pleurnichemens anticipés sur les conséquences inévitables de faits que nous avions nous-mêmes rendus irrévocables en les tolérant, cette pensée me remplissait de chagrin et de confusion. Puisque, malgré l'accord convenu, Daru propageait ses vues personnelles dans les chancelleries, je me crus autorisé à faire connaître à l'Allemagne entière que ces vues n'étaient pas les miennes.

Je connaissais le docteur Levison, correspondant très intelligent d'un des journaux d'Allemagne les plus répandus, la *Gazette de Cologne*. Je le fis venir, et, après une conversation avec moi, il rédigea l'interview suivant : « En présence des événemens qui ont eu lieu en Bavière, et des débats récens au Reichstag, on a tenté de représenter le gouvernement français, et en particulier le ministre des Affaires étrangères comme un adversaire résolu de la politique prussienne. Il est intéressant pour l'Allemagne de recevoir un exposé autorisé de la façon dont on envisage la situation en France, dans le monde qui dirige la politique. Il est peut-être utile aussi de ne pas faire mystère de la source d'où proviennent ces communications. On ne pourra pas en contester le caractère authentique, lorsqu'on saura que c'est un membre du Cabinet du 2 janvier qui, non seulement les a faites, mais qui, *précisément en raison de ses sympathies pour l'Allemagne*, n'a rien objecté à leur publication dans la presse allemande. « Le ministère français actuel, dit cet homme d'État important, est animé de dispositions favorables au développement des relations avec l'Allemagne. Je suis un des rares Français qui possèdent une intelligence complète, intime, de l'intensité du mouvement allemand ; mais tous mes collègues ont, en dépit des bruits contraires, prouvé plusieurs fois combien ils étaient eux aussi animés de sentimens bienveillans, non seulement pour l'Allemagne,

mais aussi pour la Prusse. Ne croyez pas que les occasions nous aient fait défaut d'entrer dans des combinaisons qui auraient pu, ou qui auraient même dû nous conduire à une politique hostile; mais nous nous sommes appliqués à repousser énergiquement tout rapprochement de ce genre. Lorsque, après le changement de la situation intérieure, nous sommes arrivés au pouvoir, nous apprîmes que le général Fleury avait discuté à Pétersbourg la question du Sleswig et pris l'initiative d'une action diplomatique dont il était facile de prévoir le résultat. Aussitôt le comte Daru s'empressa de faire parvenir des instructions formelles au représentant de la France auprès de la cour de Russie, pour lui prescrire de ne plus agiter cette question. Nous étions tous d'avis qu'en persistant dans la voie où le général s'était engagé, nos relations avec la Prusse s'altéreraient nécessairement, et comme le Cabinet actuel est délibérément pacifique, nous attachions un trop haut prix aux bonnes relations existantes avec le Cabinet de Berlin, pour admettre qu'elles fussent troublées par un intérêt d'aussi minime importance que l'est, au fond, celui du Sleswig. Mais si nous n'avons fait aucun mystère de notre intention de maintenir des relations de voisinage amical avec la Prusse et avec l'Allemagne, il importe, cependant, que, sur l'autre rive du Rhin et particulièrement du côté du parti national, on ne nous rende pas la tâche difficile, et que l'on sache comment nous envisageons le cours ultérieur du mouvement unitaire. Le dernier discours du comte de Bismarck a produit sur nous une impression favorable parce qu'il indique sa volonté de ne pas brusquer la solution. Nous désirons que l'on reste fermement, à Berlin, dans cet état d'esprit et qu'on ne s'en laisse détourner par aucune objurgation particulière. Le parti national ne doit pas oublier que nous serions hors d'état, et que moi-même je ne pourrais pas, nonobstant mes sympathies allemandes, lutter contre le courant de l'agitation publique en France dans le cas où la Prusse, *par une pression évidente*, forcerait les États du Sud à accéder à la Confédération *contre la volonté des populations*. Il en résulterait un mal incalculable. *Mais il en serait tout autrement si cette union se produisait avec le temps par un mouvement populaire si fort que toute résistance parût puérile ou injustifiée.* Mais qui affirmera qu'à l'heure actuelle, un semblable mouvement existe? Cependant, *s'il se produit un jour et qu'il ne soit pas artificiellement provoqué*, nous nous trouverions alors en possibilité

(bien que cela pût présenter encore certaines difficultés) *de dire à notre peuple : « Halte-là ! cela ne nous regarde pas, c'est une affaire intérieure allemande dans laquelle il serait déraisonnable de s'immiscer !* » Dans le premier cas, il serait absolument impossible d'éviter un conflit, tandis que si on laisse arriver les choses à leur maturité naturelle, si l'on ne précipite rien, si l'on n'emploie aucune violence, les chances d'une entente pacifique sont grandes. Que chacun de son côté y mette du sien afin de conserver l'entente entre nos deux nations. » Ainsi parla mon interlocuteur, à l'opinion duquel son intelligence plus nette des affaires allemandes donne une portée toute particulière, sans compter que la situation qu'il occupe personnellement le met en état de faire prévaloir ses idées (1). »

La différence entre mes vues et celles de Daru était ainsi suffisamment indiquée : il considérait l'Unité, par la fusion du Nord et du Sud, de quelque manière qu'elle se produisît, fût-ce par la volonté des populations, comme une perturbation d'équilibre menaçante pour notre sécurité, que nous avions le droit d'empêcher. Au contraire, je n'étais opposé qu'à l'Unité opérée violemment, et je ne croyais pas mon pays en droit d'interdire à un peuple voisin de s'arranger librement comme il lui conviendrait. C'était le rappel de la politique des nationalités, que je considérais comme le seul moyen de prévenir un conflit terrible, sans cela inévitable. Quel malheur pour la civilisation que mes conseils n'aient point été entendus ! Un diplomate attaché aux vieilleries diplomatiques contre lesquelles je m'insurgeais, Rothan (2), l'a loyalement reconnu depuis : « Le seul plan vrai était celui que M. Émile Ollivier préconisait dans ses discours au Corps législatif lorsqu'il siégeait dans les rangs de l'opposition. S'il avait pu faire prévaloir ses idées arrivé au pouvoir, il est probable que les événemens eussent pris un cours moins calamiteux (3). Pour faire triompher la paix, il aurait fallu dire à l'Allemagne qu'on la laissait maîtresse de ses destinées. C'était l'unique moyen de la désarmer, de déjouer les calculs du ministre prussien, de le rejeter dans ses embarras intérieurs et de le mettre aux prises avec le particularisme et le libéralisme germaniques. Mais affirmer la paix et faire défense à la Prusse de

(1) *Gazette de Cologne*, 13 mars 1870.
(2) *Italie*, p. 48.
(3) *Ibid.*

passer le Mein, c'était jouer son jeu et lui fournir des prétextes pour raviver les passions nationales et les retourner contre la France. »

Daru sentit la gravité de mon acte et m'écrivit : « Mon cher collègue, il a paru dans la *Gazette de Cologne* un article que je vous envoie et que je regrette. On y dit, d'abord, que le général Fleury a dû cesser d'après mes instructions les démarches qu'il avait commencées pour se plaindre de l'inexécution de l'article 5 du traité de Prague. Ceci est déjà fâcheux et produira un très mauvais effet dans le public. Il eût mille fois mieux valu ne pas parler de tout cela. En outre, le ton de l'article est empreint d'une bonne volonté extrême pour la Prusse ; on y entre dans des détails qui vont être répétés partout. Ces sympathies prussiennes n'ont rien d'étonnant puisque la note de la *Gazette de Cologne* est attribuée à M. Levison, qui est Prussien, qui se vante d'avoir des relations avec vous et de parler en votre nom. S'il dit vrai, songez, mon cher collègue, à l'inconvénient de ses indiscrétions, et ne lui confiez plus rien. Notre politique souffre déjà des divisions que l'on exploite quant à la question romaine. On va les exploiter également quant à la question prussienne. »

Ma réponse ne se fit pas attendre. Ce fut la note suivante, insérée dans la *Gazette de Cologne :* « De plusieurs côtés on a attaqué dans leur ensemble ou contesté dans les détails ma récente communication sur les sentimens d'amitié qui dominent dans le Cabinet français à l'égard de l'Allemagne et de la Prusse. Je n'y ferai aujourd'hui que cette simple réponse, c'est que je maintiens mot pour mot tout ce que j'ai avancé et, de plus, que j'ai été autorisé à nommer la personne de qui je tiens, jusqu'aux moindres détails, tout ce que j'ai dit. Ce n'est autre que M. Ollivier, ministre de la Justice... Ollivier me disait encore, il y a à peine quarante-huit heures : « Il n'existe pas en ce moment de question allemande (24 mars 1870). »

S'il y avait eu une décision à prendre sur une conduite immédiate à tenir, comme nous n'avions cédé ni Daru ni moi, la dislocation du ministère se fût produite incontinent. Mais comme il ne s'agissait que d'une discussion abstraite sur une éventualité éloignée, tout se réduisit à des explications dans lesquelles chacun maintint, mais d'une manière très courtoise, son point de vue personnel. J'exprimai sans ambages ma résolution de répéter mon opinion toutes les fois que Daru sortirait de la

réserve imposée par notre programme. Ce dissentiment public entre deux ministres sur un sujet de première importance était contraire aux règles élémentaires du bon gouvernement. Cela tenait à cette situation fausse qui m'avait été faite d'avoir les charges et les responsabilités d'un premier ministre sans jouir du droit de discipline légale attribué partout à ce titre. Un ministre des Affaires étrangères ne traite pas seulement les affaires dans des dépêches; il les élucide, les prépare dans ses entretiens avec les ambassadeurs, et c'est parce qu'il n'y a pas moyen de surveiller sa langue aussi bien que sa plume, qu'une conversation diplomatique n'engage pas en général un Cabinet. Il en va autrement des dépêches. On ne peut exiger que toutes celles écrites par le ministre soient communiquées, mais, ainsi que l'a dit Palmerston : « Si le ministre secrétaire d'État aux Affaires étrangères envoie une dépêche importante, sans s'informer de l'opinion du premier ministre, il est coupable d'une infraction à son devoir. » Les dépêches de Daru appréciant les discours de Guillaume et de Bismarck avaient ce caractère, et, si elles m'eussent été communiquées avant d'être envoyées, je ne les aurais pas approuvées.

ÉMILE OLLIVIER.

ALOŸSE VALÉRIEN

DEUXIÈME PARTIE (1)

IV

Le soir même, en remerciant Agnès de son télégramme, Mme Valérien lui annonça qu'elle ne retournerait pas à Constance. Sa lettre, affectueuse et brève, en promettait une plus détaillée, dès qu'elle aurait vu les enfans aux *Peupliers*. Elle ne faisait aucune allusion à la visite de M. Mazelaine.

Pendant les deux jours qui suivirent, elle revécut avec une intensité torturante la phase aiguë de son existence. Secouant la poussière dont le temps et sa volonté d'oublier avaient recouvert le passé, son entretien avec le seul être qui en possédât le secret en renouvelait les angoisses : à cet âge difficile qui précède de peu la vieillesse, où l'on établit, avec le bilan de ses déchets, celui de toutes les choses qu'on ne peut plus espérer, au terme de sa dix-huitième année de tourmens intérieurs qu'aucune confidence n'avait jamais allégés, Mme Valérien constatait la survivance en elle de l'être ancien que si longtemps elle avait cru mort. Si lointains, si pourchassés qu'ils fussent, les souvenirs de cette foudroyante époque effaçaient tous les autres et reprenaient leur éclat : en quarante-huit heures, elle en revécut les moindres détails, avec cette rapidité d'évocation qu'ont la mémoire et les rêves. Des images surgirent autour

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

d'elle, si nettes qu'un peintre eût pu les fixer. Elle entendit des voix et des paroles, des cris et des soupirs résonner avec les accens de jadis. Ce fut comme un violent retour de jeunesse : elle frémit du désir éperdu d'anéantir ces dix-huit années avec toutes leurs tristesses, pour revivre une seule des heures ou des minutes d'enchantement tant de fois maudites. Vain souhait douloureux des cœurs qui n'ont pas épuisé leurs sources d'amour ! Cette femme grave, résignée et douce, gérante attentive de ses biens, qui ne semblait s'intéresser qu'à ses devoirs de mère, de propriétaire, de bonne maîtresse de maison, fut de nouveau *la Femme au voile*, celle dont l'œuvre de Bernard Chaumont embaumait la beauté disparue, en fixant comme un point dans la durée l'instant où la passion l'avait livrée, avec tous les secrets de son corps, aux pinceaux de l'amant, à l'admiration des hommes. Que de fois, dans sa solitude, elle avait rougi de cet ancien Moi, qui survivrait tant de siècles ! Que de fois elle avait éperdument souhaité de le savoir détruit par le hasard ou par le feu ! Pourtant, à cette heure, aussi vivant, aussi réel que si elle avait eu sous les yeux la toile dans son cadre, il se mit à lui parler en des termes, d'un ton qu'elle ignorait :

« J'étais la force, la jeunesse, l'amour, la vie. En moi sourdait un fleuve de bonheur. J'étais comme un printemps radieux où la terre s'épanouit sous la caresse des eaux jaillissantes, du divin soleil. Et le sol s'est desséché, toutes les fleurs se sont flétries, rien n'est demeuré de ce qui fut moi, je me suis muée en celle que tu es maintenant. Je n'accuse pas les années : quel fou s'étonnerait de la succession normale des saisons ? Non, non, je ne me plaindrais pas d'avoir vieilli selon la loi des destinées ; mais une seule heure, parce que tu l'as voulu, a précipité le cours de toutes les choses. Je suis morte avant d'avoir vécu ma vraie vie. Je suis la ruine d'un palais inachevé : l'architecte a déchiré les plans, brisé les outils, chassé les ouvriers; des pans de murailles incomplètes s'effritent dans la nuit. »

Puis elle revoyait, debout devant la toile où s'éternisait la jeunesse de son corps, l'artiste puissant, superbe et souriant, dont le pinceau créateur pétrissait sa chair idéale, tandis que sa chair véritable palpitait encore des caresses toutes fraîches. Elle le revoyait et le rappelait, dans l'oubli soudain de la tache sanglante qui les avait à jamais séparés; mais il n'était qu'un fan-

tôme dont les lèvres n'ont plus de baisers. Quand la forme s'en fut dissipée, une voix qui ne ressemblait pas à celle de Bernard Chaumont, une voix ironique et mauvaise répétait en s'éloignant :

« Ta vie a passé, ta vie est finie, qu'as-tu fait de ta vie? »

Enveloppée ainsi dans les ombres d'autrefois, Mme Valérien vaquait à ses occupations quotidiennes, réorganisait la maison, écrivait à la tante Ambroise pour lui demander à voir les enfans, donnait ses ordres au fermier, aux vignerons, aux domestiques, traitait quelques affaires, faisait ses visites de charité, le visage tranquille, le regard reposé, toute pareille d'aspect à ce qu'elle était toujours, avec cette douceur sereine qu'elle devait à sa longue résignation...

... Non loin des *Aveines*, sur la route de Saint-Gengoux, dans un petit enclos où poussaient des légumes, quelques arbres fruitiers, des haies de groseilles et de framboises, une masure abritait un couple très vieux. Ils étaient si vieux que personne ne savait plus leur âge. Les anciens du pays disaient en parlant d'eux : « On les a toujours vus par là ! » On les appelait les Caron, sans savoir si c'était leur nom véritable ou si quelque loustic un peu lettré les avait ainsi baptisés en pensant au nocher du Styx. Au temps éloigné du travail, l'homme était vigneron, la femme matelassière; mais depuis beaucoup d'années, elle ne cardait plus la laine, il ne faisait ni les effeuilles, ni le sulfatage. Aux jours de vendanges seulement, tous deux s'approchaient bras dessus bras dessous des pressoirs. Ils vidaient le verre de moût qu'on ne manquait jamais de leur offrir, en disant : « Il sera fameux, cette année ! » Et l'on jugeait que c'était de bon augure, le père Caron ayant l'expérience de tant de récoltes ! Par les beaux soirs, on les voyait assis devant leur porte, si menus, si ratatinés, si tremblans, qu'on pensait à deux pigeons, serrés sur leur perchoir, trop âgés pour prendre leur essor. De bonnes gens leur apportaient du sucre et du café; ils vivaient des légumes de leur jardinet, du lait de leurs deux chèvres que la femme trayait de ses mains noircies et toujours froides, des œufs des cinq ou six poules qui picoraient jusque dans leur cuisine. De temps en temps, Mme Valérien leur portait un poulet, et les écoutait volontiers bavarder : car leurs petites voix chevrotantes parlaient de la vie et de la mort, du passé, de la vieillesse, de toutes choses, avec une résignation si parfaite qu'elle s'ignorait elle-même, comme en pourraient parler les plantes, les pierres,

les êtres embryonnaires qui sont tout près de la nature, plongés dans son règne, soumis à ses lois, sans qu'aucune réflexion leur ait jamais enseigné la révolte ni l'inquiétude. Le hasard de ses pas l'ayant conduite de leur côté dans une des heures où elle luttait contre l'obsession, elle les aperçut sur leur banc, dans la pose accoutumée, immobiles, tout bruns, pareils à deux saints de bois sculptés par un artiste un peu gauche, patinés par le temps. Elle s'arrêta derrière la clôture à claires-voies, pensant qu'ils sommeillaient. Mais les deux vieux, l'ayant reconnue, se levèrent d'un même mouvement pour trottiner à sa rencontre, appuyés l'un sur l'autre comme s'ils ne faisaient qu'un :

— Hé ! c'est vous, madame Valérien !

— Mais oui, c'est moi. Comment allez-vous, cette année ?

Le vieillard regarda sa femme et répondit :

— Pas trop fort, ma bonne dame !... Elle a souvent de l'oppression, et puis de la toux, il faut l'entendre !...

Il avait un reste d'accent dijonnais, qui sonnait drôlement dans sa petite voix fêlée.

— Et lui, ma chère dame, c'est une autre affaire ! fit la vieille... Il a les douleurs, lui !... Ça le prend dans le dos, dans les jambes, partout ; et il est là qu'il ne peut plus bouger pendant des jours !...

— C'est que vous n'êtes plus jeunes, tous les deux !... Il y en a qui voudraient bien se porter comme vous, quand ils auront votre âge !

— Oh ! dit le vieux, on ne se plaint pas, non !... Tout le monde sait que quand on vit depuis si longtemps, il faut qu'on soit malade !... Tout le monde sait ça !

La vieille secoua son menton pour l'approuver, et ajouta :

— C'est ainsi parce que c'est ainsi...

— Bien sûr ! renchérit le vieux... Et il y en a qui ont bien d'autres misères !... Oui, il y en a qui sont au lit sans pouvoir remuer un membre, ou qui n'ont plus leurs yeux... Des ruines, quoi !

La vieille regarda son mari, hocha de nouveau la tête et dit :

— Le plus grand malheur, voyez-vous, ma chère dame, c'est qu'il y en aura peut-être bien un qui partira avant l'autre.

— Ne pensons pas à ça ! répondit le vieux... D'abord, c'est encore loin... Et puis, qu'est-ce qu'on peut savoir de l'avenir, dis ? On s'en va au jour le jour, ce qui doit arriver arrive, et voilà !

En quittant ces braves gens, si bien fondus l'un dans l'autre, Mme Valérien songeait à d'autres couples pareils, rencontrés le long de son chemin, dans des milieux plus rapprochés d'elle. Ainsi se souvint-elle entre autres d'une très belle vieille dame, ancienne amie de sa mère qu'elle voyait quelquefois aux premiers temps de son mariage, dont le visage flottait dans sa mémoire comme un pastel un peu brouillé. Mme A... était la veuve d'un colonel tué pendant les guerres d'Afrique, aux côtés du maréchal Bugeaud. Elle habitait rue de Grenelle un appartement très moderue, qui contrastait avec la vétusté de sa figure, de ses coiffures, de ses bibelots, de ses tableaux. Elle avait les manières, les habitudes, les allures d'une époque qui n'est plus. Elle tirait de sa mémoire mille anecdotes pittoresques sur des gens oubliés, comme on sort des bijoux d'un reliquaire. Chaque jour, à la fin de l'après-midi, elle recevait les amis qui restaient, leurs fils, leurs filles, parfois leurs petits-enfans. Et chaque jour il y avait là, arrivé premier, restant après les autres, le vieux général T... avec ses impériales d'un blanc d'argent, ses cheveux en brosse, encore noirs, son teint basané de spahi, sanglé dans sa redingote, la taille droite, l'œil éveillé. La chronique racontait qu'ils s'étaient aimés tout le long de la vie, à travers des orages dont personne ne savait plus l'histoire, et que si vieux, ils s'aimaient encore, immuables et fidèles dans un monde qui changeait autour d'eux. De fait, ils ne parlaient jamais sans se consulter du regard, comme si chacun n'eût rien tant redouté que de déplaire à l'autre; on les trouvait toujours si parfaitement d'accord, qu'ils semblaient avoir eu la même idée à la même minute; et l'on n'aurait pu concevoir le salon de Mme A... sans la présence du général T... Il y fut frappé d'apoplexie, en racontant un épisode de ses campagnes : la phrase commencée s'arrête net; il inclina la tête sur sa poitrine en poussant un léger soupir, — un soupir d'enfant qui s'endort : c'était fini, le vieux soldat n'existait plus... Trois semaines après, son amie s'éteignait à peu près de même, — un peu plus lentement, toutefois, avec quelques souffrances... Les gens se demandèrent : « Que serait-elle devenue sans lui?... » Ah! vieillir seule, quelle misère!...

Vieillir seule, tel serait pourtant le lot de la pauvre femme à qui Gaspard vint rouvrir la grille des *Aveines*. Ses domestiques à têtes blanches, témoins de sa vie extérieure, ignorans

de sa vraie vie, étant tous ses aînés, l'ayant vue naître, s'en iraient les premiers; dans dix ou quinze ans, plus tôt peut-être, il n'y aurait plus autour d'elle que des figures nouvelles. Déjà si loin, Agnès s'éloignerait toujours davantage, selon la loi de nature qui sépare de l'arbre les pousses indépendantes. De plus en plus, la jeune femme vivrait sa vie personnelle; égoïste, amoureuse, victime ou résignée, elle aurait ses propres curiosités, ses propres désirs; elle voudrait savoir, connaître, éprouver; elle croirait qu'avant elle, personne au monde n'avait traversé ses émotions, ses ardeurs, ses joies ou ses désespoirs; ainsi, elle suivrait le chemin que sa mère avait suivi après tant d'autres, le chemin qui conduit, par de brèves délices, aux longs repentirs des lendemains amers : « Non, non, pas cela! conclut Mme Valérien; moi qui sais, je lui dirai, s'il le faut, toute mon expérience... Je la sauverai!... » Et comme elle se sentait faible, n'étant pas irréprochable, elle comptait sur le concours de M. Mazelaine...

Il était parti tout de suite, sans avertir son fils de son arrivée.

La soudaineté de ce départ bouleversa le personnel de *la Plaisance :* de vieux domestiques aussi, comme aux *Aveines*, rompus aux habitudes méticuleuses de leur maître, accoutumés à le voir méditer longtemps à l'avance ses moindres déplacemens, suivre avec méthode, dans les plus petites choses, des plans savamment conçus, et, par mille précautions, bannir l'imprévu de son existence. Il fallut terminer à la hâte les menues affaires en cours, rapporter des ordres déjà donnés, lancer trois dépêches, improviser la malle, réparer la serrure d'une valise; et l'on arriva deux minutes avant le départ du train, — qui par bonheur se trouvait en retard! — à la petite station de Chébrioux. Le chef de gare demanda quels graves événemens justifiaient une telle précipitation. Ni le cocher ni le valet de chambre ne purent le renseigner; tous deux disaient :

— Pour sûr, il doit se passer quelque chose!...

A Chalon, où il eut un arrêt prolongé, M. Mazelaine chercha quelque livre qui l'aidât à fuir son obsession : un titre de Bourget, — le seul à peu près des écrivains contemporains qu'il aimât à lire, — le tenta : *Complications sentimentales*. Comme il en coupait les feuillets, en parcourant distraitement les pages, son attention fut tout à coup fixée par le dernier récit, intitulé :

Un sauvetage : père illégitime d'une fille dont il avait presque tout ignoré, un honnête homme, Bassigny, s'efforce de l'arracher aux embûches d'un séducteur habile... M. Mazelaine courut au dénouement, que le titre révélait déjà : ces efforts généreux ne sont pas perdus; Bassigny ne regagne sa retraite provinciale qu'après avoir sauvé l'enfant en péril, et l'avoir à jamais remise dans le droit chemin, en lui laissant deviner sa faute et son angoisse... Puisque la vie offre toujours des trames qui se ressemblent aux diverses destinées, les promène par les mêmes sentiers, les accule aux mêmes impasses, les délivre par les mêmes moyens, pourquoi ne réussirait-il pas dans son entreprise, — comme ce personnage issu, c'est vrai, de l'imagination d'un poète, mais d'un poète si clairvoyant, si renseigné sur les choses du cœur, si sagace à lire dans les âmes, que ses créations sont d'une vérité morale égale à celle que nous offrent les spectacles du monde? N'avait-il pas, sur cet imaginaire Bassigny, toute sorte d'avantages : celui-ci, entre autres, de s'adresser à un homme, c'est-à-dire à un être de force, de raison, de volonté, qui n'est pas comme une jeune femme le vain jouet de ses propres caprices? et à un homme dont il croyait connaître toute l'âme, l'ayant façonnée en bon artiste, sans rien livrer au hasard, en ajustant les rouages les plus fragiles, en réglant les moindres mouvemens? A vrai dire, il avait contre lui une redoutable ennemie : cette petite créature de charme et de mystère, dont un sourd instinct l'avait toujours averti de se méfier, fille d'un père infidèle et d'une mère coupable, chargée par conséquent d'un lot dangereux de tares héréditaires. Mais pourquoi serait-elle nécessairement la plus forte? M. Mazelaine étant de ceux qui ont traversé la vie sans succomber aux tentations, sans même soupçonner leur nombre et leur attrait, ne pouvait ni mesurer leur force, ni leur opposer les meilleures armes. Il se disait : « J'en appellerai aux sentimens éternels de l'honneur, du devoir : si cela ne suffit pas, j'ouvrirai à Florian quelques aperçus sur ce passé dont la tragique lumière éclaire si bien les suites fatales de l'amour. Il n'en faudra pas plus pour le sauver... »

... Le grand lac tranquille s'éveillait, sortant peu à peu des voiles opalins qui, malgré le soleil montant à l'horizon, cachaient encore ses rives estompées dans l'éloignement, leurs arbres fruitiers, leurs fermes prospères, leurs vieilles cités ran-

gées autour des clochers pieux. Les souffles du matin ridaient l'eau frissonnante, dont la nappe prenait au loin des teintes laiteuses, presque blanches, presque invisibles; les bateaux noirs et blancs, enveloppés dans les panaches de leurs fumées, presque pareils à des nuées, se diluaient dans la brume. Mazelaine avait jadis admiré ce décor, qui maintenant lui parut étranger : ses yeux ne reconnaissaient plus la lumière voilée, les vapeurs qui la tamisent et l'affinent, les ciels brouillés que la splendeur même des jours d'été dégage à peine. Il lui vint à l'esprit qu'il eût été plus fort, pour défendre son fils, sur la terre maternelle peuplée de souvenirs familiers, où mille voix connues, sortant des choses, rappellent les leçons du passé; tandis que dans cet autre pays, parmi ces figures passagères, des influences hostiles, indéfinissables, les emporteraient peut-être tous les deux, tels des flocons dans un vent qui vient de loin.

Comme il descendait de l'omnibus, dans la pittoresque cour de l'hôtel, M. Mazelaine se trouva nez à nez avec Bellune, qui sortait en complet de flanelle blanche, casquette blanche, souliers blancs. Il le connaissait peu; mais la présence de Florian faisait trait d'union. Léon, en le voyant, s'écria :

— Monsieur Mazelaine!... Par exemple!... Florian n'est pas averti?...

— Non, monsieur, je lui fais cette surprise.

— Bonne surprise pour nous tous!

— Vous allez bien, les uns et les autres?

— Je vous remercie... Un peu fatigués, aujourd'hui.

— Fatigués?... En vacances?... De quoi?

— Florian est un compagnon terrible!... Il nous a emmenés hier en canot, sans batelier... Une idée à lui : vous savez qu'il manie les avirons comme s'il n'avait jamais fait que cela... Naturellement, nous avons voulu l'imiter, ma femme et moi : nous étions honteux de le laisser travailler tout seul... Alors, nous nous sommes piqués au jeu, nous avons ramé comme des galériens, et comme nous n'avons pas son entraînement, ah! dame! nous avons attrapé des courbatures pour aujourd'hui.

M. Mazelaine avait écouté sans intérêt cette historiette, surpris que des gens que guette le drame pussent ainsi, sans se douter du péril suspendu sur eux, s'oublier à des amusettes. Il hocha la tête, et dit gravement :

— Il faut être prudent, avec les sports!

— Oui, sans doute, répliqua Léon. Mais voilà : on n'y pense pas... Moi-même, qui suis plus entraîné que ma femme, je m'aperçois que j'ai passé la mesure... Avec ce diable de Florian, on ne s'arrête jamais où l'on voudrait. C'est un gaillard qui a un rude tempérament, savez-vous ?

— Il est ardent en toutes choses; il l'a toujours été.

— Oui, c'est un bon cheval de race!

Sur cette image, Léon s'excusa de quitter son compagnon : il portait à la poste une lettre urgente; ensuite, il irait voir chez l'antiquaire, à côté de la cathédrale, une tête de femme dont il avait envie :

— Une jolie chose, je vous assure !... Cela pourrait être un Cranach... Et on l'aurait pour une bagatelle!

Il s'éloigna, traversa le petit pont, la chaussée, la voie ferrée, monta vers la ville. Son allure paisible était celle d'un homme qu'aucun souci n'accompagne. « Il ne se doute de rien..., » pensa M. Mazelaine; et il imagina les catastrophes qui éclateraient en un instant, si ce touriste insoucieux, dont le large dos blanc luisait dans le soleil, apprenait tout à coup que l'adultère couvait à son foyer.

Il demanda une chambre, s'informa de celle de Florian, fit rapidement sa toilette, se rendit chez son fils. Il le trouva en pyjamah, écrivant devant une table ovale. Le désordre de cette table, où une cravate et un col de chemise traînaient parmi des papiers pêle-mêle, l'impressionna désagréablement : il y vit l'indice d'une vie pressée, fiévreuse, absorbée, qui ne prête plus aux petites choses de chaque jour l'attention nécessaire.

— Père!... Toi, ici?...

Il y eut, certes, plus de surprise que de plaisir, dans cette exclamation que le jeune homme poussa en se levant, les mains tendues. C'est que, si le père et le fils s'aimaient d'affection profonde, il n'y avait pas entre eux cette intimité parfaite qui résulte de la conformité naturelle des goûts, des opinions, des idées. Dès l'enfance, Florian avait réagi contre une sévérité méticuleuse qui blessait sans la corriger et comme en pure perte sa nature ardente, dont elle détournait ou ralentissait à peine les élans. Peut-être cette réaction, à force de s'exercer dans les détails, avait-elle contribué à le rendre fantaisiste à l'excès, friand d'imprévu, méfiant des traditions, enclin à prendre partout

la contre-partie du programme paternel. En voyant M. Mazelaine arriver à l'improviste, dans ces heures troubles où la passion emportait sa volonté, il eut l'intuition rapide que cette « surprise, » — si peu dans la ligne de son père, — se rattachait à ses affaires de cœur par quelque lien qui lui échappait encore; ce soupçon le rendit circonspect.

— Oui, moi ici, dit M. Mazelaine en s'asseyant.

La fenêtre ouvrait sur le lac : à cette heure, la vaste nappe en devenait plus bleue, tandis que, dans l'air éclairci, dans la lumière plus vive, les rives prochaines commençaient à se dessiner.

— J'ai du plaisir à retrouver ce paysage, poursuivit M. Mazelaine. Te rappelles-tu quand je suis venu te voir ici, voilà plus de dix ans?

— Le temps va vite, dit Florian.

— A ton âge, on ne s'en aperçoit guère.

La sirène d'un vapeur quittant le port déchira l'espace. Florian crut devoir expliquer, d'un ton détaché :

— Tu te demandes peut-être comment je suis venu? C'est un désir que j'avais depuis longtemps. J'ai droit à quelques jours de repos. Je les passe ici, en agréable compagnie.

— Il y a si longtemps que tu n'as pas trouvé le loisir de venir à *la Plaisance!*

— J'y compte aller bientôt. Des affaires vont me rappeler à Paris. Je m'y attarderai le moins possible. Puis je te rejoindrai,... et pour quelque temps, cette année!... Mais toi-même, quelle idée t'a pris?

— Une idée...

Sans s'expliquer autrement, M. Mazelaine tambourina un instant sur la table.

— J'ai rencontré Bellune, dans la cour. Il m'a parlé de vos promenades. Je ne te savais pas si lié avec lui?

— Nous nous sommes rencontrés assez souvent cet hiver. C'est un aimable homme.

Florian s'arrêta une seconde, et ajouta :

— Sa femme est charmante!... Pourquoi donc ne la voyions-nous jamais?... Tu étais son tuteur, après tout!

M. Mazelaine se leva, fit le tour de la chambre, les mains au dos, puis s'arrêta devant son fils :

— C'est une chose que je t'expliquerai peut-être un jour,

dit-il. En tout cas, si tu m'en crois, ne te lie pas trop avec les Bellune.

Florian répliqua vivement :

— C'est que nous sommes déjà très liés... Y a-t-il quelque chose contre lui?... contre elle?...

M. Mazelaine répondit, nettement :

— Non, pas que je sache.

— Eh bien?...

— Je ne te dirai rien de plus, pour le moment.

Florian murmura :

— Alors, mieux valait ne rien dire...

— Je compte rester plusieurs jours : nous aurons le temps de causer... Viens faire un tour, en attendant, veux-tu?

— Tu vois que je ne suis pas habillé... Descends le premier, je te rejoindrai tout à l'heure... Au jardin, n'est-ce pas?

— Au jardin!

A peine eut-il fait quelques pas dans les bosquets qui se développent à droite de l'hôtel, que M. Mazelaine aperçut Agnès, en souple robe paille, en grand chapeau orné d'un ruban et d'un nœud vieil or. Il n'eut qu'à la contempler un instant, arrêté à cinq pas d'elle, pour deviner qu'elle ne participait pas à la sérénité du paysage. Debout devant le parapet, elle restait inattentive aux jeux des cygnes noirs qui s'ébattaient dans leur enclos. Ses regards perdus erraient dans l'étendue; sa silhouette inclinée, sa figure dont elle oubliait de surveiller l'éloquente mobilité, l'atmosphère même que dégageait son être vibrant et surchauffé, — ces signes presque imperceptibles, certains pourtant, trahissaient une âme démontée jusque dans ses profondeurs. Au bruit des pas qui s'approchaient, elle se retourna avec un cri de surprise :

— Monsieur Mazelaine!

Et, vite inquiète :

— Ma mère est malade?

— Non, madame, elle se porte très bien : j'ai eu le plaisir de la voir hier...

Un rapprochement se fit aussitôt dans l'esprit d'Agnès entre ces trois faits : l'arrivée inattendue de son ancien tuteur, la visite qu'il avait faite la veille à sa mère, lui qui, depuis des années, n'avait pas repris le chemin des *Aveines*, la lettre qu'elle venait de recevoir où Mme Valérien, sans lui parler de cette visite, lui

annonçait en peu de lignes qu'elle restait décidément à Clissé. Elle perçut une entente : quelque chose devait s'être expliqué entre eux. Mais si sa mère renonçait à la protéger, pourquoi déléguait-elle à sa place cet étranger? Car M. Mazelaine n'était pour elle qu'un étranger, ou moins encore, puisque, ayant charge d'elle, il n'avait rempli que la partie la plus matérielle et la moins nécessaire de sa tâche. Et elle se mit instinctivement sur ses gardes :

— Hier, c'était l'anniversaire, reprit-elle. Maman est toujours si triste, ce jour-là!... Vous êtes donc allé la voir?

— Oui.

— Votre visite a dû la surprendre!

Ces simples paroles prenaient un accent de reproche que M. Mazelaine ne releva pas. Il dit :

— Madame votre mère avait eu l'intention de revenir ici; elle a renoncé à ce projet.

— J'en suis avertie; mais elle ne me dit pas ses raisons?

— Elle pense que votre absence ne se prolongera plus très longtemps.

— En effet, nous n'avons que peu de jours à passer ici; puis nous rentrerons aux *Peupliers*...

Elle changea de ton en continuant, avec un entrain affecté :

— M. Florian adore ce lac. Eh bien! je le comprends!... Moi aussi, je m'y suis beaucoup attachée... Je le regretterai...

— On regrette toujours ce qu'on quitte.

— Sans doute. Les beaux jours sont assez rares dans la vie, même quand elle est heureuse... Ici, nous en avons eu quelques-uns...

En pleine lumière, dans sa robe claire, sous les ailes de son grand chapeau, elle semblait appartenir au décor, s'absorber dans le bien-être de la tiède matinée, de la chaleur que versaient sur les flots les rayons du soleil, de la fraîcheur qui venait du lac dont les eaux miroitaient, de tout cet enchantement radieux de l'été qui baignait sa jeunesse. Un bateau passa, pavoisé, portant quelque société de gymnastique ou de chant : des bouffées de musique arrivèrent, joyeuses, puis les cygnes noirs se balancèrent dans les vagues décroissantes de l'hélice qui se brisèrent contre le parapet.

— Comme c'est gai, tout cela! murmura M. Mazelaine.

Il y avait dans son accent la tristesse infinie de l'homme dont

le cœur ne s'épanouit plus dans la splendeur du monde, qui ne participe que du dehors à des spectacles impuissans à le réjouir. Mais Agnès, toute vibrante des émotions qu'elle voulait cacher, ne remarqua pas cette nuance, et s'écria :

— N'est-ce pas?... Tout est gai, dans cet heureux pays!... Ah! c'est un vrai pays de bien-être et de douce vie!... Nous aussi, nous avons été très gais!

Des pas craquèrent sur le gravier, derrière eux : M. Mazelaine vit le frisson qui la parcourut toute, la légère crispation des lèvres qui trahit son émoi. Florian, cependant, lui tendait la main, amicalement, sans chercher à dissimuler leur familiarité.

— ... Bien dormi?

— Merci, et vous?

— Moi, toujours!... Et une surprise au réveil!

Il jeta un coup d'œil sur son père, et lui sourit.

— Fatiguée de vos exploits d'hier?

— Un peu!... Pas vous?

— Pour deux heures d'aviron, pourriez-vous croire?

Florian redressa sa taille robuste, dans un beau mouvement qui exprimait, avec une imperceptible nuance de déclamation ou de fatuité, la vigueur, la santé, l'ardeur de vivre. Un peu vain de sa force physique, comme le sont parfois les intellectuels que leur travail n'a pas débilités, il montrait son buste bien pris, son cou solide, sa tête romaine aux traits plutôt lourds, casquée d'une riche chevelure, qui rappelait le profil et la toison classiques du Lucius Verus des médailles. A ses côtés, M. Mazelaine semblait tout petit, menu, ratatiné : Florian s'en rendit compte, et lui jeta un bon regard affectueux, comme pour l'assurer qu'il n'avait nulle envie de l'écraser. Puis ses yeux, impérieux et adoucis, avec une petite flamme au-dessus de l'iris, se posèrent sur Agnès; et, pendant une seconde, ils la caressèrent de toute leur tendresse passionnée.

« Comme ils s'observent mal! qu'ils sont imprudens! » pensa M. Mazelaine.

Comme pour lui donner raison, ils se détournèrent ensemble vers le paysage, et parurent se perdre dans le même ravissement. Alors, — si peu expérimenté qu'il fût en ces matières, — M. Mazelaine essaya de supputer l'heure exacte de la passion qui sonnait pour eux. Il le comprit : c'était l'heure ardente où,

dans le désir surtendu, la seule approche de l'être aimé, moins que cela, son nom glissant sur des lèvres étrangères ou son image traversant la pensée, font sourdre et s'agiter dans les intimes profondeurs ces forces mystérieuses que les anciens poètes appelaient les « esprits d'Amour; » c'était l'heure fuyante qui, en s'envolant, prépare, appelle, attire toutes les autres heures, les plus douces, les plus folles, les plus belles, les plus amères; c'était l'heure brève dont on sait que lorsqu'elle aura passé, jamais plus on n'en retrouvera la saveur et l'innocence; c'était l'heure dangereuse où les effluves d'amour montent de tous les pores, où les inflexions de la voix, les gestes, les silences, les regards livrent à tout venant le secret qu'on croit garder, où l'on se trahit quoi qu'on fasse, sans se douter qu'on se trahit... En les voyant là, comme reliés l'un à l'autre par un fluide puissant, leurs mains toutes proches se cherchant sur le parapet, poussés par le souffle irrésistible de la bouche mystérieuse dont on pouvait attendre à chaque instant qu'il jetât la frêle Agnès sur le cœur qui l'avait conquise, M. Mazelaine éprouvait un peu de cet effroi sacré dont les frissons nous parcourent aux approches de la folie, du somnambulisme, de ces phénomènes où se révèlent les tréfonds de l'âme en des éclairs d'orage. « Est-ce que rien ne les arrêtera? » se demanda-t-il. Très vite, son esprit fit le tour des hypothèses : quel autre obstacle, maintenant, pouvait surgir entre eux, sinon ceux que suscite parfois la brutalité de la maladie ou de la mort? D'où viendrait une force assez puissante pour faire échec à celle qui les gouvernait?... Et il écouta un moment bruire et se rencontrer leurs haleines.

Bellune, survenant, les tira de cette rêverie. Il était en nage. Il s'essuyait le front. Il frappa d'une main sur l'épaule de Florian, qui tressaillit, et toucha de l'autre celle de sa femme, dont la figure prit aussitôt une expression contrariée, quasi douloureuse.

— Qu'est-ce qu'il y a? demanda-t-elle.

— Vous n'avez donc pas d'estomac? s'écria Bellune en guise de réponse... On voit bien que vous avez fait la grasse matinée. Ce qu'il y a? Mais, sapristi! il y a un grand quart d'heure qu'on a sonné le déjeuner!

— Vous avez toujours faim, vous, fit Agnès.

— Sans doute! Cet air vif donne l'appétit... Allons! allons! à table!

Et, se tournant vers M. Mazelaine :

— Croirez-vous que c'est tous les jours la même chose, monsieur? Ils ne veulent jamais venir manger! Ici, ma femme ne pense à rien; je parie qu'elle n'a pas seulement donné l'ordre de mettre votre couvert à notre table!

Le maître d'hôtel y avait pourvu. Ils s'installèrent à leur table réservée, que décorait un bouquet de roses thé dans un cornet de cristal. La vaste salle gothique de l'ancien réfectoire, où les moines pieux d'autrefois se réunissaient autour des mets frugaux, regorgeait d'un public disparate, élégant, bariolé, qui mêlait toutes les langues. A côté d'eux, nasillaient six sœurs américaines; en face, un monsieur seul mangeait tristement, en buvant de l'eau; plus loin, de table en table, à leurs figures, à leurs vêtemens, à leur langage, on reconnaissait des Allemands tapageurs, des Russes familiers et gracieux, des Anglais corrects, un joli couple italien en voyage de noces.

— Dieu! que j'ai faim! s'écria Léon. Et encore plus soif, ma parole!

— Buvez donc! lui dit Florian.

Et il se mit à verser, dans les verres de Bohême, le vin du Rhin dont l'arome sortit de la fine bouteille qui attendait dans un seau de glace, le vin d'or au bouquet subtil et puissant, le vin généreux qui parfume les lèvres, le merveilleux vin des légendes fleuries autour du rocher de Loreley...

V

Dans ces derniers jours de vacances, trop lents à son gré, M. Mazelaine tâcha d'étudier cette « troublante » si brusquement entrée dans son firmament, et qui risquait d'en bouleverser la gravitation. Il ne savait à peu près rien d'elle : tandis qu'il avait pendant une douzaine d'années connu minutieusement l'état de sa fortune, les parts de fermage qui lui revenaient, arbitré ou remployé avec sagesse les capitaux qu'il administrait pour elle, il ignorait tout de cette âme sur laquelle il avait cependant reçu quelques droits. Sa crainte presque morbide de tout ce qui est irrégulier l'avait empêché de lui vouer une sollicitude qu'il prodiguait à des intérêts d'autre sorte, à des devoirs moindres. Il s'était dit : « Elle appartient à sa mère; que pourrai-je contre l'influence maternelle? Ma pupille sera ce que sa mère la

fera... » Seul, il aurait peut-être essayé de combattre ce péril imaginaire; mais il craignit pour son fils une de ces camaraderies d'enfans que le temps développe et transforme, et sa prudence paternelle lui fit abandonner la partie. Maintenant, il se débattait contre le danger même qu'il avait cru écarter. Les événemens réalisaient ses prévisions : créature d'amour comme sa mère, Agnès chercherait comme elle, hors du foyer, un bonheur indispensable à son imagination ou à ses sens, que le foyer lui refusait, comme il le refuse à tant de femmes. Peut-être eût-elle mieux résisté, s'il avait consacré à préserver son âme la moitié de la peine prise à surveiller ses fonds? Il était donc victime de sa propre erreur : comme il arrive dans ces tragédies où les efforts des héros, avertis par quelque oracle ambigu, n'aboutissent qu'à précipiter le triomphe du Destin, la dangereuse sirène, sans appui contre ses instincts, cédait à leurs appels en entraînant celui que le hasard avait mis sur ses pas, malgré tant de calculs ourdis pour l'éloigner d'elle...

Son fils ne l'inquiétait guère moins. Depuis que Florian poursuivait son active carrière, il fréquentait peu les *Peupliers*, et ses rapports avec M. Mazelaine étaient devenus moins intimes, sans que ni l'un ni l'autre s'en aperçût. Le fils n'éprouvait aucun besoin de s'ouvrir au père. Celui-ci, heureux de le voir dans la « bonne voie, » bien noté au Palais, bon collaborateur de journaux dont les tendances lui plaisaient, le jugeait sur ces apparences, qui lui donnaient toute satisfaction. Dans le loisir des jours qu'ils passèrent ensemble, où Florian se troubla davantage, il le vit sous d'autres aspects, le connut mieux, et s'effraya.

Recrue inquiétante des partis de l'ordre, dont ses soubresauts impétueux risquaient à chaque instant de faire craquer les vieux moules, Florian Mazelaine était de ces intellectuels qui tiennent aujourd'hui le haut du pavé, et fussent peut-être restés en marge d'un monde plus homogène. Sa liberté d'esprit ne connaissait d'autres bornes que celles qu'il lui assignait au risque de se contredire, pour des raisons de pratique ou d'opportunité; son *credo*, négatif dans sa vraie substance, ne pouvait donner le change qu'à des auditeurs peu pénétrans. Des articles de journal ou de revue, des discours, une campagne électorale menée avec énergie, quoique sans succès, l'avaient rendu sympathique à certains groupes conservateurs : c'est qu'il voulait que la reli-

gion, libre comme toute autre manifestation de l'esprit, pût prospérer à son aise tant que la matière humaine se prêterait à ses développemens ; mais les événemens qui le rapprochaient un instant du catholicisme ne l'engageaient en rien, ni dans sa conscience métaphysique, ni envers l'Église.

— Je sais bien que s'*ils* revenaient au pouvoir, je serais contre *eux*, disait-il volontiers en parlant de ses alliés ; je les défends pourtant contre les énergumènes qui incarnent aujourd'hui l'esprit de tyrannie, comme je défendrais ceux-ci contre les autres si le vent venait à tourner.

Il ajoutait quelquefois :

— Par exemple, je crois que j'y mettrais moins d'ardeur: nul despotisme ne m'est plus odieux que celui qui veut imposer ses négations et son outrecuidance !

Dans une région voisine, il ne défendait pas par principe la propriété individuelle, mais seulement parce qu'elle lui semblait la plus sûre garantie de la saine émulation, du travail fécond, de l'initiative, de l'indépendance de chacun. Avec les évolutionnistes les plus audacieux, il admettait que nos idées directrices peuvent changer dans un avenir limité; mais, par goût de l'équilibre et sens de l'harmonie, il s'opposait aux artifices légaux imaginés pour hâter ce nouveau règne. Il acceptait l'étiquette de républicain, sans cacher dans ses propos qu'il n'avait pas la superstition du régime et se rallierait à l'occasion à tout autre type politique qui lui paraîtrait favorable aux progrès du pays. Enfin, s'il se targuait de patriotisme, c'était, expliquait-il, « parce que nous ne sommes pas dans une période de l'histoire où l'on puisse abandonner l'idée de patrie sans mettre en péril les formes de civilisation dont dépendent notre existence, notre idéal et notre foyer. »

Conservateur par tradition de famille, religieux par conviction profonde, patriote par instinct, sans réserves ni nuances, M. Mazelaine regardait la foi, l'Église, la patrie, la propriété, la famille, comme des absolus inséparables qu'on ne saurait mettre en discussion, indispensables à la vie collective et personnelle comme l'air et la lumière le sont à la vie physique, possédant une réalité intrinsèque à peu près comparable à celle des corps ou de la matière. Aussi cette espèce d'anarchisme intellectuel l'effrayait-il comme un produit toxique de la décomposition sociale, peut-être aussi, à cette heure, parce que sa contagion

rendait plus redoutable la séduction de ce jeune homme, issu de lui, qui lui ressemblait si peu.

— Tes idées ne t'aideront pas à vivre! s'écria-t-il un jour dans un long entretien qu'ils avaient engagé, vers la fin d'une pluvieuse après-midi, en faisant les cent pas dans les galeries du cloître.

Il s'arrêta devant la fresque qui représente les obsèques de Manuel Chrysoloras, mort pendant le Concile. Les couleurs, un peu fades, achevaient de s'effacer dans le jour sans lumière. Il jeta un regard distrait sur la livide figure du savant grec, sur les personnages qui s'empressent autour de lui dans des attitudes d'atelier; et il reprit, en posant la main sur le bras de son compagnon :

— Si tu traversais une crise d'âme, une de ces crises où l'on cherche des forces et des appuis comme un malade cherche l'air en suffoquant, quel secours t'apporteraient-elles? Que pourraient-elles contre la tyrannie des instincts?

— Qui sait? répondit Florian.

Il était nerveux, parce qu'Agnès tardait à descendre; il écoutait impatiemment son père; il craignait une discussion intempestive, qu'il avait déjà plusieurs fois éludée; il ajouta pourtant :

— Les idées ne valent-elles donc que par leurs qualités pratiques? Si la vérité n'est pas un vain mot et nous est accessible, elles sont toujours bonnes quand elles nous en rapprochent.

— Si la vérité n'est pas un vain mot,... répéta M. Mazelaine; est-ce que tu douterais d'elle?

Florian ne répondit que par un geste évasif, sachant qu'il n'y avait nulle entente possible sur une question ainsi posée entre le doctrinaire qu'était son père et le réaliste qu'il était lui-même.

— Au surplus, reprit-il, as-tu jamais vu que les idées les plus fermes, les principes les plus solides soient d'un grand secours dans ces crises-là?... Ce sont des bâtons de montagne : ils sont utiles dans les bons chemins et se rompent aux endroits périlleux... L'expérience nous montre que les instincts sont toujours les plus forts. La foi, la raison, la vertu, on ne les écoute qu'aux jours paisibles où ils triomphent parce que l'ennemi cache son jeu ou ralentit ses attaques. Au moindre retour offensif, c'est la déroute...

— Ainsi raisonnent les hommes de ton âge, dit M. Mazelaine. Ceux du mien raisonnaient autrement : ils croyaient, ils croient encore à l'efficacité des idées et des principes.

— Je crois aussi à leur efficacité sociale : c'est une des raisons qui me poussent à les défendre, quelque doute que j'aie sur leur essence. Mais leur efficacité morale? Non... Dans les crises dont tu parles, père, l'homme n'est plus qu'un terrible individu... Comme les autres bêtes!... Ses idées et ses principes s'envolent dans la rafale... Le vent souffle : il n'en reste rien. A moins pourtant que leur vaine résistance exaspère les forces destructrices... Ou s'il en subsiste quelque chose dans son cœur ravagé, ces vestiges lui préparent des lendemains amers, un cortège de remords plus dégradans que les pires fautes!

— Tu dénatures la vérité des choses! s'écria M. Mazelaine. La faute est toujours plus avilissante que le remords, qui parfois la purifie ou la rachète. Vous vous épuisez, vous autres, esprits libres, à chercher de nouvelles bases à notre action : il n'y en a pas, vous n'en inventerez pas! Notre antique conception du devoir a fait ses preuves : elle peut toujours les faire. Aucune théorie ne la remplace : ses ordres sont simples et clairs : c'est son avantage. Votre « largeur de vues, » comme vous dites, votre souplesse d'esprit, votre « compréhension » ne vous suggèrent que de coupables indulgences, pour les autres comme pour vous-mêmes. Il fut un temps où l'on glorifiait la passion : vous l'acceptez. C'est pire.

Florian réfléchit un instant, et dit :

— Nous croyons que dans ce domaine, comme dans tous les autres, les événemens comptent plus que les principes.

— Erreur encore, dangereuse à propager! Erreur du même ordre que celles que tu commets à chaque pas, et qui conduit aux mêmes fins...

— Non, père, ce n'est pas une erreur, c'est un fait d'expérience, évident, aveuglant!... Nos passions sont des forces dont la marche et la puissance dépendent d'impulsions du dehors : elles dorment au fond de nous, jusqu'au choc qui les éveille. Si ce choc ne se produit pas, elles ne s'éveillent jamais. Que d'hommes traversent la vie sans les connaître! ils ont beau jeu d'attribuer à leurs principes un mérite qui revient au hasard.

Florian jeta sur son père un regard qui trahit sa pensée, — l'application qu'il faisait de ces règles à la pure existence

de M. Mazelaine; et, pour l'atténuer peut-être, il continua :

— Beaucoup, par exemple, ont une jeunesse laborieuse, difficile. A l'âge de l'amour, ils travaillent, ayant leur carrière à faire. Après, la vie les emporte, leur labeur les absorbe, ils gagnent de l'argent, ils courent après les honneurs, la gloire, que sais-je?... Ou simplement, ils ne rencontrent jamais l'unique regard de femme qui eût fait jaillir l'étincelle, et qui brûle et s'éteint loin d'eux... Tout cela ne dépend-il pas des circonstances, dis-moi?

M. Mazelaine, hésitant un peu, concéda :

— Dans une certaine mesure.

— Dans la plus large mesure ! affirma Florian en s'exaltant... Tu as vécu retiré, mon bon père, loin des hommes, de leurs conflits, de leurs misères, de leurs luttes, de leurs bassesses. Moi, par le fait de ma profession, j'ai eu l'occasion d'observer d'assez près ces choses-là. J'ai déjà plaidé dans plusieurs causes passionnelles; j'ai reçu les confidences de plus d'un héros de faits divers; j'ai lu dans plus d'une âme que l'orage avait bouleversée; j'ai vu de près quelques assassins... Eh bien! je suis persuadé que, dans la presque totalité des cas, les rencontres sexuelles ne sont que de simples accidens, comparables à ceux qui amènent, sous le fusil du chasseur, des perdreaux ou des faisans, des lièvres ou des chevreuils. Le chasseur tire, quelle que soit la bête; les chiens vont chercher...

M. Mazelaine voulut interrompre en s'écriant :

— Que fais-tu donc de notre liberté?

Mais Florian, sans relever l'objection, poursuivit ardemment :

— Le véritable amour, qui choisit, qui dure, qui remplit la vie, qui demeure une chose sublime jusqu'en ses pires égaremens, est un phénomène aussi rare qu'il est beau. Si rare, père, que nous pouvons nous dispenser d'en tenir compte dans nos raisonnemens sur le bien, le mal, le devoir, la vertu!

M. Mazelaine l'arrêta du geste et lui dit, les yeux dans les yeux :

— Crois-moi, n'en parle pas trop!

Florian rougit. Il allait répondre. Mais Agnès arrivait enfin, souriante, jolie, animée. Elle s'était attardée à sa toilette, un peu pour rêver, un peu par coquetterie, sans soupçonner que pendant qu'elle se parait, des paroles tombaient, qui pouvaient peser sur son destin.

— vous m'attendiez? fit-elle en regardant Florian. Heureusement que vous aviez ces peintures.

— Oh! dit Florian avec un peu d'amertume, vous n'imaginez pas combien elles sont suggestives!

La cloche du dîner retentit. On passa dans le réfectoire.

Les repas étaient toujours un mauvais moment pour M. Mazelaine : il avait l'intolérable sensation que ces étrangers, oisifs, désœuvrés, avaient l'œil sur leur petite table, les épiant, devinant, suivant, commentant la pièce banale, vaudeville ou drame, qui se jouait entre eux. On chuchotait, croyait-il, quand Agnès et Florian s'abordaient avec un sourire, se rencontraient grâce au hasard qui les rapprochait toujours, se cherchaient des yeux dès qu'ils étaient séparés. Quels imprudens! Ne l'est-on pas toujours, quand l'amour n'a encore rien reçu? Partout où se trouvait l'un d'eux, l'autre arrivait aussitôt : souvent sans dessein préconçu, parce que le même instinct les poussait, les jetait l'un à l'autre; dès qu'ils se rencontraient, l'amour sortait de leurs moindres gestes, de leurs voix, de leurs yeux, de leurs silences, les forçait d'oublier les regards curieux, narquois ou méchans, de se croire seuls dans le vaste monde que remplissait leur désir. Partait-on pour quelque excursion sur un des vapeurs qui sillonnent le lac, ils se dirigeaient tout de suite vers l'endroit le moins fréquenté du pont, sans se soucier de leurs deux compagnons. Si l'on montait en canot, ils s'asseyaient sur la même banquette, aussi naturellement que deux fiancés. Leurs mains se rencontraient sur les parapets des bateaux, sur les balcons des fenêtres. Ils rêvaient ensemble dans les jardins de l'hôtel, sur les bancs des bosquets disposés pour le flirt, comme si leurs deux pensées se confondaient dans tous les clairs de lune et dans tous les crépuscules. C'était en ces momens-là que M. Mazelaine venait s'asseoir à leur côté, persévérant dans son rôle de surveillant indiscret. Forcés de le subir, ils évitaient, en revanche, avec une crainte jalouse le contact des étrangers, gêneurs dont la politesse les eût forcés à se contraindre. Agnès rabroua deux femmes de la tribu russe, qui cherchèrent à nouer la conversation. Léon, au contraire, causait volontiers avec ces inconnus; il disait :

— Ce sont des gens très aimables: ils ont le charme slave. Pourquoi les éviter? Ils nous distrairaient. Vous n'êtes pas toujours drôles, savez-vous? Et puis, on se fatigue les uns des

autres. Rien ne repose comme de changer d'interlocuteurs...

Parfois pourtant, Agnès et Florian s'évitaient, comme en un retour passager de conscience ou de volonté. Ces brèves rémittences dans le progrès fatal coïncidaient presque toujours avec quelque lettre de Mme Valérien, qui s'efforçait d'aider de loin l'allié dont elle ignorait les manœuvres. Son cœur et son tact lui dictaient souvent les paroles justes, celles qu'il fallait dire, les appels qui pouvaient encore arriver à l'esprit possédé d'Agnès :

« Ne tarde pas à revenir ! Les petits, que j'ai vus hier aux *Peupliers*, ne sont pas heureux. Leur tante est bonne, mais despote. Leur oncle travaille, se promène avec ses idées, ne s'occupe guère d'eux. Ils n'osent plus jouer. Ils ne sont plus eux-mêmes. Ils sont beaucoup trop sages, c'est comme s'ils vieillissaient tout à coup de plusieurs années : on dirait presque de petites grandes personnes... Et puis, vois-tu, des enfans ne peuvent se passer de leur mère : leur mère est tout pour eux, comme ils sont tout pour elle. Rappelle-toi : je ne t'ai jamais quittée, je n'avais jamais passé une journée sans te voir, une soirée sans border ton lit, quand je t'ai donnée à ton mari. Il y a entre la mère et l'enfant un lien que celle-ci doit ménager, qu'il faut renforcer, qui est indispensable à leurs deux vies. C'est pourquoi je m'étonne un peu de te voir rester si longtemps loin d'eux. Je voudrais du moins que ta pensée ne les quittât pas une seconde : dans les rares momens où je ne te voyais pas, la mienne, toute la mienne restait auprès de toi ! Je voudrais qu'ils remplissent tes journées comme tu as rempli mes années. Vois-tu, il suffit d'aimer de toutes ses forces un seul être pour n'avoir rien à désirer, il suffit d'un sentiment unique pour apaiser tous les besoins du cœur. Je t'écris cela, ma chérie, parce que je sens que, n'étant pas tout à fait heureuse, tu as l'âme inquiète et tu doutes. Rejoins tes enfans ; c'est le remède, c'est la joie... »

Ces temps d'arrêt remplissaient d'espoir M. Mazelaine, comme les répits d'une maladie raniment le courage de ceux qui la combattent en désespérant. « Ils vont se reprendre, songeait-il ; c'est qu'ayant vu le gouffre, ils s'arrêtent au bord !... » Et il escomptait le triomphe définitif de cette passagère sagesse, dont il se persuadait que « quelque chose » achèverait l'œuvre : le retour au foyer, le revoir des enfans, la réflexion qui reprendrait ses droits dans le courant régulier de la vie. N'en ayant

jamais fait l'épreuve, il ignorait le peu que valent ces défenses contre la passion qui grandit, et les imaginait aussi fortes qu'il souhaitait qu'elles fussent. Appuyé sur elles, il ne s'appliqua plus qu'à gagner du temps, en pressant le départ. Mais quand il se jetait entre Agnès et Florian, Bellune le contrariait en disant :

— Laissez-les donc ensemble; ils ont toujours des choses à se dire!

C'était vrai : ils avaient toujours des choses à se répéter. Du reste, ils ne se limitaient pas à ces fades causeries, coupées de silences, qui suffisent souvent aux cœurs épris. Ils remuaient, en s'animant, toutes les questions qui confinent à l'amour, à ses complications, à ses problèmes. Ils y arrivaient comme en suivant une pente naturelle, à propos d'une lecture, d'un titre de roman rencontré dans un journal, d'une pièce à succès de la saison passée qui traversait leur mémoire, ou même à propos de rien, comme on va vers sa préoccupation la plus constante. Volontiers, ils continuaient avec les autres les conversations commencées entre eux, mettant alors une certaine impatience à soutenir les idées qui leur étaient communes et flattaient leur penchant. Le divorce était leur thème préféré : ils voulaient l'élargir; ils y voyaient la solution des conflits qui résultent d'une erreur de choix comme celle d'Agnès, d'une rencontre tardive comme celle qui leur faisait répéter vingt fois par jour : « Si nous nous étions connus plus tôt!... » Et leurs aphorismes se heurtaient à ceux où Bellune résumait en peu de mots ses opinions simplistes, conventionnelles, bourgeoises, ou à ceux de M. Mazelaine, marqués du même esprit, mais plus réfléchis, plus profonds. Léon disait, par exemple, avec le geste désintéressé d'un homme qui parle d'une guerre lointaine ou d'une catastrophe survenue à l'autre bout du monde :

— Le divorce?... Question épuisée, sujet rebattu! Qui est-ce qui s'occupe encore de cela?

M. Mazelaine s'empressait de répondre :

— On s'en occupe toujours; et l'on a tort... Pour moi, sans parler du point de vue religieux, décisif à mes yeux, tout le problème dépend de la femme : si elle est mère, il ne se pose même pas. Une mère appartient à ses enfans : ils lui suffisent; sa vie est à eux.

Agnès remarquait alors qu'il parlait comme Mme Valérien, presque dans les mêmes termes : les soupçonnant d'être d'intelli-

gence, ligués contre elle, elle répondait, le front barré, un éclair méfiant dans les yeux :

— C'est vrai, les mères doivent tout à leurs enfans. Mais les mères sont des femmes : n'ont-elles donc pas aussi le droit de vivre ?

— Refrains d'Ibsen, balançoires norvégiennes ! s'écriait Bellune en faisant claquer ses doigts. Nous a-t-on répété cette rengaine, depuis dix ans ! Elle n'est plus neuve, trouve autre chose !

— Il y a des vérités qui sont beaucoup plus anciennes, et beaucoup moins vraies, objectait Florian : il y en a quelques-unes comme celle-là, très simples, qu'on met des siècles à découvrir...

Comme il pouvait être éloquent, comme il l'était toujours en parlant de ce qui lui tenait à cœur, il se lançait alors dans des développemens audacieux, montrait que les problèmes de l'amour changent avec les conditions de la vie, avec la marche de l'humanité...

— Avec le progrès ! interrompait ironiquement Léon.

Florian corrigeait :

— Disons avec la transformation de toutes choses... Notre idée de la propriété n'est plus celle qu'en avaient nos pères : elle se modifie, elle s'atténue, elle tient compte de nouveaux besoins, elle transige avec ceux des classes nouvelles. Or, c'est la conception de la propriété qui a créé nos idées sur la famille : comment conserver intact notre dogme du mariage indissoluble dans un monde qui tend à supprimer l'héritage ?

M. Mazelaine reprenait son thème habituel :

— Non, ce n'est pas la propriété qui est le fondement de la famille : c'est la grande idée religieuse, humaine, civilisatrice, qui veut qu'une seule femme n'appartienne qu'à un seul homme, et réciproquement ; non pas à cette fin d'assurer la transmission des biens aux enfans légitimes, mais surtout parce que telle est la volonté divine, qui proscrit toutes les formes de la débauche.

— Si l'idée religieuse se transformait aussi ?...

Une fois, Florian osa ajouter :

— Si même elle disparaissait ?... Si nos fils ou nos petits-fils en voyaient la ruine ?...

Agnès buvait ses paroles, les approuvait des gestes, du regard, du sourire, les saluait comme autant d'oracles libéra-

teurs de sa pensée et de sa conscience. Léon, au bout d'un moment, cessait d'écouter, faisait des ronds avec la fumée de son cigare, ou regardait les poissons sautiller sur les eaux. « D'où vient cette force délétère qui leur travaille à la fois l'intelligence et le cœur? se demandait alors M. Mazelaine. Est-ce la passion qui égare leur jugement? Sont-ce au contraire les erreurs de leur jugement qui les livrent sans défense aux jeux de la passion?... » Il ne résolvait pas la question; mais il en sentait toute la gravité dans le cas qu'il avait sous les yeux, représentatif peut-être de beaucoup d'autres pareils. Agnès et Florian lui semblaient alors engagés dans un cercle à peu près impossible à rompre, puisque leurs sens et leur raison, leur intelligence et leur imagination se prêtaient mutuel appui; son désir de les aider lui paraissait mille fois plus difficile qu'en quittant la *Plaisance;* il faudrait beaucoup d'efforts pour conjurer le péril...

VI

Au lieu de rendre Agnès et Florian plus prudens vis-à-vis des autres, plus méfians d'eux-mêmes, cette espèce de surveillance dont les enveloppait M. Mazelaine irritait leur constant désir d'être ensemble, d'être seuls, de tout se dire : soif éperdue d'intimité qui dévore les amans avant la réalisation de l'amour et seconde les travaux d'approche où s'exerce la passion. Ils le trouvaient partout entre eux ou sur leurs traces, merveilleusement habile à découvrir leurs retraites. Sachant Bellune paresseux, il se levait tôt pour guetter leur première sortie: car il voyait bien qu'ils ne dormaient plus et cherchaient à profiter des solitudes matinales. Il s'asseyait à côté d'eux au jardin, si même ils avaient tiré bien à l'écart leurs légers fauteuils de jonc. Il s'imposait en tiers dans leurs promenades. Il montait dans leur canot, fût-ce au moment où ils en allaient détacher l'amarre. Il assumait ainsi, de mille manières, avec une obstination tranquille, dans toute son ingratitude, ce rôle pénible de gardien jaloux qu'abdiquait l'indifférence de Bellune. Florian le rabrouait, avec des frémissemens d'inquiétude qu'il se reprochait ensuite: lui, ne voulait rien voir. Devenu le gêneur, il prenait les manières de l'emploi: taciturne à l'habitude, souvent muet par distraction, il se faisait observateur attentif, même des petites choses, bavard surtout, bavard à l'excès, le babil pouvant favo-

riser sa cause; enclin à se laisser porter au fil de l'heure quand il n'avait pas ses occupations régulatrices, il s'appliquait à remplir les journées de manière à en exclure l'imprévu, proposait des parties, organisait des promenades, fixait à l'avance l'emploi du temps. Très doux, d'humeur égale, accoutumé à réprimer les mouvemens un peu vifs de son âme, il s'énervait à ce jeu, à la façon d'un chasseur inquiet et passionné. Sa raison, d'ailleurs, lui montrait l'inutilité de tels efforts: qu'arriverait-il, quand il ne serait plus là pour arrêter ou ralentir le destin?

La veille du départ, au commencement de la soirée, Agnès et Florian échappèrent à sa surveillance. Ce fut la faute de Léon, qui l'accapara en sortant de table pour le consulter sur un remploi de fonds. Il s'agissait des actions d'une verrerie de Saône-et-Loire, qui venait d'être éprouvée par une grève, en sorte qu'on pouvait les avoir à bon compte. Bellune était persuadé que M. Mazelaine connaissait sur le bout du doigt toutes les affaires de la région. En vain celui-ci objecta-t-il son incompétence :

— Je suis un bon laboureur, cher monsieur, sans attaches avec la finance, grâce à Dieu ! Tout ce que j'en sais, c'est qu'elle corrompt ce qu'elle touche, y compris les affaires industrielles. Mes capitaux sont placés en fonds de père de famille. Je n'ai jamais aimé l'argent : mon souci principal était de disposer du mien de telle sorte que j'eusse à m'en occuper le moins possible...

Quoiqu'il parlât avec chaleur, Bellune ne voulait pas le croire :

— Vous dites cela, mais vous êtes très fort !... Au surplus, ne craignez rien : si vous me donnez un mauvais conseil, je ne vous accuserai jamais de m'avoir mis dedans !

Étant, lui, intéressé et prudent, il cherchait et redoutait à la fois les placemens aventureux sans trop de risques, les petites émotions d'une hausse modérée ou d'une baisse sans excès; et il se mit à interroger M. Mazelaine sur tous les titres de son portefeuille :

— Il est si difficile de conserver son bien ! répondait celui-ci. Aussi faut-il se garder de courir après des gains aléatoires, qui poussent à des spéculations périlleuses. Tant de forces se liguent aujourd'hui contre ceux qui possèdent ! Ils ont à se méfier des mensonges de la publicité, des hâbleries des sociétés financières, de la rapacité de l'État, de l'incertitude qui augmente dans tous les compartimens de notre vie; que saijes-

encore? Croyez-moi, cher monsieur, on ne surveille jamais d'assez près ce qu'on a, si l'on tient à le conserver, et l'on se garde de toutes les aventures.

Il pensait à l'autre trésor, combien plus précieux, dont Bellune s'occupait beaucoup moins que de ses actions, obligations et coupons et qui se trouvait plus exposé qu'un coffre-fort dont un voleur aurait trouvé la clé... Il jeta un regard sur Agnès et Florian, restés attablés devant le dessert, et voulut se rapprocher d'eux, suivant sa tactique habituelle; mais Léon le retint, parla de l'emmener au salon de lecture, pour examiner des cotes de Bourse. Pour se délivrer de lui, M. Mazelaine s'écria :

— J'ai reçu ce matin quelques journaux financiers : je vais vous les donner, si vous voulez.

Il courut les chercher dans sa chambre et se hâta de les rapporter.

— Tenez ! étudiez cela, si vous avez la patience ! Nous en parlerons quand vous aurez fini.

Son absence n'avait pas duré cinq minutes : Agnès et Florian en avaient déjà profité pour disparaître. Bellune ouvrit insoucieusement les journaux ; lui, s'échappa.

La soirée était fraîche, le vent courait: peu de chances que le couple se fût risqué sur le lac inhospitalier. Mais ils pouvaient errer par les promenades, se cacher dans un bosquet du jardin public où nul concert n'attirait la foule ce soir-là, se perdre dans l'enchevêtrement des ruelles dont les boutiques ferment, où glissent de rares passans. De quel côté les chercher? Machinalement, M. Mazelaine suivit le canal qu'ils avaient tant de fois longé ensemble. Arrivé au pont qu'ébranla justement le fracas d'un express, il hésita sur la direction : la *Seestrasse*, trop fréquentée, ne les avait sûrement pas attirés; la forêt était éloignée, et s'ils s'y étaient réfugiés, comment les y découvrir? Une espèce d'intuition le fit remonter la rive gauche du Rhin, le long de laquelle s'étend un quartier populaire, où se dressent deux ou trois hautes cheminées, où des tas de planches annoncent le voisinage de quelque scierie. Mal éclairée par des réverbères trop espacés, cette banlieue est toujours, le soir, déserte, enténébrée. A peine si la lourde forme de l'ancienne Tour du Pont se dessinait en tons noirs dans la nuit épaisse; seule, la plainte monotone du fleuve courant vers sa destinée animait le silence. En passant devant la tour, M. Mazelaine distingua deux ombres,

dans l'ouverture formant balcon où l'on accède en gravissant de hautes marches. Il s'approcha : c'étaient eux. Ils se tenaient serrés l'un contre l'autre, presque embrassés, oublieux, muets, ravis, laissant errer leurs regards et leurs âmes dans l'espace noir piqué de lointaines lumières. Leurs lèvres avaient dû prononcer les paroles qui lient, et se cherchaient peut-être déjà dans cette ombre propice. Sûrs de rester inaperçus, ils ne prêtaient nulle attention aux bruits rares de la rue : pas rythmés d'une patrouille, roulement d'un char attardé, lointaines bouffées de musique. En cette minute si longtemps guettée, le reste du monde était aboli. M. Mazelaine pensa que c'était son fils, qui traversait à cette heure cette phase décisive du drame éternel et terrible : son fils, grandi sous sa garde, qu'il aurait tant voulu préserver du mal, de l'erreur, de la faute, qu'il avait rêvé de voir vivre sans souillure la vie hérissée de pièges, son fils et celui de l'être pur, irréprochable et tendre dont le souvenir remplissait encore son cœur. Alors, une sorte de colère se mit à gronder en lui contre la complice dont la séduction venait ainsi bouleverser son œuvre : elle seule était coupable ; elle seule, par les fatalités de son sang adultéré dans sa source, avait corrompu cette âme d'homme trempée pour le bon combat. Il souhaita de l'écraser comme on se délivre d'une bête venimeuse, qui rampe vers vous...

Tourné vers le fleuve, dont la voix chantait au pied de la tour, ils ne le virent pas approcher. Le bras de Florian enlaçait la taille d'Agnès. M. Mazelaine lui toucha l'épaule en l'appelant :

— Florian !

Le jeune homme tressaillit, avec un frisson qui gagna sa compagne. Tous deux, du même mouvement, du même geste, se retournèrent avec le même regard noir, chargé de colère, de révolte, de haine, de toutes les violences prêtes à s'exaspérer dans la passion tendue et contrariée.

— Comment, père, c'est toi ?...

Florian gardait Agnès contre lui, comme pour la défendre. Leur attitude ne trahit ni la peur, ni la honte. Ils étaient prêts à tout, irrités seulement de cette surprise qui violait leur secret, dépouillait leurs âmes ; et ils bravaient l'ennemi commun, quel qu'il fût, dans la même révolte. De dures paroles montaient aux lèvres de M. Mazelaine : il les retint ; comme s'il n'avait rien vu qui l'étonnât, il leur dit simplement ce qu'il leur aurait dit

en les trouvant dans les jardins de l'hôtel, installés dans deux fauteuils séparés, par une soirée un peu fraîche :

— Je crois qu'il vaudrait mieux rentrer, mes enfans !

Ils l'avaient trop bien deviné pour se laisser prendre à la simplicité des paroles, à la modération de l'accent. Agnès échangea un regard avec Florian en s'écartant à la hâte, comme si elle s'apercevait tout à coup qu'elle se trouvait presque dans ses bras. Il ne la retint pas. Il répondit :

— Non, père, nous restons. Nous sommes bien là. Nous n'avons pas froid.

M. Mazelaine insista sans se départir de son calme :

— Vous ne vous apercevez pas que cet air est vif et perfide ; même un peu humide.

— Nous ne craignons pas la fraîcheur. Pourquoi es-tu sorti toi-même, si tu la redoutes ?

— Je ne parle pas pour moi. Je pense à Mme Bellune, que j'ai entendue tousser tout à l'heure.

— Oh ! ne vous inquiétez pas de moi, monsieur, je ne suis pas douillette !

Comme ils se rasseyaient sur la pierre qui leur servait de banc, M. Mazelaine s'assit de même, à trois pas d'eux, avec son irréductible obstination de gardien responsable ; il crut entendre Florian souffler à sa compagne :

— Il ne s'en ira pas !...

De nouveau, ils se retournèrent vers le fleuve dont les flots changeans fuyaient avec la même chanson, comme si chaque vague, en passant, répétait ce qu'avaient dit les autres, toutes les autres, celles qui maintenant couraient en avant, celles qui traversaient des villes ou des plaines, celles qui se confondaient dans les flots de la mer. Un long moment, ils les contemplèrent, toutes noires, luisantes çà et là de reflets qu'elles n'emportaient pas et qui dansaient indifférens sur les vagues nouvelles, comme l'amour, le rêve et la douleur, éternellement pareils, miroitent sur les cœurs passagers. Mais leur joie d'aimer, leur joie de vivre s'était évanouie : ils sentaient peser sur eux le reproche de ce juge muet, assis là comme le geôlier de leurs pensées, qui contemplait les mêmes vagues et les mêmes reflets ; et c'était comme une lame froide qui glissait entre eux.

— Nous ne sommes plus ensemble, souffla Florian à Agnès.

Elle répondit, de même :

— Le charme est rompu ; pourquoi rester?

Florian tint bon un moment encore, par bravade ; puis il dit :

— Rentrons, père, puisque tu y tiens!

M. Mazelaine se leva aussitôt, en concluant :

— Je t'assure que cela vaut mieux.

On se dirigea vers l'hôtel. Agnès prit audacieusement le bras de Florian. Ils allaient sans hâte, comme pour retenir quand même le peu qu'ils pouvaient sauver de cette dernière soirée, de ces dernières minutes. M. Mazelaine marchait à côté d'eux, les mains au dos, la tête basse, réfléchissant à sa demi-victoire : il avait l'air, à ses propres yeux, d'un gendarme emmenant deux prisonniers qu'il surveille du coin de l'œil. Pour la première fois, il soupçonnait la force terrible du courant où il se jetait. Quelles digues lui opposerait-il? Que ferait-il, après cette scène muette où les voiles s'étaient déchirés? Impossible de feindre plus longtemps l'ignorance : comment leur parler, désormais? Des paroles maladroites hâtent l'effet qu'elles voudraient combattre; mais comment se taire encore, puisque, après la première surprise, ils ne se cachaient même plus?

Cependant, les toilettes blanches de pensionnaires de l'hôtel s'estompèrent à vingt pas d'eux, dans la lumière d'un réverbère. Agnès lâcha précipitamment le bras de Florian. Les Russes, leurs voisins de table, les croisèrent en saluant. Il fallut prendre la file indienne dans le sentier. M. Mazelaine se retourna : un des Russes se retournait en même temps. On rentra dans l'île.

Bellune fumait, à l'entrée des vestibules : une place qu'il affectionnait, parce qu'on y voit passer du monde. Sans faire nulle attention ni à sa femme ni à Florian, il s'empara de M. Mazelaine, pour reprendre la conversation au point même où celui-ci l'avait abandonnée :

— J'ai lu vos journaux, cher monsieur! Ah! si l'on pouvait y croire! Mais c'est comme vous le dites : les émissions sont truquées, les bilans sont fictifs, on n'est jamais sûr qu'il y ait de l'or ou du cuivre dans les mines, des machines dans les usines, des marchandises dans les entrepôts... Mon Dieu! mon Dieu! qu'il est difficile de conserver le peu qu'on a!

— Se rendre compte du danger, dit M. Mazelaine, c'est le commencement de la sagesse. On risque bien des malheurs par simple imprévoyance...

Léon soupira :

— A qui le dites-vous!... Mais prévoir, prévoir, cela n'est pas déjà si facile!

En même temps, d'un geste de possession distraite, il prit le bras de sa femme et l'entraîna vers le salon. Ce geste, très naturel, très simple, en parfaite harmonie avec son caractère, exprimait bien l'indifférence du propriétaire qui met la main sur sa chose, qu'elle ait une âme ou n'en ait pas, en montrant qu'elle est à lui, de par la loi. Il fut cruel à Florian, dont la jalousie veillait toujours. Agnès se retourna pour lui jeter un long regard, qui disait : « Il m'emmène, je le suis, il faut bien! Allez! mon cœur est avec vous, c'est à vous que j'appartiens, à vous seul! » Mais la brutalité du fait était là : cet homme lui serrait le bras, et l'emportait...

Machinalement, Florian fit deux pas derrière eux; puis il s'arrêta, rebroussa chemin, se trouva devant son père, à qui aucun de ces détails n'avait échappé. Il y eut quelques secondes de gêne. Florian crut y échapper en disant, d'un ton bref :

— Je suis fatigué. Bonsoir, père, je monte!

M. Mazelaine le retint du geste :

— Non. Reste. J'ai à te parler.

Il ajouta :

— Allons au jardin, si tu veux. Ce soir, il n'y aura personne : nous pourrons causer.

En effet, les tables de la terrasse étaient abandonnées, aucun couple ne flirtait dans les bosquets. Une impression de fraîcheur humide traînait sous les branches des vieux arbres, et vous pénétrait. Le lac agité brisait avec fracas contre le parapet. Par delà ses flots noirs, du côté de Petershausen, de rares lumières brillaient sur les rives. Quelques étoiles scintillaient dans les pans découverts du ciel. M. Mazelaine avisa un banc, à l'écart, et fit mine de s'asseoir. Florian, nerveux, l'arrêta :

— Marchons plutôt, père, si cela t'est égal!

— Comme tu voudras, mon ami.

Ils arpentèrent les allées, passant devant les salons illuminés de l'hôtel, puis disparaissant dans les bosquets. Les pas énervés de Florian faisaient craquer le gravier des allées. Comme son père se taisait, ce fut lui qui engagea l'entretien :

— Eh bien?... Tu as quelque chose à me dire?

On devinait qu'il ajoutait en pensée : « Je me doute de ce que c'est; mais comme les paroles seront inutiles, dépêche-toi

et finissons-en! » Alors M. Mazelaine commença, sans hâte, d'une voix égale, un peu triste :

— Je crois que tu as beaucoup changé, ces dernières années, mon enfant... Oui, beaucoup !... Ce que j'entends ou devine de ta pensée me révèle un homme bien différent de celui que j'ai tâché de former... Je sais que les générations se suivent sans se ressembler; pourtant, j'avais rêvé que nous resterions d'accord sur ces vérités primordiales qui jalonnent comme des lumières le chemin de la vie... J'ai dû reconnaître que ce n'est pas le cas...

Sa voix eut un léger tremblement d'émotion qu'il réprima :

— Quelque séparés que nous soyons sur beaucoup de points, il en est encore quelques-uns, j'espère, où le contact subsiste. Si je n'avais pas cet espoir, je n'essayerais pas même de te parler comme je vais, comme je dois le faire!

Florian répondit par un geste plus résigné que consentant. M. Mazelaine poursuivit :

— Je sens qu'il me reste une chance d'être écouté...

De nouveau, l'émotion lui coupa la voix. Loin de l'encourager, Florian prenait une attitude de plus en plus glacée d'homme d'affaires.

— Un père, n'est-ce pas? ne peut cesser de suivre les actes, les pensées, les sentimens de son fils, même quand celui-ci a pris son essor et marche dans sa propre voie... J'ai compris que tu traverses un moment difficile: c'est pourquoi je suis venu ici...

Florian demanda sèchement :

— Qui t'a dit cela?...

M. Mazelaine évita de répondre :

— Ce qui importe, fit-il, c'est que je ne me suis pas trompé Qu'on m'ait aidé ou non, j'ai lu en toi, j'ai lu dans ton cœur... C'est pourquoi vous m'avez trouvé si souvent sur votre chemin, vous deux... Je t'ai paru importun, je t'ai peut-être froissé, et il m'en coûte de le penser... Il m'eût été si doux d'avoir toute ta confiance!... Maintenant, nous allons nous séparer : ma muette intervention cessera... Elle a été gauche, inefficace; mais qu'en sera-t-il demain, quand je serai loin, quand vous vous retrouverez?... Tu dois comprendre avec quelle angoisse je me pose cette question!... Florian, tu le vois, il faut que je t'appelle à l'aide contre toi-même!

Surpris par la netteté de l'attaque, troublé par l'émotion que son père laissait voir, Florian ne put que balbutier :

— Mon Dieu, père, je ne comprends pas bien...

— Si tu ne comprenais pas, dit M. Mazelaine avec plus d'autorité, je me serais trompé sur le sentiment que tu éprouves, — que tu inspires... Hélas ! je le voudrais, et je suis certain que ce n'est pas le cas !... L'âme a des mouvemens que tout révèle, des ondulations qu'on voit s'élargir comme des cercles sur les eaux... Écoute-moi, Florian !... Je ne vous soupçonne ni l'un ni l'autre d'un caprice frivole... Non, non ! Tu es d'un âge où déjà un honnête homme ne s'abandonne pas à des impulsions passagères, quand il sait ce qu'elles peuvent coûter. Et tu es à l'âge où de tels sentimens, quand ils se déchaînent, ont parfois la force des élémens... Cela, je l'ai deviné, ou plutôt tu me l'as avoué sans t'en apercevoir : quand on a l'esprit rempli de certains sujets, on se trahit à ses moindres paroles... Les tiennes m'ont fait supposer qu'en cette heure de ta vie, tu cherches, tu appelles le sentiment suprême dont chacun porte en soi le germe, mais qui ne s'épanouit pas toujours... Et tu n'aurais pas parlé de la sorte, si tu ne croyais pas l'avoir trouvé !...

Florian ébaucha un geste de dénégation, voulut répondre. Son père lui posa la main sur le bras, comme pour l'arrêter au bord de l'inutile mensonge, en poursuivant avec une sorte de solennité :

— Eh bien ! je viens te supplier, pendant qu'il en est temps, d'effacer le début de cette page que tu n'achèveras pas, de fuir, de ne plus revoir cette femme...

La passion tenait tout l'être de Florian : née au cours des rencontres de l'hiver, déjà puissante à l'arrivée à Constance, elle avait mûri dans l'oisiveté des vacances, dans la splendeur de l'été, dans la tension du désir irrité par la continuelle présence, par la vie presque commune, par tant d'émotions partagées, par les douces paroles et les premiers aveux, par la jalousie surtout, par cette affolante jalousie physique que venait justement d'exaspérer le geste de Bellune emmenant sa femme. Il se sentait ardent, audacieux, violent, fortifié par l'approche de la conquête, fier de connaître un sentiment vainqueur, exalté de l'avoir inspiré, prêt à tout pour le conserver et le satisfaire. Pas un instant l'idée ne lui vint de le renier. Il accepta simplement la lutte et répondit :

— C'est vrai, mon père, tu ne t'es pas trompé. J'aime Mme Bellune, tu l'as deviné. Mais ce que tu ne sais pas, c'est que je l'aime au point de ne plus concevoir la possibilité de vivre sans elle. Je ne désespère pas de me faire aimer de même ; et je ne vois aucun obstacle qui pourrait alors arrêter notre commune volonté... Nous ne tromperons personne, sois tranquille! Nous ne nous cacherons pas! Nous irons l'un à l'autre aux yeux de tous, à travers tout.

Après les entretiens où ils avaient tant de fois effleuré ces problèmes, M. Mazelaine savait les argumens qui resteraient inaccessibles à cet exalté. Les négligeant tous, il invoqua le seul qui lui parût capable d'agir encore :

— Tu ne vois pas d'obstacle entre vous, et tu sais pourtant que cette femme est mère!

— Et bonne mère ! répliqua Florian. Oh ! je ne l'oublie pas. Mais ne crains rien : elle ne sacrifiera jamais ses enfans !

— Que voilà bien les mots dont se leurre la passion ! Elle fausse en toi la notion de la plus simple vérité, et tu ne t'en doutes même pas!... Comment veux-tu qu'une mère t'appartienne sans sacrifier ses enfans? Ils ne sont pas à elle seule, ces petits : ils sont à leur père aussi. Vas-tu les lui prendre encore?... Te figures-tu qu'il vous les donnera?...

— J'ai vu plus d'une fois résoudre ce problème.

— Oui, oui, tu m'en as averti : tu admets le divorce, avec ses partages compliqués. Mais sans parler de moi, qui ai mon mot à dire, est-ce que tu t'imagines que M. Bellune l'acceptera?

— Ce n'est pas son sentiment qui l'en empêchera.

— Alors, ce sera son monde, ce seront ses opinions, sa religion, ses préjugés, si tu veux... Que ce soit snobisme ou conviction, l'on n'accepte pas, dans son milieu, cette façon commode de rompre un contrat...

Florian interrompit :

— Je sais. On préfère le violer sournoisement... Oui, oui, je connais cette école, et l'estime à son prix ; mais je n'en suivrai jamais les leçons... Et je connais aussi mon Bellune : j'ai pris la mesure de son énergie : c'est un faible, il cédera.

— Prends garde, on ne connaît les gens qu'à l'épreuve : on ne peut prévoir ce qu'ils feront dans un cas donné. Ne nous trompons-nous pas constamment sur nous-mêmes, en nous

disant : Je ferai ceci, je ferai cela ?... L'événement survient, nous faisons autre chose...

Changeant de ton sur ces mots, il tâcha de raisonner :

— Voyons, mon cher, tu es avocat, tu connais ces questions mieux que moi : tu sais qu'une femme ne possède aucun moyen de forcer son mari au divorce. Tu sais que l'appareil légal, bien qu'on l'ait relâché et faussé, défend encore la famille contre des entreprises... telles que la vôtre... Tu sais que les magistrats sont peu tendres à ces sentimens, dont ils connaissent l'armature et les pièges. Tu sais tout cela par ta profession même, par des exemples que tu as vus, par des causes que tu as plaidées. Dans quel inextricable maquis vas-tu donc engager celle que tu prétends aimer? Tu veux l'honorer, tu la plongeras dans le scandale. Tu veux qu'elle soit ta femme : elle ne sera que ta maîtresse, et le sera fatalement. Vous marcherez ensemble, soit !mais vers la désillusion, l'amertume et le dégoût qui sont la fin de ces mirages. Le véritable amour agit autrement : il s'immole à sa dignité même...

Le hasard de leurs pas les avait ramenés en face du corps principal de l'hôtel, devant le parapet où ils s'appuyèrent. Derrière eux, les lumières s'allumaient peu à peu dans les chambres, des volets se fermaient déjà, des silhouettes apparaissaient aux balcons. Devant eux, le lac restait inquiet, travaillé par les mouvemens secrets de ses eaux et par des vents contraires. Un quartier de lune argenta bientôt un paquet de nuages, jetant quelques blancheurs sur les flots. Florian respira largement l'air vif, qui prenait des saveurs automnales, et dit :

— Que veux-tu que je te réponde, père?... Tu as raison, j'en conviens, du point de vue où tu te places, d'où tu as toujours tâché de me montrer la vie... Mais si ce point de vue n'est pas le nôtre ? Si les choses nous apparaissent sous un autre aspect? S'il nous plaît d'affronter les obstacles qui t'effrayent pour nous?... Et il faut que tu le saches : nous sommes résolus à les braver. Rien ne nous paraît pire que d'être séparés. Elle étouffe dans sa prison : je veux la délivrer. Nous avons soif de bonheur, du même bonheur que seuls nous pouvons nous donner l'un à l'autre. Nous le conquerrons par les moyens appropriés... Qu'il m'en coûte de t'affliger, mon pauvre père ! Mais je ne puis te parler autrement !... Nous ne serons pas les premiers à rompre des liens qui cessent d'être sacrés quand l'affection réciproque

ne les sanctionne plus. Notre monde moderne a écrasé bien des libertés : il a du moins conquis celle-là ! Que de couples mal assortis se sont libérés pour se reformer au gré de chacun ! que d'existences manquées ont été rétablies sur une autre base au prix de quelques efforts !... Et même, que d'êtres généreux vivent ensemble, heureux et fiers, en marge de la société et de son état civil !... Tu invoques les expériences de ma carrière : sans être encore très nombreuses, elles m'ont déjà montré la vérité de ce que je te dis là !

— Peut-être leur fais-tu parler le langage de ta passion... Pour moi, j'ai toujours vu qu'en rompant avec la règle, on inaugure des troubles et des malheurs dont on ne peut calculer la série. Tu sais cela : tu as dû le dire ou l'entendre au Palais.

— Il fut un temps où je le pensais : je n'étais pas moi-même. J'étais alors ton reflet, ce que tu voulais que je fusse.

Un peu d'aigreur perçait dans sa voix, comme s'il lui venait une amertume d'avoir trop longtemps obéi. M. Mazelaine s'écria :

— Tandis que maintenant...

— Maintenant, interrompit Florian avec énergie, je cherche l'accord de mes actes et de mes pensées ; je me délivre de scrupules qui ne me paraissent plus d'accord avec la vérité ; il me semble que je vois plus clair en toutes choses, parce que j'ai deux existences à diriger...

Il dit cela d'un ton résolu, qui semblait exclure toute contradiction. Puis aussitôt, comme s'il regrettait d'avoir mis trop d'âpreté dans sa réplique, son accent s'adoucit, s'attendrit presque ; il continua avec émotion :

— Mon bon cher père, écoute-moi !... Tu parles en homme qui n'a connu qu'un unique amour, dans lequel il a trouvé la paix de son cœur et toute sa joie de vivre. Combien, je t'en prie, ont un tel bonheur ? Aimer un seul être au monde, lui appartenir sans réserves, lui rester fidèle à travers les hasards et les tentations de la vie, et plus loin, jusqu'après la mort, — cela est magnifique ! Même au prix du deuil et de ses longs désespoirs, quel est l'homme de cœur qui ne souhaiterait pas un sort pareil ? Un tel amour résout sans effort ces problèmes compliqués dont tant de pauvres êtres subissent l'angoisse ou la tyrannie ; ou plutôt, il les supprime... Jamais ils n'ont existé pour toi, père !... C'est pourquoi tu as traversé

l'existence sans te douter de leur difficulté... Mais vois-tu, pour ne pas nous comprendre, il faut ignorer les déchiremens qui résultent d'une erreur ou d'une rencontre tardive, il faut avoir réalisé cette magnifique unité qu'offre ta vie... Et c'est si exceptionnellement rare, père!... Je serais tenté de dire que c'est unique, s'il n'y avait aussi là, tout près de nous, une femme qui a eu le même bonheur : celle qui a élevé mon amie dans le respect de l'amour et de la fidélité...

M. Mazelaine s'écria :

— Qu'en sais-tu?

Son fils le regardait avec stupeur, comme on peut regarder un homme niant la lumière. Alors, en hésitant encore, en cherchant ses mots, il livra douloureusement le secret dont Mme Valérien l'avait délié :

— Je t'attendais là!... Je pensais bien que tu invoquerais cet exemple!... Et c'est lui qui va me permettre de te montrer ton erreur, de te sauver peut-être... Certes, j'aurais voulu garder pour moi seul ce que je sais,... ce que je suis, je crois, seul à savoir... Mais il s'agit de toi, je dirai la vérité... Mme Valérien n'est pas la femme que tu penses : elle a été bonne mère, je le reconnais; après la catastrophe, elle s'est absorbée en sa fille, n'a vécu que pour elle, dévouée, irréprochable... Mais cette catastrophe, ce sang versé, c'était son œuvre... On a cru que René Valérien s'était battu pour quelque fille : j'ai contribué moi-même, en me taisant, à laisser s'accréditer cette légende... Eh bien! c'est faux!... René Valérien a été tué par l'amant de sa femme : voilà la clé de ce long deuil, qui n'est que du remords, de cette fidélité du souvenir qui demande grâce pour l'infidélité passée, de ces pèlerinages expiatoires au tombeau de la victime que les bonnes gens prennent pour des gages d'amour!... Veux-tu savoir ce que fut la mère de ton amie?... Veux-tu entrer dans ses histoires intimes?... Il y a, dans une galerie connue, un tableau de Bernard Chaumont, son chef-d'œuvre, paraît-il, qu'on appelle *la Femme au voile*. On verra cela un jour ou l'autre au Louvre ou au Luxembourg, à moins que l'Amérique ne nous en dispute la gloire... Eh bien! c'est elle, presque nue, dans un de leurs rendez-vous... Voilà le fruit de cet amour radieux, triomphant, invincible, source sublime de toutes les joies... Voilà sa véritable beauté!... Voilà ce qu'il fait, — voilà ce qu'il laisse après soi!

A mesure que M. Mazelaine parlait avec une violence concentrée, la surprise de Florian se changeait en une sorte de stupeur. L'idée d'un subterfuge traversa son esprit, tant cette histoire lui semblait incroyable : mais on n'invente pas ces choses-là, on ne les dit pas avec un tel accent quand elles n'ont pas une réalité terrible. — Quel revirement dans leur discussion ! Au lieu des raisonnemens habituels où l'on retourne selon les lois de la bonne dialectique les problèmes du devoir et de l'amour, où l'on discute avec détachement les bases des institutions séculaires, les droits de l'individu à conquérir son bonheur, ceux de la société à les lui refuser, tant de thèmes épuisés qui se renouvellent à chaque anecdote où se mêle la passion, — c'était soudain, dans un saisissant raccourci, dans une vision de mort, le spectacle brutal, l'évocation presque directe des ruines, des désastres, des crimes, qu'accumule dans le monde la lutte pour l'amour, si proche de la lutte pour le pain, souvent plus âpre et plus meurtrière. C'était aussi l'éclair qui vous montre l'abîme dont vous suivez le bord, en illumine les profondeurs, en déchire les ténèbres.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria Florian en passant la main sur son front, qu'est-ce que tu m'apprends là ?... En es-tu sûr ?... Est-ce possible ?

— René Valérien m'a tout dit.

— Et toi, père, pourquoi me le dis-tu ?

— Les destinées s'enchaînent : il te fallait connaître ce passé, puisqu'il a formé celle à qui tu veux livrer ta vie.

— Mais elle n'en a jamais rien su, père, elle n'en soupçonne rien...

— Connaissons-nous toujours les événemens qui font nos âmes ?

— C'était un secret,... un secret qui devait dormir à jamais dans l'oubli...

— En te le révélant, je ne trahis personne : je t'ai parlé d'accord avec Mme Valérien... Comprends-tu ce que cela signifie ?... Elle n'est plus qu'une mère, à présent : son passé ne la touche plus que par ses terribles effets : elle veut sauver sa fille comme je veux te sauver... Elle a vu comme moi le gouffre où vous courez : c'est elle qui m'a envoyé ici... Nous sommes d'accord tous les deux, nous sommes résolus à vous défendre... Nous en avons le moyen : tu viens de le voir. Plutôt que de laisser sa

fille tomber dans tes bras, Mme Valérien lui racontera sa faute, sa honte, le mal qu'elle a fait, les remords qui en ont été le prix. Elle aura le courage de cette confession : je sais qu'elle l'aura... A toi de voir si tu veux épargner à cette jeune femme l'irréparable malheur d'apprendre de telles choses ! A toi de voir si tu auras l'héroïsme d'un sacrifice qui lui laisserait son ignorance... Ta raison est gâtée par les sophismes du jour, mais j'ai confiance en ton cœur !

Sur ces mots, M. Mazelaine prit la main de son fils qui détournait les yeux, la garda un moment dans la sienne, puis s'éloigna, sentant qu'il n'avait plus rien à dire.

Florian resta seul dans la nuit. Le vent avait changé : venant du Nord, maintenant, il balayait les nuages. Des étoiles scintillaient dans les pans déblayés du ciel, et sur le lac, la nappe argentée du clair de lune s'étendait plus large. Lentement, la résolution du jeune homme se formait, généreuse, conforme aux vœux de son père : « Ce serait trop affreux pour elle d'apprendre cela, songeait-il, je ne veux pas qu'elle l'apprenne... Qu'elle souffre par moi, qu'elle me maudisse, qu'elle ne croie plus à mon amour, — mais qu'elle garde une ignorance qui lui permette de croire encore à la vie !... »

Comme en pensant ces choses il se retournait vers l'hôtel, il vit s'allumer la fenêtre des Bellune. La forme d'Agnès esquissa sa sveltesse sur le balcon. Longtemps elle contempla la nuit, envoyant à Florian ses vœux d'amour, ses douces pensées, ou cherchant quels obstacles l'avaient retenu loin d'elle, sans se douter que là, tout près, il était séparé d'elle par quelque chose de plus infranchissable que l'espace, et songeait confusément, dans un désespoir qu'elle ne soupçonnait pas, aux mystères humains qu'enveloppent le silence et l'obscurité...

ÉDOUARD ROD.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

ET

L'ALLIANCE SAVOYARDE

ÉPILOGUE DE L'ALLIANCE SAVOYARDE

Nous avons dit, au début de cette longue série d'études, dont la duchesse de Bourgogne devait demeurer la figure principale, que nous aurions cependant à raconter quelques épisodes de cette alliance savoyarde qui tint une place si importante dans la diplomatie du règne et à en marquer les vicissitudes. Il nous reste à dire brièvement quel fut l'épilogue de cette alliance.

I

Les avantages que Victor-Amédée avait retirés de son accession à la puissante ligue entretenue par l'Europe contre la France, n'avaient pas été aussi grands qu'il l'espérait, et il n'avait guère eu à se louer de cette nouvelle alliance par laquelle il avait remplacé l'alliance française. C'étaient ses états patrimoniaux qui, depuis le commencement de la guerre, servaient de théâtre aux opérations militaires. Les deux armées française et espagnole d'un côté, impériale et savoyarde de l'autre, s'y étaient trouvées aux prises depuis plusieurs années avec des fortunes diverses. A la suite de la désastreuse affaire de Turin, l'armée française avait bien été obligée d'évacuer le Piémont, et cette retraite avait permis à Victor-Amédée de s'emparer de

certaines places situées sur les confins du Dauphiné et de la Savoie à la possession desquelles il tenait particulièrement, car les passages des Alpes en dépendaient, entre autres Exilles et Fenestrelles. Mais la Savoie et le comté de Nice n'avaient presque jamais cessé d'être occupés par les troupes de l'armée royale. Les incursions qu'il avait personnellement dirigées sur le territoire de la France n'avaient pas été heureuses. La vigoureuse résistance de Tessé l'avait, en 1707, arrêté devant Toulon, et cette tentative d'invasion de la France par la Provence n'avait pas mieux réussi que, deux siècles auparavant, celle de Charles-Quint. Victor-Amédée n'avait donc pas, au cours de cette longue guerre, recueilli cette gloire militaire dont il était avide et à laquelle sa valeur personnelle, poussée jusqu'à la témérité, lui donnait le droit de prétendre. Les convoitises territoriales qu'il nourrissait n'avaient pas, d'un autre côté, reçu satisfaction complète, et son amour-propre n'avait pas davantage été ménagé par son impérial qu'autrefois par son royal allié.

L'empereur Léopold avait bien consenti, par un traité signé à Turin le 8 novembre 1703, à lui concéder les provinces d'Alexandrie et de Valence et la partie du Montferrat possédée par le duc de Mantoue. Mais c'était le Milanais tout entier qu'ambitionnait Victor-Amédée, et la pensée que Milan et le reste de la Lombardie demeureraient en la possession de l'Empereur le remplissait d'inquiétude. Il ne se souciait pas d'avoir un aussi puissant voisin. Maladroitement aussi Léopold blessa son nouvel allié en soulevant quelques difficultés à propos de l'investiture du Montferrat qui faisait de Victor-Amédée un vassal de l'Empire. L'orgueil de la victoire lui fit même, tout comme il arriva souvent à Louis XIV, commettre une faute plus grave qui faillit tourner contre lui. Le royaume de Naples et les Présides (1) de Toscane étant tombés entre les mains de l'armée impériale, Léopold crut le moment favorable pour publier un décret par lequel il déclarait vouloir faire revivre les droits de l'Empire sur toute la péninsule. Tous les princes italiens auraient été considérés comme des vassaux de l'Empire et toutes les Républiques menacées dans leur indépendance. Le mécontentement en Italie était général, et Victor-Amédée, en particulier, ne cachait pas le sien. Aussi commençait-il à s'agiter

(1) On appelait *Présides* les ports de mer de la Toscane qui assuraient ses relations maritimes avec l'Espagne.

et à intriguer contre son dernier allié. A la République de Venise en particulier, avec laquelle il n'était pas en relations diplomatiques régulières, pour une question de cérémonial, mais où il entretenait des agens secrets, il faisait dire « qu'il seroit toujours bon Italien et que ses engagemens avec l'Empereur n'empêcheroient pas qu'il ne fît connoître ses sentimens lorsque l'occasion le demanderoit (1). »

Ainsi, préludant déjà au rôle que devaient jouer un jour ses successeurs, Victor-Amédée commençait à la sourdine à se poser en champion de l'indépendance italienne. La diplomatie de Louis XIV, toujours à l'affût de tous les incidens dont elle pouvait tirer parti, conçut l'espoir de mettre à profit cette faute de l'Empereur. On résolut à Versailles d'envoyer en Italie un ambassadeur ou plutôt un plénipotentiaire chargé d'une mission secrète et qui aurait pour instructions de chercher à réunir dans une ligue contre l'Empereur les Républiques de Gênes et de Venise, les princes italiens, et jusqu'au Pape lui-même.

Après avoir hésité entre le maréchal d'Estrées et Saint-Simon, qui prétend s'être défendu d'accepter, le choix du Roi s'arrêta sur notre vieille connaissance Tessé. Il est probable que ce choix fut en partie dicté par la pensée qu'il ne serait peut-être pas impossible de faire entrer dans cette ligue le duc de Savoie lui-même, et que Tessé, ayant réussi une première fois, quelque vingt ans auparavant, à le détacher de l'alliance impériale, aurait, plus que tout autre, chance d'y réussir une seconde. En effet, une bonne partie des instructions que Tessé emportait avec lui était consacrée à lui tracer la ligne de conduite qu'il devait suivre vis-à-vis du duc de Savoie (2). Ces instructions lui prescrivaient de chercher à Gênes ou ailleurs des gens capables d'insinuer au duc de Savoie combien serait pour lui précaire et illusoire la possession de cette partie du Milanais qui lui avait été cédée par le traité du 8 novembre 1703, si l'Empereur en conservait la plus grande partie et devenait ainsi le proche voisin de la Savoie. Les instructions faisaient ressortir le danger de ce voisinage et d'un conflit entre la Savoie et l'Empire où Victor-Amédée serait écrasé. « La ressource de ceux de

(1) *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France, Savoie, Sardaigne et Mantoue*, t. I, p. 262.
(2) *Id., ibid.*, p. 259 et suiv.

ses ancêtres dont il a le plus imité la conduite, continuent ces instructions, étoit de recourir à la France quand ils craignoient d'être accablés par la puissance de la maison d'Autriche. Mais les alliés de ce prince, persuadés qu'il suivroit cet exemple, ont eu une attention particulière à lui fermer cette route et, sous un faux prétexte d'union et d'intérêts communs, ils ont eu l'adresse de l'engager de plus en plus à irriter le Roi de manière qu'il fût à jamais privé du secours de Sa Majesté. Il n'a désormais aucun nouvel avantage à leur demander; sa vue doit être de conserver ceux que la nécessité seule de son alliance lui a fait acquérir; s'il attend pour les maintenir à la conclusion de la paix, ils seront peut-être sacrifiés d'un commun consentement à ceux du bien public, et sa possession ni ses nouveaux titres ne seront pas plus considérés que ses prétentions à la succession d'Angleterre l'ont été par les Anglais. Il est donc de sa prudence, de son habileté, et de la gloire de sa maison dont il est particulièrement touché, de prévenir la paix générale pour se réunir à la France et d'effacer par le service qu'il rendroit au Roi le souvenir du préjudice qu'il lui a causé par sa défection. »

Muni de ces instructions, Tessé partit pour l'Italie au mois d'août 1708, non sans nourrir l'espoir assez vraisemblable de réussir dans une mission à laquelle il se croyait propre et d'en tirer, lui aussi, quelques avantages. Cet espoir fut déçu, et il ne réussit pas mieux auprès du duc de Savoie qu'il ne devait réussir auprès des autres princes italiens et auprès du Pape avec lequel il finit par avoir querelle ouverte et violente. Il n'est même pas certain que l'occasion se soit offerte à lui de faire parvenir au duc de Savoie les propositions dont l'avait chargé Louis XIV, car, ainsi qu'il l'écrivait à la princesse des Ursins, « un prince qui n'a ni confesseur, ni ministre, ni maîtresse ne laisse pas d'être comme un fagot d'épines que l'on ne sait par où aborder (1). » En tout cas, si ces propositions parvinrent à Victor-Amédée, celui-ci fit la sourde oreille, estimant sans doute que le moment n'était pas encore venu pour lui de trahir son nouvel allié.

(1) *Lettres du maréchal de Tesse*, publiées par le comte de Rambuteau, p. 286.

II

Victor-Amédée aurait cependant cessé d'être lui-même si, à peine engagé dans une alliance, il n'avait cherché presque aussitôt une porte de sortie qui lui permît de s'en dégager, et s'il n'avait mis en balance les avantages qu'il pourrait tirer d'une alliance nouvelle, fût-ce au prix d'une trahison. Nous allons le voir en effet, deux ans plus tard, essayer lui-même de rentrer en relations avec Louis XIV et de négocier une paix à part, par l'intermédiaire de celui-là même qui commandait les troupes dirigées contre lui, ainsi qu'il avait fait en 1693 lorsqu'il avait négocié avec Tessé et signé avec lui le traité de Turin. Cette tentative de Victor-Amédée n'était que très imparfaitement connue par quelques pages des *Mémoires* de Berwick (1). Depuis lors, quelques-unes des dépêches de Berwick à Torcy ont été publiées, avec les réponses de Torcy, dans les *Instructions données aux Ambassadeurs et Ministres de France* (2). Ces dépêches et les recherches que nous avons entreprises tant aux Affaires étrangères qu'aux Archives de Turin nous permettent de résumer brièvement les phases de cette négociation, qui du reste ne devait point aboutir.

Berwick, qui commandait en Dauphiné, c'est-à-dire sur les frontières de la Savoie, avait, durant tout l'été de 1710, guerroyé contre le comte de Thann qui commandait les armées impériales et savoyardes réunies, sans qu'il y eût, de part ni d'autre, aucune action bien décisive. Il se trouvait dans la vallée de Barcelonnette, dont les deux armées se disputaient la possession, lorsqu'il reçut avis : « qu'un nommé Arnaud, religieux dont le duc de Savoie se servoit en beaucoup d'affaires, avoit parlé à un nommé Laurent, procureur de la susdite vallée, au sujet de la guerre qui étoit entre le Roi et Son Altesse Royale et lui avoit donné à entendre qu'on pouvoit aisément trouver les moyens de s'accommoder (3). »

(1) *Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, par Petitot et Monmerqué, 2e série, t. LXVI, *Mémoires de Berwick*, p. 172 et suiv.

(2) *Savoie, Sardaigne et Mantoue*, t. I, p. 269 et suiv.

(3) *Mémoires de Berwick*, seconde partie, p. 172. Nous suivons la version de Berwick, mais nous devons dire que, d'après les documens dont nous avons pris connaissance aux Archives de Turin, ce serait lui qui, au contraire, aurait fait les premières ouvertures. Voici en effet ce que le père Arnaud écrivait le 23 août 1710

Berwick avait cru d'abord que ce n'étaient là que « discours en l'air » lorsque, le 5 septembre, il reçut la visite du procureur Laurent qui lui communiqua une lettre singulière du père Arnaud dont le début était ainsi conçu : « J'ai pressenti le fromage que vous m'avez adressé. L'amy l'a reçu avec plaisir et il me paroist qu'il en fera sa provision s'il est sûr qu'on ne le fraudera pas et qu'on le lui vendra de la première main de l'ouvrier, sans altérations et sans détours. » Continuant la métaphore, le père Arnaud énumère dans cette lettre les diverses qualités que devait présenter le fromage ; après quoi, il cherchait quel pouvait être le meilleur intermédiaire de cette vente et il concluait ainsi : « Celuy au nom duquel vous avez envoyé la montre me paroist le plus propre parce que je sçay l'amy prévenu en sa faveur. Il s'agit donc de l'aller trouver où il sera, après vous estre abouché avec votre voisin qui connoist la meilleure qualité de fromage du pays et de faire un estat de tout ce qu'on en voudra vendre (1). »

En même temps qu'il apportait cette lettre amphibologique, Laurent en donnait la traduction. L'ami, c'était le duc de Savoie ; le voisin, c'était le maréchal de camp Le Guerchois (2) qui commandait, sous les ordres de Berwick, dans la vallée de Barcelonnette ; celui en faveur de qui l'ami était prévenu, c'était Berwick lui-même ; enfin le *fromage*, c'étaient les territoires dont le duc de Savoie comptait demander la cession en échange de sa défection.

L'affaire prenant corps, Berwick crut devoir en référer à Versailles. « Je vous dépêche, monsieur, écrivait-il au ministre de la Guerre, un courrier pour vous prier de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à M. de Torcy. C'est au sujet de quelque espèce d'ouverture pour un traité avec M. le duc de Savoie. Vous trouverez icy copie de ma lettre à M. de Torcy (2). » Le paquet à l'adresse de Torcy contenait la traduction de la lettre « au sens figuré » du père Arnaud et une lettre très courte par laquelle Berwick demandait des instructions.

à Victor-Amédée : « Je ne sçay par quel motif le duc de Berwick m'envoye le procureur Laurent pour me parler des matières qui sont au-dessus de son esphère et de la mienne. Il me demande le secret. J'y serai fidelle. » Il est possible cependant que le père Arnaud, craignant d'être désavoué par Victor-Amédée, n'ait pas voulu convenir de l'initiative prise par lui.

(1) Affaires étrangères, *Corresp. Turin*, vol. 116.

(2) Dépôt de la Guerre, n° 2249, Berwick à Voysin, 5 sept. 1710.

En d'autres temps le Roi aurait peut-être accueilli avec un certain dédain des ouvertures faites par des personnages aussi secondaires et provenant d'un prince aussi artificieux. Mais l'heure des dédains et des hauteurs était passée. Les conférences de Gertruydenberg avaient été rompues au mois de juillet précédent. Tout espoir d'arriver à la paix générale semblait écarté. Sans doute, traiter séparément avec le duc de Savoie, c'était un peu se raccrocher aux branches; mais on ne pouvait cependant oublier que c'était par un traité séparé et secret qu'on était parvenu à le détacher de la ligue d'Augsbourg, et le procédé auquel il avait recours en s'adressant à Berwick par l'intermédiaire du procureur Laurent et du père Arnaud rappelait celui dont il s'était servi en s'adressant à Tessé par l'intermédiaire de Groppel. Il ne fallait donc pas négliger cette ouverture. Aussi Torcy répondait-il à la lettre de Berwick par une longue dépêche où, tout à la fois, il le mettait au courant d'une situation diplomatique que Berwick aurait pu ignorer et il lui donnait des instructions sur la manière de négocier avec le duc de Savoie, « Il y a plus d'un an, disait Torcy, que M. le duc de Savoie sait que le Roi est disposé à traiter avec lui et à lui donner les moyens qu'il peut désirer pour la conservation des pays que ses alliés lui ont cédés, pour l'augmentation de sa puissance et pour la splendeur de sa maison. En effet, monsieur, Sa Majesté lui offroit, et le roi d'Espagney auroit consenti, de le maintenir dans la possession de la partie du Milanais dont il jouit présentement, de le rendre maître de celle que l'Empereur s'est réservée, de le reconnoître en qualité de roi de Lombardie, de lui donner, pour agir sous ses ordres, une partie de l'armée que vous commandez et d'y joindre encore des subsides proportionnés à ceux qu'il reçoit de ses alliés. »

Berwick était autorisé à renouveler ces offres, et non seulement Louis XIV ne demandait plus, comme il l'avait fait autrefois, la cession de la Savoie en compensation des agrandissemens considérables dont Victor-Amédée allait profiter, mais prévoyant que celui-ci demanderait à conserver les deux places d'Exilles et de Fenestrelles, en ce moment occupées par lui, il autorisait par avance Berwick à « relâcher ces deux places assez inutiles, » non sans lui recommander cependant de paraître « surpris que M. le duc de Savoie veuille s'agrandir aux dépens de Sa Majesté dans le temps qu'elle ne songe qu'à lui procurer de nouveaux

états » et de défendre « l'ancien domaine de Sa Majesté aussi longtemps qu'il lui seroit possible (1). » En même temps, il exhortait Berwick « à ne pas perdre en complimens et en cérémonies un temps précieux que l'on peut employer utilement à prendre des mesures solides » et, pour ne point perdre de temps en effet, il envoyait par avance à Berwick un plein pouvoir conçu dans les termes les plus larges, mais dont la forme un peu hautaine n'aurait probablement pas été du goût du duc de Savoie si ce pouvoir avait passé sous ses yeux. « Le Roy, y était-il dit, voulant faciliter à M. le duc de Savoie les moyens de rentrer dans l'honneur des bonnes grâces de Sa Majesté, donne à M. le duc de Berwick plein pouvoir, commission et mandement spécial d'écouter tout ce qui lui sera proposé de la part du dit duc de Savoye... promettant Sa Majesté sa foy et parole de roi d'accomplir et d'exécuter ponctuellement, avoir pour agréable, tenir pour ferme et stable, à toujours, tous et chacun les traités, articles et conditions que le dit duc de Berwick aura signés en vertu du présent pouvoir (2). »

Ainsi dûment autorisé, Berwick engagea, toujours par l'intermédiaire du procureur Laurent et du père Arnaud, une négociation qui dura plusieurs mois, sans qu'il fût possible de rien conclure. Berwick ne tarda pas en effet à se heurter à des exigences excessives de la part du duc de Savoie qui, en échange des avantages à lui concédés, ne voulait prendre de son côté que les engagemens les plus vagues. De septembre à décembre, on discuta à coups de mémoires sur la part du *fromage* qu'il convenait de découper en faveur du duc de Savoie. Une des pièces les plus curieuses qui soient aux Affaires étrangères est certain *Dialogue d'un amy à son confident* (3), où il est fort question d'un troisième personnage qu'on appelle le *principal*. Une note en marge nous apprend que l'*amy* est le duc de Savoie, le *confident* le père Arnaud, et le *principal* le duc de Berwick. Dans ce dialogue, comme dans les mémoires adressés à Berwick par Arnaud et Laurent, apparaissent les prétentions exorbitantes du duc de Savoie. Non seulement il prétendait garder Exilles et Fenestrelles, mais il demandait que le Roi lui abandonnât Briançon, Mont-Dauphin et le fort de Barraux, c'est-à-dire trois places qui com-

(1) *Recueil des Instructions*, etc., p. 272 et suiv.
(2) Aff. étrangères, *Correspond. Turin*, vol. CXVI.
(3) *Recueil des Instructions*, etc., p. 278.

mandaient les passages des Alpes par lesquels une armée savoyarde aurait pu pénétrer en France. En échange de concessions aussi considérables, il n'offrait rien d'autre que d'empêcher les Allemands de rien faire en se déclarant neutre, et il témoignait l'espoir « que Sa Majesté l'agréeroit comme arbitre à la paix générale. » Enfin il demandait que la place de Monaco, qui n'appartenait point à la France, mais qui était occupée par ses troupes, lui fût livrée.

Le duc de Savoie devenant tout à la fois le maître des passages qui conduisaient d'Italie en France et l'arbitre de l'Europe, la prétention était un peu forte. Louis XIV acceptait cependant de discuter ces prétentions avec une modération où les négociateurs de Victor-Amédée croyaient voir la preuve de l'extrémité à laquelle il était réduit, et qui les enflait d'orgueil. « Voicy, écrivait le père Arnaud à Victor-Amédée, le plus fier et le plus opignâtre ennemy de Votre Altesse Royale, adouci, humilié et repenti. Il demande, à ce que m'escrit le procureur Laurent, quartier. S'il le mérite, Dieu le sçait. Votre Altesse Royale le voit; il s'en flatte, mais je ne le crois pas; et s'il m'est permis d'escrire avec ma sincérité naturelle, un roy qui, comme celui de France, est allé chercher Votre Altesse Royale dans son berceau pour troubler son repos n'en devroit point trouver qu'au tombeau. J'ay, avec tout cela, une secrète, mais inexprimable consolation de voir que la Providence divine se déclare en votre faveur, et je regarde le projet que le duc de Berwick présente à Votre Altesse Royale de la part de son Roy (s'il est tel que le suggère le procureur Laurent), comme un monument éternel de la gloire de Votre Altesse Royale puisque la postérité verra par là que la France, qui a pratiqué des excès jusqu'à elle inouïs pour anéantir la souveraineté de Votre Altesse Royale, se trouve obligée de recevoir ses loix (1). »

Le ton que Louis XIV prenait alors avec Victor-Amédée différait singulièrement en effet de celui sur lequel il s'exprimait, au temps où les hauteurs de Louvois jetaient le duc de Savoie dans les bras de l'Empereur. Cependant, le père Arnaud se méprenait sur le sens des instructions qu'avait reçues Berwick. Il se peut que Louis XIV fut *repenti*, mais il n'était pas cependant disposé à recevoir « les lois » de Victor-Amédée. Berwick,

(1) Archives de Turin. Le père Arnaud à Victor-Amédée, 8 oct. 1710.

que Torcy avait pris soin de mettre en garde contre les exigences excessives du duc de Savoie, y opposait une résistance absolue. Il répondait « que Sa Majesté ne pouvoit en aucun cas consentir à mettre entre les mains d'aucun étranger deux places (Briançon et Barraux) qui étoient les clefs de son royaume, et qu'à l'égard de Monaco, le Roi ne pouvoit, ni en honneur, ni en conscience, disposer d'un bien qui n'étoit pas à lui (1). » Victor-Amédée s'obstinait cependant dans ses exigences, et la négociation traîna ainsi, sans avancer d'un pas, durant tous les mois de novembre et de décembre. A ce moment, les deux armées prirent leurs quartiers d'hiver, et Berwick s'en fut à Saint-Germain. Il donne à entendre, dans ses *Mémoires*, que son départ amena la rupture des négociations. L'assertion n'est pas tout à fait exacte. Les Archives de Turin contiennent en effet une longue dépêche de Berwick, datée du 14 décembre et écrite de Saint-Germain-en-Laye, dans laquelle il précise de nouveau les conditions que Louis XIV offrait à Victor-Amédée au cas où ce prince consentirait à signer avec lui un traité particulier. Ces conditions étaient toujours, si Victor-Amédée se bornait à rester neutre, cette portion du Milanais que l'Empereur lui avait déjà cédée, et, s'il consentait à joindre ses armes à celles de Louis XIV, le Milanais tout entier, plus « une somme dont Sa Majesté conviendra avec Elle, payable annuellement ou sous le nom de subsides ou sous tel autre nom qu'Elle jugera à propos de concert avec ce prince. » Quant à la principauté de Monaco, Berwick faisait observer que « ne pouvant avec justice disposer du bien d'autrui, Sa Majesté ne pouvoit s'engager à ce que demandoit M. le duc de Savoie (2). » Enfin, quant à la rétrocession d'Exilles et de Fenestrelles, Berwick donnait à entendre que le Roi n'y opposerait pas un refus absolu.

Offertes quelques années plus tôt, ces conditions auraient suffi peut-être pour retenir Victor-Amédée dans l'alliance française. Mais ses exigences avaient grandi avec le succès, et il caressait des rêves plus ambitieux. Aussi semble-t-il bien que la rupture des négociations soit venue de lui. La dernière pièce relative à cette négociation qui se trouve aux Affaires étrangères est une

(1) *Mémoires de Berwick*, seconde partie, p. 177.

(2) Archives de Turin. Le maréchal de Berwick au procureur Laurent. Saint-Germain-en-Laye, 14 déc. 1710. La dépêche porte cette mention : « Format officiel pour être présenté tel à Son Altesse Royale. »

note ainsi conçue : « Son Altesse Royale a vu le mémoire que le procureur Laurent a remis au père Arnaud. Elle charge ce père d'écrire au procureur de se retirer, puisque ces articles ne sont qu'un simple verbiage et une *plotterie* (?) sans fondement qui ne convient du tout point à Son Altesse Royale (1). »

Le ton presque insolent de cette note n'empêchait cependant point Berwick de tenter quelque temps après un nouvel effort. Au mois d'avril suivant, quelques jours après la mort de l'empereur Joseph, il adressait à Victor-Amédée, avec l'autorisation du Roi, une lettre où, après avoir déclaré « qu'il étoit inutile d'exposer à la pénétration de Son Altesse Royale le changement que la mort de l'Empereur apporte aux affaires de l'Europe, » il ajoutait : « Elle fera mieux que personne les réflexions convenables à ce grand événement, mais j'aurai l'honneur de dire à Votre Altesse Royale que, si Elle juge à propos d'en profiter, Elle trouvera toujours de très bonnes dispositions de la part du Roy (2). » A cette nouvelle ouverture, Victor-Amédée faisait encore la sourde oreille. Sans doute, il estimait que son intérêt ne lui commandait pas encore de trahir son dernier allié et qu'il obtiendrait de meilleures conditions à la paix générale. La suite des événemens ne devait pas lui donner tort.

III

Cette même année s'ouvraient entre la France et l'Angleterre des négociations secrètes qui devaient, au commencement de l'année 1712, aboutir à la réunion dans la petite ville d'Utrecht d'un congrès où se trouvaient représentées toutes les puissances belligérantes. La France avait comme plénipotentiaires le maréchal d'Huxelles, et l'abbé de Polignac, celui-là même dont le départ précipité pour Rome avait autrefois arraché des larmes à la pauvre Duchesse de Bourgogne, et enfin le député de Rouen au Conseil du commerce Mesnager, car déjà, en ces temps, les questions commerciales commençaient à tenir leur place dans les traités. La Savoie était représentée par le comte Maffei, le comte del Borgo et le conseiller d'État Pierre Mellarede.

Ce serait dépasser les bornes de notre sujet que d'entrer dans

(1) Affaires étrangères, *Corresp. Turin*, vol. 116.

(2) Archives de Turin. Le maréchal de Berwick à Son Altesse Royale, 26 avri 1711. La minute de cette lettre se trouve aux Archives des Affaires étrangères.

le détail de ces négociations qui se prolongèrent pendant de longs mois. Disons seulement que le duc de Savoie s'y trouvait dans une situation singulière, et qu'il faillit payer cher ses trahisons successives. En effet les plus passionnés de ses adversaires au congrès d'Utrecht furent les représentans de l'Autriche, à qui les menées tortueuses de Victor-Amédée n'avaient pas échappé. Les représentans de la France, sans témoigner contre lui une hostilité aussi ardente, n'avaient guère raison de prendre parti pour lui, car ils avaient à se défendre contre ses prétentions exorbitantes. Il n'aurait donc point trouvé de soutien, si, fort heureusement pour lui, il n'avait rencontré l'appui de l'Angleterre qui se fit son champion. Quant à lui, fidèle à son système de demander beaucoup, dût-il finir par ne rien obtenir, il continuait de réclamer en Italie le Milanais tout entier et, du côté de la France, non seulement Exilles et Fenestrelles, situées sur le versant italien des Alpes, mais Mont-Dauphin, Briançon, le fort de Barraux, qui étaient situés sur le versant français, de sorte qu'il serait devenu le maître des passages, « le portier des Alpes. » La France ne pourrait plus entrer chez lui, et il pourrait toujours entrer en France. Mais ce qu'il souhaitait par-dessus tout, car il n'était pas moins orgueilleux qu'intéressé, c'était une couronne. D'Utrecht il voulait s'en revenir roi.

Durant tout le temps que dura le congrès, son sort se débattit avec des fortunes diverses. Il en avait été ainsi autrefois durant les négociations préliminaires à l'ouverture de la succession d'Espagne. A ces négociations Victor-Amédée était partie sans le savoir et il n'était pas tenu au courant du rôle qu'on lui réservait. Mais à Utrecht, il était présent et se défendait avec énergie et souplesse. L'Autriche le combattait avec acharnement; l'Angleterre le soutenait avec chaleur; la France prenait une position intermédiaire. Elle combattait ses prétentions lorsqu'il voulait s'agrandir aux dépens de la France; elle consentait à ce qu'il s'agrandît en Italie aux dépens de l'Espagne et à ce qu'un royaume de Lombardie, constitué sous la maison de Savoie par l'union du Piémont et du Milanais, servît de rempart contre les ambitions impériales. L'habile et aimable abbé de Polignac, dans ses conversations privées avec le conseiller d'État Mellarede, allait au-devant d'un rapprochement, et déjà il ébauchait, avec une singulière prescience de l'avenir, un projet d'alliance entre la France et la Savoie, contre l'Autriche. « Il disait

au conseiller Mellarede que, dans l'état des choses, les pensées du duc de Savoie devaient se tourner vers l'Italie, sur laquelle la France avait dépouillé toute prétention, étant décidée à ne plus repasser *le alte espaventose alpi*, excepté pour rendre un service à Son Altesse Royale et faire contrepoids à la prépondérance de la maison d'Autriche. Le duc de Savoie serait roi de la Gaule Cisalpine, et une union indissoluble serait conclue entre les rois des deux Gaules. » A ce discours, Mellarede répondait « que les visées de Son Altesse Royale n'allaient pas aussi loin, les confins de la Gaule Cisalpine étant marqués par le Rubicon, petite rivière qui se jetait dans l'Adriatique, à quatre lieues de Rimini. La Gaule Cisalpine comprendrait donc la Romagne, Ferrare et les territoires de Venise, Modène, Parme, Gênes et Milan, trop vaste domaine pour les raisonnables ambitions de Son Altesse Royale (1). » Ainsi c'était le représentant de la France qui, avec son intelligence ouverte et déliée, pressentait déjà le rôle que la Savoie serait appelée à jouer dans l'histoire de l'Italie, et c'était le représentant de la Savoie qui, plus timide, repoussait ces rêves comme trop ambitieux.

Peu s'en fallut qu'au cours de ces négociations une destinée singulièrement imprévue et brillante, qui aurait changé la face de l'Europe, ne s'ouvrît devant Victor-Amédée. Pour désarmer l'insurmontable opposition de l'Autriche qui ne voulait point accepter Victor-Amédée comme roi de Lombardie, et pour s'acquitter cependant vis-à-vis de lui de la promesse d'une couronne, l'Angleterre s'avisa de proposer un échange. Philippe V aurait cédé l'Espagne à Victor-Amédée, en conservant la Sicile, et Victor-Amédée lui aurait cédé la Savoie, le Piémont et le Montferrat. Chose surprenante ! Ce fut la France qui se prononça avec le plus d'ardeur en faveur d'une combinaison si glorieuse pour Victor-Amédée qui aurait ceint son front de la couronne de Charles-Quint. Depuis que, par les malheurs successifs dont il avait été frappé, Louis XIV n'avait plus comme héritier qu'un enfant frêle et maladif, il ne pouvait prendre son parti de la renonciation de Philippe V à ses droits héréditaires sur la couronne de France, renonciation qui était une des conditions imposées par les alliés à la conclusion de la paix générale. Dans la combinaison proposée par l'Angleterre, Philippe V

(1) Carutti, *Storia della diplomazia della Corte di Savoia*, t. III, p. 436.

aurait au contraire conservé ses droits. Aussi Louis XIV le pressait-il d'accepter cette combinaison, et, oubliant ses griefs contre Victor-Amédée, il se faisait avec plus d'ardeur encore que l'Angleterre le champion de la cause et de la grandeur de son ancien ennemi. « Je vous avoue, écrivait-il à Philippe V, que, nonobstant la disproportion des états, j'ai été sensiblement touché de penser que vous continueriez de régner, que je pourrois vous regarder toujours comme mon successeur, et que votre situation vous permettroit de venir de temps en temps auprès de moi. Jugez en effet du plaisir que je me ferois de pouvoir me reposer sur vous pour l'avenir, d'être assuré que, si le Dauphin vit, je laisserai en votre personne un régent accoutumé à commander, capable de maintenir l'ordre dans mon royaume et d'en étouffer les cabales; que si cet enfant vient à mourir, comme sa complexion faible ne donne que trop sujet de le croire, vous recueilleriez ma succession suivant l'ordre de votre naissance, et j'aurais la consolation de laisser à mes peuples un roi vertueux, propre à leur commander, et qui, me succédant, réuniroit à la couronne des États aussi considérables que la Savoie, le Piémont et le Montferrat. Je vous avoue que je suis si flatté de cette idée, mais principalement de la douceur que je me proposerois de passer avec vous et la Reine une partie du reste de ma vie et de vous instruire moi-même de l'état de mes affaires, que je n'imagine rien de comparable au plaisir que vous me feriez si vous acceptez ce nouveau projet (1). »

Les considérations de sentiment que Louis XIV invoquait d'une façon plus touchante peut-être que politique n'étaient pas pour amener Philippe V à prendre son parti d'un aussi inégal échange. Sa fierté s'y refusait, et peut-être même se montrait-il plus clairvoyant que Louis XIV, lorsque, dans la réponse qu'il adressait, après avoir pris deux jours de réflexion, à la dépêche de son grand-père, il faisait valoir le danger pour la France de mettre la couronne d'Espagne « sur la tête d'un prince de l'amitié duquel elle ne pouvoit s'assurer (2). » Le refus de Philippe V coupa court à cette combinaison étrange, mais il ne tint pas à Louis XIV que les visées les plus ambitieuses de

(1) *La diplomatie française et la succession d'Espagne*, par A. Legrelle, t. VI, p. 95.
(2) *Ibid.*, p. 100.

Victor-Amédée ne fussent comblées, et au delà. La maison de Savoie régnant sur l'Espagne, avec l'assentiment de la France, c'était un dénouement de l'alliance savoyarde auquel, même au moment de son union la plus intime avec Louis XIV, Victor-Amédée n'aurait jamais osé prétendre.

Il devait cependant gagner une couronne au congrès d'Utrecht. De nouveau l'Angleterre prit sa cause en main et proposa que le royaume de Sicile lui fût abandonné par l'Espagne. A cet abandon Philippe V se résigna, et Louis XIV donna également son assentiment. Le dernier allié de Victor-Amédée, l'empereur Charles VI, fut le seul qui s'y opposât avec passion. Mais le congrès passa outre, et, le 12 avril, en même temps qu'un traité de paix en trente articles était signé entre l'Angleterre et la France, un traité en dix-neuf articles était signé avec la Savoie. Ce traité donnait satisfaction à presque toutes les ambitions de Victor-Amédée. Non seulement il obtenait la restitution de la Savoie et du comté de Nice, mais il prenait possession de la vallée de Pragelas avec les forts d'Exilles et de Fenestrelles et « de tout ce qui est à l'eau pendante des Alpes du côté du Piémont. » Mais il cédait, il est vrai, « à Sa Majesté très chrétienne, à toujours, la vallée de Barcelonnette et ses dépendances de manière que les sommités des Alpes et montagnes serviront à l'avenir de limites entre la France, le Piémont et le comté de Nice. » Louis XIV donnait en outre son assentiment au traité par lequel l'Empereur avait abandonné à Victor-Amédée une partie du Milanais. Enfin l'article 5 l'instituait roi de Sicile. Désormais le duc de Savoie allait marcher de pair avec les têtes couronnées. M. Legrelle, dans le savant ouvrage où il a minutieusement rendu compte de ces négociations laborieuses, a raison d'ajouter : « Victor-Amédée se voyait trop généreusement payé par la France de ses trahisons (1). »

Victor-Amédée avait hâte de ceindre cette couronne, objet de son éternelle ambition. « Le 22 septembre, jour de la fête de Saint-Maurice, au milieu d'une nombreuse assistance qui réunissait les princes du sang, les évêques, la noblesse et la magistrature du Piémont, il prenait solennellement le titre de roi de Sicile (2). » Peu attachée à ses souverains espagnols qui jamais ne l'avaient visitée, la Sicile était heureuse de passer sous la

(1) Legrelle, *op. cit.*, p. 157.
(2) Baraudon, *la Maison de Savoie et la Triple Alliance*, p. 32.

domination d'un prince italien. Aussi Victor-Amédée recevait-il des adresses des principales villes que le prince de Roccafiorita lui apportait à Turin. Les habitans de Messine se distinguaient par leur enthousiasme. « Puisse le ciel, disaient-ils, exaucer les vœux que nous formons pour la gloire de Votre Majesté! Puisse un jour, de notre promontoire, s'élever, grâce à sa formidable épée, un pont qui, facilitant la conquête de nouveaux royaumes, unisse ce domaine à ses domaines héréditaires des Alpes (1)! » Au mois de novembre suivant, Victor-Amédée se faisait transporter en Sicile par les vaisseaux de l'amiral anglais Jennings, car il n'avait point de marine. Il emmenait avec lui la pauvre duchesse, devenue la reine Anne, qui avait jusque-là tenu si peu de place dans la vie de son époux, et qui était tout heureuse de se voir ainsi associée à sa gloire (2). Le nouveau souverain de la Sicile fit à Palerme une entrée vraiment royale. Cavalcade, feux de mousqueterie, acclamations populaires, sacre, *Te Deum*, rien n'y manqua. « Partout, pendant huit jours, ce ne fut que bals, sérénades, tournois. On grava sur le marbre les épisodes du couronnement. On frappa des médailles avec l'aigle de Sicile et la croix de Savoie, et une députation de l'ordre de Malte vint offrir le faucon, suprême hommage dû à la couronne de Charles d'Anjou (3). » Pendant que Victor-Amédée triomphait ainsi à Palerme, Louis XIV vieillissait solitaire dans Versailles attristé.

Tel fut l'épilogue de l'alliance savoyarde sous Louis XIV. Près de deux siècles se sont écoulés depuis les événemens que nous avons entrepris de raconter. Le vœu que formaient les habitans de Messine, et qui pouvait sembler singulièrement chimérique s'est réalisé. De leur promontoire s'élève aujourd'hui un pont qui rejoint la Sicile aux États patrimoniaux des ducs de Savoie, et ce pont, c'est l'Italie elle-même. Le petit Piémont a joué dans la formation du nouveau royaume le même rôle que l'Ile-de-France dans la formation du royaume de France. La dynastie issue du mariage entre Odon, fils d'Humbert *aux blanches mains*, et Adélaïde de Turin, à laquelle il a su demeurer fidèle, règne aujourd'hui sur la péninsule entière, comme la

(1) Carutti, *Storia della diplomazia della Corte di Savoia*, t. III, p. 471.
(2) Sur la participation de la reine Anne aux fêtes données à Palerme, voyez : *La regina Anna di Savoia*, par Luisa Saredo, t. II, p. 357 et suiv.
(3) Baraudon, *op. cit.*, p. 38.

dynastie issue d'Hugues Capet avait fini par régner sur la France. Le rôle que le Piémont a joué dans l'affranchissement de l'Italie a été la juste récompense de cette fidélité. Lorsqu'un peuple, petit ou grand, a su incarner avec persistance dans une famille ses ambitions et ses espérances, il est rare qu'il n'en résulte pas pour lui, à la longue, un accroissement de puissance et de grandeur. La prodigieuse fortune du Piémont n'est pas le seul exemple que nous en offre l'histoire. La fidélité du Brandebourg à la maison de Hohenzollern, dont le congrès d'Utrecht devait également consacrer la dignité royale, n'a pas médiocrement servi à la fortune de la Prusse. De tous les États représentés à ce congrès, le Piémont et la Prusse sont les seuls qui aient vu depuis lors s'étendre leur territoire, on sait dans quelles proportions. Cette leçon est-elle la seule qui se dégage des enseignemens de l'histoire, et n'est-il pas permis d'en tirer une autre des événemens qui, à la fin du XVIIIe et du XIXe siècle, ont changé la face de l'Europe et rompu l'équilibre entre les puissances? C'est que les peuples qui ont séparé leur fortune d'avec celle de leur dynastie nationale ont eu plus souvent à s'en repentir qu'à s'en féliciter?

HAUSSONVILLE.

CONSPIRATEURS ET GENS DE POLICE

L'AVENTURE DU COLONEL FOURNIER
ET LA MYSTÉRIEUSE AFFAIRE DONNADIEU
(1802)

DEUXIÈME PARTIE (1)

I. — DONNADIEU... DONNE-AU-DIABLE

La rue du Sentier, si passante aujourd'hui et si affairée, n'était, en 1802, qu'une solitaire et dormante ruelle. Prolongeant vers les vieux ormeaux des Boulevards l'étroit couloir du Gros-Chenêt, elle étendait en un silence tout provincial la fétide cavée de son unique ruisseau, les moisissures de ses pavés pointus, ses boute-roues de granit et deux ondulations de rares, inégales, taciturnes maisons. Çà et là, construits en retrait, quelques hôtels entrecoupaient l'alignement de ces bâtisses, mais déserts pour la plupart; propriétés de ci-devant qu'avait confisquées la Nation. Étranglée et cahotante, cette venelle n'était guère fréquentée par le cabriolet : dans l'agitation du quartier Montmartre, elle ressemblait à quelque coin morose de bourgade départementale. Pourtant, elle avait eu jadis ses jours de vogue et d'élégance. Des carrosses précédés de coureurs l'avaient remplie de leurs sonorités; des hallebardes de suisses, des livrées

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1908.

de laquais s'étaient montrées sous ses portes cochères, et de gros personnages, robins, traitans, financiers, un président Hénault, un Lenormand d'Étiolles, avaient logé sous les lambris de ses hôtels la majesté de leurs perruques à trois marteaux. Mais, en 1802, ces heureux temps étaient lointains. Le « nouveau riche, » banquier ou fournisseur, préférait les parcs romantiques de la Chaussée-d'Antin aux jardinets poudreux de la division du Mail, et le grand monde ne vivait plus dans un quartier que dédaignait la mode.

Vers le milieu de la morne ruelle, à gauche en venant des boulevards, on remarquait un édifice de très noble tournure. Le style de sa façade, ses cannelures tourmentées, ses feuillages, ses coquilles, tout un décor de prétentieuses rocailles, portaient leur date et disaient l'époque du cardinal Fleury. Il existe encore aujourd'hui ce ménil, contemporain du « saint et doux pasteur des brebis de Fréjus, » mais dégradé de façon lamentable, découronné de sa toiture, gratté, plâtré, déshonoré, et devenu un entrepôt de marchandises où s'agite le commis, où martèle l'emballeur. En l'an X, toutefois, il avait conservé sa pompeuse élégance; une cour d'honneur le précédait, une porte monumentale en défendait l'entrée. Solennel comme un monsieur fourré d'hermine, cet hôtel avait longtemps abrité une dynastie de puissans robins, les Messires Masson de Meslay, conseillers du Roy en ses conseils, et présidens à la Chambre des Comptes. Durant plus d'un demi-siècle, ces Catons à mortier avaient, de père en fils, de Lambert en Jérôme, rempli de leur importance la hautaine et fastueuse demeure; mais, à présent, déchue, avilie, bien encanaillée, la si noble maison n'était plus qu'une pension bourgeoise, garni et gargote à la fois.

Le nouveau maître et seigneur de tant de salons dédorés portait un nom fort connu à la Ville : il s'appelait le citoyen Sergent... Un curieux personnage, cet Antoine-François Sergent, tombé, de nos jours, dans un profond oubli, et qui n'en fut pas moins demi-dieu parmi nos divinités jacobines. Il avait joué un rôle de quelque importance, dès les premiers actes de la Révolution. Né à Chartres, pays pourtant de Vierge merveilleuse, ce philosophe adorateur du Dieu à la Jean-Jacques avait, en sa jeunesse, manié le burin, fait mordre l'eau-forte. Son œuvre était intéressante, sa signature appréciée, et graveur de talent, il eût pu s'acquérir l'enviable réputation d'un Moreau ou d'un Debucourt.

Mais d'autres convoitises travaillaient le cœur de ce vaniteux. Il avait préféré le club à l'atelier, la politique au labeur, et mérité ainsi toutes les gloires d'un Panis, d'un Pache, voire d'un Momoro. Ces sortes de lauriers sont faciles à cueillir; d'ordinaire, l'artiste, le lettré, et surtout l'honnête homme, en dédaignent la banalité; mais, âme assez vulgaire, Sergent ne fut toujours qu'un artiste incomplet, et dans sa vie publique qu'une moitié d'honnête homme. Parleur, discoureur, péroreur, possédant ce bagout sonore, cette ignorance grandiloquente qui grise et fait délirer le populaire de France, il devint bien vite à Paris une illustration de quartier, un génie, une idole, toute une façon d'austère Pétion. « Monsieur Populo » lui avait alors prodigué sa faveur: l'écharpe de municipal, le panache de président de la quarante-et-unième section, le bonnet rouge de secrétaire aux Jacobins, même une place de banquette sur la Montagne de la Convention. Là, Sergent avait voté la mort de Capet, mis hors la loi les Girondins, réclamé le supplice de Bailly, terrorisé le Modérantisme, sans-culottisé la Nation. Pas méchant, néanmoins, en dépit de telles offrandes à la guillotine; mais semblable à beaucoup d'autres, naïf et béatement sectaire, croyant aux phrases qu'il débitait, voyant dans le couperet de Charlot la panacée sociale, voulant « sauver la République » et s'estimant Spartiate, c'est-à-dire vertueux!... Sa vertu, cependant, avait reçu quelques éclaboussures. Dans la journée du Dix Août, conduisant son peuple souverain à l'assaut des Tuileries, Sergent, aidé des camarades, avait par trop bien nettoyé la « caverne du despotisme. » Des montres, des camées, des joyaux s'étaient engouffrés dans maintes carmagnoles, et une agate merveilleuse avait tout à coup disparu. D'une beauté sans pareille, racontait la légende, gemme orientale et fabuleuse, elle valait à elle seule les trésors de Golconde. Volée! Or, d'aucuns affirmaient que le graveur l'avait, en une extase, admirée tant et tant qu'il n'avait pu s'en séparer. Aussi, les plaisantins ne nommaient plus ce connaisseur en pierres fines que le « Sergent d'Agathe. » L'insultante facétie faisait depuis longtemps le désespoir du cher homme; son austérité montagnarde s'indignait et se récriait: « Mensonge de sycophante! Il avait emporté le bijou, mais pour le conserver à la Patrie... » Quoi qu'il en soit, Verrès ou Aristide, avec ou sans l'agate, ce citoyen si patriote occupait, en 1802, l'hôtel, devenu hôtellerie, des présidens Masson de Meslay.

Il y vivait péniblement. Depuis le Dix-Huit Brumaire, de mauvais jours s'étaient levés, car Bonaparte ménageait peu la vertu jacobine. Les survivans du sans-culottisme accomplissaient, en ce moment, diverses destinées. Aux uns, les sévices du Consul : la déportation, les Seychelles, Cayenne et sa « guillotine sèche ; » aux autres, maintes faveurs : des habits chamarrés de préfets, de conseillers d'État, de ministres, ou bien les gras émargemens du mouchard politique. Trop médiocre pour devenir un second Thibaudeau, mais trop délicat pour se faire la conscience d'un Barrère, le bonhomme Sergent s'était vu quelque peu malmené. Inspecteur des hôpitaux militaires, sous le Directoire, on l'avait destitué brutalement; même Fouché, jadis un copain ! l'osait menacer d'une villégiature aux marigotes de la Guyane. D'ailleurs, pas de fortune : en dépit des légendes, malgré les sobriquets, l'amateur d'agates était demeuré pauvre. Il avait donc repris son métier de graveur et, tout en dirigeant sa pension bourgeoise, burinait, enluminait, cherchant à retrouver son talent d'autrefois. Sa femme l'aidait dans ses travaux, compagne déjà grisonnante qu'il avait épousée, sur le tard de la vie. Veuve d'un procureur beauceron, sœur aînée de l'illustre Marceau, Emira (Marie, au temps de la superstition) était une âme ardente, éprise de l'antiquité, férue de République idéale, s'estimant une autre Cornélie, une Arria romaine, et prétendant narguer Tibère avec ses délateurs, Bonaparte et ses nombreux espions. Gouverné par cette conseillère, son naïf époux commettait des sottises. Il recevait force visites de douteux amis, cordeliers, jacobins, terroristes d'autrefois, leur offrait d'austères goûters, où l'on savourait le thé à l'anglaise, la brioche nationale, l'échaudé populaire, où surtout on politiquait. L'imprudent !... Mais tant de dînettes fraternelles ne faisaient point prospérer les affaires. Oublié comme artiste, Sergent vendait mal ses dessins. Un mirifique album, dont il s'était promis merveille, — *Tableaux de l'Univers et des Connaissances humaines :* du Condorcet, au vernis mou ! — n'obtenait guère de souscripteurs, et sa maison meublée attirait fort peu les chalands. Le sanctuaire à perruques de ces messieurs les présidens effarouchait la clientèle : trois citoyens seulement pour locataires, et, chercheuses d'aventures, quelques « dames seules... » Ah ! Dieu de Robespierre, que les temps étaient durs !...

Pourtant, dans les premiers jours de l'an X, la Providence

ou l'Être suprême avait adressé au besogneux ménage un pensionnaire qui paraissait cossu. C'était un fort bel officier, portant le casque à peau de tigre, et l'habit vert aux retroussis écarlates du 12e régiment de dragons. Haut de taille, mais bien musclé, avec des yeux, des sourcils, des cheveux noirs, un long nez aquilin, un visage basané sans nageoires, ni moustaches; de plus, faisant ronfler les mots et chanter leurs voyelles, le nouvel arrivant sentait son pays du soleil, les bords de la Garonne, de l'Hérault, ou du Gard. Son nom même vibrait, semblable à quelque nom sonore d'amoureux troubadour : ce grand garçon s'appelait Donnadieu.

Gabriel Donnadieu, le futur et trop fameux vicomte, héros de la Terreur Blanche, était né, très humble croquant, dans une arrière-boutique de tonnelier nîmois. Son père, de souche cévenole, et sa mère, Madeleine Planchon-Pépin, appartenaient à la Religion, sectateurs de ce calvinisme si vivace et si tenace, si vertueux et si dédaigneux, que les missionnaires bottés du Roi Très Chrétien n'avaient pu extirper du Languedoc...

De bien petites gens, cette lignée camisarde; famille de chétifs artisans, engeance de crève-misère! Fils unique, l'enfant avait grandi dans une maison huguenote où présidait une vieille liseuse de Bible, son aïeule maternelle. Sa mère, l'épouse du tonnelier, cette bonne dame Madeleine, était la femme vantée par l'Écriture, la ménagère au goût des prédicans : dure au labeur, amassant, comptant, puis recomptant les liards, très positive, n'ayant au cœur ni roman, ni sornette, peu tentante, jamais tentée; mais sèche et rêche, hargneuse en sa vertu jalouse, et possédant plus de qualités puritaines que d'orthographe académique. Tout autrement, hélas! vivait son mari, la ruine, la perdition de l'édifiante échoppe. Ivrogne et libertin, friand d'émotions, chercheur d'aventures, écoutant volontiers le sergent racoleur, il n'avait rien d'un juste, prédestiné à la gloire éternelle. De bonne heure enjôlé par quelque La Tulipe, ce réprouvé avait planté là son fastidieux ménage. Soldat du Roi! Et tandis que madame travaillait au logis, monsieur se prélassait aux pays de Cocagne. Tour à tour grenadier, marin, carabinier, il avait connu le soleil de maintes latitudes, la canne de nombreux capitaines, les Fanchettes de force courtilles. Parfois, profitant d'un congé temporaire, cet errant revenait au pays natal; sa

Pénélope lui pardonnait : un si bel homme! — cinq pieds huit pouces d'après son signalement — et ainsi était né Gabriel. Mais au service du Roi, un croquant huguenot obtenait, d'habitude, plus de coups de bâton que d'épaulettes dorées : après vingt ans d'un tel vagabondage, l'enrôlé Donnadieu n'était encore que brigadier. Aussi, la République en avait fait un colonel. La niveleuse recherchait alors ces brisquarts de caserne, La Ramée à triple chevron, les préférant aux « officiers belles cuisses. » Sous le dolman vert du 8ᵉ hussards, l'ancien carabinier devint un des « patauds » coupeurs d'oreilles vendéennes, qu'applaudissaient les jacobins. Lancé sur les gars du Bocage, cet émule de Canuel les avait sabrés, égorgés, éventrés férocement. Un étonnant soudard, au dire de ceux qui l'ont connu : grossier et cruel, pillard et concussionnaire, mais soldat intrépide! Sa mort avait, du reste, été la fin pécheresse d'un mécréant. Accusé de malversations, ce martyr de l'honneur, peut-être aussi de la bouteille, s'était fait sauter la cervelle. Il laissait un digne héritier de son nom, un continuateur de sa vie.

Dès l'âge de quatorze ans, Gabriel, lui aussi, avait porté la sabretache; hussard, à la 8ᵉ. Bon cavalier, audacieux compagnon, massacreur des gris de la Vendée, brûleur de leurs borderies, le clampin patriote avait rapidement obtenu la dragonne d'officier. Un triste sujet, néanmoins! Les tares ataviques s'étaient transmises, aggravées même chez l'enfant du suicidé, et déjà le second Donnadieu se faisait trop semblable à son père. Irascible jusqu'à la violence, et violent jusqu'à la brutalité, sans cesse en agitation et souvent en furie, c'était un impulsif. De plus, dépourvu de scrupules : butinant comme un vieux soudrille, « picorant » mieux qu'un riz-pain-sel; ignorant tout devoir : subornant des fillettes, les rendant grosses, puis les abandonnant, et mauvais fils, laissant dans une atroce détresse la bonne femme de mère dont il rougissait, — c'était encore un inconscient. On redoutait un tel insulteur de la morale; ses camarades l'abominaient : « Donnadieu-Donne-au-diable » l'a baptisé Thiébault (1)... Oui, certes, « Donne-au-Diable » et diable à quatre, car il était fort brave, poussant la crânerie jusqu'à l'extravagance, ressentant l'attrait, la fascination du danger! Ses états de services relatent d'incroyables prouesses : enlèvemens

(1) Tous ces faits sont malheureusement exacts; on en trouve le détail dans les divers dossiers de Donnadieu (Archives Nationales et Archives de la Guerre).

de redoutes, captures de batteries, sabrades et destruction de compagnies, de bataillons, de régimens; en Vendée, dans les Flandres, en Allemagne, en Italie. Au siège de Gênes, défendant un des forts de la place, il avait déployé une énergie superbe, — repoussant sept assauts, meurtri par quatre éclats d'obus, et livrant ses combats porté sur un brancard. « Il me fallait un homme, lui écrivit alors Masséna, je l'ai trouvé ! ... » Les généraux employaient volontiers cet enfonceur de kaiserlicks. Pour eux, c'était le risque-tout, l'affronteur de la mort, la chair à canon qu'on peut sacrifier sans scrupule. A vingt-quatre ans, onze blessures lui labouraient le corps; deux balles s'étaient logées dans son ventre d'où les carabins de l'armée n'avaient pu les extraire. Ces souvenirs de l'Autrichien le faisaient cruellement souffrir, occasionnant parfois d'étranges accès de frénésie... Et pourtant, héros de neuf campagnes, entaillé par le sabre, troué par les baïonnettes, Donnadieu-Donne-au-Diable n'était encore que capitaine.

Il arrivait de Lodi, en Cisalpine, où casernait la 12e de dragons. Son colonel, le chef de brigade Pagès, l'avait chargé d'une ennuyeuse mission, d'un achat d'équipemens militaires, corvée de bottes et de schabraques, mais que Donnadieu avait acceptée joyeusement. Paris, avec ses restaurans, ses tripots, ses bastringues, ses promeneuses de Tivoli, ses grisettes des Folies-Beaujon, attirait le peu continent jeune homme. Bien qu'éreinté par tant de batailles, il était resté beau coureur, Valmont d'estaminet, débaucheur de tendrons et de nicettes. A Lodi toutefois, ce genre de Paméla devait être un oiseau assez rare, et parmi tant de mantilles noires, de jupons rouges, de claquetantes galoches, Donnadieu n'avait pu trouver « l'amie » selon son cœur. Le dragon se proposait donc de la dénicher à Paris : il déniaiserait cette innocence, puis la ramènerait en vainqueur dans l'ennuyeuse garnison. Admirable dessein !...

Mais d'autres projets, moins folâtres, lui trottaient encore dans la tête. Depuis longtemps, ambitieuse et farouche, une obsession travaillait sa maladive cervelle : devenir chef d'escadrons ou se venger de Bonaparte. Et de fait, la malchance, résultat de son inconduite, semblait s'acharner sur un officier trop connu. Mal noté dans les bureaux de la police militaire, suspect aux familiers de la Malmaison, desservi par eux, il ne pouvait obtenir aucun avancement. Son nom, inscrit souvent sur les

tableaux, avait toujours été biffé par le Consul. Criante iniquité, d'ailleurs; excès de justice, c'est-à-dire injustice suprême : le sang prodigué par cet homme avait lavé bien des souillures. Aussi, de fielleuses rancunes fermentaient au cœur du passionné Donnadieu. Et ruminant les plus folles pensées, il était venu à Paris.

Tel était l'inquiétant personnage qu'hébergeait, depuis brumaire an X, le citoyen Sergent-Marceau. Il l'avait accueilli de confiance, même avec plaisir. Le fils d'un héros jacobin, — quelle allégresse pour son foyer!... Hélas! pauvre Sergent, ce grand garçon, héritier de la morale paternelle, était un dangereux locataire, et le malheur venait d'entrer dans ta maison.

II. — A LA POURSUITE D'UNE ÉPAULETTE

A peine installé dans la pension bourgeoise, le voyageur s'était mis en dépenses. Il avait apporté de l'argent, et, pensait-il, les vendeurs d'équipemens militaires lui verseraient quelques pots-de-vin. Tel était, du reste, l'usage en ces jours de voleries effrontées ou de grattes clandestines; les fournisseurs s'y conformaient : ont-ils beaucoup changé depuis?... Tout d'abord, on avait pu voir un homme très affairé. Chaque matin, son tilbury emportait Donnadieu par la ville; chaque soir, des loueurs de cabriolet venaient montrer dans la maison Sergent leurs chapeaux à deux cornes, leurs cravaches, leurs bottes hongroises :.. un dragon cousu d'or! A vrai dire, ce nabab négligeait fréquemment de payer ses voitures; mais il avait le maintien assuré, le verbe arrogant, l'insolence imposante, et fascinés, les maquignons lui faisaient volontiers crédit.

Tant de bogheis, de phaétons ou de milords n'étaient pas inutiles à un agité qui, du matin au soir, parcourait Paris. L'habillement de sa demi-brigade, surtout le soin de ses propres affaires exigeaient de nombreuses démarches, lui causaient d'énervans tracas. Souvent, trop souvent même, il allait, rue de Varenne, assiéger les bureaux du ministre de la Guerre, l'intraitable Berthier. Mais, fol espoir de forcer la place! Les citoyens à cartons verts ne se laissaient pas surprendre, et d'ordinaire on éconduisait l'importun. Parfois, cependant, quelque gros personnage, un Durosnel, chef du « bureau des troupes à cheval, » un Donzelot, « délégué aux audiences, » ou bien l'important

Tabarié, directeur du personnel, daignait recevoir l'acharné quémandeur. C'était alors, chez ces potentats, des mines ennuyées ou des moues dédaigneuses. « A quoi bon insister, capitaine ? Ici, nous ne pouvons rien, absolument rien pour vous. Trouvez un protecteur près du Premier Consul. » Donnadieu s'indignait, parlait de ses prouesses, de ses blessures, de ses droits méconnus, puis, mâchonnant sa rage, se faisait conduire chez un des généraux qui le connaissaient...

Ils le connaissaient tous, et tous en conservaient un souvenir flatteur : mauvaise tête, mais bon sabre, — or la moralité du sabre leur suffisait. Le chercheur de grosse épaulette avait mis son espoir en quatre protecteurs : Augereau et Masséna, Oudinot et Davout : il leur prodiguait donc ses visites.

A Rueil, dans le château qu'il habitait, parmi les statues, les tableaux, les meubles rares, les pièces d'orfèvrerie, Masséna était en ce moment malade, étendu sur une chaise longue, emmitouflé dans les flanelles : la goutte, l'abominable goutte ! Mais il la qualifiait d'écorchure à la jambe, car le « lion de Zurich » avait peur de paraître un « lion devenu vieux. » Il comptait bien reprendre la série de ses glorieuses et lucratives batailles, être encore et toujours le « Scipion de la République, » — moins pudibond, toutefois, que l'Africain, — et chevaucher par les villes conquises, escorté d'amazones, maîtresses caracolantes. Appréciant Donnadieu, Masséna voulut bien recevoir cet humble compagnon d'armes ; il lui promit monts et merveilles : apostilles, recommandations, lettres à Berthier, tout enfin, sauf une démarche personnelle auprès du Consul. Oh ! pour cela, jamais ! Depuis le siège de Gênes, il vivait en trop mauvais termes avec ce « cadet-là ! » Et la verve gouailleuse du Niçard s'était, suivant son habitude, épanchée en rageuses doléances... Le siège de Gênes ! Comme il en parlait avec amertume ! Sur quel ton indigné sa blague soldatesque rappelait ces « ratas » d'amidon, de chiens crevés, de chevaux morveux, de cuir de bottes qu'il avait fallu fricasser ! Le souvenir des inutiles tortures hantait obstinément sa mémoire. A quoi bon le martyre d'une armée entière ? Pourquoi tant de vaillans condamnés à la faim, au typhus, à la mort, puisqu'*on* s'était promis de ne pas les débloquer ? *On*, c'était Bonaparte, l'égoïste vainqueur de Marengo, le « petit grand homme » envieux des camarades, jalousant toute gloire. Pour perdre d'honneur « l'enfant chéri de la Vic-

toire, » il l'avait contraint à capituler ! L'absurde calomnie trouvait alors créance chez beaucoup d'officiers mécontens, et Masséna se gardait bien de la démentir... Donnadieu fit plusieurs voyages à la maison de Rueil : toujours il y trouva un homme aigri, acerbe en ses propos, se gaussant du régime consulaire, irrité contre Bonaparte. Avait-il des idées de révolte ? Préparait-il quelque machination ? L'avisé Masséna ne souffla mot de ses intimes pensées. Au surplus, protecteur indifférent ! Et le solliciteur s'était rabattu sur Augereau...

A Paris, Augereau vivait de tout autre manière ; il se moquait de « dame podagre, » mangeait bien, buvait sec. Dans son appartement de la rue de Grenelle, en face de la pompeuse fontaine de Bouchardon, il offrait de fréquens balthazars, plantureux déjeuners dînatoires, crevailles à douze couverts. Donnadieu ne fut pas convié à de pareils festins (trop petit officier, vraiment !) mais il en put apprécier les fumets, car on l'invita quelquefois à « prendre le café. » Au reste, ce magnifique Augereau lui accorda plusieurs audiences. Lui non plus ne ménagea pas ses paroles : il écrirait, apostillerait, recommanderait, — oh ! de grand cœur, — mais il n'irait pas implorer Bonaparte ! Donnadieu remarqua très vite, en cet autre gagneur de victoires, une âpre souffrance d'amour-propre, des appétits non satisfaits de pouvoir et d'argent. En outre, une incommensurable suffisance ! Tout, chez lui, jusqu'aux vignettes de son papier à lettres, disait le mauvais goût de ses vantardises. Il s'était fait représenter debout, au milieu d'un camp, flanqué de hussards, de dragons et de grenadiers, de fusils en faisceaux, de boulets en pyramides, et dominant de la taille une armée rangée en bataille. Trivial, souvent grossier en ses propos, resté sous les chamarrures le galopin de la rue Mouffetard, il dut parler avec irrévérence de Bonaparte : « l'homme, » « notre homme, » « le grand homme des mamelouks, » et railler un trembleur qui voyait partout des poignards, du poison, des machines infernales. « Général Fructidor, » Augereau jalousait le « général Brumaire, » et la douleur de son envie s'exprimait parfois en des termes plaisamment naïfs : « Ah ! si le chariot du 3 Nivôse n'avait pas manqué son affaire, je serais aujourd'hui le premier dans la République !... » Conspirait-il, en ce moment ? La maison de la rue de Grenelle recélait-elle quelque intrigue politique ? Donnadieu aurait voulu deviner un complot. En tout cas, rien à espérer

d'un si vaniteux égoïste! Mais Oudinot, sans doute, daignerait agir davantage...

Il avait agi moins encore : une lettre banale au ministre Berthier, et pas autre chose! Le postulant commençait à perdre patience. Fanfaronne et brutale, sa nature, domptée à grand'-peine, retrouvait ses violences : il déblatérait contre le Consul, proférait des injures, grommelait des menaces. Oudinot écoutait ce furieux, sans donner la réplique, mal à son aise, méfiant, fort ennuyé. Après quatre visites, le prudent Lorrain lui ferma sa porte ..

Seul, Davout avait parlé d'espoir à ce désespéré...

Compagnon de Bonaparte à la tuerie des Pyramides, et beau-frère de Paulette Leclerc, sœur du Premier Consul, Davout était un favori d'importance dans la camarilla de la Malmaison. Il affectait pourtant des airs de rigorisme, voire de rudesse; mais ses mines renfrognées et son abord bourru donnaient plus de piquant à ses savantes flatteries. Son passage à l'armée d'Égypte l'avait rendu mamelouk, adorateur de la Fortune, dévot au maître de l'Heure, et le fanatisme de sa religion trouvait souvent des mots dignes d'un janissaire. On en citait plusieurs qu'on eût crus fabriqués par Roustan. Exécrant Moreau, de toute la haine qu'éprouvait Bonaparte, il avait, disait-on, déclaré : « Moi, si le Consul m'ordonnait d'assassiner cet homme, j'obéirais à la consigne : j'assassinerais... » Une telle ostentation d'obéissance passive, un pareil sacrifice de soi-même n'était pas pour déplaire à Napoléon, ce cruel contempteur de toute dignité humaine. A peine âgé de trente-deux ans, Davout était déjà divisionnaire, et commandait les grenadiers à pied de la Garde. Aucun fait d'armes très marquant ne pouvait expliquer une si rapide fortune; mais son culte de la discipline avait beaucoup plu, sans doute. Et sans doute, aussi, Bonaparte avait deviné le grand homme de guerre, — le plus grand de tous ceux que forma son école, — le tenace et superbe soldat dont la mitraille devait, sur les pentes d'Aüerstaedt, ouvrir, en l'insolent orgueil de la Prusse, une blessure si profonde que Leipzig, Belle-Alliance, Sedan même n'ont pu encore la cicatriser...

Le favori, toutefois, ne payait pas de mine et, dans le service, était un fort déplaisant personnage. Figure assez vulgaire : nez camus, lèvres minces, menton court, larges nageoires frisottantes, crâne à peu près chauve, yeux saillans qu'abritaient

des lunettes, — le grenadier Davout ressemblait à quelque tabellion campagnard. Les camarades raillaient sa calvitie, et plaisantaient un myope qui toujours « voyait double; » mais ce myope, ce chauve savait trop bien se faire respecter. Un caractère de dogue, de mâtin harpailleur ! Altier et cassant, méticuleux, très paperassier, éplucheur de vétilles, cherchant toujours à prendre en faute un inférieur, et ne lui ménageant par l'incartade, Davout était l'effroi de tous ses officiers. Du reste, aussi peu tendre pour le soldat, il commandait ses grenadiers avec l'amène façon d'un sergent de disciplinaires. Dans leurs moustaches grises, tous ces vieux grognonnaient. Casernés près de l'Assomption, ils remplissaient de leurs fureurs les cabarets de la rue Saint-Honoré, et maudissant « l'homme à lunettes, » mêlaient dans leurs imprécations jusqu'à leur cher « petit Caporal : » « Ah ! prends garde à toi, le Tondu : un coup de fusil est bien vite attrapé... » Mais en dépit de telles haines, Bonaparte, se connaissant en hommes, accordait sa confiance à Davout; même il l'avait chargé d'une mission délicate : la conduite de sa police particulière. Par esprit d'aveugle sacrifice, le général avait accepté la répugnante besogne, et, colonel de grenadiers, dirigeait aussi toute une légion d'« indicateurs... » Nous verrons bientôt comment il savait manœuvrer.

Dans la maison fleurie qu'il occupait sur la Terrasse des Feuillans, Davout se montra tout aimable pour Donnadieu. Il lui promit sa protection, écrivit une lettre pressante au Premier Consul, puis expliqua au capitaine comment on devenait chef d'escadron : « Ah! si Donnadieu le voulait, son avancement pourrait être rapide ! Que dirait-il d'un commandement aux Indes Orientales ? Oui, au Coromandel, dans un pays superbe ! L'Angleterre venait de restituer à la République ses comptoirs de l'Indoustan; une escadrille allait appareiller : l'heureux dragon y prendrait passage et s'en irait à Pondichéry. Intéressant voyage pour un observateur d'intelligence accorte ! Là-bas, tant de renseignemens à fournir, de notes confidentielles à rédiger, de récompenses à recevoir !... Ah ! oui, si Donnadieu voulait comprendre ! » Il comprenait fort bien : de l'espionnage ! Mais ce métier lui répugnait. Non, pas de Pondichéry, ni de mission secrète : il préférait autre chose ! Et Davout s'étonnait, raisonnait ce dégoûté, le morigénait durement, lui servait plusieurs de ses bourrades coutumières : « Vous n'avez pas le feu sacré !...

Toujours votre mauvaise tête!... Quand donc apprendrez-vous la discipline? Allons, vous réfléchirez! »

Remontrances inutiles; l'entêté Donnadieu avait réfléchi: Bonaparte chercherait ailleurs son mouchard du Coromandel!... Le soir, de retour à la pension bourgeoise, il y tombait parfois en pleine « assemblée, » dans l'une de ces frugales dînettes dont Sergent régalait ses amis politiques. Autour des gâteaux secs et du thé vert vendu par le « botaniste, » circulaient de vieilles carmagnoles, transformées à présent en fracs à queue de pie; des jacobins sans club, des montagnards sans Montagne. Plusieurs de ces incorruptibles s'étaient liés avec Donnadieu. Ils prêtaient donc à ses colères une oreille complaisante, pestaient avec lui contre le despotisme, et prenaient leur part de ses justes douleurs... D'excellentes gens, loyaux, serviables, si pleins de cœur! — l'un d'eux, surtout, affable confident, donneur de conseils indignés, le citoyen La Chevardière.

III. — LES MÉTAMORPHOSES D'UNE VERTU JACOBINE

C'était encore, celui-là, une idole parisienne déchue, un ex-grand homme de quartier. Jadis, aux temps du Roi, il avait occupé un emploi d'émargeur, de potentat dans la bureaucratie: sous-chef, à l'« Extraordinaire. » Mais, dès 1789, première métamorphose: le monsieur des bureaux s'était fait citoyen de la rue, choisissant désormais la Révolution pour carrière. Émule de son ami Sergent, et se vouant comme lui à la félicité du peuple, l'apôtre Louis La Chevardière avait aussitôt discouru dans les clubs. L'audace de sa faconde et le sublime de son galimatias émerveillant le quartier Coquillière, Mme Angot s'était férue d'amour pour cette vertu. Or la « vertu, » — jacobine, s'entend, — est une céleste qualité qui transforme en fétiche son béat possesseur. La République de 1792, celle de 1848 furent peuplées de gens vertueux; la nôtre en contient un grand nombre: heureux pays de France!... En 1791, nous trouvons donc ce fortuné La Chevardière devenu les délices de la Halle au Bled. Orateur délégué par la deuxième section, il harangue la Constituante, la censure, la gourmande, lui reproche sa faiblesse pour les prêtres et pour la calotte: « Ah! Pères de la Patrie, la foudre entre vos mains sommeille, inutile!... » L'an d'après, il est nommé vice-président de la commission administrative de Paris; dès lors,

c'est tout à fait un personnage. Très pur, néanmoins! car il pérore bientôt contre les Brissotins, ameute ses Brutus de la farine, et les lance sur la Convention pour l'assister dans son « curage » de la Gironde... En 1793, son nom est acclamé aux Jacobins; sa gloire, à présent, rayonne jusque dans la Vendée: on le dépêche aux armées de l'Ouest pour qu'il surveille les généraux, et les contraigne à la vertu. D'ailleurs, la prosopopée, l'apostrophe, l'invective n'ont cessé, durant deux années, de s'épandre, à larges flots, sur ses lèvres lyriques. Un discours surtout avait rendu célèbre ce sonore La Chevardière. La Société des Jacobins ayant inscrit à l'ordre du jour la « régénération de l'Angleterre, » hardiment il s'était mis à la besogne. Par sa voix, la perfide Albion, le tyran George, Pitt, l'ennemi du genre humain, avaient été cités à la barre des nations: « Opprobres de la Nature et de l'Humanité, Pitt et George, comparaissez, répondez, scélérats! » Puis, après une pause émouvante: « Ils se taisent!... George et Pitt, vous tremblez! Malheureux, descendez du trône pour aller à Tyburn!... »

Aux jours du Directoire, seconde métamorphose. Plus de philippiques, de virulens amphigouris; mais une tenue de meilleur goût: Démosthène est devenu discret et réfléchi, bénin et doucereux, homme de police et diplomate. D'abord, homme de police. Le successeur de Lapparent, Sotin « la Sottise » l'a choisi pour secrétaire général de son ministère, et cette nomination fait plaisir aux « frères et amis : ... » enfin un être de pureté dans la sentine d'ordures... Une sentine, en effet, cette police du Directoire où pullulent, s'ébattent, frétillent la phryné du trottoir, la nymphe des coulisses, la merveilleuse des salons! Notre homme y connut donc et y vit émarger cette innombrable cohue d'espions qui foisonnaient dans la France de Barras, trigauds de toute provenance comme de toute origine, de tout sac et de toute corde: des sans-culottes et des aristocrates; des prêtres et des officiers; des viragos, naguère amazones patriotes; des ci-devant marquises, tenancières de tripots, et jusqu'au fils d'un duc et pair, intime ami de Louis XVIII, l'ignoble prince de Carency. Et dans sa fréquentation du mouchard, La Chevardière dut maintes fois se dire qu'il est souvent de sottes gens, qu'il n'est jamais de sot métier... Mais tout passe très vite, en République surtout; le successeur de Lapparent ne reste pas longtemps ministre : La Chevardière déménage avec

lui. Il veut alors tâter de la diplomatie, sollicite une ambassade, n'obtient qu'un consulat. Envoyé à Palerme, il va d'abord flâner en Italie, y muse et s'y amuse, s'embarque enfin, se laisse capturer par l'Anglais, s'évade, puis revient à Paris. Là, se faisant auteur, il écrivaille et confie au public ses « Observations sur Naples. » Oh! rien d'un voyageur sentimental; point de songeries au clair de lune, de pleurs épandus sur les ruines; mais la littérature économique, philosophique, diplomatique d'un homme d'État. D'ailleurs, il postule encore. En bon Français, friand des sinécures, il demande, intrigue, et redevient haut fonctionnaire à l'Hôtel de Ville. Tout à coup Bonaparte débarque à Fréjus. La Chevardière aussitôt s'agite, fait du zèle, et, pour un ambitieux d'esprit si délié, commet une bien lourde bêtise : il conseille à Barras de faire emprisonner le « fuyard de l'Égypte. » Après le 18 Brumaire, il est donc destitué... Plus de rêves, désormais, de ministère ou d'ambassade; adieu les longs espoirs et les vastes pensées : Bonaparte a la rancune vivace; sa mémoire sévit implacable! Bientôt même un cruel péril menace l'homme à la vieille vertu. N'est-il pas, ancien terroriste, un des « buveurs de sang » qu'on expédie sous les Tropiques? Mais le futé La Chevardière se dérobe à l'honneur du martyre. Paris lui plaît : il s'accroche à Paris... Alors, un troisième avatar, — la plus amusante de ses métamorphoses.

Assidu aux réceptions d'Emira Sergent, La Chevardière y rencontrait plusieurs visages de connaissance. Nous savons, grâce à la police, les noms de quelques imprudens qui se risquaient dans ces réunions. Pour la plupart, ce sont d'inoffensifs quidams : des gens nommés Dutemple et Lagarelle, ou bien un certain Alexandre Brière, « riche malaisé, » au dire des domestiques. Le pauvre hère s'était épris de cette divine Emira. Les charmes un peu mûrs de la noble femme l'attiraient à la pension bourgeoise : on l'y accueillait avec complaisance ; volontiers, on y hébergeait sa détresse. Hélas! Fouçhé allait demain octroyer à ce chétif un gîte plus étroit encore que son humble logis de la rue de Luxembourg... Deux citoyens d'antique importance sont pourtant signalés parmi les commensaux de la maison suspecte. L'un, fonctionnaire, cassé aux gages, s'appelait Collin; l'autre était un nommé Lebois, « feuilliste, » à présent sans gazette. Ce Lebois s'était, naguère. fait tristement

connaître par l'infamie de ses diatribes. Écrivant à la manière des « forts en gueule, » rédacteur du second *Père Duchesne*, il avait, après le « raccourcissement » d'Hébert, ramassé la plume d'ignominie, et pendant nombre d'années, les b... avec les f..., l'insulte, l'outrage, l'ordure s'étaient échappés, sans talent, de l'encrier d'un malotru. Mais aujourd'hui, privé de tout journal, Lebois se taisait rageusement... Des artistes, des hommes de lettres et beaucoup d'opposans politiques devaient également fréquenter le salon d'Emira. Un rapport de police y signale, en effet, des tribuns, mais sans les nommer : Andrieux, peut-être, et peut-être Chénier; de pareilles hypothèses n'ont rien d'invraisemblable.

Que pouvaient-ils se dire au cours de ces agapes où prenaient part les pensionnaires de la maison meublée? Aisément, on le devine : des vétilles, de simples riens que la police transformera en choses énormes. Ces mécontens ont peur : ils parlent donc par épigrammes discrètes, sous-entendus voilés, ironiques sourires, gestes de muette désolation. Sergent est un artiste, Lebois un homme de lettres : on cause d'abord de tableaux et de livres. Navré du récent insuccès de son burin, le graveur déplore la fin du grand art. Il s'apitoie : la mignardise, le petit faire, la mièvrerie reviennent à la mode; depuis qu'il courtise Bonaparte, David lui-même a perdu son talent! « Et quels écrivailleurs, réplique Lebois, déshonorent à présent le Parnasse! » Le gazetier philosophe bafoue tous ces grimauds de sacristie, nouveaux apôtres de l'obscurantisme : le converti Laharpe, ce farceur de Fontanes, le grotesque Chateaubriand. Chateaubriand surtout et son *Atala*, la splendeur de l'image, l'éloquence cadencée de la phrase, la poésie d'une prose plus mélodieuse encore que les harmonies d'un poète, toutes les beautés d'une œuvre où la passion est chaste et la vertu chrétienne n'ont, f...! pas le don de plaire à ce diseur d'ordures, incarnation seconde du marchand de fourneaux... Mais La Chevardière vient d'entrer; un heureux hasard l'a conduit, ce jour-là, chez son ami Sergent : la causerie verse dans la politique...

Agé de trente-six ans, et toujours très gaillard, avec ses rares cheveux taillés à la Titus, son large front en fer à cheval, sa face épanouie et rougeaude, ses nageoires en virgule, il porte beau sans être séduisant. Mais quelle rare élégance! L'admiration d'un observateur de police nous a conté tous les raffinemens

de toilette à l'usage de ce Brummel du jacobinisme : son frac de drap gris perle, son gilet de casimir blanc, ses culottes de nankin, ses bottes à l'anglaise. Cambrant la taille, il a retrouvé son éloquence des grands jours; des maximes dignes de Montesquieu, du pathétique à la Jean-Jacques sortent à nouveau de ses lèvres pincées; sa phrase doit résonner pareille à sa rhétorique d'autrefois : « La lumière se trouve partout où un grand nombre d'hommes se rassemble !... La présence du peuple a toujours suscité la vertu !... » Voilà du style, et voilà des pensées ! Lebois approuve, Emira soupire, Donnadieu est émerveillé.

La Chevardière le connaissait. Lieutenant de hussards, le jouvenceau à dolman vert avait escorté jadis le délégué des Jacobins, traversant en berline les incendies de la Vendée. On se retrouvait donc après neuf ans d'absence : « Donnadieu? le fils du vaillant sans-culotte? » — « Lui-même ! » — Eh quoi ! simple capitaine encore? » — « Hélas !... » La jeunesse est chose légère, et, même vieillie, la cervelle de cet inconscient ne fut jamais bien pondérée. Très vite il ressentit l'attrait d'un homme à sublimes principes, autre victime de Bonaparte. Il lui accorda sa confiance entière. Au sein de l'amitié, comme on disait alors, il déversa ses gros et menus secrets, racontant ses ennuis, ses tristesses, ses rancœurs, ses besoins de vengeance. Et, tout en écoutant l'affligé, son confident excitait ces fureurs. Compatissant La Chevardière ! Un jour, de plus en plus godiche, le crédule officier lui présenta sa maîtresse... Il était tout glorieux de l'exhiber...

Cette maîtresse était bien, en effet, la plus précieuse des trouvailles, — le rarissime trésor d'amour si vainement cherché par Donnadieu dans la foule des *fanciulle*, voire des ragazzines de sa garnison italienne. Maintenant, il ne roulait plus seul dans son cabriolet; près de lui se pavanait une petite personne, Atala peu sauvage, découverte en la loge d'un citoyen portier : la sémillante demoiselle Julie Basset.

IV. — UN FRIQUET PARISIEN

Parmi les quelques personnes que Donnadieu, si souvent aux armées, pratiquait à Paris, se trouvait un aimable jeune homme, employé de ministère, le citoyen Antoine Année Rédacteur à la Guerre, ce commis n'avait pas obtenu un avance-

ment rapide, car ses supérieurs le jugeaient peu sérieux, bien flâneur, trop poète. Trop poète, il l'était : le folâtre garçon caressait imprudemment la muse, une muse au peplum retroussé, la Thalie des goguettes. Faisant, chaque mois, ripaille, aux *Dîners du Vaudeville*, en compagnie d'Armand Gouffé, de Piis ou de Desfontaines, il procréait *biribi!* une littérature à la façon de *barbari, mon ami*. En ces temps-là, du reste, maints gratte-papier rédacteurs, voire expéditionnaires, cachaient dans leurs cartons des turlures ou des parodies; le clerc d'avoué, de notaire, d'huissier même, imitaient leur exemple, agitaient « les grelots de Momus, » maniaient « l'archet de la Folie, » et, dans l'atmosphère de la paperasserie à chicane, passait comme une contagion de rimailles. Année fabriquait, en outre, d'égrillardes bluettes. Le théâtre de la rue de Chartres avait représenté divers produits de son badinage : un *Gille ventriloque*, un *Arlequin décorateur*, *le Carrosse espagnol;* bref, c'était en 1802 une moitié de Gersin, presque un Dieulafoy tout entier. Qui donc, alors, eût pressenti, dans ce jovial luron, un futur intendant militaire, maître des requêtes au Conseil d'État?

Les flons-flons, toutefois, ni les couplets de facture n'absorbaient pas à eux seuls les loisirs du poète. Année variait ses passe-temps, et *lon lon la* s'occupait de police. Non, certes, qu'il dénonçât ou même qu'il indiquât; mais, en fin psychologue, il conseillait. Convoqué par Davout, il se rendait parfois dans l'ombreux pavillon qu'habitait le général, restait en conférence avec cet homme bourru, causant peut-être d'autre chose que de tactique ou de stratégie. Du reste, bon camarade, il cherchait à servir ses amis, montrait quelque indépendance et s'attirait ainsi d'acerbes réprimandes.

Ignorant ce dernier emploi d'une aussi rare intelligence, Donnadieu prodiguait les visites à l'amusant jeune homme. Année, le joyeux vaudevilliste, était marié, et son ménage occupait, rue de la Planche, un logis, aux environs des Récollettes. Grenier de poète, modeste domicile de commis-rédacteur, l'appartement d'un tel ami était bien haut perché sans doute, car avant de gravir l'escalier, Donnadieu faisait toujours une longue halte. Il entrait dans la loge du concierge, et n'en sortait qu'après maintes causeries. Cette loge était également une boutique de brodeuse où se vendait de la passementerie militaire. Certes, l'humble magasin n'offrait point aux regards ces splen-

deurs d'étalage : épaulettes, brandebourgs, sabretaches, qui fascinaient, chez le célèbre Just, les yeux de tant de cavaliers; mais, dans les senteurs des fricots mijotans, travaillait une petite personne à la frimousse artistement pudique, à l'œillade savamment éteinte. Près d'elle, sa mère brochait et soutachait, surveillant les coups d'œil de sa fille, tandis que Basset père balayait les paliers. Or, le dragon venait s'asseoir, durant des heures entières, dans l'étroit et nauséabond réduit; il y trouvait plaisir, délices, bonheur plus raffinés qu'en un boudoir d'Aspasie à la mode : l'heureux homme y avait rencontré un joyau, une perle fine, une Agnès à la fois virginale et sensible.

Ce frétillon de Julie Basset va jouer en notre récit un rôle de si grande importance; elle fut, par esprit de rancune et de perversité, la cause de telles douleurs qu'un léger croquis de la demoiselle nous semble nécessaire.

Elle était Parisienne, et, plante hâtive poussée près de l'égout, n'avait pas encore atteint sa seizième année. On la disait très sage — de cette sagesse calculante qui vaut à la grisette soit un lit conjugal de boutiquier, soit un divan de courtisane. Brune ou blonde, pâle ou rosée? nous l'ignorons. Nous savons, cependant, qu'en sa personne menue elle était gracieuse et mignonne : « Petite Julie, » l'appelle un bulletin de police. Mais volontiers, je me l'imagine pareille à ces ingénues dont la dépravation naïve et la candeur madrée amusèrent le pinceau de Greuze. Je la vois aussi dans un pimpant costume d'ouvrière en broderie, tel qu'un trottin à prétentions le portait en 1802 : fourreau de mousseline blanche, et tablier de soie bleue ; un fichu bordé de bisettes enveloppe ses maigres épaules ; les boucles de ses cheveux lui viennent caresser les sourcils. Tout en maniant l'aiguille, elle glisse vers la rue de furtifs et attirans regards ; sa voix nasille quelque romance guillerette ou sentimentale : *Que ne suis-je la fougère?... Quand le bien-aimé reviendra... On rit, on chante, et l'on fredonne...* Eh ! oui, chante et fredonne, petite Julie; mais tu sauras bientôt qu'une fois partis, les bien-aimés ne reviennent guère...

Au moral, cette infante nous est mieux connue. C'était, minaudière et menteuse, une de ces fillettes qui, grandies sous les mornifles maternelles, ont pris en horreur la soupente familiale et nourrissent au fond de leurs cœurs d'âpres concupiscences de toilettes. Son père, le citoyen Basset, sexagénaire blanchi sous

le gilet à manches, paraît n'avoir été qu'un imbécile solennel. Dans ses suppliques au ministre de la Guerre (elles existent encore) il se qualifie de « vieillard vénérable, » et ses colères paternelles s'expriment en des sublimités de style, dignes du plus éloquent des Jocrisses. Son épouse, en revanche, cerveau mieux délié, possédait l'expérience d'un philosophe en jupes qui connaît bien les hommes. Peut-être avait-elle rêvé pour son « moineau chéri » une cage très dorée, galant hôtel offert par un barbon de la finance. Mais, à défaut de banquier entreteneur, elle s'était rabattue sur l'enamouré Donnadieu. Après tout, devenir belle-mère d'un officier de cavalerie, pouvoir dire à d'envieuses voisines : « mon gendre, le capitaine, » n'était point une aubaine à dédaigner. Prudente, néanmoins, elle exigea du soupirant une promesse formelle de mariage. Donnadieu engagea sa parole : épris et convoitant, il avait le serment facile. On fixa l'époque des épousailles, puis, en attendant le grand jour, le modèle des mères continua de surveiller sa fille...

Que se passa-t-il alors? Basset, le vieillard vénérable, et son ambitieuse moitié trouvèrent-ils pour leur gentil friquet un parti plus avantageux? Reçurent-ils de fâcheux renseignemens sur le séducteur de tant d'innocences? On peut le supposer, car tout fut rompu. Des scènes, — nous le savons, — éclatèrent aussitôt, furieuses, dans la boutique de passementerie; la grisette était assotée d'amour : sous les taloches moralisantes Julie larmoya, Julie s'indigna, Julie trépigna. Mais elle n'était pas citoyenne à supporter longtemps ce genre de persuasion. Par un soir de ventôse, l'oiseau s'envola pour aller rejoindre le fascinant dragon. Il l'installa dans un garni du voisinage, et l'idylle de la rue de la Planche se continua dans la rue du Bac.

Ce furent, durant quelques semaines, d'ineffables tendresses. Ventôse déversa sur Paris ses dernières giboulées; germinal commença de verdir les bocages de Tivoli, — et Donnadieu aimait toujours! Il ne cachait pas son bonheur, l'étalant aux regards, produisant sa conquête dans les promenades à la mode, aux Tuileries comme aux Champs-Élysées. Par les clairs après-midi de printemps, les mirliflores allongés sur deux chaises pouvaient, de leur double lorgnon, reluquer la sensible Julie. Mieux nippée désormais qu'une maîtresse de riz-pain-sel, elle trottinait, suspendue au bras de son bel officier. Près d'eux marchait, faisant des grâces, un citoyen vêtu d'un frac gris

perle, chaussé de bottes anglaises, — et cet homme élégant, c'était La Chevardière...

Parfois, vaguant de la sorte, ils rencontraient quelque haut personnage de l'armée, brigadier ou divisionnaire. Tantôt, ce général se nommait Gardanne, le ci-devant aux nobles façons; tantôt, il s'appelait Delmas, l'abrupt et vaillant Limousin. Amateur du « sexe charmant, » « le Sauvage » dut détailler avec complaisance la délurée friponne qui minaudait à tout venant : « heureux coquin, ce Donnadieu ! » Lui, profitait de telles rencontres pour quémander une apostille, et se plaindre de Bonaparte. Toujours en verve, il plaisantait sur le Consul : on riait de ses facéties, on répliquait par des sarcasmes, — et La Chevardière écoutait... Parfois encore, ils se croisaient avec un officier mis en réforme. L'homme était reconnaissable à sa trogne martiale qu'enluminaient les rogommes, à ses habits bourgeois agrémentés de boutons d'uniforme, au gourdin qu'il faisait tournoyer, provocant. Alors, un clignement d'œil, des gestes, toute une mimique bizarres ; Donnadieu quittait aussitôt sa compagne, et s'en allait converser avec l'inconnu. Que pouvait-il conter à un quidam d'aussi minable tournure ? Julie se le demandait ; La Chevardière aussi...

L'acharné postulant continuait néanmoins ses démarches, et fatiguait de visites les généraux, ses protecteurs. Installée dans un cabriolet, sa patiente et curieuse maîtresse attendait pendant de longs quarts d'heure, regardant, remarquant. Plus tard, en son parler de jeune portière, elle narra quelques souvenirs. « Il a été chez Berruyer; il y est resté deux ou trois minutes ; il y avait un individu qui sortait... Il a été chez Masséna : il y avait du monde... Il a été chez Augereau : il y avait un grand déjeuner... » Une bien inélégante mémoire !... Oui, l'amant se fût montré plus sage en laissant, certains jours, l'amante se morfondre au logis; mais, au dire des mystiques, l'un des caractères de l'amour, serait l' « inséparabilité, » — fort vilain mot, du reste.

Germinal, pourtant, ne s'acheva pas chez eux sans orage: quelques disputes troublèrent l'harmonie d'un si parfait bonheur. Donnadieu était soudain devenu bizarre, agité, irascible. Le navrant insuccès de sa chasse à l'épaulette l'exaspérait ; ses colères contre Bonaparte tournaient à la frénésie ; il proférait d'énigmatiques menaces : « Patience, patience ! Tout cela va bientôt

finir ! » La fille du concierge Basset l'écoutait, inquiète. Une révolution? Ah ! non, du moins pas avant leur mariage ! Quand donc s'en irait-on enfin devant le citoyen Duquesnoy, maire du Xe arrondissement? Mais le ravisseur ne se hâtait guère. Il ne parlait plus d'hyménée, de noces à Vincennes, de gogailles chez le traiteur, de danses, de rigodons dans une clairière du bois. Désespérant ! La douce amie s'aigrissait; le nid amoureux se faisait querelleur: Petite Julie devinait, hélas ! qu'ayant mangé son bien en herbe, le beau galant n'épouserait plus. Adieu paniers; la vendange était faite !

Mais l'excellent La Chevardière arrivait pour la consoler. Elle lui soupirait ses tristesses : « Gabriel n'aimait plus ; Gabriel n'avait jamais aimé ! Il la délaissait, aujourd'hui ; il préférait, l'ingrat, la société des camarades ! » Julie débitait alors de fantasques histoires, toutes farcies de mystère, pareilles à un roman d'Anna Radcliffe, à quelque mélodrame de Cuvelier. « Son Donnadieu s'en allait souvent au quartier Latin. Il rencontrait sur les terrasses du Luxembourg des gens de mauvaise mine, olibrius mal accoutrés, militaires à l'oreille fendue. Quand cinq ou six de ces loqueteux se trouvaient réunis, ils s'enfonçaient dans les profondeurs d'un quinconce pour y converser longuement... Mon Dieu ! que pouvaient-ils se dire ? »

Elle observa, elle espionna... Enfin, un jour de germinal, la curieuse accueillit, effarée, son cher et tendre confesseur: « Oui, oui, elle savait, maintenant: Donnadieu conspirait ! »

V. — LE GRAND MARIUS

Il conspirait... Flânant, un soir, au Palais-Royal, Donnadieu y avait rencontré un grand diable d'homme qu'il ne s'attendait guère à voir errer dans ces parages. Un bizarre escogriffe, ce promeneur, de taille gigantesque et de tournure extravagante ! Haut d'à peu près deux mètres, ayant les cheveux bruns, les yeux verts, le nez crochu, de longues moustaches tombantes, il portait la tenue adoptée par les militaires en réforme. Une houppelande à boutons de cuivre flottait autour de ce corps efflanqué; ses bottes hongroises faisaient vibrer les dalles ; la cravate noire à triple tour lui engonçait le menton ; un bicorne à plumet rouge se balançait sur son oreille, et sous son bras était passé le massif rondin-assommoir, sa bonne « constitution. » Très crâne,

assurément, le colosse, et regardant l'infime pékin de la hauteur de ses six pieds trois pouces; bien raffalé, cependant! La friperie de son vêtement montrait la corde; la pâle maigreur de son visage annonçait la souffrance et la faim. Avec fierté, il étalait sa superbe gueuserie, insensible aux sourires moqueurs, coudoyant dédaigneux les bourgeois bedonnans... « Bah! Marieusse? Je vous croyais en prison, camarade! » — « Tę!... C'est pourtant moi, petit! »

L'ami que Donnadieu venait de retrouver était un autre natif du Midi, un Provençal d'Azaï, la poudreuse, — l'Aix, des Bouches-du-Rhône, — et se nommait Marius Bernard. Fils de chétifs pacans, le pauvre hère semblait être né sous une maligne étoile. Au jour de sa naissance, quelque invisible fée, — la méchante *fata* des légendes, — s'était penchée sans doute sur cet enfant de la misère, lui accordant pour l'avenir noble mine et courage, lui refusant bonheur et résignation. Bernard avait toujours souffert de la malchance, s'agitant, mais en vain, pour en corriger les rigueurs. Capitaine à la 24e d'Infanterie, et déjà quadragénaire, il avait marqué le pas, durant dix années, malgré ses neuf campagnes, en dépit de ses trois blessures. Et cependant, c'était un brave, que de nombreux exploits, à l'armée d'Italie avaient fait connaître. Après la défaite de Novi, cet homme, avec ses grenadiers, avait arrêté la poursuite de la cavalerie autrichienne, préservé l'arrière-garde française en déroute, empêché un désastre. Tous ses chefs l'estimaient et ses notes étaient bonnes : trop vantard, à vrai dire, caressant la bouteille, mais n'ayant ni dettes criardes, ni liaison scandaleuse, même dûment marié à une cousine de général. De plus, ce vaillant n'était point illettré. Bernard avait de l'orthographe, discourait en termes choisis, et souvent courtisait la muse, la Polymnie lyrique. Toujours sublime en son phébus, composant l'ode et l'épode, le grand Marius inventait de stupéfians alexandrins, poésie sans césure, aux rimes audacieuses : son génie pindaresque faisait l'admiration des camarades... Intrépide comme un Léonidas, et plus savant qu'un habit vert! Pourquoi donc un aussi bel homme, doué par les dieux d'aussi beaux dons, était-il aujourd'hui capitaine en réforme? La « guigne » hélas! la redoutable guigne; mais Bernard disait : « l'injustice. »

Donnadieu l'avait connu à Milan, lorsque le général Brune y commandait en chef. *Marieusse* le gigantesque était célèbre dans

toutes les garnisons françaises de la Lombardie : on y plaisantait sur son appétit formidable, la double portion qu'il exigeait à chaque repas, les lits d'hôtels toujours trop courts pour un pareil Goliath... Heureux d'une telle rencontre, le dragon emmena ce famélique au *Caveau de l'Égalité*. Là, dans les relens de la gargote, Bernard raconta sa triste aventure. Il en parlait souvent (les dossiers de police nous l'apprennent), et dégoisait avec jactance les douleurs de son bizarre martyre...

« Pardieu! oui; on l'avait emprisonné, à Milan, mais pour fait de conspiration! L'histoire était, en vérité, curieuse : un amusant complot à l'italienne, avec réunions clandestines, mots de passe, gestes de reconnaissance, sermens prêtés sur un poignard. *Per Bacco, stupendo!* Des avocats, des médecins, des professeurs avaient figuré dans l'affaire; des Milanais, des Toscans, des Vénitiens, plusieurs Français aussi. Que voulaient tous ces conjurés? Bernard ne le savait au juste. Affranchir l'Italie, l'unifier sous un dictateur, choisir pour leur Consul le général Brune? Peut-être bien! En tout cas, le superbe Marius devait commander la garde cisalpine. Mais Brune, au lieu d'agir, avait « saigné du nez, » trahi ses partisans, ordonné leur arrestation, fait lâchement coffrer son fidèle et dévoué Bernard! Durant d'interminables mois, Marius avait humé l'air des cachots, respiré toutes les puanteurs de la vieille rochetta de briques, le donjon des Sforza! Que de souffrances, alors, *pécaïre!* Plus de double ration, jamais de pain à volonté; la fringale, la famine! Dans sa détresse, il avait imploré son perfide bourreau : une supplique bien tapée : « O toi qui par le génie surpasses les autres humains autant que moi je les dépasse par la taille, tu me comprendras : j'ai faim. » Mais Brune, — un lettré pourtant, cet ancien typographe! — n'avait pas compris. Conduit de prison en prison, de Milan à Fenestrelle, le captif s'était enfin évadé... Il habitait maintenant Paris, en compagnie de son épouse, car Bonaparte l'avait réformé, et sa police le laissait tranquille. Mais, bon Dieu, quelle vie! Avec un traitement de réforme, se nourrir, s'habiller, offrir des nippes à sa bourgeoise! Et quel palais, son logis de la rue de Seine : une des ladres maisons contiguës à la rue des Marais; galetas, taudion, nid à vermine! Tel était donc le salaire de ses neuf campagnes, la récompense de ses trois blessures!... Mais « patience, patience! » tant de misères allaient bientôt finir! »

Il prononçait ce mot « patience ! » d'un ton solennel, le répétant avec menace, pareil à quelque mystérieux refrain : « Venez donc me voir, camarade. Vous non plus, m'a-t-on dit, vous n'êtes pas content : nous avons à causer ensemble. On me rencontre, d'habitude, au café Voltaire, en face de l'Odéon... Oui, venez bavarder avec moi ; vous n'aurez pas à regretter le voyage !... »

Donnadieu accepta le rendez-vous. Il devinait une intrigue politique, et se sentait d'humeur à entrer dans l'affaire.

Non moins fameux que l'« antre de Procope, » le café Voltaire avait jadis été une façon d'Académie cancanière où s'assemblaient, discutaient, pontifiaient l'homme de lettres et le comédien. Des philosophes, des penseurs à l'anglaise, de plaintifs et toujours moribonds poètes, des critiques, « écumeurs des bourbiers d'Hélicon, » l'avaient fréquenté autrefois pour y ratiociner, discourir, dénigrer. Mais, grandeur et décadence ! les temps étaient bien changés. L'Une et Indivisible qui les choyait fort peu avait dispersé tous ces gens de plume, et, en 1802, l'Académie de la demi-tasse n'était plus qu'un estaminet. Il avait même un fâcheux renom dans les bureaux du ministère de la Police ; on en suspectait les habitués, liseurs de gazettes ou joueurs de billard ; « la poule » et ses carambolages excitaient la méfiance des « observateurs, » et souvent un mouchard venait s'asseoir sur le velours râpé des banquettes où, en des jours lointains, avait trôné Diderot. Et de fait, ce café bon enfant, qui permettait les cartes et tolérait la pipe, attirait de nombreux officiers en réforme.

N'ayant, hélas ! d'autre salon, Marius Bernard passait des journées entières dans la bruyante tabagie. Matin et soir, on l'y voyait attablé avec de chers amis, un citoyen Grégoire, un chef de bataillon Clément, jacobins comme lui, comme lui avaleurs de rogommes. Ils y politiquaient, tout en buvottant, consommaient, consommaient encore, et prenaient soin de mettre en évidence leurs soucoupes renversées : un signe de ralliement, sans doute. Mais l'habituel commensal, l'Achate fidèle du grand Marius, était un de ses « pays, » faraud et futé petit Provençal, l'ordonnateur-adjoint aux Guerres, Anselme Truck. Joli jeune homme de vingt-cinq ans, à la mise recherchée, fleurant bon comme un muscadin, et ne se refusant aucune des douceurs de

la vie, ce merveilleux Anselme avait peu les façons d'un jacobin rigide. Son père, simple rustaud de Cabris, en Provence, ne pouvait guère payer à son garçon des habits de gala, des soupers chez Véry, des vertus du Palais-Royal, et néanmoins le fils du paysan faisait force dépenses. Qui donc lui fournissait tant d'écus? Assurément, ce n'était point Bernard; mais Marius, — un poète! — planait au-dessus des misères de la vie; il ne s'inquiétait pas du problème, croyait aux sains principes d'un sans-culottes par trop bien requinqué, et frayait avec un camarade, naguère son complice à Milan.

Ce fut donc au café Voltaire que Donnadieu entra en relations avec l'ordonnateur. Bernard les présenta l'un à l'autre; ils étaient tous deux du Midi : l'amitié fut prestement faite. Donnadieu le Nîmois, Marius d'Azaï, Truck le Cabriscan durent patoiser avec délices, puis on alla muser ensemble dans les jardins du Luxembourg.

Longtemps ils se promenèrent sur la profonde et taciturne terrasse qui dominait alors l'ancien ermitage des Chartreux. Çà et là, vaguaient sous les marronniers quelques individus d'aspect misérable, vêtus de la capote, coiffés du chapeau militaire. Bernard les connaissait et, de la main, leur adressait des saluts protecteurs. Parfois, se rapprochant, un de ces marmiteux interpellait Anselme Truck: « Patience? » — « Patience! » Et sur-le-champ, Anselme s'éloignait avec le personnage, pour converser en grand mystère, et lui donner un peu d'argent...

Bizarre, en vérité!... Mais bientôt, Donnadieu ne conserva plus aucun doute : tous ces gens conspiraient.

VI. — PATIENCE!

Leur complot attira très vite un chercheur d'émotions : tête folle, âme rancunière, l'ami de Marius Bernard s'associa aux projets des conspirateurs.

Ils devaient être nombreux, bien que les dossiers de la police ne contiennent qu'assez peu de noms... D'abord des officiers, mis en réforme pour la plupart, français, italiens, allemands francisés : le chef d'escadrons Joseph Haupt, de Mayence (Mont-Tonnerre); les chefs de bataillon Raybaud et Martin, Buffa et Belgrano dit Belgrand, deux Piémontais; les capitaines Arnoux

dit Arnousse, Sornant et Lapeyre; le chirurgien-major Béraud; Esclapon, ex-commissaire de la Marine; Chadepaux, adjoint à l'état-major, enfin, le plus dangereux de tous, un Corse, le capitaine Giacopello Peretti, de la 31e légère...

Des « civils, » bourgeois ou artisans, figurent aussi dans cette affaire : le menuisier Grégoire, demeurant rue de la Liberté, 88; Aurose, un cordonnier, logeant en face de l'Abbaye; le bijoutier Duval, rue Contrescarpe; Bouvinet, vendeur de merceries sur le pont Notre-Dame; le tapissier Morand, place Saint-Sulpice; Guise, ancien garde-française, fabricant de chaussures, rue de Verneuil, et même, embauché par eux, un doux poète, le citoyen Fromentel. Une dame Métrasse, « botaniste, » rue de Bucy, fut également compromise dans cette équipée. Fort petites gens, ces patrons et ces ouvriers faisaient partie d'une société secrète, récemment constituée au quartier Latin, l'*Union morale et invisible* (1).

Marius Bernard, Anselme Truck et le commandant d'infanterie, François Clément, dit Coin, dit encore *le Tondu*, servaient de recruteurs à la bande... Homme d'audace et d'action, très apte à diriger de hardis coups de main, ce *Tondu* n'était pas un bien estimable compagnon. Soldat d'Arcole et de Rivoli, de Marengo et de Tavernella, son avancement avait été rapide; à vingt-sept ans, il portait déjà la grosse épaulette; mais on l'avait mis en réforme pour fautes commises contre l'honneur. Ses camarades l'accusaient de friponneries, et prudemment les mères de famille le consignaient à leurs portes. Parisien à cheveux bruns, œil noir, « nez bien fait, » nous dit son signalement, — ce bellâtre abusait de sa beauté plastique pour mettre à mal de trop jeunes citoyennes. Et puis, chez ce Faublas, moins de fortune encore que de moralité! Clément logeait, au long de la Grève, rue de la Mortellerie, dans un sordide hôtel meublé, et ne mangeait pas toujours au gré de son appétit. Emprunteur sans vergogne, recevant la pièce de cent sous qu'il ne rendait jamais, le *Tondu* était devenu l'effroi d'amis qu'il tondait trop souvent. Parfois, Anselme Truck l'assistait de sa bourse; mais ces furtives largesses étaient aussitôt dépensées en

(1) Les noms de ces inconnus figurent dans les dossiers de la Police. Faisaient-ils tous partie de la conspiration? On ne saurait l'affirmer. Mais tous furent interrogés, envoyés à La Force ou à Pélagie, et plusieurs d'entre eux, — des officiers surtout — placés en surveillance dans leurs départemens.

bombances. D'ailleurs, pareils à quelque manne céleste, écus et louis d'or tombaient, certains jours, sur plusieurs de ces besogneux... En vérité, d'où provenait l'argent? Un philanthrope, un philadelphe existait quelque part, — occulte providence ou, pour mieux dire, fauteur du ténébreux complot.

Que voulaient ces gens-là ?... Assassiner Bonaparte, — sans autre programme politique. Sa mort, tous la désiraient ardemment; mais ils ne s'accordaient pas sur la façon d'accomplir le meurtre.

Les uns prétendaient assaillir le Consul sur le chemin de la Malmaison. Un guet-apens, affirmaient-ils, serait, à la nuit tombante, d'exécution facile. La route de Saint-Germain traversait, en 1802, des terrains non bâtis où s'ouvraient et s'entre-croisaient plusieurs carrières abandonnées : vingt gaillards résolus, ayant poignards et pistolets en poche, s'y pouvaient aisément blottir. Chaque soir, dès les premières floraisons du printemps, Bonaparte allait se reposer dans la fraîcheur de son verdissant ménil; une faible escorte, simple piquet de chasseurs de la Garde, accompagnait sa voiture : il était donc assez mal protégé. Eh bien! on l'attaquerait entre Courbevoie et Nanterre! Au signal donné par un chef, les hommes de l'embuscade sortiraient de leur cachette, disperseraient les cavaliers, arracheraient de sa calèche l'odieux tyran, le Corse infâme, et, sur le bord du chemin, exécuteraient ce misérable...

Impossible! critiquaient les adversaires d'un si beau plan. La voiture consulaire roulait toujours d'une allure emportée, brûlant le pavé de la route, passant et filant dans un nuage de poussière. Arrêter la rapide cavalcade était trop chanceuse entreprise; les balles n'atteindraient pas leur but, et alors... alors c'était la guillotine pour les héros de l'aventure... Non; mieux valait abattre la bête, à Paris même, et sans risquer la place de Grève.

Plus rusés, mais non moins brutaux, ceux-ci préconisaient un autre mode d'assassinat; ils voulaient frapper l'ennemi détesté devant la porte de son palais. Leur invention était fort ingénieuse. Après chaque revue décadaire, le Consul, — nous l'avons dit plus haut, — faisait ouvrir la grille du Carrousel; le populaire pénétrait aussitôt dans la cour des Tuileries, s'approchait de Bonaparte, l'apostrophait, dialoguait avec le « cher petit homme, » lui remettait maintes pétitions. « Quoi de plus facile,

un jour de parade, que d'en finir avec le nabot! Nous revêtons nos anciens uniformes; mêlés à la cohue, nous présentons un faux solliciteur; nous entourons, nous enveloppons à rangs pressés l'avorton César; deux balles de pistolet lui sont tirées à bout portant par le camarade; le pygmée corse tombe de cheval; nous nous précipitons sur le blessé, et à coups de sabre, à coups de bottes, nous délivrons la République! » — « Admirable! répliquaient les amateurs d'affût au clair de lune; mais qui de vous jouera le rôle du suppliant? » — « Un compagnon désigné par le sort. » — « Et s'il refuse, s'il hésite, s'il a peur? » — « Un traître?... Nous savons supprimer les traîtres! »

Conçu par des militaires ayant longtemps vécu en Cisalpine, contenant même plusieurs Italiens, ce complot ressemblait déjà à quelque informe *charbonnerie*. Mais la puérilité des précautions prises et son absurde mise en scène l'auraient pu rendre ridicule, s'il n'avait été si dangereux. Exposons donc en peu de lignes quelles étaient, croyons-nous, d'après de rares et confus documens, les façons d'agir adoptées par ces haineux chevaliers de l'assassinat.

Redoutant de périlleux bavardages, ils voulaient n'opérer qu'en un profond mystère. L'initié n'avait de rapports qu'avec son initiateur; il ignorait les noms de ses chefs, et cependant devait obéir, dès leur premier appel. On se rencontrait en plein air, dans un jardin public, de préférence au Luxembourg. Jamais, pour ces conciliabules, plus de cinq compagnons ne se trouvaient ensemble. Ils employaient, dans les tabagies, des signes de ralliement: un verre ou une soucoupe renversés. Le mot « Patience » annonçait un frère et ami. « Tout va mal! Il faut avoir de la patience! » — « Oui, patience et patience encore! » Certains jours, les racoleurs de la troupe se rassemblaient en de clandestins logis, chez Aurose, le cordonnier, ou dans l'arrière-boutique du menuisier Grégoire. Ils y recevaient les sermens des nouveaux affidés, qui juraient sur un sabre « d'être fidèles jusqu'à la mort. » Enfin, un « conseil secret, » occulte réunion de directeurs, imposait, disait-on, sa volonté suprême. Quel était ce conseil? Où et comment fonctionnait-il? A Paris, à Milan, à Londres? Seul, un fort bizarre personnage, dont nous parlerons tout à l'heure, eût pu fournir la solution d'une telle énigme.

Oui, certes, une énigme, et bien étrange en son obscurité!

Chez tous ces gens de la « Patience, » on n'aperçoit ni dessein, ni programme politiques. D'apparence jacobine, leur société travaillait-elle pour les Jacobins? La mort de Bonaparte avait-elle été commandée par l'ambition félonne d'un rival, d'un jaloux? Quelques contemporains ont formulé cette assertion, mais les documens d'archives détruisent la captieuse hypothèse... Réputés sujets brouillons ou dangereux, soldats sans discipline, ou sans morale, Bernard, Clément, Truck et les autres ne frayaient guère avec les généraux. Clément, durant un séjour de six mois à Paris, ne fut reçu qu'une seule fois par Augereau; Bernard trouva toujours « visage de bois, » au château de Rueil, chez Masséna. Truck, — il est vrai, — faisait souvent visite au défenseur d'Ancône, le général Monnier. Peu enthousiaste de Bonaparte, Monnier le Provençal accueillait volontiers ce cadet de Provence, naguère un compagnon de ses combats. Dans sa coquette maison du quai de Chaillot, au cours de quelque « déjeuner à la fourchette, » critiqua-t-il le Premier Consul? Laissa-t-il, riant de ses triviales saillies, le jeune freluquet brocarder sans mesure le « Corse « et sa famille? Oui, peut-être! Peut-être encore l'ordonnateur se risqua-t-il à parler d'un attentat possible. Mais de grossiers propos, d'insultantes facéties, des blagues de corps de garde ne constituent pas chez celui qu'ils amusent une complicité. Le protecteur d'Anselme Truck affirma toujours sa propre innocence, et son dossier ne contient pas de pièces accusatrices. Au surplus, eût-il voulu tirer le sabre, qu'aurait pu accomplir Monnier? Simple divisionnaire depuis deux ans à peine, peu connu du soldat, très ignoré du peuple, il n'occupait qu'un rang subalterne dans la République : aucun des ambitieux de l'armée ne l'eût accepté pour dictateur.

Brune aussi montrait quelque bienveillance à des gens qu'il avait malmenés. Faisant taire les rancunes de son estomac, le grand Marius forçait parfois la porte de son persécuteur, l'amusait par ses jactances, et parvenait à lui soutirer l'aumône. Doit-on croire alors qu'en leurs entretiens, le vainqueur de Bucelingo encouragea la conspiration? On peut hardiment affirmer le contraire. Jadis ardent républicain, âme damnée de Robespierre, son séide et presque son valet, ayant même épluché la salade de l'« Incorruptible, » Brune passait pour être un des « derniers Romains. » Mais ce Romain, rafleur de dépouilles opimes, n'avait rien, hélas! d'un Cincinnatus. Aujourd'hui conseiller

d'État, émargeant au budget comme général en chef, convoitant une ambassade, comblé d'honneurs, gavé de richesses, satisfait du Consul, et plus avide qu'ambitieux, cet heureux de la vie écartait, à présent, toute cause d'agitation.

Quant aux autres généralissimes, les illustres de l'armée, Moreau et Jourdan, Macdonald, Lecourbe, Bernadotte, leurs noms de gloire ou de légende ne sont pas même inscrits sur les dossiers de la « Patience. » Si dans l'*Affaire des Libelles* plusieurs d'entre eux et surtout Bernadotte se trouvèrent compromis (1), ils paraissent avoir ignoré la ténébreuse intrigue des Truck et des Bernard. Fabriquée par de bas officiers, produit de leurs souffrances ou de leurs colères, cette entreprise de guet-apens n'avait d'autre dessein que d'assouvir une frénésie de haines. « Tuons d'abord, advienne ensuite ce qu'on voudra ! » Mais l'inconscience de semblables fureurs ne les rendait que plus redoutables : des bandits ou des brutes !... Et cependant un chef les soudoyait, plus mystérieux vraiment que l'enfantin mystère dont s'amusaient les conspirateurs. Il avait son idée; il rêvait autre chose encore qu'un lâche assassinat; et ce chef, à n'en pas douter, était un royaliste.

VII. — LE CITOYEN NICOLAS

Il se faisait appeler Nicolas, et se disait officier de santé. Mais ce nom de roture ne devait être qu'un nom de guerre, jovial sobriquet à la façon du Chouan, et la science médicale d'un pareil Esculape eût sans doute étonné les Bichat ou les Corvisart. Nous ne possédons pas son signalement. Était-il brun ou blond, jeune ou vieux, Breton comme Cadoudal, Normand comme Brulard, Berrichon comme Hyde de Neuville? La police ne le sut jamais. Les compagnons de la Patience le connaissaient à peine; leurs meneurs mêmes n'avaient pas avec lui de fréquens rapports. Il surgissait brusquement à Paris, apportait de l'argent, en remettait à Truck, trésorier de la bande, puis il disparaissait aussi vite qu'il était apparu...

D'où venait-il? De Londres, évidemment, l'asile alors de maints bourbonnistes, porte-sabots ou talons rouges, brigands de la brousse ou chevaliers des antichambres. Divers indices

(1) Voir notre premier récit : *Conspirateurs et Gens de Police. — Le Complot des Libelles* (Armand Colin, éditeur).

semblent corroborer cette présomption. A Londres, plusieurs émigrés fabriquaient, en ce moment, de la monnaie française que leurs émissaires répandaient dans Paris. Avec les machines infernales, les attaques de diligences et le pillage des caisses publiques, — le faux monnayage était un procédé de guerre civile en honneur chez les royalistes : la pièce fourrée portait en elle sa marque de provenance. Or, Nicolas avait souvent ses poches pleines d'écus de plomb, de jaunets mal sonnans qu'il ordonnait à ses complices de mettre en circulation. Et d'ailleurs, pour un patriote travaillant au salut de la République, notre homme tenait un singulier langage. Il parlait avec déférence des Bourbons proscrits, vantait les hautes vertus de Monsieur, frère du Roi, annonçait la prochaine arrivée de ce Charles-Philippe que d'enthousiastes Chouans appelaient déjà Charles X. Clément, Truck, ni peut-être Bernard ne prenaient ombrage de semblables propos. Après tout, croyaient-ils, le frère de Capet nous rendra nos épaulettes : donc « Vive la République et vive aussi le Roi!... » Ils n'étaient point les seuls à raisonner de la sorte.

Lui aussi, Nicolas voulait la mise à mort de Bonaparte. Il estimait, sans doute, œuvre méritoire, l'exécution publique de l'usurpateur, dans la cour des Tuileries, sous les fenêtres d'un château que souillait sa présence... Quel spectacle, ô Français, quel exemple, quelle leçon!...

Ainsi devait philosopher ce moraliste; mais le tirage au sort de l'exécuteur lui semblait une opération périlleuse. Il eût préféré se servir d'un bourreau à gages, Brutus payé argent comptant. Les Brutus n'ayant sou ni maille abondaient à Paris : moyennant un modique salaire, il espérait se procurer un « dernier Romain. » Cette expression, jadis toute jacobine, était devenue d'un fréquent emploi chez les royalistes. Dans son journal d'ordures, l'*Ambigu*, Peltier réclame, pour frapper le « singe vert, » — c'est-à-dire : Buonaparte, — Brutus et son classique poignard :

O Rome, en ton destin funeste,
Pour te venger, du moins il reste
Le poignard du dernier Romain!

L'ingénieux Nicolas cherchait donc son dernier Romain, mais un Romain dans les prix doux. Il le voulait fidèle, loyal, désintéressé, ayant l'intelligence de son grand devoir, la notion

de son haut sacerdoce. Un pareil manieur de « gueulard » n'était pas de rencontre facile, et Nicolas s'impatientait : « Un Brutus! soupirait-il souvent... Ah! que n'ai-je un Brutus! » Enfin, après maintes poursuites, il l'avait découvert.

Merveilleuse aventure, sa trouvaille tenait du miracle.

Se promenant sur les bords de la Seine, il avait, certain jour, aperçu un homme qu'entraînait le courant du fleuve. Bon nageur, Nicolas avait aussitôt plongé, puis ramené sur la berge un désespéré de la vie. Alors, une lamentable scène, avec situation et dialogue dans le grand art de Pixerécourt : « Laissez-moi, laissez-moi! Je veux mourir! » — « Mourir?... Un être vertueux ressent avec délices le charme de l'existence. » — « Elle m'est devenue un supplice. » — « Infortuné!... Épanchez dans mon cœur vos douloureux secrets. » — « Ame sensible, généreux bienfaiteur, l'excès de mes souffrances m'a entraîné vers le néant!... J'habite Lyon avec ma famille : une adorable épouse et les enfans, doux fruits de notre union; mais, hélas! nous périssons sous les coups du destin : on m'a destitué! Je suis venu à Paris pour implorer des secours, on m'a éconduit!... Je veux mourir; laissez-moi mourir! » Mais soudain Nicolas, se faisant et sublime et terrible :

— Le sacrifice de votre vie est résolu? Soit! Je la prends... Le sort de votre femme, celui de vos enfans seront désormais assurés. Mais vous, — comprenez bien! — vous m'appartenez, vous êtes tout à moi : vous me vendez votre âme... Ne me remerciez pas. Non, je ne suis point la Charité; je me nomme la Vengeance!... Acceptez-vous le pacte?

— J'accepte!

Depuis lors, affirmait le conteur, son dernier Romain, bien nourri, bien logé, attendait ses ordres : on avait un Brutus, entretenu au mois.

« A beau mentir qui vient de loin, » dit le proverbe. Certes, l'histoire était invraisemblable, bien mirifique, et aurait eu besoin d'un *tremolo* d'orchestre. Pourtant, les conspirateurs de la « Patience » ajoutèrent foi à ce récit; même Donnadieu s'imagina que le Brutus sauvé des eaux était un général Argoud (1).

(1) Cette extravagante histoire est racontée tout au long par Année, dans une curieuse brochure, publiée sous la Restauration. Son ami Donnadieu lui avait servi ce conte au moins étrange. Or, chose plus bizarre encore, divers dossiers de police semblent, en partie, le confirmer!

VIII. — LE BRUTUS

Avait-il heureusement deviné? On ne saurait le dire; mais le sans-culotte Argoud était bien l'homme qu'il eût fallu à Nicolas. Promu, grâce à Saint-Just, général de brigade, en l'an II, ce Dauphinois, « brave à tous poils, » s'était rendu fameux dans les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Nul sabre patriote n'avait mieux tailladé, criblé, lardé de coups le Pitt et le Cobourg, l'Anglais, le Prussien et le Kaiserlick. Moins général, du reste, que caporal; plus soudrille que soldat! Pillard et concussionnaire, ivrogne, débauché, polygame, ayant à la fois trois ménages, ce luron à panache avait réalisé le type du plus fieffé soudard de toute la soudardaille révolutionnaire. Le Directoire lui-même l'avait dû mettre en réforme. Depuis le Dix-huit Brumaire, ce triste personnage sollicitait en vain un emploi dans l'armée; ses notes étaient trop mauvaises, et le ministre Berthier abandonnait un tel ruffian à ses cabarets, à son abjection.

Bien des favoris de l'Une et Indivisible s'étaient vus, il est vrai, ainsi traités par Bonaparte; mais la créature de Saint-Just ressemblait étrangement à l'estafier, père de famille, gagé par Nicolas... D'abord, une citoyenne Marie Argoud, — la première en date des trois épouses, — vivait aux environs de Lyon, besogneuse et cherchant fortune. De plus, l'amateur de lits conjugaux se trouvait affligé d'une nombreuse lignée. Un soir, des gendarmes de Haguenau avaient ramassé, mendiant sur les chemins, un petit vagabond d'une huitaine d'années : « Ton nom? » — « Therme Argoud, mon père est général! » C'était l'enfant d'une des femmes légitimes, — Alsacienne, celle-là, — abandonnée comme la Marie de Lyon. D'autres bambins, garçonnets ou fillettes, grandissaient tout aussi misérables, semés, suivant les garnisons, par ce père étonnant... Argoud, enfin, était venu récemment à Paris, et ses colères, ses éclats de voix, ses menaces avaient causé quelque scandale dans les bureaux de la Guerre. Plus marmiteux qu'un gagne-deniers des Halles, il avait logé sa détresse dans une infime auberge, aux environs du Grand Châtelet. Le Pont au Change était proche; sous le quai de la Ferraille, la Seine coulait à tourbillons rapides; le crève-misère avait voulu sans doute « rentrer dans le néant. »

Il y rentra bientôt, en dépit du sauvetage : tout à coup, le

Brutus disparut. Parti avec l'argent, sans respect de la parole jurée, emportant dans sa fuite le secret du complot! On l'avait, en vain, fait chercher à Lyon... Introuvable, évanoui dans les brouillards de la Saône et du Rhône!

Mais homme aux mille ressources, Nicolas s'était procuré un Brutus de rechange. Il l'avait, celui-là, déniché au quartier latin, dans la gueuserie d'un hôtel meublé. Le nouveau paladin était Corse, et se nommait Giacopello Péretti, ancien capitaine à la 31e demi-brigade légère. Fort grossier, très bandit, estropiant le français, cet indigène de Livadia possédait cependant deux qualités requises chez tout bon destructeur de tyran : le besoin d'argent et la haine. Sa misère était navrante. Il couchait à la semaine, dans un garni de la place Cambrai, et pour gagner quelques décimes, la signora sa femme faisait les chambres, lavait les écuelles, balayait l'escalier du pouillis. Quant à sa haine, elle était corse. Mis en réforme, Giacopello disait exécrer Buonaparte avec des fureurs de vendetta : « Garde toi; je me garde!... » D'aucuns, pourtant, se méfiaient de ce petit chafouin, au regard à la fois farouche et rusé. Expert dans l'art de l'escroquerie, ayant fabriqué des faux, souvent en délicatesse avec la Justice, le Péretti manquait de prestige. Vraiment, la Liberté avait droit à un autre vengeur!...

Nicolas reconnut la vérité de ces critiques : son Brutus n° 2 ne faisait aucunement l'affaire!... Soit! Plus de Giacopello, porteur de pétition : on chercherait un justicier de meilleure mine! Mais alors, pourquoi ne pas choisir un officier de cavalerie, pouvant prendre place dans l'escorte du Consul, chevaucher à sa suite, lui loger dans la tête deux balles de pistolet... Eh! mais, n'avait-on pas sous la main Donnadieu?...

Cœur gonflé de gloriole, Donnadieu fut-il assez fou pour accepter un premier rôle dans ce drame de démence et de sang? Il prétendit, plus tard, avoir refusé de « commettre un crime; » la police, toutefois, ne crut jamais à ses dénégations... Au surplus, la résistance d'un homme qu'exaspéraient d'aussi farouches rancœurs ressembla fort à un assentiment. Rusant avec sa conscience, — nous avons ses aveux, — il promit de s'associer au meurtre, de frayer passage à l'assassin, de protéger sa fuite : son délicat honneur s'abstenait de tuer, mais il aidait à la tuerie.

Et les jours s'écoulèrent; les marronniers du Luxembourg

commencèrent à verdir; sous leurs thyrses naissans les compagnons de la Patience multiplièrent leurs rendez-vous: encore un peu de temps, et Bonaparte devait périr. Donnadieu, cependant, se tenait prêt pour sa besogne. Mais, chef d'emploi ou simple comparse, il se montrait conjuré peu discret. Inlassable bavard, il fit maintes confidences à son ami Année, et sur l'oreiller amoureux babilla beaucoup trop avec sa Julie... Imprudent, qui n'épousait pas!...

Soudain, le troisième des Brutus ressentit des scrupules: il venait d'être nommé chef d'escadrons.

IX. — INQUIÉTUDES

Chef d'escadrons!... Enfin!... Un subit et plaisant revirement d'âme s'était opéré chez cet ambitieux satisfait. Plus de colères jacobines, de projets meurtriers; au diable les rendez-vous du Luxembourg, le Nicolas et son Brutus! Tout marchait pour le mieux dans la meilleure des républiques: Donnadieu était commandant!... Qu'allait-il faire, à présent, de sa grosse épaulette? Et d'abord, il résolut de terminer au plus vite sa mission régimentaire, ses lucratifs achats d'équipemens. Il retournerait ensuite à Lodi, et là... A Lodi? Peuh! l'ennuyeuse petite ville était située bien près de Milan! N'était-ce pas à Milan qu'avaient comploté les Truck et les Bernard? Des coquins! Ils devaient y connaître force bandits de leur espèce: un coup de stylet, salaire des renégats, serait vite attrapé! Non; mieux valait traverser les mers, s'éloigner des chers camarades, se mettre à l'abri de leurs vengeances... Donnadieu s'en fut donc rendre visite au protecteur Davout: « Ma foi, il avait réfléchi! Volontiers, il accepterait un commandement au Coromandel: l'Indoustan l'attirait, avec son peuple de bayadères, de brahmines, de rajahs cousus de saphirs! Là-bas, il rendrait d'importans services; le grand Consul lui saurait gré sans doute d'un exil volontaire. » Davout le félicita d'une aussi sage résolution, et en avisa Bonaparte. « Approuvé!... » Une frégate était en armement dans les eaux de la Charente; Donnadieu espérait s'y embarquer bientôt, et alors, vogue au loin le bâtiment sauveur, à l'étrave fendant les flots de l'Océan, au pavillon flottant sous la mousson indienne:... les gens de la « Patience » n'avaient pas d'affiliés à Pondichéry!

Devenu fort prudent, il se hâta de donner congé au jacobin, son propriétaire. La pension clabaudeuse de la rue du Sentier lui paraissait compromettante; ce mal pensant de La Chevardière y venait trop souvent, et Donnadieu ne voulait plus connaître le confident de ses douleurs passées. Il partit donc sans indiquer sa nouvelle adresse, en laissant impayées toutes ses factures de maquignons: Sergent et les créanciers perdirent la trace du fugitif. Seul, toutefois, Alexandre Brière savait où rencontrer cet homme à précautions. Oh! loin, très loin du café Voltaire, du Luxembourg, de ses dangereux quinconces; dans un discret hôtel, au quartier des Filles Saint-Thomas. Donnadieu lui promit de l'emmener au pays de Cocagne, et alléché, l'inconstant Brière oublia jusqu'à son amour pour la divine Emira.

Heureux homme, ce Donnadieu! Toutes les félicités lui arrivaient à la fois : le chef d'escadrons allait devenir père... Un soir, Julie Basset lui révéla qu'elle était grosse; mais l'émouvante nouvelle enchanta peu le suborneur :... « quel ridicule ennui! » Soit frayeur des lamentations, soit complète absence de loyauté, il faisait croire à sa crédule maîtresse que, retournant en Cisalpine, il l'installerait dans sa garnison. Impossible pourtant de l'emmener aux Indes! La rupture devenait nécessaire, et d'ailleurs, fatigué maintenant de « Petite Julie, » le volage amant désirait en finir. Avec son air de sainte nitouche, d'ingénue à la cruche cassée, la douce amie causait de l'inquiétude à son cher Gabriel. L'innocente, — absurde naïveté! — ne se résignait pas à n'être qu'un caprice de semestre, amusement de mauvais sujet. Se faisant tracassière, querelleuse, excédante, elle osait à présent menacer: « Le mariage, oui, le mariage ou sinon... » Les pervers instincts de gamine parisienne qui sommeillaient en elle s'étaient éveillés, dangereux... Mais, bah! au cours de sa vie de caserne, le dragon avait entendu gémir tant et tant d'Arianes indignées! Un peu d'argent suffisait d'habitude à consoler des inconsolables. Et puis, se disait-il, lorsque l'accouchement aura lieu, moi j'aurai depuis longtemps pris le large : aux deux vieux Basset, le marmot!... Donnadieu-Donne-au-Diable avait assurément la conscience complaisante.

Le galant désirait donc s'esquiver au plus vite. Sa bourse était à sec; les bureaux de la Marine lui refusaient la moindre avance; il réclamait sa solde; le ministre Decrès le renvoyait alors au ministre Berthier, et d'amiral en général, de général en

amiral, promené, ballotté, berné, le bon pèlerin ne touchait plus un décime: déjà les formes et beautés de l'administration française !... Donnadieu s'énervait. Le 28 germinal, sous un radieux soleil de Pâques joyeuses et fleuronnantes, il put voir Bonaparte se rendant à Notre-Dame. Applaudi, acclamé, presque divinisé par une multitude en délire, l'adorateur du Christ triomphant venait de triompher plus encore que son Dieu. Et voici, qu'en la première semaine de floréal, une nouvelle s'épandit brusquement dans Paris : le Consul allait exiger du Sénat la dictature à vie; il voulait être proclamé « empereur des Gaules, » César-Auguste de l'Occident. Mais on racontait aussi qu'en un banquet patriotique, des officiers s'étaient promis d'empêcher, par la force, l'audacieux coup d'État. A Polangis, chez Oudinot, un général, un colonel avaient, disait-on, juré de vivre ou de mourir pour la République, et debout, le sabre étendu, tous les convives avaient répété ce serment. Ainsi, deux boutades avinées étaient devenues d'épiques et sublimes discours; la banale bombance trop égayée par le Clos-Vougeot se transformait en un festin tragique où les « derniers Romains » avaient voulu boire à la Mort ou à la Liberté !

Pressentant quelque gros péril, Donnadieu avait pris l'alarme. Qu'était-ce là? — cet autre complot dont parlait tout Paris?... Fâcheuse coïncidence !... Vraiment, le préfet maritime de Rochefort dépensait bien des jours pour l'armement de sa frégate ! Angoissé, le Brutus repenti avait hâte de humer les brises de l'Océan...

Enfin, l'ordre d'embarquement lui arriva.

X. — « PETITE JULIE »

Ce fut, selon toute apparence, le lundi matin 13 floréal, que l'amant annonça son prochain départ à la femme qu'il abandonnait. La scène d'adieux, de lui prévue et redoutée : stupeur, reproches, invectives, dut aussitôt éclater, furieuse. Fille du peuple, demoiselle au bagout épicé, Julie Basset, — on peut le croire, — dégoisa les mieux senties de ses injures, maints complimens de choix, appris au long des ruisseaux parisiens : « Ainsi, lâchement séduite; délaissée lâchement? Une malpropreté de maroufle ! Qu'allait-elle devenir avec son enfant? Ses parens voudraient-ils la reprendre ? Sa mère avait déclaré qu'elle ferme-

rait sa porte à la coureuse, et son pauvre homme de père venait d'être frappé d'un coup de sang! Malheureuse, ah! malheureuse: avoir aimé un Donnadieu! » Le tout agrémenté, sans doute, d'expressions populacières, de mots orduriers, d'insultes crachées en plein visage: l'idylle à la Florian se terminait par des coups de gueule à la Vadé.

Mais soudain, l'éplorée se calma pour minauder, câline: « Oh! le clair et gai soleil de printemps! Par ce beau jour de floréal, une dernière folie amoureuse serait pour la pauvrette un tel bonheur!... Oui, oui, parcourir encore une fois, revoir, au bras de son amant, de son ingrat et cruel amant, les lieux où il avait, perfide! juré un éternel amour, quelle volupté suprême et quels inoubliables adieux!... » Les pleurs s'étaient séchés; le sourire à présent remplaçait les sanglots: l'ingrat et cruel amant n'osa point repousser ce gentil caprice de grisette... « Va donc pour la corvée sentimentale, dernière lubie d'ailleurs que lui imposerait la petite! »

Et ils s'acheminèrent vers le jardin des Tuileries.

En dépit de la Révolution, les Tuileries de l'an X étaient demeurées l'élégant rendez-vous, « le pays du beau monde et des galanteries. » Plusieurs gravures de cette époque, d'amusans tableautins de Boilly ou de Carle Vernet ont reproduit l'aspect de cette promenade, l'Éden du Parisien en 1802. Très fréquenté, plein de vie, de joies, de turbulences il ne ressemblait pas au préau vermoulu, morose et solitaire que nous négligeons aujourd'hui. En face du pont, jadis *Royal*, naguère de *l'Égalité*, à présent des *Thuileries*, s'ouvrait une large avenue sablée. Interdite aux voitures, elle longeait, encadrée d'arbustes et d'orangers en caisse, la façade récemment restaurée du château. A gauche, des tapis verts, des jardinets diaprés, des bassins à jets d'eau, des statues et des cratères de marbre, d'épais massifs de marronniers; à droite, le Palais du Gouvernement, ses hautains pavillons, ses galeries à pilastres, son double corps de bâtimens Renaissance, la lourde majesté de son dôme épanoui. Devant la rue Dauphin (un nom de cétacé remplaçait un titre de prince), l'allée changeait de direction et, descendant par quelques marches, tournait brusquement à gauche. Là, non loin de l'ancien Manège, se dressait, ayant double fronton et colonnade dorique, un restaurant célèbre; temple grec, Parthénon de bois peint, où le

traiteur Véry logeait son « dieu Comus, » — la bombance et l'indigestion. A la saison fleurie, sous les tièdes caresses d'un soleil de printemps, ce promenoir bruissait, peuplé de chatoyans costumes. On y voyait, lorgnant et caquetant, la merveillleuse à robe traînante, vêtue d'un vaporeux linon, nippée et coiffée « à l'enfant, » parée d'une rose moussue piquée sur sa capote, et montrant, peu bégueule, tout un invitant décolletage. Le petit-maître, fagoté en chenille, exhibait son pantalon gris-perle, ses escarpins vernis, son habit vert à collet noir, l'irréprochable nœud de sa cravate blanche, et, mieux frisotté qu'un bichon, balançait, languissant, sa minuscule badine. Des bambins, plaisamment attifés : fillettes à tunique athénienne, garçonnets affublés en mamelouks, trottinaient, précédant leur mère, tandis qu'à côté de madame, un greluchon sentimental lui glissait à l'oreille la fadeur enjôleuse. C'était aussi l'incessant va-et-vient des citoyennes phrynés, Vénus du racolage, ou la bruyante flânerie d'officiers de la Garde, en quête de victimes. Ailleurs, de plus gracieux spectacles. Autour d'un marbre antique, nudité olympienne, de blanches jeunes filles, aux seins moulés par le fourreau grec, dansaient en chantant quelque ronde, boulangère de circonstance :

La paix, ce bien si désiré,
Règne enfin sur la France;
La paix, la douce paix!

Çà et là, des marchands de coco faisaient tintinnabuler leur sonnette ; pour six liards on vendait la talmouse, le gâteau de Nanterre et même le plaisir. Une rumeur de folâtres jaseries, d'appels, de cris d'enfans, montait dans l'air poudreux ; partout, c'était l'exubérante gaieté d'un peuple croyant connaître enfin la douceur de vivre... Et dominant ces parterres, ces gazons, ces massifs, toute cette multitude en liesse, s'élevait le Château des Bourbons, palais du gouvernement consulaire. Un jeune César, premier magistrat d'une République trop vieille, l'emplissait de son faste royal, — plus roi vraiment que ne se fût montré le Roi même. Naguère, un arbre de la Liberté profilait encore près du Carrousel sa débile silhouette : on l'avait abattu. Mais sur les murailles du Château, s'étalait toujours la dérisoire devise : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*... Il vous avait donc conservés, mots sonores, décevantes formules qui firent jadis délirer nos pères!

Précaution superflue! Sans cesse éprise de tant et tant d'idoles, la France déjà ne voulait plus connaître ses déités de la Révolution; un nouveau dieu lui venait d'apparaître, — et elle adorait, comme elle adore toute chose nouvelle: République, Empire, Royauté; l'épée de gloire ou la carmagnole d'infamie, le général gagneur de batailles ou le tribun, flagorneur des passions populaires.

...Au bras de son amant, Julie marchait nerveuse, inquiète, agitée, regardant autour d'elle. Mais soudain ils virent venir à eux un cher visage de connaissance, l'aimable La Chevardière : « L'heureux hasard, mes bons amis! » et s'accrochant au couple amoureux, il accompagna les jeunes gens...

Donnadieu était tombé dans le panneau : le jacobin aux nombreux avatars allait souvent ainsi vaguer dans ces parages. Friand d'observations, l'ancien diplomate, l'ex-policier à haute philosophie cherchait sans doute à étudier partout les choses et les hommes. Julie lui connaissait ce goût subtil de psychologue; elle était donc certaine de le rencontrer aux Tuileries: l'ingénue ne disait pas toujours l'intime secret de ses pensées...

Ils descendirent ensemble dans l'allée qui longeait la Terrasse des Feuillans. Sous la marquise du restaurant Véry, les « gastronomes » déjeunaient encore, savourant le punch à la glace. Une estampe les a représentés, goulus, joufflus, pansus, tout entiers à leurs crevailles, songeant fort peu aux Droits menacés de l'Homme et du Citoyen. D'ailleurs, le Français de l'an X préférait un bon repas, suivi d'un beau spectacle, au plus dantonien des discours. A chaque époque ses goûts; à chaque temps son ivresse!...

Tout à coup, Donnadieu aperçut un de ses camarades, le commandant Berruyer, qui s'éloignait dans la direction des massifs. Désirant lui parler en secret, — peut-être avec l'espoir d'emprunter de l'argent, — il courut le rejoindre : l'imprudent laissait seule à seul sa maîtresse et La Chevardière...

Julie avait-elle deviné le double rôle que jouait ce personnage? Oui, sans aucun doute possible... Alors, elle fut menteuse, elle fut atroce, elle fut infâme :

— Après-demain, mercredi, pendant la revue décadaire, un cavalier de son escorte doit assassiner le Consul, et celui-là, c'est Donnadieu.

— Le fait est-il certain?

— Je l'affirme. Ce matin, un des conjurés a pris peur et s'est donné la mort... Faut-il avertir la police?

— Inutile!... j'aviserai.

Elle avait tout inventé; mais sa vengeance était satisfaite... Quelques minutes plus tard, Donnadieu revenait. Ils poursuivirent le cours de leur promenade, et bientôt, prétextant une affaire urgente, La Chevardière quitta ses compagnons.

Il prit alors sa course vers la rue des Petits-Carreaux, s'arrêta devant une vieille maison située près d'un bureau de loterie, pénétra dans cette ladre bâtisse, et monta au premier étage. Là demeurait un homme, très populaire chez les royalistes; martyr du Directoire, envoyé à la guillotine sèche de la Guyane, échappé par miracle de Sinnamarie: le noble et vaillant Dossonville, un héros...

Or, le héros n'était aujourd'hui qu'un mouchard. Dossonville, le royaliste, le déporté de Fructidor, l'ami et le compagnon de Pichegru, le correspondant des Bourbons, servait la police de Davout, — la plus inventive de toutes les polices consulaires, et la plus redoutée.

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

(*La suite prochainement.*)

LA CRISE BALKANIQUE

CHEMINS DE FER ET RÉFORMES

Nous avons essayé ici, au cours d'une série d'études (1), d'analyser les conditions dans lesquelles la question d'Orient se présente aujourd'hui devant l'Europe; nous avons cherché à quelle phase de son évolution elle est parvenue, et conclu à l'imminence d'une crise. Et voici qu'au moment même où nous achevions de décrire la scène et de mettre en place les personnages, la crise s'est brusquement ouverte. Elle est actuellement pendante; et, dès le premier jour, il a été, une fois de plus, manifeste que les moindres incidens balkaniques peuvent entraîner les plus lointaines et les plus dangereuses répercussions. Il ne s'agissait d'abord que d'un tronçon de chemin de fer dans un pays perdu, mais c'était assez pour alarmer les intérêts et réveiller les ambitions; puis la question des réformes en Macédoine est venue se greffer sur celle des voies ferrées, et voici que l'on signale des meetings à Sofia, des troubles en Arménie, des armemens sur les frontières du Caucase et de la Perse. Entre chancelleries, on cause, on échange des vues, on rédige des notes, on escarmouche : en réalité, on tâte le terrain pour prendre plus sûrement position si la vraie bataille vient à s'engager. Comment se présente la crise qui commence en 1908, quel paraît être le sens de son évolution et quelles en peuvent être les péripéties, c'est, aujourd'hui, ce que nous voudrions exposer.

(1) Voyez la *Revue* des 15 septembre 1906, 1er février, 15 mai, 1er juin, 15 juillet, 15 novembre 1907, 15 février 1908.

I

Il y a quelque chose de changé en Europe depuis qu'à la Commission des Affaires étrangères de la Délégation hongroise, le baron d'Æhrenthal, ministre commun des Affaires étrangères, a prononcé l' « exposé » de sa politique (27 janvier).

Le discours de M. d'Æhrenthal célébrait d'abord les avantages de l'entente austro-russe, puis il ajoutait :

Fidèles à notre politique balkanique, nous ne cherchons pas à faire une conquête territoriale. Dans le Balkan, notre mission est une mission de civilisation et une mission économique. Elle est d'autant plus importante que les pays balkaniques sont à la veille d'une ère de développement considérable. L'ouverture à la vie économique de l'Asie Mineure et de la Mésopotamie sera toujours considérée comme un exploit de l'esprit d'entreprise germanique. D'autres grandes nations civilisées ne travaillent pas avec moins d'ardeur à créer, dans l'Empire ottoman, de nouvelles ressources. Toutes ces entreprises, qui consistent pour la plupart en la construction de nouvelles et très importantes lignes ferrées, — peu importe que celles-ci soient tracées de l'Ouest à l'Est ou inversement, — visent un grand but : établir, par la voie de Constantinople et des Détroits, un colossal échange de bienfaits économiques entre l'Occident et l'Orient. Il est évident que, de ce chef, les pays situés au delà de Constantinople sont destinés à acquérir une importance nouvelle. Mais nous sommes, nous aussi, de par la possession de la Bosnie, une puissance balkanique : notre tâche et notre devoir consistent à discerner les signes des temps et à savoir en tirer parti. Je dis cela en prévision d'une politique de chemins de fer. Par la construction des lignes des Chemins de fer orientaux jusqu'aux frontières turques et serbes, nous avons posé la base d'une évolution ultérieure. Nous songeons avant tout à prendre des mesures en vue du raccordement. Ce ne sera pas difficile de l'obtenir de la Serbie. La ligne jusqu'à Varditse est achevée, et, du côté serbe, la ligne de jonction avance également. Quant à la jonction avec Mitrovitza, l'ambassadeur marquis Pallavicini a été chargé de demander à Sa Majesté le Sultan l'autorisation en vue des études pour la construction de cette voie. J'espère fermement que le Sultan accordera sous peu cette autorisation, afin qu'un Syndicat de banques autrichiennes et hongroises puisse entreprendre les travaux du tracé.

Ce n'est qu'après l'achèvement de ces travaux qu'il sera possible de songer définitivement à l'établissement ultérieur de cette voie ferrée qui, en raison des difficultés d'exécution, exigera plusieurs années. Cette ligne d'Uvac-Mitrovitza mérite une persévérance sans conditions, parce que, non seulement elle met en contact le réseau bosniaque avec les lignes des pays voisins, mais encore nous ouvre des perspectives toutes nouvelles de voies ferrées. Lorsque le réseau bosniaque aura été rattaché aux rails ottomans, notre trafic se dirigera directement par Serajévo vers la mer Egée et la

Méditerranée. D'autre part, il y a espoir de voir sous peu s'effectuer la jonction des chemins de fer turcs et grecs, ce qui mettrait en communications directes Vienne, Budapest, Serajévo, Athènes et le Pirée, et constituerait la voie la plus directe entre l'Europe centrale, l'Égypte et les Indes. Pour notre part, nous appuyons chaleureusement à Constantinople les demandes grecques en vue de la jonction; ce n'est que par là que se réalisera dans son ensemble notre idée économico-politique. J'espère que dans ces entreprises nous pouvons d'autant mieux compter sur le concours du Sultan, que le raccordement du réseau turc avec les lignes bosniaques au Nord et avec les grecques au Sud ouvrirait aux vilayets macédoniens une nouvelle ère économique et contribuerait ainsi à accroître l'intérêt des populations de ces pays à des œuvres pacifiques.

Mais il sera également nécessaire d'établir des communications avec le Monténégro, et, avant tout, de construire une ligne entre Cattaro et le littoral monténégrin; la question est actuellement à l'étude; lorsque ces études auront abouti, nous entrerons en pourparlers avec la principauté, sur la base de l'article 29 de l'Acte de Berlin.

J'estime que notre politique de chemins de fer, que je retrace ici dans ses grandes lignes, nous facilitera essentiellement dans la transformation actuelle des conditions politico-économiques et dans le maintien de notre situation. En même temps, elle assurera à nos communications avec le Sud de nouvelles combinaisons, à la condition toutefois que nos efforts purement économico-politiqnes soient puissamment secondés, non seulement par les pays balkaniques intéressés, mais aussi par la sagacité entreprenante de nos milieux économiques et industriels.

La politique, ainsi annoncée et définie, par le baron d'Æhrenthal, est une application de l'article 25 du traité de Berlin. Il est bon d'en rappeler le texte :

Art. 25. — Les provinces de Bosnie et d'Herzégovine seront occupées et administrées par l'Autriche-Hongrie.

Le gouvernement d'Autriche-Hongrie ne désirant pas se charger de l'administration du sandjak de Novi-Bazar qui s'étend entre la Serbie et le Monténégro, dans la direction Sud-Est jusqu'au delà de Mitrovitza, l'administration ottomane continuera d'y fonctionner. Néanmoins, afin d'assurer le maintien du nouvel état politique ainsi que la liberté et la sécurité des voies de communication, l'Autriche-Hongrie se réserve le droit de tenir garnison et d'avoir des routes militaires et commerciales sur toute l'étendue de cette partie de l'ancien vilayet de Bosnie.

A cet effet, les gouvernemens d'Autriche-Hongrie et de Turquie se réservent de s'entendre sur les détails.

Après trente ans, c'est une de ces ententes, prévues par le dernier paragraphe de l'article 25, qui vient de se conclure entre Vienne et Constantinople.

On a souvent épilogué sur le sens de l'article 25 et sur les droits qu'il confère à l'Autriche-Hongrie; il ne parle que de « routes militaires et commerciales, » et l'on s'est demandé si ces routes pouvaient être des chemins de fer. En diplomatie, tout peut se discuter; mais, de bonne foi, le sens général de l'article n'est pas douteux; il met le sandjak de Novi-Bazar à la discrétion de l'Autriche; aucune restriction n'est apportée à son droit de mettre des garnisons dans les villes et d'avoir des routes militaires et commerciales. Adolphe d'Avril, qui écrivait en 1886, dit déjà, dans son beau livre : « Le Cabinet de Vienne, outre de grands avantages commerciaux, a obtenu la jonction des chemins de fer austro-hongrois avec la ligne qui fonctionne déjà de Salonique à Mitrovitza, jonction qui reliera la mer du Nord avec la mer Égée, Hambourg avec Salonique. » Il ne s'agissait encore, à cette époque, que d'une possibilité; la réalisation pratique était plus difficile. Il fallait d'abord installer le régime autrichien en Bosnie-Herzégovine, y créer des chemins de fer. La voie ferrée n'atteignit la frontière de la Bosnie et du sandjak de Novi-Bazar qu'en 1906. Quant au sandjak lui-même, la Turquie, profitant de ce que l'administration lui en était laissée, travaillait à en éloigner l'influence effective des Autrichiens; elle le divisait en deux sandjaks nouveaux, dépendant du vilayet de Kossovo, et ayant respectivement pour chef-lieu Plevlié et Sienitza; elle excitait contre les Autrichiens le ressentiment des Albanais, si bien que le Cabinet de Vienne n'usait du droit de garnisons, que lui confère le traité de Berlin, qu'en occupant trois petites villes du Nord : Plevlié, Priboié, Priépolié; il n'occupait pas Mitrovitza. Actuellement, l'effectif des troupes austro-hongroises, cantonnées dans le sandjak, atteint à peu près l'effectif d'une brigade.

Le pas en avant que l'Autriche vient de faire dans la direction de Salonique était donc prévu par le traité de Berlin, préparé et escompté; cent soixante kilomètres seulement séparent Uvac, point terminus actuel des chemins de fer bosniaques, de Mitrovitza où commence le réseau de la Compagnie des chemins de fer Orientaux, dont le capital et le haut personnel sont Allemands. De Mitrovitza, la ligne traverse la fameuse plaine de Kossovo, « le champ des Merles, » franchit les défilés du Char-Dagh, rejoint à Uskub la ligne qui vient de Belgrade par Nisch, et descend la vallée du Vardar jusqu'à Salonique. Il était naturel

que le jour où ils en croiraient le moment venu, les Autrichiens cherchassent à réaliser une jonction qui était la suite logique de leur politique. Le baron d'Æhrenthal est entré en négociations avec le gouvernement ottoman et il a jugé l'affaire assez avancée pour exprimer publiquement l'espérance de la conduire prochainement à bon terme.

Déjà une commission d'études est nommée. Le chemin de fer traversera une région assez accidentée sans rencontrer cependant de grandes difficultés techniques. Il n'y trouvera pas les élémens d'un grand trafic : le pays est pauvre, peu peuplé, peu sûr. La ligne sera à voie étroite (75 centimètres); elle se reliera d'une part au réseau bosniaque qui est également à voie étroite et, d'autre part, à la ligne Mitrovitza-Salonique qui est à voie normale, en sorte que les marchandises qui descendraient de Vienne, de Budapest ou d'Agram vers la mer Égée devraient subir deux transbordemens, l'un à Brod et l'autre à Mitrovitza. Il est à remarquer d'ailleurs que, de Vienne et, à plus forte raison, de Budapest, la voie kilométriquement la plus courte pour atteindre Salonique restera la ligne actuelle par Belgrade, Nisch et Uskub (180 kilomètres environ de moins). On peut donc prédire que, d'ici longtemps, un grand courant commercial ne s'établira pas, par la Bosnie, entre l'Autriche et le port de Salonique. Les marchandises venues de l'Ouest, auront toujours intérêt à s'embarquer à Venise ou à Trieste. Quant aux marchandises allemandes, qui ont tant de facilités pour gagner Hambourg, Rotterdam ou Anvers, elles ne traverseront pas toute l'Europe centrale pour venir chercher un bateau à Salonique. Il est donc improbable que la future ligne, surtout tant qu'elle restera à voie étroite, devienne une grande voie de trafic international.

Le baron d'Æhrenthal, s'est appliqué à démontrer que la politique de l'Autriche-Hongrie n'est qu'une politique économique. Son affirmation est justifiée, puisque l'ouverture de nouvelles voies de communication est d'abord une entreprise d'ordre économique. Il n'en est pas moins vrai que la ligne qui va joindre la Bosnie avec Mitrovitza a un autre sens et une autre portée. On a très heureusement appelé « politique des chemins de fer » une méthode qui, par la suprématie économique, conduit à l'hégémonie politique; les chemins de fer sont l'outil par excellence de l'impérialisme. Le Sérajévo-Mitrovitza est

un chemin de fer de domination, une ligne impériale. M. Isvolski, dont le discours du 18 avril nous parvient au moment où cet article était déjà imprimé, le constate presque dans les mêmes termes que nous, et il ajoute : « On ne peut le juger que comme donnant à l'Autriche-Hongrie un avantage incontestable dans la péninsule des Balkans. »

On a tout dit sur le *Drang nach Osten*, sur la poussée allemande vers l'Est, et sur ses périls. Salonique est le point d'aboutissement naturel de cette marche du germanisme vers l'Orient dont les origines remontent aux premiers Habsbourg et à Charlemagne. On a même parfois exagéré le danger d'une descente des baïonnettes autrichiennes vers la mer Égée. Le *Drang*, c'est, pour l'Autriche, une sorte de programme lointain, idéal, qui, comme la descente russe vers Constantinople, pourrait bien être destiné à n'atteindre jamais son objectif. Cette intention générale et permanente de rejoindre directement Salonique par la Bosnie et Mitrovitza est certes le point de départ de la résolution du baron d'Æhrenthal de hâter la construction du chemin de fer, mais il est permis de se demander si d'autres raisons, de plus immédiates, de plus urgentes, ne l'ont pas décidé à une initiative dont les inconvéniens ne pouvaient lui échapper.

On n'a pas oublié le conflit économique et politique qui a mis aux prises le grand Empire austro-hongrois et le petit royaume de Serbie : cette lutte s'est terminée tout récemment par la signature d'un traité de commerce; ce traité est très avantageux pour l'Autriche-Hongrie, mais le fait seul que son puissant voisin, qui s'était flatté de la faire capituler sans conditions, ait finalement consenti à signer un traité qui comporte des avantages réciproques, constitue un succès diplomatique pour la Serbie; elle a affirmé sa personnalité, sa résolution de rester maîtresse de sa politique intérieure comme de ses relations extérieures. Le Cabinet de Vienne était accoutumé à trouver une Serbie plus malléable et moins fière.

Le conflit austro-serbe et la résistance du petit royaume ont eu dans tous les pays de langue serbe un profond retentissement; le mouvement nationaliste en a reçu une impulsion nouvelle. Tout le groupe des Slaves du Sud, divisé par la religion, par l'histoire et par les traités, émietté entre l'Autriche, la Hongrie, la Croatie, la Serbie, le Monténégro, la Bosnie, la Turquie, a frémi d'un même espoir. Sans doute, entre eux, les vieilles

causes de mésintelligence et de dissociation subsistent, mais il existe désormais partout un parti qui prend de plus en plus conscience des intérêts communs à tous les Slaves du Sud. Les Bosniaques et les Herzégoviniens, malgré tous les efforts de l'administration autrichienne, malgré ses bienfaits matériels, manifestent, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, leur solidarité serbe; on a vu, — fait jusqu'à présent inouï, — des Serbes bosniaques musulmans, des catholiques et des orthodoxes, oublier leurs vieilles haines religieuses et sociales pour affirmer en commun leur espoir dans l'avenir de la grande patrie. Au Monténégro, le parti constitutionnel, dont le chef est M. Radovitch, naguère encore président du Conseil, ne cache pas ses sympathies serbes et son désir d'entente étroite avec Belgrade. La population du sandjak de Novi-Bazar, que doit traverser le futur chemin de fer Uvac-Mitrovitza, est, elle aussi, serbe avec une minorité albanaise; il en est de même dans la Vieille-Serbie (Pristina, Prizrend) qui fait partie du vilayet de Kossavo. En Croatie, la tentative d'entente avec la Hongrie, essayée après le congrès de Fiume, a complètement échoué : les élections qui viennent d'avoir lieu pour la Diète croate ont donné l'unanimité des voix aux partis antimagyars et la majorité à la « coalition croato-serbe : » résultat significatif si l'on songe à ce qu'était naguère encore, entre les mains des « bans » envoyés par Budapest, la pression administrative.

Nous voilà loin, en apparence, du chemin de fer Sérajévo-Mitrovitza. Nous touchons, au contraire, à quelques-unes des raisons qui en ont vraisemblablement hâté la construction, en tout cas à quelques-uns des résultats qu'aura son achèvement. Tous ces Serbes aujourd'hui divisés et dispersés tendent à se rejoindre, à former bloc. S'ils y parvenaient un jour, une masse jougo-slave, soit indépendante de l'Autriche, soit fédérée avec elle, s'interposerait entre le germanisme et les plaines de la Macédoine; la route de Salonique serait fermée au *Drang*. La politique de Vienne a donc toujours été d'accentuer et de multiplier les divisions, d'entretenir les rivalités et les haines historiques au lieu de les laisser s'atténuer. Au Congrès de Berlin, les clauses relatives à la Bosnie-Herzégovine et au sandjak révèlent déjà, — les protocoles en font foi, — la préoccupation de séparer en deux la masse jougo-slave et de laisser ouverte, devant le germanisme, la route de la mer Égée. Entre le royaume

serbe et le Monténégro, le sandjak s'enfonce comme un coin. Le chemin de fer complétera cette œuvre de division : du Nord au Sud, la ligne nouvelle fend en deux sections l'épais bastion des montagnes où la vieille race serbe abrite sa vitalité. D'un côté, regardant vers l'Adriatique, c'est le Monténégro, que le Cabinet de Vienne cherche à tenir sous sa tutelle. Le baron d'Æhrenthal, dans son discours du 27 janvier, a annoncé son intention de relier promptement la Bosnie avec le Monténégro; ainsi attiré dans l'orbite de l'Autriche, il sera plus facilement détaché de Belgrade et du bloc serbe. De l'autre côté, restera le royaume serbe, isolé, privé de toute issue vers l'Adriatique. Par la nouvelle ligne, l'Autriche le tourne complètement, elle peut le prendre, en cas de conflit, par le Nord, par le Sud et par l'Ouest, elle peut couper toutes les communications qu'il tenterait d'établir avec la mer. Elle a désormais, bien à elle, à elle seule, une voie ferrée vers la Macédoine et Salonique.

Le nouveau chemin de fer rend aussi l'Autriche plus indépendante de la Hongrie. On n'a pas assez remarqué que le baron d'Æhrenthal a attendu que le renouvellement du compromis fût assuré avant d'esquisser le plan de sa politique de chemins de fer; dans dix ans, si le divorce devient complet, chacun des deux pays aura sa ligne de pénétration vers l'Archipel; Vienne sera, pour ses transports de troupes ou de marchandises, indépendante de Budapest. On est quelque peu surpris, après cela, d'apprendre que, à la réunion des Délégations et dans la presse magyare, la politique du baron d'Æhrenthal a été généralement accueillie avec satisfaction.

En Macédoine, la ligne nouvelle donnera aux Autrichiens un moyen d'influence et, au besoin, de pénétration militaire. Si la Macédoine devient jamais un État indépendant ou à demi indépendant, l'Autriche, seule de toutes les grandes puissances, en sera la voisine et se trouvera en mesure d'y exercer une action prépondérante. Mais son intérêt est que la domination turque s'y maintienne, tout en y restant faible, et que l'anarchie s'y perpétue. Par son chemin de fer l'Autriche aura aussi le moyen de devancer les Italiens en Albanie, de couper court à toute tentative de leur part sur la côte de l'Adriatique et de contrôler toutes les lignes de pénétration qui partiraient des ports pour s'enfoncer, à travers l'Albanie, vers la Macédoine ou la Serbie. On étudie en outre à Vienne, le projet d'un chemin de fer qui

longerait la côte monténégrine par Cattaro et descendrait tout le long de l'Adriatique ; étouffée entre ces deux lignes, l'Albanie tomberait naturellement dans la mouvance de l'empire d'Autriche. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, en dépit des paroles rassurantes que Guillaume II vient d'apporter à Venise, la presse et l'opinion publique, en Italie, aient fait un froid accueil au projet du ministre des Affaires étrangères austro-hongrois. Enfin la préparation d'un vaste système destiné à assurer la prépondérance autrichienne dans toute la partie orientale de la péninsule des Balkans, s'achève par l'entrée de plus en plus évidente du royaume hellénique dans le système austro-allemand. Une phrase de l'exposé du baron d'Æhrenthal est significative à cet égard : il y signale, comme faisant partie de son programme, la construction du chemin de fer de Larissa à Salonique; d'Athènes à Vienne on pourra, à l'avenir, voyager en express. A bien lire ce passage, n'y pourrait-on pas trouver la trace d'une entente préalablement établie entre Vienne, Athènes et Yildiz-Kiosk?

II

Les discours politiques, comme les livres, ont leur destin. Il en est, dont l'orateur se promettait de lointains retentissemens, qui tombent dans l'indifférence et dans l'oubli. D'autres, au contraire, prennent une portée inattendue qui dépasse les intentions de celui qui les prononce; ils éveillent des échos insoupçonnés qui s'enflent et se multiplient à mesure qu'ils se répercutent; ils deviennent des événemens historiques. C'est qu'alors une parole a été dite qui répondait à un sentiment général encore obscur et que les esprits étaient d'avance préparés à l'accueillir : une révélation s'est faite dans les intelligences. Tel a été l'effet produit en Russie par le discours du baron d'Æhrenthal. Ce n'est pas faire injure à l'éminent homme d'État que de se demander si lui-même avait prévu tout le « beau tapage » que déchaînerait son exposé et toute la suite d'incidens politiques dont il restera, dans l'histoire, le premier anneau. Pour le comprendre, il faut se rendre compte de l'état de l'opinion publique dans la Russie d'aujourd'hui.

Soit pour agir, soit pour s'abstenir, l'Autriche-Hongrie et la Russie, dans les Balkans, ne peuvent guère se passer l'une de

l'autre : leurs forces et leurs moyens d'influence dans la péninsule se font contrepoids. La guerre de 1878 n'a été rendue possible que par l'entente conclue à Reichstadt, dès 1875, et par la promesse, faite à l'Autriche, de la Bosnie et de l'Herzégovine. Le voyage du prince Lobanof à Vienne, en 1896, marque le début d'une nouvelle période d'entente ; un accord est conclu en 1897 lors de la visite de l'empereur François-Joseph à Saint-Pétersbourg. Les termes n'en ont jamais été rendus publics ; mais les événemens en ont révélé le sens : les deux puissances s'entendaient pour qu'il ne fût porté aucune atteinte au *statu quo* territorial dans la péninsule ; elles se promettaient de ne rechercher ni l'une ni l'autre d'avantages particuliers et d'intervenir d'un commun accord si quelque événement menaçait de troubler l'ordre établi dans les Balkans. C'était l'époque où la Russie s'engageait dans sa politique asiatique : avant de partir pour un long et lointain voyage, elle prenait ses précautions ; elle voulait s'assurer que l'ordre ne serait pas troublé à sa porte, et que sa rivale ne profiterait pas de son absence pour la supplanter dans les Balkans. En concluant une entente avec l'Autriche, la Russie comptait la paralyser. L'accord se fit donc sur un programme négatif et il dura ; les sentimens personnels des deux souverains l'un pour l'autre, et la prudente réserve du comte Goluchowski y contribuèrent pour une large part. Survinrent les troubles de Macédoine : les deux associées revendiquèrent le droit d'y maintenir l'ordre et la paix ; l'Europe leur fit confiance pour agir en son nom. Le voyage de l'archiduc héritier, François-Ferdinand, en Russie, en février 1902, resserra encore l'entente ; le programme que les « deux puissances le plus directement intéressées » allaient se charger de faire appliquer en Macédoine, fut arrêté à Mürzsteg (25 février 1903).

Le programme de Mürzsteg, c'était le système du « *statu quo* amélioré ; » « c'était, dit M. Isvolski, un protocole de désintéressement. » On n'a pas oublié comment les quatre autres grandes puissances, et particulièrement l'Angleterre, coopérèrent aux réformes ; mais l'accord entre Vienne et Pétersbourg n'en fut pas troublé. La Russie, aux prises en Extrême-Orient avec les pires difficultés, abandonnait, en fait, la direction au Cabinet de Vienne ; elle lui savait gré de ne pas profiter des embarras qu'elle avait en Asie pour s'assurer des avantages particuliers. La paix réta-

blie en Extrême-Orient, l'entente se maintint. A l'automne dernier les deux Cabinets présentèrent d'un commun accord à la Porte un projet de réforme judiciaire en Macédoine : ils rédigèrent une note destinée à donner une nouvelle interprétation de l'article 3 du programme de Mürzsteg et à décourager les espérances des États balkaniques qui y avaient vu l'annonce d'une réorganisation territoriale de la Macédoine sur la base des nationalités.

En Russie, cependant, une transformation profonde s'accomplissait insensiblement. Vaincue, déçue dans ses plus brillantes espérances, déchirée par la fureur des partis, la Russie se recueille, se reconstitue. Désabusée des mirages qui l'ont entraînée au naufrage de Port-Arthur, elle revient aux routes traditionnelles, jalonnées par des souvenirs de victoires, qui la conduisent sur le Danube et vers les Balkans; l'appel des frères slaves monte de nouveau jusqu'à elle, et elle se reproche, comme une désertion de sa mission historique, l'abandon où elle les laissait. L'entente avec l'Autriche-Hongrie pour le maintien en Macédoine d'un *statu quo* oppresseur des populations slaves, lui apparaît comme une offense à ses traditions nationales. Les fêtes commémoratives des grandes étapes victorieuses de la guerre de 1878 qui ont réuni à Chipka, à Sofia, à Plevna les représentans de l'armée libératrice avec les Bulgares affranchis, ont trouvé, dans les cœurs russes, un joyeux écho ; elles ont réveillé les glorieux souvenirs et les haines ataviques. La guerre de Mandchourie, le paysan russe ne l'a jamais comprise ; sa guerre à lui, son *Drang* national et sacré, c'est la lutte contre le Turc; c'est la croisade de la Sainte Russie pour la délivrance des chrétiens encore esclaves du musulman. La manifestation de ce sentiment profond et vivace correspond aux vues du gouvernement du Tsar : c'est un utile dérivatif aux passions révolutionnaires et aux agitations réformatrices. Le programme de Katkof n'était-il pas à la fois panslaviste à l'extérieur et autocratique au dedans? C'est un utile dérivatif aux passions révolutionnaires et aux agitations réformatrices que de les canaliser vers une entreprise nationale. Chez tous les peuples slaves il se produit, en ce moment une recrudescence très caractérisée du sentiment de la solidarité et de la communauté d'intérêts entre les rameaux épars de la race : l'aiguillon allemand qui, en ce moment même, s'enfonce dans les chairs du peuple polonais,

contribue à stimuler ce réveil de la fraternité slave; mais il faut y voir aussi le résultat et, pour ainsi dire, le point d'affleurement de tout un long travail souterrain de préparation et de propagande nationale que les Slaves, chacun chez soi, ont accompli silencieusement : les nations slaves sont en plein travail de formation et d'organisation.

Lorsque les Russes, délivrés du lointain cauchemar asiatique, ont de nouveau tourné leurs regards vers la détresse des frères slaves de la péninsule balkanique, les conséquences de leur trop longue absence leur sont apparues : le *statu quo*, par la force même des choses, c'est à l'influence autrichienne et germanique qu'il a profité. La politique russe, aux yeux des populations, ne peut être qu'une politique d'affranchissement, de délivrance; en présence du programme de Mürzsteg, elles accusèrent les Russes de les avoir abandonnées aux intérêts des Autrichiens et de l'expansion allemande. « La Russie a été jusqu'à présent le plus grand obstacle au règlement de la question macédonienne, » écrivait, dès 1902, le *Mouvement macédonien*, organe de Sarafof. Les Russes se rendent compte que leur long ressentiment contre la Bulgarie, leur opposition lors de la réunion de la Roumélie à la principauté, leur entente enfin avec les Autrichiens pour le *statu quo* balkanique, leur ont fait perdre une partie de la confiance qui montait spontanément du cœur des populations vers les vainqueurs de la grande guerre. Ils veulent retrouver leur prestige amoindri; sur ce théâtre historique de leurs victoires militaires et diplomatiques, sur cette terre arrosée de leur sang, ils mettent leur point d'honneur à garder le premier rang; ils ont renoncé à dominer directement sur la péninsule, mais ils veulent rester, pour les peuples qu'ils ont affranchis, des amis de la première heure et des protecteurs de toujours. M. Isvolski, dans son discours du 18 août, l'a affirmé avec force. Après tant d'années de rivalité, les Russes viennent de conclure un accord général avec l'Angleterre; ils ont réglé avec elle leurs litiges séculaires en Asie : mais cette politique de paix est aussi une politique de renoncement. La Russie acceptera plus volontiers de devenir l'amie de l'Angleterre après avoir tant souffert par elle, si c'est, en définitive, sa politique slave qui profite de cette amitié : le résultat, alors, aura justifié la méthode.

Cette disposition des esprits en Russie explique le retentisse-

ment extraordinaire que l'exposé du baron d'Æhrenthal allait avoir dans cette opinion publique qui n'est plus aujourd'hui, dans l'Empire des Tsars, une quantité négligeable. La parole du ministre autrichien est tombée en Russie dans un de ces momens de susceptibilité nationale que les peuples traversent après les grandes secousses. Le projet de chemin de fer d'Uvac à Mitrovitza n'était pas directement contraire au texte de la convention de Mürzsteg, ni à l'accord de 1897; le comte Goluchowski, au moment où fut conclue l'entente, et l'empereur François-Joseph lui-même, lors de son voyage à Saint-Pétersbourg, avaient pris soin de réserver la liberté d'action de l'Autriche pour sa politique de chemins de fer en Bosnie et dans le sandjak de Novi-Bazar. Le Cabinet de Saint-Pétersbourg ne pouvait donc pas, au sens propre du mot, être surpris de l'événement. Il le fut toutefois parce qu'il avait cru que les réserves de l'Autriche, faites en vue de l'avenir, n'indiquaient pas de sa part l'intention d'user immédiatement de ce qu'elle considérait comme son droit, d'autant plus qu'il avait fait connaître lui-même l'impression pénible qu'il éprouverait s'il en était autrement. Il ne paraît pas d'ailleurs que, dans l'entrevue qui eut lieu en septembre dernier entre M. Isvolski et le baron d'Æhrenthal, celui-ci ait clairement annoncé son projet à son collègue dont l'étonnement et l'humeur, après le discours du 27 janvier, ne furent pas joués.

L'effet produit fut considérable et inattendu; la presse russe s'éleva avec une bruyante unanimité contre la politique autrichienne. Jamais l'entente avec Vienne n'avait été populaire en Russie, mais on la considérait du moins comme une garantie, et voilà que le discours du baron d'Æhrenthal renversait tout d'un coup cette illusion et brusquement dévoilait tout le chemin parcouru par l'Autriche à l'abri de l'entente. Le Tsar lui-même ressentit un déplaisir d'autant plus vif que le baron d'Æhrenthal était naguère encore (septembre 1906) ambassadeur et « persona grata » à Saint-Pétersbourg, qu'il passait pour un ami personnel de M. Isvolski et qu'il ne dissimulait pas, depuis son arrivée au Ballplatz, son désir d'arriver à reconstituer l'entente des trois empereurs. L'ambassadeur du Tsar à Vienne, le prince Ouroussof, fut appelé à Saint-Pétersbourg. Toute la presse russe, profitant de l'émoi général, proclama qu'un tel incident mettait fin à la politique d'effacement inaugurée en 1897, et au système de

l'entente autrichienne. La méthode appliquée depuis 1903 en Macédoine et définie dans le programme de Mürzsteg fut déclarée insuffisante. L'Autriche, disait-on, ne permettrait jamais que l'on fît des réformes sérieuses en Macédoine : son entente avec Yildiz-Kiosk n'en était-elle pas la preuve? La concession du chemin de fer n'était-elle pas précisément le prix de son abstention? Et puisque l'Autriche, en recherchant des avantages particuliers dans les Balkans, se mettait en contradiction au moins avec l'esprit des accords de 1897 et de 1903, il fallait saisir cette occasion de renoncer à une entente préjudiciable aux vrais intérêts de la Russie, s'entendre directement avec le groupe des puissances occidentales et régler la question macédonienne, non plus en tête à tête avec l'Autriche, mais d'un commun accord avec les six grandes puissances.

L'entente qui liait, depuis 1897, la Russie à l'Autriche-Hongrie, pour les affaires balkaniques, a donc virtuellement pris fin. Sans doute, il n'y a pas rupture, et, depuis lors, la diplomatie des deux pays s'est appliquée à « ramasser le fil; » mais les combinaisons diplomatiques ne survivent pas aux conditions qui les ont fait naître; qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse, les rapports de Vienne avec Pétersbourg ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient hier : l'association à deux est morte. La note russe, sur les réformes à appliquer en Macédoine, a été, à la vérité, communiquée d'abord au Cabinet de Vienne : simple courtoisie, puisque cette note elle-même émane non plus de l'association austro-russe, mais de la Russie seule. Si, comme il ne serait pas invraisemblable de le supposer, le gouvernement de Guillaume II a encouragé celui de François-Joseph à pousser en avant sa politique de chemins de fer, pour faire entendre peut-être à la Russie que, dans les Balkans, le concours de la Triple Alliance lui est indispensable, il aurait alors manqué son but; il aurait rejeté la Russie vers l'Angleterre, avec qui elle achève de se réconcilier, et vers la France.

III

La Russie, atteinte dans son amour-propre, alarmée dans ses intérêts, fit un geste naturel de riposte. M. Isvolski chercha à remporter à son tour un succès dans la politique des chemins de fer. Depuis longtemps, les petits États balkaniques sont en

instance auprès de la Porte pour obtenir certaines lignes nécessaires à leur développement : l'occasion était bonne pour prendre en main leurs intérêts, d'autant plus que l'un de ces projets, la ligne du Danube à l'Adriatique, intéresse directement la Russie; il constituerait la route la plus courte entre ses provinces méridionales et l'Adriatique, et la mettrait en communication, à travers la Roumanie, avec la Serbie et le groupe des pays jougo-slaves. Deux tracés ont été proposés et étudiés; le choix de l'un ou de l'autre n'a pas seulement un intérêt technique, mais aussi et surtout un intérêt politique.

Dans toute la traversée de la Serbie, les deux projets se confondent; le gouvernement serbe a depuis longtemps fait commencer les travaux; une section est même déjà achevée. La ligne part de Radoujevatz, sur le Danube, un peu au Nord de Negotin, à peu de distance en amont de la frontière bulgare; c'est là, entre Radoujevatz et Praovo, que l'on projette un grand pont sur le Danube qui permettrait la soudure avec le réseau roumain à Craïova. De Radoujevatz la voie remonte la vallée du Timok, franchit une chaîne de montagnes et arrive à Nisch où bifurquent déjà la ligne de Salonique et celle de Sofia-Constantinople. Nisch deviendrait ainsi un nœud très important de voies ferrées. De là la voie se dirigera vers le Sud et arrivera à Kourchoumlié, près de la frontière turque. A partir de ce point, les deux tracés diffèrent. C'est celui du Sud dont la concession est actuellement demandée à la Porte par la Serbie et la Russie; de Kourchoumlié il se dirige sur Pristina, coupe à Ferizovic la ligne de Mitrovitza à Salonique, longe le flanc septentrional du Char-Dagh, atteint Prizrend, principal centre d'un grand bassin naturel dont la fertilité et la richesse seraient merveilleuses si la sécurité y régnait; puis, par l'étroite vallée du Drin, il arrive à l'Adriatique. A l'embouchure du Drin s'ouvre la baie de San Giovanni di Médua; c'est l'aboutissement naturel du chemin de fer; mais la baie est peu profonde, marécageuse, et l'établissement d'un port y serait coûteux et difficile; au contraire, un peu plus au Nord, le port d'Antivari est presque aménagé. Antivari est une ville, tandis que Saint-Jean de Médua n'est qu'un groupe de baraques. Mais Antivari est en territoire monténégrin, et il se pourrait que le gouvernement ottoman imposât comme condition que le chemin de fer aboutît dans un port turc, soit à Saint-Jean de Médua, soit à l'embouchure de la

Bojana. Il est certain qu'en tout cas un embranchement sera fait, par Scutari d'Albanie, pour rejoindre Antivari.

Ce tracé ne pénètre pas sur le territoire du Monténégro, si ce n'est par l'embranchement d'Antivari ; la malheureuse principauté, entourée par les nouveaux chemins de fer, ne serait traversée par aucun, elle verrait, sans en tirer profit, les courans du trafic international s'établir à côté d'elle, son existence déjà si précaire deviendrait presque impossible. Un chemin de fer lui apporterait la vie, la relierait avec les frères serbes du royaume; aussi les Monténégrins préconisent-ils un tracé qui, de Kourchoumlié, se dirigerait tout droit sur Ipek, après avoir coupé à Vucitrn, un peu au Sud de Mitrovitza, la ligne des Chemins de fer orientaux. Ipek, l'ancienne métropole religieuse des Serbes, terrorisée par les Albanais musulmans, est aujourd'hui à peu près inaccessible aux étrangers. La voie ferrée franchirait par un tunnel de six kilomètres la haute barrière du Delick Mokra pour aboutir à la première station monténégrine, Andrievitza, et de là, par la vallée de la Moraca et les rives du lac de Scutari, à Antivari. Ce tracé a des avantages : il est plus court d'environ 50 kilomètres, il traverse des pays plus riches, tels que le bassin d'Ipek et la vallée de la Moraca, il passe à proximité des mines de lignite situées près de la frontière turco-monténégrine, enfin il traverse un pays slave et il ne sera exposé que sur une faible partie de son parcours aux attaques des Albanais. Les Monténégrins font valoir tous ces argumens en faveur du projet qui les favorise. Le prince de Monténégro vient de quitter son nid d'aigle de Cettigné pour des visites royales; il est allé à Pétersbourg et, sans doute, il y a insisté auprès du Tsar dont le père, en un jour de désenchantement, le proclamait « l'unique ami de la Russie, » pour l'adoption du tracé Nord qui donnerait satisfaction aux intérêts vitaux du Monténégro et lui permettrait d'échapper à l'étau autrichien dont les deux branchés s'allongent le long de ses frontières comme pour étreindre et absorber la principauté. Une autre question préoccupe les Monténégrins. Antivari, avec son port, leur appartient de par l'article 29 du traité de Berlin; mais le même article donne à l'Autriche la commune de Spizza (ou Spica), dont le territoire domine Antivari, et lui concède la faculté d'exercer « un droit de police maritime et sanitaire, tant à Antivari que le long de la côte, au moyen de bâtimens légers garde-côtes : » c'est une hypothèque

autrichienne sur le port monténégrin. Autre hypothèque, cette fois sur les chemins de fer : « le Monténégro devra s'entendre avec l'Autriche-Hongrie, sur le droit de construire et d'entretenir, à travers le nouveau territoire monténégrin, une route et un chemin de fer. » Entre les mains des forts, de telles hypothèques ont toujours été un moyen de prendre pied dans la maison des faibles. On peut croire que le prince Nicolas s'est entretenu aussi, à Pétersbourg, des limites et des conditions dans lesquelles l'Autriche peut exercer son droit. En tout cas, il a pris, pour orienter sa politique, pendant la crise qui commence, les directions et les conseils de son puissant ami russe.

Les Serbes attendent impatiemment la construction de la ligne Danube-Adriatique; elle assurerait à leurs porcs, à leurs bœufs et à leurs pruneaux un débouché sur la mer Adriatique; elle les aiderait à résister aux exigences de l'Autriche-Hongrie; elle les relierait à leurs frères de la Vieille-Serbie et du Monténégro. Les Italiens, de leur côté, espèrent qu'un grand courant commercial s'établirait entre leur pays, les États danubiens et la Russie méridionale; pour leurs vins, pour leurs fruits, pour leurs pâtes alimentaires et tous les produits de leur industrie grandissante, ils espèrent trouver un marché très avantageux dans les États balkaniques; des services directs relieraient leurs ports avec le point terminus, quel qu'il soit, du chemin de fer; ils attireraient ainsi une partie du trafic de la Russie méridionale, des pétroles et des blés de Roumanie, des produits agricoles serbes. Ils s'imaginent déjà voir leur pays servant d'intermédiaire entre l'Europe occidentale et l'Orient, drainant, par le Simplon, même les marchandises françaises, pour les acheminer, par Venise ressuscitée, vers Antivari et le Danube. Quelques publicistes italiens et même français ont été jusqu'à mêler la question du percement de la Faucille, qui n'a d'importance que pour Genève, avec celle du chemin de fer de l'Adriatique au Danube! Ce qui est certain, c'est que cette ligne serait une voie de pénétration pour l'influence des Italiens dans l'Albanie dont ils cherchent depuis longtemps à entamer le particularisme irréductible, et dans les plaines macédoniennes où ils espèrent, un jour, jouer un rôle. « Un Latin, » dans un livre qui a fait du bruit, ne proposait-il pas de donner, à la Confédération des États balkaniques (1)

(1) *Une Confédération orientale comme solution de la question d'Orient*, par Un Latin, Plon, 1905.

qu'il rêve d'établir, un prince italien comme président? A Antivari, les Italiens ont entrepris les travaux du port. Les bateaux du lac de Scutari leur appartiennent. Les côtes qui s'allongent en face de celles de leur pays sont, à la vérité, singulièrement inhospitalières aux Italiens : celles du Nord appartiennent aux Autrichiens et aux Hongrois qui sont leurs alliés, mais non leurs amis; celles du Sud sont ottomanes, pas un chemin de fer, pas une route n'en part pour s'enfoncer dans les montagnes et gagner la vallée du Vardar et la Macédoine; et pourtant on suit encore, de Durazzo à Salonique, l'ancienne voie romaine de Dyrrachium à Thessalonique qui fut, durant tant de siècles, la grande route d'Occident en Orient, la plus fréquentée peut-être du monde entier! Il était donc à prévoir que l'Italie appuierait tout projet qui percerait l'écran de montagnes et de populations sauvages qui sépare les ports de l'Adriatique des marchés de l'intérieur.

Une société, où entrent des élémens italiens, russes, serbes et français, s'est formée, avec l'appui de la Banque ottomane, pour étudier les tracés dans toute la partie à construire en territoire ottoman. La Russie a adopté le projet pour y chercher à la fois une revanche et une compensation. La France s'y est déclarée favorable; l'Autriche et l'Allemagne n'y font point d'opposition ouverte. Le Cabinet de Vienne, qui proclame que sa politique est préoccupée avant tout d'intérêts économiques, n'a aucune raison à faire valoir contre le chemin de fer Danube-Adriatique. Mais n'y a-t-il pas bien des manières de ne pas s'opposer à un projet? Il ne sera pas difficile aux représentans de l'Autriche auprès d'Abdul-Hamid de laisser deviner que leur gouvernement verrait sans trop de déplaisir l'ajournement du projet. On peut craindre que la Turquie ne se montre pas très empressée à accorder un chemin de fer qu'il faudrait tracer à travers un pays difficile, peu sûr, dont elle ne tirerait que de faibles avantages et pour lequel on lui demande une onéreuse garantie d'intérêts (1) : on n'est pas sans se rendre compte, à la Sublime Porte, que le projet favorise les intérêts de la Serbie et ceux de l'Italie ou du Monténégro, beaucoup plus que ceux de l'Empire ottoman; car la ligne traversera des régions montagneuses, peu riches et, au

(1) On calcule que la ligne, depuis la frontière serbe jusqu'à la mer Adriatique coûterait environ 50 millions de francs; de Nisch à San Giovanni di Médua on compterait 400 kilomètres, dont une partie en territoire serbe.

point de vue militaire, elle ne facilitera guère ni la mobilisation, ni les opérations éventuelles de l'armée turque. Il faudra donc l'intervention de puissantes influences, décidées à aboutir, pour obtenir du Sultan l'iradé accordant l'autorisation de construire le chemin de fer et la garantie d'intérêts nécessaire à l'entreprise. Sa résistance sera d'autant plus vive que des germes de mésintelligence commencent à se glisser parmi les puissances; les prétentions de l'Italie au sujet de la part qu'elle aurait à la direction et à l'administration de la Compagnie du chemin de fer ne sont pas de nature à faciliter les négociations. Si les finances ottomanes ont des ressources disponibles, n'est-il pas permis de se demander si le baron de Marschall n'insistera pas pour qu'elles soient affectées à une nouvelle section de la ligne de Bagdad? De puissantes interventions seront donc nécessaires pour surmonter les répugnances de la Turquie. Resteront les difficultés matérielles : le Drin ne coule pas au fond d'une paisible vallée; il dégringole à travers des gorges abruptes et sauvages, dont les Albanais défendent les abords. Le chemin de fer du Danube à l'Adriatique se fera un jour; mais nous ne sommes pas à la veille de l'inauguration; d'ici là, beaucoup d'eau bondira encore dans les roches du Drin pour venir se perdre dans les marais de Médua, beaucoup d'iradés seront accordés à Yildiz, beaucoup de paysans serbes tomberont sous la balle de l'Arnaute farouche.

Les Bulgares, de leur côté, rêvent depuis longtemps de faire de Sofia le nœud des chemins de fer balkaniques. Le meilleur « Danube-Adriatique » serait, à leurs yeux, celui qui passerait par Viddin, Sofia, Uskub et aboutirait à Durazzo; mais en attendant leur heure, ils se contentent de demander à la Porte l'autorisation de construire le tronçon qui raccorderait Keüstendil, où leurs locomotives vont arriver dans quelques semaines, avec Uskub, par Koumanovo. La ligne est courte (90 kilomètres), facile, et le gouvernement bulgare ne demande pas de garantie d'intérêt à la Turquie : on peut donc prévoir qu'il obtiendra gain de cause. Par Uskub, les marchandises bulgares pourront, soit descendre vers Salonique, soit, plus tard, gagner un port de l'Adriatique par l'une des lignes projetées. Un autre tracé, qui aurait, dit-on, les préférences de la Porte à cause de son intérêt stratégique, partirait de Radomir, au Sud-Ouest de Sofia, et se dirigerait par Djouma-Ibala sur Sérès et la mer Egée. De toute

façon, la Bulgarie serait en communication avec la Méditerranée, et c'est ce qui importe à son développement économique.

Il faut encore mentionner deux autres projets : l'un consisterait à prolonger jusqu'à Durazzo, par Ochrida, le chemin de fer à voie large de Salonique à Monastir qu'exploite la Compagnie des Chemins de fer Orientaux (allemande) ; il serait l'achèvement de la grande voie transversale de Constantinople à l'Adriatique. Le tracé qui partirait d'Avlona (Vallona), le meilleur port de la côte adriatique, et qui, remontant la vallée de la Vojuza et descendant celle de la Vistritza, aboutirait soit à Karaferia (Veria) sur la ligne Salonique-Monastir, soit à Salonique même, remplirait à peu près le même rôle. L'Italie est directement intéressée à l'ouverture de l'une de ces lignes qui favoriseraient le commerce de ses provinces centrales et méridionales. Le mur opaque que l'âpre Albanie dresse entre l'Europe latine et l'Orient serait enfin percé; l'influence italienne s'exercerait sans obstacles jusque sur le grand port de Salonique.

Le discours du baron d'Æhrenthal aura eu un résultat inattendu ; dans tous les pays, on s'est mis à zébrer la carte des Balkans de tracés de chemins de fer; toutes les diplomaties ont pris leurs mesures pour appuyer l'un ou l'autre de ces projets; toutes, directement ou indirectement, réclament, soit pour leur pays, soit pour quelques-uns de leurs nationaux, des avantages importans. Mais outre ces intérêts particuliers, un intérêt plus général s'attache à tous ces chemins de fer. La Macédoine, toujours troublée et frémissante, l'Albanie indomptée, la Vieille-Serbie décimée, en seraient sillonnées en tous sens ; la locomotive apporterait avec elle plus d'aisance, plus de commerce, par conséquent plus d'ordre; elle serait le plus énergique des facteurs de paix et de civilisation. Si les puissances, qui ont toutes des intérêts dans les chemins de fer ottomans, constituaient à Salonique, à côté de la commission financière, un comité pour assurer, sous la haute autorité des fonctionnaires du Sultan, le bon fonctionnement des chemins de fer et la sécurité des routes, elles auraient accompli la plus efficace des réformes macédoniennes. C'est dans cet esprit que le gouvernement français a promis son concours à toutes les demandes de concessions de chemins de fer. Si le gouvernement d'Abdul-Hamid est bien éclairé sur ses propres intérêts, il s'empressera de favoriser ces projets; ils faciliteraient partout l'exercice de son autorité

et la mobilisation de ses troupes ; ils constitueraient la plus sûre méthode pour parvenir à une pacification définitive de la Macédoine sous l'autorité ottomane.

Ainsi, à propos des chemins de fer balkaniques, nous avons assisté à une sorte de duel diplomatique : la Russie ripostant au Seraiévo-Mitrovitza par le Danube-Adriatique. Maintenant que s'est apaisée l'émotion des premières heures, la question a pris plus d'ampleur, elle est rentrée dans les voies normales de la diplomatie en Orient, et ces voies sont lentes. L'état de la Macédoine appelle malheureusement des remèdes plus promptement efficaces. L'intérêt de la bataille, qui s'était d'abord détourné vers les chemins de fer, se reporte donc maintenant sur les réformes ; c'était là le vrai terrain où la Russie pouvait trouver une compensation à l'avantage autrichien et le moyen pratique de reprendre dans les Balkans son influence et son prestige. La véritable riposte de Pétersbourg au discours du baron d'Æhrenthal, c'est la note russe du 26 mars.

IV

La question des réformes à accomplir en Macédoine est bien antérieure à la crise déchaînée par le discours du 27 janvier ; mais elle a subi le contre-coup de l'émotion générale soulevée par l'initiative du baron d'Æhrenthal ; son évolution en a été précipitée, elle est entrée dans une nouvelle phase aiguë. Nous avons exposé ici assez en détail l'œuvre des réformes, discuté leur valeur, et montré à la fois leur efficacité et leur insuffisance, pour n'avoir pas besoin d'y revenir. La crise actuellement ouverte va être l'occasion d'un nouvel effort dont il faut souhaiter vivement, dans l'intérêt de la paix générale, que les résultats soient plus complets et plus décisifs.

Les derniers mois de l'année 1907 ont été, au point de vue du résultat des réformes, particulièrement décourageans. C'est, notamment, l'impression qui se dégage de la lecture du *Livre jaune* publié l'été dernier par le gouvernement français après la fin de la longue négociation relative à l'augmentation de 3 pour 100 des droits de douane turcs. Malgré son désir d'obtenir cette surtaxe onéreuse au commerce européen, on voit la Porte opposer une inlassable force d'inertie, une mauvaise volonté constante, aux demandes les plus raisonnables et les plus

simples du général de Giorgis, chef de la gendarmerie internationale, et de la commission financière. Les ambassadeurs à Constantinople sont obligés d'insister à plusieurs reprises pour obtenir l'engagement formel que le supplément de 3 pour 100 sera intégralement appliqué à l'œuvre des réformes dans les trois vilayets. Les rapports de M. Steeg, délégué français à la commission financière, font un tableau attristant de la pénurie d'argent contre laquelle s'épuisent les efforts de l'inspecteur général, de la commission et des agens civils : les fonctionnaires, les soldats ne sont pas payés, ou il faut, pour les payer irrégulièrement, recourir à des expédiens. Enfin le 3 pour 100 sur les douanes est accordé, la Banque ottomane consent de grosses avances de fonds qui permetten d'équilibrer le budget des trois vilayets : on peut espérer que le gouvernement turc va organiser sérieusement la poursuite des bandes et s'appliquer de bonne volonté à la pacification et aux réformes. L'Autriche et la Russie, continuant sans conviction l'application du programme de Mürzsteg, présentent un projet de réforme et d'inspection des services judiciaires que l'Angleterre réclame depuis longtemps. En même temps, elles publient une note destinée à expliquer le fameux article 3, ou plutôt à le retirer. Les grandes puissances appuient mollement l'action indécise des « puissances de l'entente ; » on a l'impression de toutes parts que le programme de Mürzsteg est insuffisant et que la politique dont il est l'expression a fait son temps. Ces affaires de Macédoine, éternellement renaissantes, découragent les bonnes volontés, lassent les patiences. Les ambassades, à Constantinople, ont bien d'autres affaires, elles ont les« affaires, » l'âpre concurrence pour le commerce, pour les concessions de mines ou de chemins de fer dont elles ne peuvent pas se désintéresser. Comment faire aboutir ces « affaires » pour lesquelles les ambassades ont besoin de la Porte et, en même temps, toujours revenir sur ces irritantes questions de Macédoine, toujours réclamer de nouvelles réformes pour, toujours, entendre la même réponse qui peut se résumer ainsi : « Le gouvernement ottoman fait tout ce qu'il peut pour donner satisfaction aux puissances, plus même qu'il ne peut ; il souffre plus que personne de l'état d'insécurité et d'anarchie qui désole les trois vilayets, mais l'ordre se rétablirait de lui-même si l'Europe voulait bien parler ferme à Sofia, à Belgrade et à Athènes et obliger les États balkaniques à ne plus fournir aux

bandes de l'argent, des hommes, des armes, des asiles. » Et l'Europe parle à Sofia, à Belgrade et à Athènes, et les trois gouvernemens répondent que les bandes sont autonomes, qu'aucun secours, aucun appui ne leur est donné, que c'est la misère des habitans et la tyrannie des Turcs qui en assurent le recrutement. Sofia accuse Athènes, et Athènes Sofia; et chacun fait semblant de prendre des mesures pour garder les frontières, pour empêcher les armes ou les hommes de passer, de même que les Turcs font semblant de poursuivre les bandes et d'en désirer l'extermination.

Le Sultan, au milieu de toutes ces contradictions et de toutes ces impossibilités, se meut tout à son aise et dispose sa politique; il sait le secret des impuissances de l'Europe à lui imposer sa volonté, il en use, il en abuse même, car son habileté, son art supérieur d'opposer les influences les unes aux autres et de neutraliser les unes par les autres les pires hostilités, risque d'aboutir un jour à une grande crise où la parole appartiendrait à la force. C'est ce jeu dangereux qu'Abdul-Hamid a joué durant l'automne dernier. Au projet de réforme judiciaire présenté par la Russie et l'Autriche il répond par la manœuvre habituelle : la réforme, c'est lui-même qui la fera, et, aux propositions des puissances, il riposte par l'exposé de tout un plan. Il va plus loin : il affirme que le programme de Mürzsteg est exécuté et que, maintenant, pour la mise en pratique des réformes, les agens et les officiers européens sont devenus inutiles, que le terme de deux ans, pour lequel leur mandat a été renouvelé en 1906, va venir à échéance et qu'il ne paraît pas opportun de le renouveler, leur mission étant, de sa nature, essentiellement temporaire. Il envoie en Europe Sélim Pacha, son ministre de l'Agriculture, chargé de tenir ce langage. Il va donc falloir, avant d'entamer sérieusement la négociation sur les réformes judiciaires, discuter d'abord la nécessité de maintenir en fonctions le personnel européen des réformes; on sait, de part et d'autre, que le Sultan cédera et que tout ce débat est de pure forme, uniquement dilatoire, mais la diplomatie a tout un protocole qu'il faut observer. Ainsi apparaît de nouveau l'irréductible contradiction initiale qui pèse sur toute la politique européenne dans l'Empire ottoman, contradiction entre la politique d'intervention et la politique d'intégrité dont on ne sort que par l'échappatoire des réformes.

Les négociations se traînaient dans ces redites quand, le 27 janvier, le baron d'Æhrenthal, pour faire diversion et masquer l'échec définitif de la politique de Mürzsteg, parla chemins de fer et souleva l'incident que l'on sait. Mais deux jours après, le 29, le roi Édouard, dans le discours du trône, ramenait la question sur le terrain macédonien :

Les conditions dans lesquelles se trouvent les populations macédoniennes ne se sont pas améliorées. Les bandes des différentes nationalités continuent leurs actes de violence et la situation cause une vive anxiété. Les grandes puissances européennes se sont entendues pour présenter au gouvernement turc un projet tendant à améliorer l'état des choses et à remédier efficacement aux principales causes de désordre.

L'effet produit fut considérable non seulement par la netteté du langage qui constate les conditions déplorables où vit la Macédoine et l'importance qu'y attache le Cabinet britannique, mais aussi par l'affirmation que ce sont « les grandes puissances » à qui il appartient d'y porter remède. Ainsi l'évolution est accomplie: au lieu des deux « puissances de l'entente, » l'Autriche et la Russie, c'est désormais le concert européen tout entier qui va assumer l'œuvre des réformes; « le mandat spécial confié aux deux puissances prend fin, » constate elle-même la note russe du 24 mars; la Grande-Bretagne manifeste sa résolution de prendre les initiatives nécessaires pour aboutir à une solution; elle jouera, pour ainsi dire, un rôle d'avant-garde; au besoin même, elle saura agir seule. Quelques jours après le discours du trône, le 3 mars, sir Edward Grey proposait à toutes les chancelleries un programme comportant quatre points:

1° Administration des trois provinces macédoniennes par un gouverneur général qui serait sujet ottoman, de confession chrétienne ou musulmane, et ne serait exposé à un renvoi qu'avec l'assentiment des puissances ;

2° Pour satisfaire l'amour-propre du Sultan, les agens civils, les membres de la Commission financière et les assistans du général commandant la gendarmerie pourraient également entrer au service de la Turquie;

3° La gendarmerie serait augmentée et employée à la place des troupes ottomanes contre les bandes révolutionnaires. La solde serait payée au moyen des fonds qui jusqu'ici ont été affectés aux troupes turques;

4° Si on réduisait le nombre des soldats ottomans, les puissances garantiraient l'intégrité et la sécurité extérieure des domaines du Sultan.

En soumettant aux grandes puissances un tel programme, le cabinet libéral anglais ne s'est certainement pas flatté qu'il serait

accepté sans délais ni amendemens; il a voulu surtout signifier sa résolution de faire aboutir, en Macédoine, des réformes sérieuses et complètes et, en présentant un programme radical, rendre plus facile l'acceptation et l'application de propositions plus bénignes. Le programme anglais accepté sans modifications aurait présenté des inconvéniens et des périls. La réduction de l'armée ottomane dans la Turquie d'Europe est une clause contraire aux droits souverains du Sultan; elle ne sera jamais acceptée par lui. La dernière des concessions qu'on puisse demander à un État souverain c'est de se désarmer lui-même. La garantie de son territoire par les grandes puissances paraîtrait peut-être à la Turquie moins rassurante qu'une armée nombreuse. Le traité de Paris ne lui avait-il pas garanti l'intégrité de son territoire? Et cependant combien de provinces n'a-t-elle pas perdues depuis? Une pareille clause serait de nature à engendrer les pires complications et à conduire peut-être un jour les puissances occidentales soit à manquer à leur parole, soit à faire une guerre de Crimée contre l'agresseur, quel qu'il soit, de la Turquie. L'entrée, au service ottoman, des agens civils, des membres de la commission financière et des assistans du général commandant la gendarmerie ne serait possible que si les pouvoirs du gouverneur général, proposé par l'Angleterre, et ses rapports avec les agens européens des réformes, étaient d'abord nettement déterminés.

La note russe du 26 mars, contenant le programme élaboré par M. Isvolski, n'a pas été rendue publique. La presse, d'après le *Livre blanc* anglais, et M. Pichon, dans son discours du 8 avril à la Chambre des députés, en ont résumé les points principaux :

L'inspecteur général conservera son poste durant sept ans; on ne pourra le renvoyer contre la volonté des puissances; de l'avis du gouvernement russe, l'inspecteur général serait un excellent agent de la réforme s'il lui était donné de s'appuyer sans crainte sur quelque institution solide. On pourrait créer pareille institution, ou plutôt la modifier, puisqu'elle existe déjà sous la forme de commission internationale des finances, avec siège à Salonique. Les pouvoirs de cette institution s'étendront sur toutes les ramifications de la vie publique; les membres représentant la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie seront investis de droits identiques à ceux de l'Autriche et de la Russie; en conséquence, le mandat spécial confié jusqu'ici à ces deux dernières puissances prendrait fin. D'ores et déjà, les six nations énumérées entreprendraient la tâche que deux puissances particulières, agissant au nom de toutes, n'ont pas réussi à parfaire.

On obtiendrait de meilleurs résultats d'une machine un peu lourde que d'un mécanisme fonctionnant irrégulièrement.

Au cas où la Porte refuserait de donner son approbation à cette combinaison, les membres de la commission financière pourraient l'y encourager en acceptant un poste dans le service ottoman, de concert avec les deux agens civils. Ladite commission des finances exercerait une surveillance sur l'administration de la justice par l'intermédiaire d'inspecteurs chrétiens qui seraient choisis par les puissances et agréés par le Sultan. Ces inspecteurs adresseraient directement leur compte rendu à la commission financière qui pourrait, outre ses charges déjà considérables, arrêter tous les règlemens relatifs au gouvernement local.

Au point de vue de la politique générale, ce qui ressort tout d'abord du projet russe c'est la constatation de la faillite du système de Mürzsteg. Désormais il n'y aurait plus de distinction entre les agens civils et les contrôleurs financiers; les uns et les autres auraient les mêmes fonctions. Le mandat que l'Autriche et la Russie s'étaient donné, et dont l'Autriche surtout, — la Russie étant occupée ailleurs, — avait dirigé l'exécution, prend fin. En même temps se modifie l'esprit des réformes : les membres de la commission européenne et les officiers chargés de la gendarmerie pourraient entrer dans la hiérarchie des fonctionnaires ottomans; on chercherait ainsi à « sauver la face » au Sultan et à maintenir le principe de l'intégrité de l'Empire ottoman; — mais on ferait passer, sous l'étiquette turque soigneusement conservée, les réformes et l'administration européenne. L'inspecteur général serait maintenu; mais, du jour où il ne dépendrait plus du Sultan de le rappeler, avant l'expiration de ses sept ans, sans l'assentiment des puissances, il serait, en fait, plutôt le délégué de l'Europe que celui du Sultan. Les attributions de la commission financière s'étendraient à toutes les ramifications de la vie publique : le paiement des dîmes, l'agriculture, les routes et chemins; elle serait chargée de la surveillance de l'administration judiciaire par l'intermédiaire d'inspecteurs chrétiens choisis par les puissances et agréés par le Sultan. L'effectif de la gendarmerie serait augmenté en officiers européens et en gendarmes ottomans; il serait nécessaire aussi qu'il fût bien spécifié que les officiers européens auraient directement le commandement de la gendarmerie; c'est certainement dans cette intention que la Russie prévoit, comme l'Angleterre, que les adjoints au général commandant la gendarmerie pourraient entrer au service ottoman. Une excellente

et très efficace mesure serait celle qui permettrait la création, dans chaque village, d'une garde communale volontaire : c'est le système qui avait été appliqué avant 1901, avec tant de succès, à Monastir, par le vali Halil Rifaat-Pacha ; dans chaque commune, un certain nombre de paysans, proposés par les municipalités sous leur responsabilité et agréés par les officiers de la gendarmerie, seraient armés et chargés de veiller à la sécurité du village ; si une bande survenait, ils lui résisteraient, et les gardes des communes voisines accourraient à la rescousse. Ainsi les habitans, qui sont les plus intéressés à l'ordre et à la sécurité, seraient eux-mêmes chargés de l'assurer ; ce système rendrait très vite la situation intenable pour les bandes. Si les Turcs acceptent cette organisation, ils trouveront avant peu, dans les habitans eux-mêmes, la police la plus capable de venir à bout des insurgés. C'est évidemment par suite d'une confusion que la réponse anglaise du 4 avril parle de gardes champêtres et objecte que cette réforme coûterait trop cher ; au contraire, les villages feraient eux-mêmes les frais, d'ailleurs presque nuls, de cette garde civique qui n'aurait rien de commun avec les gardes champêtres dont l'institution, déjà essayée, a donné de très mauvais résultats. Les paysans macédoniens, dans leur majorité, ne désirent, après tant d'années de troubles, de massacres et de pillage, que le calme et la sécurité ; ils sont désabusés des propagandes nationales.

La note russe constitue donc un programme complet et pratique de réformes. L'Angleterre y a répondu le 4 avril : elle en accepte les points principaux et abandonne, en fait, sa proposition, évidemment inacceptable, de diminution de l'effectif militaire en Macédoine. Elle insiste surtout sur la nécessité d'obliger la Porte à combler le déficit du budget macédonien, comme elle s'y est engagée au moment où l'Europe lui a accordé l'augmentation de 3 pour 100 sur les droits de douane ; elle menace de ne plus reconnaître cet accroissement tant que le gouvernement ottoman n'aura pas, sur ce point, rempli ses engagemens. Dans l'ensemble, l'Angleterre se rallie à la proposition russe. La France, constate M. Isvolski, a mis « un empressement tout particulier à appuyer son alliée. » On attendait avec le plus vif intérêt la réponse de Berlin, et l'on n'a pas appris sans quelque surprise que non seulement le prince de Bülow y donne son adhésion en principe, mais qu'à Vienne, où il s'est arrêté ces jours

derniers en se rendant à Rome, il a vivement recommandé l'acceptation, dans ses grandes lignes, de la proposition de M. Isvolski. La riposte russe au discours du 27 janvier aurait donc été heureuse, et la Russie reprendrait, du coup, dans les Balkans, le rôle de premier plan que les circonstances l'avaient pendant quelque temps obligée à laisser à d'autres : ce serait un favorable retour à sa politique traditionnelle.

Si l'entente des grandes puissances autour de la proposition russe est réelle et solide, si le Sultan en a conscience et renonce à chercher, dans le concert européen, les fissures qu'il savait, avec tant d'art, découvrir et élargir pour y faire passer sa politique personnelle, le programme russe pourra devenir la base d'un nouveau statut acceptable pour la Macédoine et pour les États balkaniques qui sont intéressés directement à son sort. La certitude que le Sultan restera le souverain de la Macédoine, mais que des réformes complètes y seront appliquées sous sa haute autorité, en même temps que sous le contrôle effectif de l'Europe, est de nature à assurer la paix dans les Balkans. Il y a, en Europe, un élément nouveau qui ne peut pas échapper au politique avisé qu'est Abdul-Hamid : les puissances sont décidées à en finir avec ces affaires de Macédoine éternellement renaissantes. Depuis six ans, en opposant, par un jeu très adroit, les grandes puissances les unes aux autres, en laissant les bandes grecques et serbes, en Macédoine, faire échec, par leur propagande armée, à « l'organisation » bulgare et accroître la sanglante anarchie où se débattent ces malheureuses provinces, le Sultan a réussi à empêcher le triomphe d'une révolution nationale et à donner l'impression qu'à Monastir, à Uskub, ou à Salonique, comme au Saint-Sépulcre, c'est le gendarme turc qui empêche les chrétiens de s'entre-détruire ; il a donc gain de cause au principal. Mais le jeu ne peut plus durer ; l'Europe sent qu'elle a été dupée, et elle est à bout de patience ; la Russie et l'Angleterre ont des raisons décisives de vouloir aboutir à une solution pacificatrice. En acceptant rapidement et en appliquant loyalement le programme russe, il appartient au Sultan de donner satisfaction à l'Europe et aux États balkaniques (1), et par conséquent d'assurer la paix.

(1) Dans l'ensemble, la Bulgarie accepte le projet russe en insistant pour que la Commission européenne, siégeant à Salonique, ait le pouvoir de surveiller de près l'exécution de ses décisions. La Serbie accepte en attirant l'attention de l'Eu-

V

C'est une politique singulièrement fertile en spectacles contradictoires que celle de notre temps, et jamais peut-être les réalités profondes n'ont été plus différentes des apparences qui les recouvrent. Sous le vieux harnais de l'Europe d'autrefois, grandissent des forces encore mal définies, à peine conscientes d'elles-mêmes, dont l'action mystérieuse donne parfois aux problèmes politiques les plus classiques de la diplomatie traditionnelle un aspect nouveau et des solutions inattendues. C'est le sentiment de l'existence de ces forces obscures qui fait paraître si prudens les souverains et les hommes d'État de la vieille Europe; les grandes passions et les grands conducteurs d'hommes font défaut ou naissent dans d'autres pays. Il en sera ainsi jusqu'à ce que paraisse un puissant réaliste, qui, discernant, avec le coup d'œil d'un Bismarck, quels sont aujourd'hui les élémens qui résistent et les courans qui portent, imprimera aux événemens une tournure nouvelle et dramatisera l'histoire. Lorsqu'une crise vient à éclater, comme celle que le discours du baron d'Æhrenthal a brusquement ouverte, on voit tout à coup les intérêts s'alarmer et se mettre en garde, les adversaires se hérissent les uns en face des autres, on croit entendre un cliquetis d'épées, puis tout s'apaise et retombe dans le silence; chacun a peur du pas qu'il a fait en avant; chacun mesure avec angoisse ses responsabilités et ses risques. Outre les grandes alliances officiellement proclamées, il y a entre les nations européennes un réseau si serré d'ententes et de contre-assurances qu'il est devenu presque impossible qu'une guerre sorte d'une difficulté prévue, d'une divergence d'intérêts permanente, d'une rivalité ancienne. L'Europe d'aujourd'hui, c'est une série de syndicats d'intérêts qui trouvent plus pratique, lorsqu'ils sont en opposition les uns

rope, — à très juste titre, — sur la nécessité d'étendre les réformes à tous les sandjaks qui en étaient jusqu'à présent exclus, et notamment la Vieille-Serbie où l'anarchie est à son comble; elle demande aussi que l'Église serbe soit reconnue, dans l'Empire ottoman, comme le sont les Églises grecque et bulgare. Quant à M. Skouzès, ministre des Affaires étrangères hellénique, il se prononce, s'il faut en croire une interview qu'a donnée la *Neue Freie Presse* de Vienne, pour une délimitation préalable des sphères d'influence en Macédoine. Il en reviendrait donc à cet article 3 du programme de Mürzsteg qui a été unanimement reconnu nuisible et désavoué même par les deux puissances qui l'avaient, en 1903, inséré dans leur programme.

avec les autres, de s'entendre que de se battre ; et comme chacun des associés fait partie à la fois de plusieurs syndicats, il se rencontre toujours des amis empressés pour offrir leurs bons offices et apaiser les litiges.

Ne l'oublions pas toutefois, c'est en Orient que peuvent surgir des complications inattendues parce que, là seulement, en Europe, sont des terres vierges, des pays neufs qui n'ont pas encore reçu l'outillage économique moderne. Dans l'Europe occidentale et centrale, les guerres de conquête ou de suprématie étant pour le moment démodées, les nations ne gagnent rien les unes sur les autres; c'est sur les marchés lointains que leur rivalité se manifeste ; mais l'Amérique est fermée, l'Asie Orientale n'accepte plus de tutelle, et l'Afrique, jusqu'ici, ne « rend » pas. Les nations européennes, rentrées chez elles, désabusées des entreprises lointaines, se tournent vers les débouchés et vers les « affaires » de l'Orient ottoman.

C'est en Orient aussi qu'intervient, dans la politique européenne, pour la compliquer et en changer le cours, un autre élément : depuis la Leytha et depuis Trieste jusqu'au Bosphore et même jusqu'à la Perse, se développent des peuples jeunes, des peuples en formation, dont la croissance n'est pas achevée et que travaille, à la manière d'un ferment, le principe des nationalités. Le monde musulman lui-même s'agite, et aspire à se transformer; il ressent les premiers tressaillemens d'émotions, d'idées, de passions nouvelles : témoin les récens événemens de Perse, si bien analysés ici (1), le mouvement arabe en Syrie et dans l'Yémen, la propagande nationaliste en Égypte. De tout ce monde en travail, des événemens inattendus peuvent surgir; mais, si rapide qu'elle nous paraisse parfois, l'évolution est lente; nous ne voyons qu'une fermentation de surface qui ne pénètre que peu à peu la masse profonde de la pâte. Qui pourrait dire quand se produiront les crises décisives, si même toute la métamorphose ne s'accomplira point par de lentes et successives étapes? La réponse à cette énigme dépend d'une autre énigme encore plus obscure : que feront les Turcs? S'ils sont incapables de transformation et de progrès, comme quelques-uns le pensent, alors il se produira des crises violentes. Mais en sont-ils radicalement incapables? Qui donc, après avoir vu ce

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

que notre génération a vu au Japon, en Chine, en Perse, oserait l'affirmer?

C'est donc en Orient que les nations européennes ont, sinon peut-être leurs intérêts les plus importans, du moins ceux qui sont le plus exposés à des modifications dangereuses. Et c'est pourquoi c'est en fonction des affaires d'Orient que les hommes d'État disposent leur politique et combinent leurs alliances. L'Europe, encore aujourd'hui, vit dans le moule où l'a jetée, au Congrès de Berlin, le génie de Bismarck. Ce qui s'est fait en Orient ne sera modifié qu'à propos de l'Orient. C'est ce qui rend le jeu diplomatique si passionnant à suivre chaque fois qu'apparaissent des complications orientales. Pourquoi se produit-il actuellement une crise et comment chaque pays se prépare-t-il à s'y comporter : c'est la question sur laquelle nous avons essayé de jeter un peu de lumière. L'entreprise était malaisée parce qu'aucune volonté forte, aucune pensée ample et prévoyante ne conduit les affaires, et aussi, — il faut le dire pour le constater plutôt que pour le blâmer, — parce que chacun a peur, peur de la responsabilité, peur de l'action, peur du lendemain. Tel, qui se prépare, qui prend son élan, ne saute pas... Aussi convient-il de s'abstenir de conclure et de prédire.

L'élément nouveau, dans la question d'Orient, c'est le changement de la politique anglaise. Nous avons montré (1) comment la Grande-Bretagne, qui s'était constituée, en face de la Russie, la gardienne de l'intégrité de l'Empire ottoman, avait, depuis le Congrès de Berlin et surtout depuis qu'elle est maîtresse en Égypte, adopté une autre tactique dirigée contre l'Allemagne. Cette évolution s'achève sous nos yeux : l'Angleterre a cessé de redouter le péril moscovite, dont le fantôme a si longtemps pesé sur sa politique; elle a conclu avec sa rivale d'autrefois un accord général qui règle tous les anciens litiges et partage les différends, et elle cherche maintenant à diriger les affaires de l'Orient ottoman de concert avec elle. Depuis 1885, sa politique tend à la dislocation de l'Empire ottoman : soyez forts, dit-elle aux Turcs, formez un obstacle au *Drang* allemand, au lieu de vous laisser absorber par lui, ou résignez-vous à quitter l'Europe, à disparaître. En 1895-1897, au moment des affaires arméniennes, c'est l'alliance de la France et de la Russie qui a prévenu la cata-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1906.

strophe qu'annonçait aux Turcs, avec des métaphores bibliques, lord Salisbury; c'est elle qui a limité et finalement arrêté la crise. Mais aujourd'hui, les deux alliées sont devenues l'une et l'autre les amies de l'Angleterre.

Nous avons vu comment le discours du baron d'Æhrenthal a soulevé en Russie un vif mécontentement; l'entente austro-russe qui maintenait, depuis 1897, la paix et le *statu quo* dans les Balkans, s'est trouvée rompue. Le Cabinet anglais a pris alors l'initiative d'une note demandant des réformes sérieuses en Macédoine; puis il a laissé la Russie passer au premier plan et s'est rallié aux propositions de M. Isvolski en masquant adroitement sa manœuvre par une note assez rogue. Parmi les puissances, un groupement se formait donc et semblait se préparer à un rôle prépondérant dans les Balkans : la Russie, plus directement intéressée, avait la direction; son alliée la soutenait; l'Angleterre se ralliait; on croyait l'Italie dans le jeu. La parade du prince de Bülow fut très habilement conçue, dans le style classique de l'escrime diplomatique : l'Allemagne, pour neutraliser la combinaison qui paraissait tournée contre elle, y est entrée; elle a accepté le programme russe : son influence à Constantinople, elle l'emploiera à faire aboutir les réformes pratiques proposées par la Russie, elle fera entendre à Abdul-Hamid que l'Europe est lasse de sa tactique de temporisation et d'inertie. Guillaume II tient, à tout prix, à retenir la Russie que le baron d'Æhrenthal a mécontentée, rejetée vers l'Angleterre, et qu'alarme la poussée vers Mitrovitza et Salonique : de Corfou, où il s'est installé dans son Achilleion, il surveille et dirige, allant visiter les premiers rôles, faisant venir les comparses; il prépare la mise en scène, peut-être le coup de théâtre. Le prince de Bülow se multiplie; il cause, à Vienne, avec M. d'Æhrenthal et l'engage à accepter le principe de la note russe; il voit M. Tittoni et l'apaise; il visite le Pape dans l'espoir de rendre le « bloc » plus malléable, les Polonais moins rétifs et Victor-Emmanuel plus souple. Les réformes se feront donc, si le Sultan se laisse persuader par le baron Marschall; elles se feront sur un programme russe recommandé par l'Allemagne et, bon gré mal gré, par l'Autriche et par l'Italie; la France appuiera avec plaisir son alliée; l'Angleterre suivra. La parade, on le voit, ne va pas sans riposte. Mais n'y aura-t-il pas contre-riposte anglaise?

Si le Sultan, mal éclairé sur ses propres intérêts, résiste,

recourt à son habituelle méthode dilatoire, qu'adviendra-t-il? Ici, toute hypothèse serait risquée. Rapprochons seulement quelques indices. La Bulgarie, depuis plus d'un an, s'est rapprochée de Vienne et de Berlin; divers incidens récens, dont la coïncidence est impressionnante, semblent révéler son désir de plaire à l'Allemagne et à l'Autriche. Jamais les Bulgares n'ont été mieux préparés à la guerre, jamais ils n'ont proclamé, avec tant d'insistance et de plaintes, que la situation est devenue pour eux intolérable et que, si l'Europe n'intervient pas en faveur de la Macédoine, ils se trouveront acculés à jouer le tout pour le tout. Nous savons qu'il y a, dans leurs plaintes, une part de vérité. L'acte résolu d'une puissance secondaire, mais bien armée, comme la Bulgarie, peut, au milieu de l'indécision générale, mettre le feu aux poudres. Retenons donc la possibilité d'une intervention bulgare précipitant les solutions.

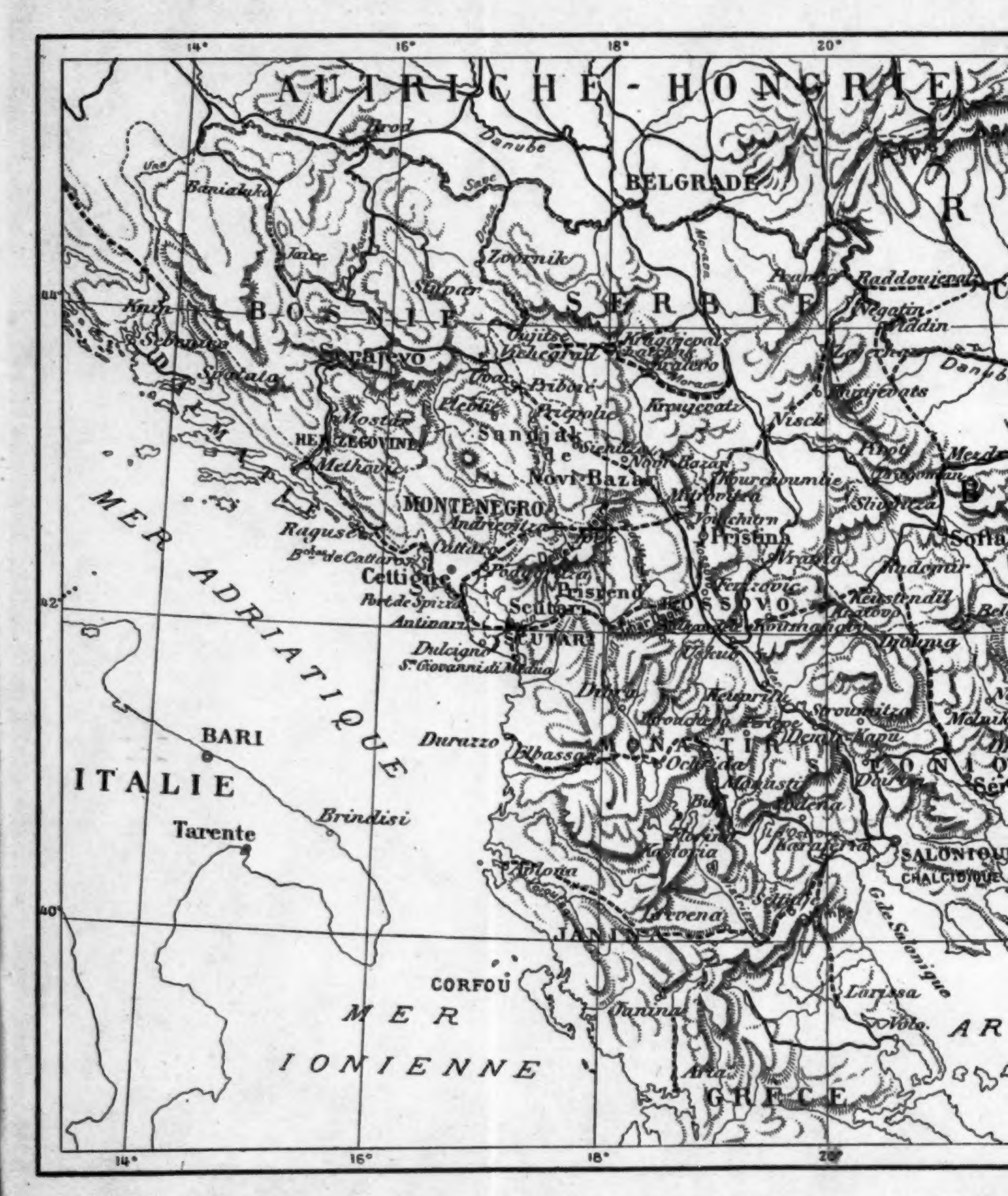
La France, dans toutes les crises successives de la question d'Orient, est peut-être la seule dont le point de vue, les intérêts et la ligne de conduite n'aient pas varié. Nous sommes, comme nous l'avons toujours été, partisans de l'intégrité de l'Empire ottoman où nous avons à sauvegarder de si importans intérêts économiques et moraux; nous nous attachons à ce principe, — M. Pichon l'affirmait encore dernièrement à la tribune de la Chambre, — comme au seul qui soit compatible avec le maintien de la paix générale et avec le développement de notre influence et de nos intérêts. Mais nous avons toujours demandé et souvent obtenu que la Porte accorde, aux populations qui vivent sous sa souveraineté, des conditions conformes à la justice et au droit qu'ont à la vie tous les peuples, quelles que soient leur race et leur religion. Souveraineté du Sultan et réformes nous ont toujours paru être les deux aspects d'une même politique. Le Liban, pour lequel la France a obtenu des conditions libérales, n'est ni la moins soumise, ni la moins prospère des provinces de l'Empire. La France attache aussi un très grand prix aux sympathies des nationalités en formation qui grandissent dans l'Orient de l'Europe. Parti de France, le principe des nationalités a d'abord fait son œuvre à nos portes, avec notre aide et à nos dépens; aujourd'hui, comme une onde qui s'éloigne de plus en plus de son point de départ, c'est dans l'Europe orientale qu'il agit et, là, les modifications qu'il a déjà apportées et

qu'il apportera un jour à la carte d'Europe, ne semblent devoir menacer aucun de nos intérêts.

Dans la crise actuelle, la France est d'autant mieux en mesure de faire entendre sa voix qu'elle ne peut avoir, en Orient, aucune ambition territoriale, et qu'elle a de bonnes relations avec toutes les puissances. Nous ne devons chercher, dans les difficultés qui peuvent se produire en Orient, que l'occasion de faire prédominer notre politique de paix, de justice et d'équilibre; nous ne sommes contre personne; nous ne cherchons à isoler personne ; nous nous servons au contraire de nos alliances et de nos amitiés pour faire régner, parmi les puissances, l'harmonie que tous les peuples souhaitent. Cette méthode n'est pas une politique négative, une politique d'abstention; elle comporte au contraire des initiatives opportunes, et elle peut nous conduire, si elle est appliquée avec prudence, mais sans pusillanimité, à jouer un rôle très honorable et très utile d'arbitrage et même de direction. Entre Londres et Berlin, sa situation géographique permanente et sa situation diplomatique actuelle invitent la France à remplir, de concert avec la Russie, une mission de contrepoids, d'équilibre et d'harmonie.

Le moment est venu où chacun doit prendre ses positions en vue de la crise qui commence. Nous avons vu qu'il reste, dans les questions qui se posent en Orient, des inconnues redoutables; une inquiétude générale pèse sur l'Europe. Il est donc plus que jamais nécessaire d'être prêt à toutes les éventualités, d'avoir l'œil ouvert et les mains libres. Tout se tient dans la politique européenne : la clef de la question marocaine n'est pas chez les Chaouias, elle est partout où les intérêts des grandes puissances sont en suspens ou en conflit.

René Pinon.



Lignes en exploitation.
Lignes projetées ou en construction.

CARTE DES CHEMINS DE FER BA



E FER BALKANIQUES.

M. ASQUITH

LE NOUVEAU CHEF DU CABINET ANGLAIS

Il y a trois ans, j'essayais de tracer, en quelques traits, dans le *Journal des Débats*, la physionomie de M. Asquith et je disais, pour justifier l'opportunité de cette esquisse : « Peut-être est-il temps de familiariser nos lecteurs avec le nom, le caractère et les idées d'un homme qui va, prochainement, monter du second rang au premier, et dont il sera beaucoup parlé d'ici à quelques années. » Je ne rappelle pas ces lignes pour m'attribuer le trop facile mérite d'une prophétie que tout le monde, en Angleterre, pouvait faire avec moi et comme moi, mais, tout au contraire, pour marquer, dès le début, que l'événement qui vient de remettre aux mains de M. Asquith la direction suprême du cabinet libéral et de la politique anglaise n'est pas un coup de théâtre, ni une surprise, mais un fait attendu par tous et escompté, si je puis dire, depuis longtemps. Mais il se produit à une heure critique et trouble de l'évolution politique, à l'un de ces carrefours de l'histoire où les partis se désagrègent pour se grouper à nouveau, où les compagnons de la veille se séparent, les uns pour retourner en arrière, les autres pour prendre les chemins de traverse, les autres pour pousser en avant et plonger dans l'inconnu. C'est dans ces momens-là que la personnalité du chef prend une importance décisive et qu'il devient plus qu'un guide, un programme vivant. M. Gladstone a été cet homme-là et l'a été, je le crains, un peu trop longtemps. Lord Randolph Churchill aspirait à ce rôle et a échoué. M. Chamberlain l'a joué pendant quelques années et s'est perdu. M. Asquith apparaît, à son tour, sur cette plate-forme étroite et vertigineuse où se tient seul, debout, le *leader* d'un Empire. Qui est M. Asquith et

qu'est-il? D'où vient-il? Que représente-t-il? Que veut-il? Son passé nous livrera, — en partie, du moins, — le secret de son avenir.

I

Herbert Henry Asquith est né le 20 septembre 1852 dans une ville du Yorkshire appelée Morley. Sa famille est ancienne, et la maison où il est né est comptée comme un souvenir historique. Un Joseph Asquith est entré, en 1664, dans un complot qui avait pour but le renversement des Stuarts et le retour au régime puritain. Il aurait pu s'y rencontrer avec un ancêtre de M. Chamberlain. Le Yorkshire n'a peut-être pas fourni beaucoup de noms éclatans à l'histoire du pays, mais il a, certainement, contribué à introduire dans l'âme nationale des facultés caractéristiques : laborieuse énergie, prudente finesse, invincible entêtement. Nulle province n'a résisté plus longtemps à l'invasion du protestantisme et nulle ne serait plus réfractaire, aujourd'hui, si on tentait de la reconvertir au catholicisme. Le puritain d'autrefois a changé de forme et de nom : il s'appelle aujourd'hui le non-conformiste. L'esprit puritain vit sourdement en lui ; il a des explosions périodiques qui secouent le monde anglais. Nous assistons à l'une de ces explosions.

Donc, le jeune Asquith était, par sa naissance, un gentleman, un homme du Yorkshire et un non-conformiste. Cette discipline puritaine qui comprima l'enfance d'Edmond Gosse, il ne l'a pas connue puisqu'il perdit son père à sept ans, et qu'en 1862, après deux années passées dans une école tenue par les frères Moraves, il entrait à la *City of London School*. Mais il l'eût subie volontiers, il se la donna spontanément à lui-même, ou, plutôt, elle était en lui. Vous la retrouverez s'affirmant, çà et là, sans que j'aie besoin d'insister, dans le récit qui va suivre.

Dès son arrivée à l'école, on remarqua sa gravité précoce. Les sports en plein air avaient peu d'attrait pour lui. Du reste, la place manquait pour se livrer à ces jeux, lui-même le disait, trente ans plus tard, dans un discours où il évoquait ses lointains souvenirs d'écolier : « *We had no playground.* » L'école était située au cœur de Londres, dans le quartier où, de dix heures à quatre, se déploie la plus fiévreuse activité. Lequel vaut le mieux, au point de vue du développement normal de l'intelli-

gence chez l'enfant, la solitude des champs et des bois, ou ce bruissement de la ruche laborieuse, le grondement sourd et continu de l'humanité qui s'agite pour gagner son pain? Il se pose la question à lui-même dans le discours auquel je viens de faire allusion et, tout en reconnaissant que les deux systèmes ont leurs avantages et leurs partisans, il semble incliner vers la solution que réprouve l'hygiène moderne. Dans la grande ville, l'air qui arrive aux poumons de l'enfant est moins pur, sans doute, mais rien n'encourage en lui l'esprit de chimère et la rêverie : bruits et spectacles, tout le rappelle aux réalités vivantes, aux problèmes pressans qu'il sera, demain, appelé à affronter et à résoudre.

Il y avait un contrepoids à cette conception sévère de l'existence que ce petit-fils des puritains avait apportée en naissant. Il avait, comme Milton, la compréhension et le goût de ce que l'antiquité classique a produit de plus élégant et de plus pur. Absolument réfractaire à la géométrie et à l'algèbre qui, pourtant, eussent dû faire la joie d'un logicien, il réussissait admirablement au vers latin, et je ne suis pas fâché de trouver cette occasion de dire au monde qu'il n'en a pas encore fini d'être gouverné par des humanistes. Pendant les heures réservées aux pages d'écriture et à la comptabilité commerciale (ce double enseignement avait sa place dans le programme de la cinquième forme), le docteur Abbott, directeur de l'école, appelait le jeune Asquith dans son cabinet et lui donnait à tourner des vers iambiques. Le même docteur Abbott lui rendait ce témoignage : « Jamais je n'ai eu si peu à faire pour aucun de mes élèves. » Mot significatif : à quatorze ans, Asquith était déjà son propre précepteur et réglait lui-même le développement de son esprit.

A dix-sept ans, il enlevait au concours une bourse d'études au collège de Balliol, une des maisons les plus fameuses de l'Université d'Oxford.

II

Suivons-le à l'Université. Là on ne le trouvera ni parmi les joueurs de cricket, ni parmi les fanatiques de l'aviron. Lorsqu'il voudra prendre quelque délassement, c'est une partie de whist ou d'échecs qui l'attirera. En revanche, il ne perd pas de temps pour se faire inscrire parmi les membres de ce petit parlement

en miniature qui s'appelle l'Union et qui observe, j'ai failli écrire qui singe toutes les pratiques et toute l'étiquette du grand parlement. A l'Union d'Oxford, en 1870, il se jouait des scènes dignes de la Convention à propos d'une motion pour introduire le droit de fumer dans le salon où l'on prenait le thé. On mettait en accusation, comme des ministres qui auraient trahi, les membres du bureau qui avaient cessé de plaire. Un jour, l'un des membres (j'emprunte ce détail aux souvenirs d'un étudiant du temps) se levait et sortait de la salle après avoir déclaré, avec des intonations solennellement dramatiques à la Chatham, qu'il n'en repasserait jamais le seuil et après avoir lancé, en regardant Asquith, le vers fameux :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!

Puis il courait se poster au fond de la tribune, pour jouir de l'émotion causée par cette belle sortie. Ces parades sont assez innocentes. Pourquoi les jeunes gens ne joueraient-ils pas à la politique comme les petites filles jouent à la maman, à la pension ou au thé de cinq heures? Le seul danger de ces sports parlementaires est de développer des ambitions que la vie ne réalisera pas et de caresser des amours-propres qu'elle froissera rudement. Pour un Milner ou un Asquith qui surgit de la foule, combien de ces héros de l'Union qui s'éteignent dans la médiocrité d'une sinécure ecclésiastique ou dans l'oisiveté du gentilhomme campagnard!

On nous a conservé, sinon le texte, du moins le sens des principaux discours prononcés par M. Asquith à l'Union d'Oxford, de 1870 à 1874. Il propose à l'assemblée d'approuver la neutralité observée par le gouvernement de M. Gladstone dans le conflit franco-allemand, « tout en sympathisant avec les souffrances et l'héroïque résistance de la France. »

Dans un autre discours, il se prononce, en bon non-conformiste, pour que le banc des évêques, à la Chambre des lords, soit retiré à ses occupans ecclésiastiques, et que les derniers vestiges de la pairie spirituelle disparaissent de la Constitution. Ensuite vient une motion pour l'établissement du service militaire universel; une autre motion en faveur de la séparation de l'Église et de l'État. Dans deux orageuses discussions, on le voyait soutenir, à l'encontre de son ami, le futur lord Milner, qu'un divorce absolu et définitif est la seule solution des difficultés existantes

entre la Métropole et ses colonies. Étrange doctrine, nous semble-t-il aujourd'hui, mais qui était alors acceptée comme un des articles du *credo* libéral.

En somme, il n'est pas difficile de mettre un nom et une étiquette sur cette politique-là. Le jeune homme était, en 1874, un radical gladstonien.

Alors, comme aujourd'hui, il traduit ses idées dans une langue claire et directe. On sent en lui l'homme qui ne doute, ni ne rêve. On lui reprocherait, plutôt, de n'hésiter jamais. Ses critiques, — je ne veux pas dire ses ennemis, car je suppose qu'on n'en a pas encore à l'Université, — prétendent qu'il est un peu trop sûr de lui; d'autres insinuent qu'il manque d'idéal. Mais déjà il est reconnu comme un des orateurs de la vieille Université et, comme il se trouve à Woodstock au moment d'une élection parlementaire, on l'invite à prendre la parole et il s'empresse d'accepter. Le candidat contre lequel il s'évertue est un neveu du duc de Marlborough, qui ne répond pas, probablement parce qu'il ne peut pas parler. Or, ce muet, c'était lord Randolph Churchill, qui devait avoir son heure bien avant que sonnât celle de M. Asquith et qui, aujourd'hui, nous semble appartenir à une autre génération.

A Oxford, Asquith était le centre d'un petit groupe qu'on nommait et qui se laissait appeler, sans mauvaise humeur, d'un nom désagréable : la clique. Mais il faut se rappeler que les étrangers ne nous empruntent jamais un mot sans en dénaturer le sens. La « clique » de Balliol n'était pas dédaigneuse, ni exclusive. C'était une bonne petite société d'admiration mutuelle, dont M. Asquith recueillait les principaux hommages. Ses amis le destinaient déjà à être premier ministre. Que pensaient de lui ses maîtres? Le *master* de Balliol, le docteur Jowett, l'un des grands *scholars* et une des sommités pédagogiques du XIXe siècle anglais, un jour qu'on le pressait de donner son opinion sur Asquith, répondit : *He will get on, he is so direct!* Ce que je crois pouvoir traduire ainsi : « Il ira loin, car il va tout droit. »

III

Élu *fellow* de Balliol à la fin de sa carrière académique, il s'attarda un peu à Oxford, dirigeant, comme c'est l'usage, les

études de trois ou quatre camarades plus jeunes que lui. Songea-t-il à se fixer dans ce milieu universitaire qui a, tout d'abord, tant de séductions pour une intelligence cultivée, mais où l'esprit s'endort peu à peu dans une rêveuse oisiveté? Non seulement on n'y agit pas, mais on y cause plus qu'on n'y écrit, et la substance du livre qu'on a en tête s'y dissout peu à peu dans des conversations sans fin pendant que le dilettantisme s'y aiguise et s'y raffine. M. Asquith ne pouvait vivre longtemps dans cette atmosphère intellectuelle qui stimule l'adolescent et assoupit l'homme fait. En 1876, nous le trouvons à Londres où il est reçu avocat. Alors, après la délicieuse quiétude et les batailles platoniques de l'Université, commencent, pour lui, les vraies, les âpres luttes. Il les aborde de front et, avec un courage que personne, j'en suis sûr, ne refusera d'admirer, il en double volontairement la difficulté par un mariage précoce qui est encore, — ai-je besoin de le faire remarquer? — un trait de la nature puritaine.

Je ne dirai rien de la première Mrs Asquith : elle ne m'appartient en aucune façon. Je ne parlerai pas davantage de la seconde qui est entrée beaucoup plus tard dans sa vie. Cependant, elle est loin de refuser à l'attention publique sa brillante personnalité, et elle a sa légende à côté de l'histoire de son mari. Ma curiosité ne serait donc pas tout à fait de l'indiscrétion, mais elle ne me servirait de rien, car M. Asquith est un de ceux en qui l'homme intime ne semble pas avoir influé sur l'homme public.

Les premières années furent difficiles. Tous les matins, le jeune avocat descendait de Hampstead, où il avait établi son *home*, et que sa jeune famille ne tarda pas à venir peupler, pour aller, dans son bureau, attendre les cliens qui n'arrivaient pas. Il guettait cette occasion qui finit toujours par surgir sur la route d'un jeune homme obscur, mais intelligent et déterminé à faire son chemin. L'une des premières qui s'offrit fut la défense de John Burns, prévenu d'avoir tenu un meeting illégal dans Trafalgar Square. Burns, aujourd'hui son collègue à la table du Conseil, était alors considéré comme un révolté, un paria, un ennemi de la société. Asquith n'obtint pas un acquittement, mais c'était là une de ces défaites prévues et retentissantes, comme nous en avons vu quelques-unes autrefois, qui mettent en évidence l'avocat encore plus que le client. Un peu plus tard, il était le lieutenant de sir Charles Russell dans le procès de Parnell contre le journal le *Times*. Tandis que cette longue

affaire se déroulait, marchait avec lenteur vers une issue encore douteuse, le grand avocat et son jeune assistant allèrent, un jour, luncher ensemble pendant la suspension de l'audience : « Je suis fatigué, dit sir Charles, vous examinerez les témoins à ma place cette après-midi. — Mais, objecta M. Asquith, il y a un témoin très important, l'administrateur du *Times*, M. Macdonald. — N'importe! je suis fatigué, c'est vous qui le prendrez. » Au dire des gens du métier, l'interrogatoire de M. Macdonald fut un tour de force, un miracle d'habileté professionnelle, grâce auquel l'avocat fit dire au témoin tout ce qu'il ne voulait pas dire. Le soir de ce jour, la réputation de M. Asquith était faite et la cause de Parnell presque gagnée.

Un siège au Parlement vint récompenser l'heureux avocat. On lui offrit la candidature dans la circonscription orientale de Fife, aux élections générales de 1886. Il s'y présenta sous les auspices de Gladstone qui, au milieu de la lutte, le recommanda aux électeurs par le télégramme que voici :

« Je regarde avec le plus grand intérêt la candidature de M. Asquith, qui est, j'en suis certain, très hautement qualifié pour soutenir dans cette grande lutte l'honneur de l'Écosse et l'unité véritable de l'Empire contre des adversaires qui me semblent incapables de comprendre l'un ou l'autre. »

Un tel témoignage était, assurément, la meilleure des introductions auprès des libéraux de l'East Fife. Cependant le succès était encore incertain, car M. Asquith arrivait en étranger, un peu à la façon du *carpet-bagger* américain, pour disputer les suffrages à un homme populaire, déjà en possession de la confiance des électeurs, à un vieux libéral que sa répugnance envers le Home Rule écartait pour la première fois de M. Gladstone. En huit jours, M. Asquith, par son infatigable parole, conquit les sympathies et enleva l'élection avec une majorité de 400 voix. Dans la Chambre des communes, son *maiden speech* lui valut les complimens de M. Chamberlain. Ces félicitations que les deux partis adressent à un débutant ne sont, bien souvent, qu'une affaire de pure courtoisie, mais le même succès accueillit M. Asquith toutes les fois qu'il prit la parole durant le cours de cette législature. Succès d'autant plus remarqué que les avocats, en général, ne réussissent pas à la Chambre des communes. La basoche a un certain accent, une manière qui lui est propre et dont elle ne sait pas se défaire à Westminster. Suivant le mot

pittoresque de M. Lucy, cet excellent observateur de la vie parlementaire depuis vingt-cinq ans, « on croit entendre dans tout ce qu'ils disent le froufrou de la robe de soie (1). » A peine si l'on peut citer, en quarante ans, trois ou quatre avocats qui aient pris position au Parlement. M. Asquith est la plus brillante parmi ces exceptions.

Du reste, il n'abusait pas de l'attention que lui accordait si volontiers la Chambre. Obligé de réserver la plus grande partie de son temps au métier dont il vivait, il ne prononça qu'une douzaine de discours durant les six années que dura cette législature. Mais son intervention dans le débat ne passa jamais inaperçue. La salle du parlement qui, à l'heure du dîner, surtout pendant les soirs d'été, est un des endroits les plus solitaires de Londres, se remplissait lorsque Asquith se levait. C'était cette parole lucide, sensée, directe qui avait désigné, dès Oxford, le futur *debater*. L'articulation était parfaite, sans affectation d'aucune sorte, et l'organe avait pris de l'ampleur. Le regard était direct comme la parole; le visage portait déjà les plis d'une honorable et précoce fatigue, mais cette fatigue du labeur intellectuel ne confond jamais ses traces avec celle du plaisir. Sur ce visage pâle et grave, marqué au sceau de l'intelligence et de l'autorité, passait quelquefois un sourire, rapide comme la brève ironie qui détendait un moment la sévérité de son discours.

Plusieurs fois, il s'éleva contre le régime répressif inauguré en Irlande par le gouvernement tory. Son discours le plus caractéristique, peut-être, eut pour but de plaider en faveur de l'indemnité parlementaire. Après l'avoir justifiée au point de vue de la logique démocratique, il discuta, en homme pratique qu'il est et sera toujours, la question des voies et moyens. Il lui semblait facile de fournir les 250 000 livres nécessaires aux appointemens des députés en rognant les salaires excessifs de certains fonctionnaires. On voit qu'il proposait hardiment deux réformes au lieu d'une.

Du reste, à cette époque, il était le type du gladstonien fidèle et marchait, en quelque sorte, dans l'ombre de son chef, comme le montrera cette péroraison, très applaudie, d'un discours qu'il prononçait à Nottingham, le 18 octobre 1887, dans la réunion annuelle de la *National Liberal Federation :*

(1) Les *King's Counsels* portent la soie. Passer de l'état de simple *barrister at law* à la dignité de King's Counsel, cela s'appelle « prendre la soie. »

« Il me suffit, dit-il, de laisser la question Irlandaise aux mains de M. Gladstone dont la présence à notre tête vaut cent bataillons. Pour les plus jeunes, il est une inspiration, pour les plus âgés, un exemple ; pour tous, il est une leçon vivante de dévouement, de confiance et de vitalité. Réjouissons-nous de voir le survivant des temps héroïques de la politique anglaise aborder vaillamment le dernier combat d'une existence qui s'est passée sur les champs de bataille de la liberté. Et nous, les fils amoindris d'une génération plus humble, soyons fiers de combattre sous lui et de marcher où il nous conduit. »

J'ai sous les yeux la circulaire par laquelle, aux élections générales de 1892, M. Asquith sollicita, de nouveau, les suffrages des électeurs d'East Fife. Le Home Rule irlandais y tient encore la première place, mais n'y apparaît plus seul. Il est escorté d'un double programme : l'un se rapportant aux questions locales que M. Asquith avait eu le temps d'étudier, l'autre plus vaste, qui était celui des radicaux d'alors. Développement du *self government* local par la création des assemblées de district et de paroisse, réduction de la durée des parlemens, paiement des députés, etc., et, à tout cela, M. Asquith ajoutait les deux principaux articles du programme non-conformiste : la séparation de l'Église et de l'État et la réforme des lois sur le débit des boissons. Renvoyé au parlement par les électeurs de Fife, M. Asquith allait y jouer, dès le premier jour, un rôle important.

IV

Le parti libéral avait retrouvé une majorité, mais combien mesquine ! Combien incapable de mener à bonne fin le grand changement constitutionnel dont elle s'était si imprudemment chargée ! Lord Salisbury, rompant avec les usages, ne s'était pas démis du pouvoir. Il attendait, sur le banc de la Trésorerie, qu'un vote formel lui signifiât son congé définitif. Ce vote, ce fut M. Asquith qui fut chargé de le provoquer sous forme d'un amendement à l'adresse. Ce choix indiquait assez, de la part de M. Gladstone, l'intention de mettre en évidence le député de Fife. Aussi ne fut-ce qu'une demi-surprise dans les deux camps lorsque vint l'heure du partage des portefeuilles et qu'un des plus importans lui fut attribué. Dans un pays où il y a très peu de centralisation administrative, où le préfet et le sous-préfet

sont des espèces inconnues, le ministère de l'Intérieur risquerait d'être une sinécure comme la chancellerie du duché de Lancastre, si le Home Office n'était un véritable ministère du Travail, qui embrasse, en même temps, certaines attributions dévolues, chez nous, au garde des Sceaux et au ministre de l'Instruction publique. Cette juridiction, si étendue, englobait quelques-unes des questions les plus délicates et les plus irritantes qui puissent mettre à l'épreuve la patience et l'énergie d'un ministre. M. Asquith se trouva aux prises, dès le début, avec de graves difficultés. On le sollicita, je ferais mieux, peut-être, de dire qu'on le somma de rendre au peuple la faculté de tenir des meetings dans Trafalgar Square qui avait été un des abus de la période gladstonienne et qui avait été retirée à la suite de sérieux désordres et sur la plainte unanime des négocians du quartier. M. Asquith ne céda point à ces injonctions. Pour faire voir qu'il n'entendait pas restreindre la liberté de réunion, mais, simplement, protéger les intérêts d'une classe de citoyens contre les empiétemens d'une autre classe, il abandonna aux manifestans l'après-midi du samedi et celle du dimanche.

Lorsque M. Redmond vint, à son tour, réclamer la mise en liberté des dynamiteurs irlandais, alors détenus dans les prisons pour divers attentats, commis à Londres et dans les provinces, M. Asquith, après une minutieuse étude de chaque dossier, refusa nettement, et comme M. Redmond, suivant l'usage, parait les condamnés du beau nom de criminels politiques, le bon sens de M. Asquith s'abattit sur cette plaisanterie sinistre avec la rapidité et le tranchant de la guillotine : « Criminels politiques, non pas, mais criminels de droit commun, car ce qui constitue le crime de droit commun, ce n'est pas l'intention, mais la méthode employée. » De ce jour, date l'antipathie des autonomistes irlandais contre M. Asquith.

Bien autrement sérieuse fut l'affaire de la grève de Featherstone, où la troupe, appelée à soutenir la police, fit usage de ses armes et où deux hommes furent tués. Un ministre moins courageux eût désavoué les autorités locales ou l'officier qui avait commandé le feu. Un ministre moins habile aurait succombé sous l'impopularité qui faillit se déchaîner, à ce moment, contre M. Asquith. Mais il fit tête à l'orage et parla plus haut que ses accusateurs. Lorsqu'il se fut parfaitement convaincu, par une enquête approfondie, qui doubla celle du coroner et ne laissa rien dans

l'ombre, qu'il n'y avait à mettre au compte des autorités ni imprudence, ni couardise, ni cruauté, mais que tout le monde avait gardé son sang-froid et fait son devoir, il prit sur lui toute la responsabilité et demeura ferme comme un roc en présence des attaques. Ce jour-là, M. John Burns, le député-ouvrier de Battersea, se rangea du côté du ministre de l'Intérieur. Acte de virilité et d'honnêteté politique qui le désignait comme un futur homme d'État. Mais les extrêmistes du *Labour Party* n'ont jamais pardonné à M. Asquith d'avoir, comme ils se plaisent à le dire, fait tuer deux hommes pour la défense du Capital et de la Propriété individuelle.

Pourtant, M. Asquith allait donner des gages sérieux à la démocratie. Il avait été vigoureusement applaudi par les orateurs et par la Presse des deux partis lorsqu'il s'était montré l'énergique défenseur de la loi. Sa politique, dans les questions qui touchent à l'organisation du travail, rencontra également un appui à la droite aussi bien qu'à la gauche du *speaker*, parmi les unionistes comme parmi les radicaux. Cette heureuse fortune s'explique. L'interventionnisme, directement contraire aux principes de l'ancien libéralisme, est né en dehors du parlement et a eu pour premier véhicule les romans de Dickens. Il n'a été, d'abord, qu'une aspiration vague, une plainte poussée vers les classes qui gouvernaient alors, une amère satire de la société officielle et de la charité légale. On sait comment il est devenu une doctrine. Il y a quinze ans les deux partis se la disputaient, comme le seul moyen de conquérir ou de garder la faveur de la démocratie, faute de laquelle ils n'eussent été, l'un et l'autre, qu'un état-major sans armée.

Donc, M. Asquith fut franchement interventionniste. Il s'associa aux motions proposées en vue de limiter à huit heures la journée du mineur et de donner deux soirées de liberté par semaine aux employés de commerce. Il intervint avec succès comme conciliateur entre les patrons et les ouvriers et ne cacha pas son désir de voir cette arbitration de l'État systématisée, généralisée et fonctionnant avec la régularité d'une institution. Les deux principales mesures qui constituent, en matière industrielle, son œuvre législative, de 1892 à 1895, sont l'*Employers Liability Act* et le *Factories and Workshops Act*. Pour ceux qui croient à l'interventionnisme comme pour ceux qui s'en méfient, — et j'avoue être de ceux-là, — les deux bills de M. Asquith, par

l'énorme travail de préparation dont ils témoignent, par le consciencieux et subtil effort qu'ils révèlent pour faire la part de tous les besoins et pour répondre aux intérêts les plus divers, demeureront, je le crois, des modèles du genre. Le premier de ces bills fut si profondément modifié par la Chambre des lords que M. Asquith refusa de reconnaître son œuvre et ce premier travail fut perdu. Mais il n'en fut pas de même pour le *Factories Act* qui, cependant, prête à quelques critiques. Je me souviens qu'à cette époque j'étudiais, à ma manière, la question du travail des femmes. Or, ma « manière » consiste à éviter le plus possible les documens officiels et à converser avec les travailleurs. Cette méthode a, je le sais, ses inconvéniens comme ses avantages et je n'en attends qu'une partie de la vérité. J'étais donc en communication, verbale ou épistolaire, avec un certain nombre d'ouvrières ou de directrices du mouvement. Elles se plaignaient de M. Asquith qui, disaient-elles, n'avait consulté que les ouvriers mâles, leurs concurrens, et des concurrens jaloux. « On parle d'humanité, d'hygiène, on veut nous empêcher de travailler dans des conditions insalubres. N'en croyez pas un mot. On nous empêche de faire notre besogne en surveillant notre dîner et nos enfans : par là on nous retire l'ouvrage des mains et le pain de la bouche : mais nous ne sommes pas députés, nous ne sommes pas électeurs. On ne nous écoute pas, on fait des lois sans nous consulter, pour des industries qui ne concernent que nous. » Je ne sais s'il arriva quelque chose de ces réclamations devant le parlement. Il me semble que le bill fut généralement approuvé. En tout cas, il fut considéré comme entièrement en dehors des discussions de parti. Si bien que, lorsque le Ministère, après avoir traîné, pendant trois ans, une pénible existence, tomba sur une question dénuée de toute importance, et lorsque les tories formèrent, en attendant les élections générales, une administration provisoire, M. Asquith fut prié de présider au passage de la loi à travers sa dernière étape, celle de la discussion en comité. C'était là un hommage exceptionnel, rendu à l'homme et à son œuvre parlementaire, car, d'ordinaire, la chute d'un cabinet met à néant les travaux législatifs qui n'ont pas atteint la phase finale. En cette circonstance, le ministre de l'Intérieur survivait, en quelque sorte, au gouvernement dont il avait fait partie. Il est arrivé, dans de grands désastres, qu'un général ait sauvé et même accru sa réputation militaire par une victoire partielle ou par

un succès d'arrière-garde. Tel fut, à peu près, le cas de M. Asquith dans cette retraite de 1895, qui ressemble un peu à une déroute. Le Home Rule avait été le Waterloo du parti libéral. Après une année absorbée par cette mesure déplorable, M. Gladstone avait transmis à lord Rosebery le commandement, plus nominal qu'effectif, d'un parti qui n'avait plus ni unité, ni confiance en lui-même et qui s'était laissé voler son programme par ses adversaires. Et, au milieu de cette débâcle, M. Asquith n'était même pas entamé; il sortait, grandi, du Home Office où il s'était affirmé, à la fois, comme homme de gouvernement et comme réformateur social : *res olim dissociabiles*, deux attributs opposés qu'il continue à incarner en lui.

V

Les élections générales de 1895 remplacèrent la faible majorité dont les libéraux n'avaient pu se servir par une énorme majorité conservatrice. Le parti libéral allait errer dix ans dans le désert avant de pouvoir entrer dans la terre promise. En 1896, lorsque lord Rosebery abdiqua la *leadership*, il semblait, dans son discours d'adieu, désigner M. Asquith comme son successeur; mais l'ex-ministre de l'Intérieur déclina toute candidature : « M. Asquith, observa le *Times*, considère que la poire est loin d'être mûre. » Le *Times* aurait pu dire qu'elle semblait pourrie avant d'être mûre; en effet, le parti qu'il s'agissait de diriger était en pleine décomposition. Divisé intérieurement par de misérables rivalités personnelles encore plus que par les dissensions doctrinales et pauvre jusqu'à l'indigence en nouveaux talens, il ne paraissait plus avoir de prise ni sur la jeunesse, ni sur le peuple, ni sur aucun des élémens actifs de la vie nationale. Comment lui rendre l'unité et la popularité? C'est à cela que s'appliqua M. Asquith. Et, d'abord, il fallait en finir avec cette pierre d'achoppement, avec ce poids mort qu'on traînait après soi, avec cette déplorable question du Home Rule qui avait déjà valu deux grandes défaites au parti libéral. Mais comment s'y prendre pour se délivrer honorablement des promesses faites et des engagemens pris? Le parti Irlandais fournit lui-même l'occasion nécessaire en prenant l'initiative d'un abandon qui, de sa part, présentait tous les caractères d'une trahison. « Les Irlandais, dit alors M. Asquith, viennent de faire cadeau aux

tories d'une circonscription électorale qui nous appartenait. Donc, ils reprennent leur liberté d'action. Trouvera-t-on excessif d'en conclure que, de son côté, le parti libéral est autorisé à reprendre la sienne ? » Plus tard, dans une lettre à ses commettans, il expliqua son attitude et celle de ses amis. Il était, disait-il, toujours fier d'avoir aidé « le plus grand homme d'État du XIXe siècle anglais » à risquer cette tentative unique, ce généreux effort pour doter l'Irlande des libertés qu'elle réclamait. Mais cet effort avait été vain, cette tentative avait échoué. Pourquoi ? Parce que, comme le disait lord Rosebery, il s'agissait de liquider une association et que le principal associé, dont le consentement était indispensable, s'y refusait absolument. Qui pouvait se flatter de réussir là où M. Gladstone, avec son immense ascendant personnel, son éloquence sans rivale et son enthousiasme irrésistible, n'avait rien gagné? Loin que les années, en s'écoulant, eussent diminué la répugnance des Anglais à accepter l'idée, elles semblaient, l'une après l'autre, ajouter à cette répugnance et l'exaspérer.

C'était d'une âme sereine que M. Asquith prenait congé de ces alliés qui avaient apporté aux libéraux un si onéreux concours. Et ce n'était pas le seul sacrifice que lui conseillait son étrange optimisme.

A cette heure où le parti libéral était tellement réduit en nombre et en influence que, pour trouver l'analogue d'une telle situation, il serait, peut-être, nécessaire de remonter jusqu'aux jours lointains de la Révolution française, M. Asquith exprimait l'opinion que son parti ne devrait accepter le pouvoir que le jour où il posséderait une majorité indépendante à la fois des Irlandais et des membres ouvriers. Mais, pour que le pays confiât, de nouveau, ses destinées au parti libéral, il fallait, surtout, lui persuader que les tories n'avaient pas le monopole du patriotisme et que les héritiers de Gladstone avaient, au même degré que leurs adversaires et plus encore, le sentiment des grandes destinées et des grands devoirs de l'Empire. L'heure était loin où le jeune orateur de l'Union d'Oxford acceptait comme une nécessité, saluait comme un bienfait la séparation de la Métropole et de ses colonies. Sur ce point comme sur la question du Home Rule, il avait appris à penser autrement que son ancien chef. La guerre de l'Afrique du Sud vint lui apporter l'occasion de prendre position nettement sur le terrain du libé-

ralisme impérialiste. Il avait condamné énergiquement l'expédition Jameson parce qu'il prévoyait que le résultat en serait de fortifier, dans le Transvaal, le parti anti-anglais et de paralyser l'action de ceux qui penchaient à faire des concessions et visaient déjà, par des voies pacifiques, à l'unité de l'Afrique du Sud. Quand les Boers envoyèrent leur ultimatum, M. Asquith considéra la guerre comme inévitable et, tout en critiquant certains actes relatifs à la conduite des opérations, approuva le gouvernement sur tous les points importans, y compris l'annexion finale. Les libéraux impérialistes s'étaient ralliés autour de lui et, dans un grand banquet donné en son honneur peu de temps après la conclusion de la paix, il put développer son programme dans toute son ampleur, montrer qu'il se tenait aussi loin du Jingo que du *little Englander*, tant raillé par M. Chamberlain. Il commença par une définition de l'impérialisme :

« Le mot d'Empire, dit-il, prend un sens différent, suivant qu'il sort de différentes bouches et entre dans différentes oreilles. Pour nous, libéraux, que veut-il dire ? Signifie-t-il une entreprise pour l'exploration et l'exploitation des races du globe ? Signifie-t-il une société commerciale fondée sur un certain calcul de profits et de pertes ? Signifie-t-il, simplement, une assurance mutuelle, destinée à protéger ceux qui en font partie contre toute attaque du dehors ? Pour moi, je crois fermement qu'en dépit de ses imperfections et de ses lacunes, avec ses points faibles et avec ses points noirs, c'est la plus vaste, la plus féconde expérience qui ait encore été tentée dans le monde pour faire vivre en commun des sociétés libres, d'origine et de nationalité diverse. » Bien loin d'abandonner aux tories le monopole de ce mot magique, si puissant sur les foules, l'orateur le revendiquait comme le patrimoine du parti libéral. Ces sociétés fondées au delà des mers, de quel esprit étaient-elles animées ? Dans leurs expériences sociales, si hardies et si variées, de qui procédaient-elles, et d'où recevaient-elles leur inspiration ? Est-ce du parti que son passé historique identifie avec les traditions aristocratiques et les castes privilégiées ? Ou bien de celui dont la mission et l'honneur sont de réaliser, pour le bien du plus grand nombre, les conquêtes de la démocratie moderne ? N'est-ce pas avec ce parti surtout et seulement avec lui que pourront se maintenir et se resserrer les relations intimes qui doivent unir les colonies à la mère patrie ?

Quelques mois plus tard, la fondation de la *Liberal League* donnait à ces idées un foyer, un centre de propagande. Lord Rosebery en accepta la présidence ; M. Asquith en fut le vice-président, avec sir Edward Grey et sir Henry Fowler, et M. Haldane, l'ancien et fidèle ami de M. Asquith, ne tarda pas à occuper un quatrième siège de vice-président. Je ne suis pas en mesure de dire qui eut une part prépondérante dans cette création qui ressuscita le parti libéral; mais comment ne pas remarquer ici que la politique affirmée par la ligue était, précisément, celle que prêchait M. Asquith depuis plusieurs années?

Je puis écrire, je crois, sans paradoxe, que personne n'a fait plus, ni même autant que M. Chamberlain pour le succès de la *Liberal League*. C'est lui, en effet, qui a permis à lord Rosebery d'inscrire sur sa fameuse ardoise, au lieu du désastreux Home Rule, ce programme, infailliblement destiné à devenir populaire, la défense du libre-échange, de cette politique économique qui a valu à l'Angleterre un demi-siècle de prospérité sans exemple. « On ne conteste pas mes faits, disait M. Chamberlain, on se contente de chicaner mes chiffres. » Et M. Asquith de répondre, avec son impitoyable bon sens : « Comment les faits seraient-ils vrais si les chiffres sont faux? » Rarement les chiffres, en effet, se sont montrés aussi éloquens que dans cette mémorable campagne où, dans l'automne de 1904, il suivit, pas à pas, M. Chamberlain, réfutant un à un tous ses argumens et détruisant, de ville en ville, l'effet de ses discours. Le grand orateur de Birmingham reconnaîtrait, j'en suis sûr, que, dans cette lutte homérique, il n'a pas eu de plus formidable adversaire que M. Asquith. La victoire, on se le rappelle, — car c'est l'histoire d'hier ! — fut complète, écrasante. Le programme de lord Rosebery et de la *Liberal League* triomphait sur toute la ligne. Le parti, si longtemps honni et impuissant, rentrait au pouvoir, ramenant avec lui une foule de nouveaux talens, qui avaient surgi depuis 1895 ou qui avaient déserté les rangs des tories. Le rêve de M. Asquith, qui semblait irréalisable en 1895, était réalisé en 1906 : les libéraux possédaient une majorité qui les rendait indépendans du parti ouvrier et des Irlandais. Par malheur, le chef des libéraux, le premier ministre de décembre 1905, ne représentait pas cette politique de la *Clean Slate* en faveur de laquelle le pays se prononçait si nettement dans les élections de janvier 1906. Il avait, à la veille de ces

élections, pris d'imprudens engagemens envers les Irlandais. Heureusement, ceux-ci devaient par leurs prétentions, sauver le parti libéral du mauvais cas où l'avait placé le discours de Glasgow. M. Redmond a repoussé, au nom de ses amis, la loi dite de Dévolution qui concédait à l'Irlande la plus large mesure de gouvernement local et qui, pourtant, leur était offerte comme un minimum et un acompte.

D'une manière générale et sans insister sur des événemens déjà familiers à tous mes lecteurs, on peut dire que, faute d'une bonne direction, ces deux années ont été à peu près perdues Cependant, sir Edward Grey a bien réussi au Foreign Office. M. Lloyd George a préparé la résurrection du port de Londres; il a apaisé la querelle entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés, qui menaçait le commerce et l'industrie nationale. Il a fait plus et mieux qu'éviter une grève; il a jeté les bases d'une institution arbitrale qui, en se généralisant, nous avancerait singulièrement vers la solution des questions sociales. La réorganisation de l'armée, par M. Haldane, sur un plan nouveau, va son train et promet d'aboutir. M. Winston Churchill, au sous-secrétariat des Colonies, n'a pas démenti les espérances qu'il avait fait concevoir. Enfin, M. Asquith lui-même a été un bon chancelier de l'Échiquier, comme il avait été un bon ministre de l'Intérieur. Je résumerai son administration par trois chiffres :

Diminution d'impôts : cent vingt-cinq millions de francs;

Suppression de dépenses : deux cents millions.

Amortissement de la dette : sept cent cinquante millions.

Et, en réalisant ces économies, il a préparé les ressources nécessaires pour transformer, enfin, en fait accompli cette loi des retraites ouvrières dont, en Angleterre comme en France, on parle sans cesse, mais qu'on voit fuir à l'horizon de chaque session qui finit.

Remporter un succès personnel, réussir dans son département alors que les départemens voisins sont en souffrance et que le ministère, considéré dans son entier, est une déception et un avortement, n'est pas, on l'a vu, chose nouvelle pour M. Asquith. J'ajouterai que son talent a encore grandi depuis deux ans. Le pressant et habile logicien d'il y a vingt ans, le *debater* redouté de ses adversaires s'est transformé en un orateur complet. Sa parole, nerveuse, mais un peu sèche, a acquis une abondance et

une flexibilité qui le rendront, à un moment donné, maître des austères et profondes émotions.

VI

Ici s'arrête la carrière de M. Asquith. De la retraite de sir Henry Campbell Bannerman va dater pour lui une nouvelle phase, pleine de périls, mais, peut-être, pleine de gloire.

Villars disait à Louis XIV : « Sire, prenez-moi. Je suis le seul de vos généraux qui ait toujours été heureux à la guerre ! » Et, Louis XIV, rendu superstitieux par les revers, prenait le maréchal comme un fétiche, et la journée de Denain justifiait cette inspiration. Si les souverains anglais choisissaient leur premier ministre comme le grand Roi choisissait ses chefs d'armée, M. Asquith aurait pu parler à Édouard VII en empruntant le langage de Villars. Les circonstances l'ont toujours servi, mais, on le sait, elles ne servent que ceux qui savent se servir d'elles. Les fées ont écarté, l'un après l'autre, par des raisons différentes, tous les chefs, actuels ou possibles, du parti libéral : Dilke, Morley, Rosebery, Harcourt, Campbell Bannerman. Mais les fées auraient travaillé en vain pour lui ouvrir l'accès du pouvoir si leur filleul ne s'était pas montré, d'avance, capable de l'exercer.

Que fera M. Asquith de sa haute fortune? Que sera-t-il au pouvoir? Ce qu'il a été jusqu'ici et quelque chose de plus qui va se révéler, car la responsabilité suprême dévoile des forces ou des faiblesses, encore insoupçonnées du public et, peut-être, de celui-là même en qui nous les découvrons. M. Asquith nous arrive avec un programme parfaitement connu. Nous savons qu'il fera la paix sur la question de l'éducation religieuse, mais qu'il ne la fera point sur la question de la tempérance. Il ne peut avoir la prétention de lutter, à la fois, contre l'Église et contre les cabaretiers : deux énormes puissances électorales. Je suis persuadé que son choix est fait et qu'il combattra désespérément les brasseurs et les publicains, obligeant ainsi les évêques à lui prêter main-forte, en dépit d'eux-mêmes. Il est permis de croire que M. Asquith se contentera, en ce qui touche la Chambre des lords, des concessions que cette Chambre voudra bien lui faire, sous l'influence de lord Rosebery qui, cette fois encore, va tirer d'embarras le parti libéral. Et il est vraisem-

blable que cette longue rivalité des deux assemblées aboutira à une très raisonnable et féconde solution, à l'établissement du Referendum en Angleterre. Le *modus vivendi*, établi entre la haute assemblée et la Chambre des communes, aura ce résultat immédiat de supprimer une tension pénible et de rendre aux institutions parlementaires leur jeu normal. Le Home Rule est une question réservée. Mais, avec Campbell Bannerman, disparaît, je crois, la dernière chance offerte aux Irlandais par les imprudentes promesses du discours de Glasgow et repoussée, plus imprudemment encore, l'an dernier, par M. Redmond sous la forme de la loi de Dévolution. Le présent Parlement n'arrivera pas à l'expiration de son mandat sans que M. Asquith ait donné satisfaction à ses amis, les non-conformistes, en renouvelant, — cette fois avec de bien meilleures chances de succès, — l'effort tenté par lui pour la séparation de l'Église et de l'État, dans le pays de Galles et le Monmouthshire. Or, cette mesure amènera une furieuse résistance, car l'Église anglicane sait que les temps sont venus et que la séparation partielle précédera seulement de quelques années la séparation totale. Qu'on s'en afflige ou qu'on s'en réjouisse, l'Église d'État a vécu.

J'arrive aux deux questions qui intéressent, l'une directement, l'autre indirectement, le public français. Quelle sera l'attitude du Cabinet Asquith en matière de politique étrangère? Quelle sera son attitude dans la crise de réorganisation sociale que nous traversons et où toutes les nations sont, jusqu'à un certain degré, solidaires les unes des autres?

Sur le premier point, il n'y aura point de changement appréciable. Il y a bien peu de lumière à tirer des rares discours que M. Asquith a prononcés sur les problèmes de politique continentale, car aucun de ces discours, si je ne me trompe, ne s'applique plus à la situation actuelle. Il a exprimé, il y a une douzaine d'années, cette idée que l'Angleterre est une puissance navale et non une puissance militaire; qu'elle a besoin d'une marine plutôt que d'une armée pour soutenir une politique purement défensive. Je ne sais s'il est toujours de cet avis. En tout cas, il n'empêchera pas son collègue du War Office, M. Haldane, de développer à son aise son plan d'armée territoriale et il laissera faire sir Edward Grey, qui, de l'aveu de tous, a si bien réussi au Foreign Office, sir Edward Grey, dirai-je aidé? dirai-je inspiré? par la haute personnalité qui a tant fait pour res-

taurer le vieil équilibre européen, seule garantie de paix dans le présent comme dans le passé.

Reste la question sociale. Par les mesures qu'il a proposées lui-même comme par celles auxquelles il s'est associé de sa parole et de son vote, M. Asquith s'est montré le partisan de l'interventionnisme que beaucoup de gens regardent, non sans raison, comme la préface du collectivisme. La loi sur les retraites ouvrières *(old age pension)* est un pas plus décisif encore dans cette voie, et M. Asquith pourra y fournir de nouvelles étapes. Pourtant, tout le monde pressent qu'à un moment donné il se retournera et tiendra en échec ceux qui prétendraient l'obliger à aller plus loin. Les socialistes du parlement en sont tellement convaincus que, déjà, ils lui escomptent l'impopularité à laquelle le condamnera inévitablement ce changement de front, tandis que les vieux libéraux se demandent, avec quelque inquiétude, où il s'arrêtera et s'il se retournera à temps. M. Asquith appartient au radicalisme bourgeois, et le radicalisme bourgeois peut, suivant les cas et, surtout, suivant les tempéramens, devenir le sauveur de la société actuelle ou la livrer, pieds et poings liés, à ses destructeurs. Si on veut le comprendre, ou le deviner, il faut se rappeler qu'il n'est pas le continuateur de Campbell Bannerman, mais le continuateur de Gladstone. Asquith est un Gladstone, moins la chimère du Home Rule, moins le côté émotionnel et imaginatif, moins ces étranges envolées qui, parfois, nous éblouissaient, mais qui, parfois aussi, faisaient douter du parfait équilibre de ses facultés; un Gladstone chez qui le bon sens serait le trait dominant, mais animé, comme son prédécesseur et son modèle, d'une véritable passion pour la réforme sociale, à condition de ne jamais la séparer de la réforme morale; un second Gladstone qui commence là où le premier a fini.

Mais peut-être que je me trompe et que M. Asquith remonte plus haut que Gladstone.

Regardez bien cet homme aux lèvres serrées, au front sévère, en qui n'apparaît aucun des signes de la vie sensuelle et qui n'a connu d'autre distraction qu'une partie de whist ou une partie de *golf;* ce bourgeois de mœurs pures, dont sept enfants sont venus successivement entourer le foyer; mari d'une mondaine, mais d'une mondaine révoltée contre les puériles tyrannies du monde. Regardez aussi ceux qui le suivent et vous comprendrez qu'une race d'hommes qui a fait de grandes choses, mais qui a

été longtemps tenue en sujétion et qui était hier encore vouée aux ironies combinées des intellectuels et des aristocrates, monte au pouvoir avec M. Asquith.

Une solennelle expérience va être tentée dans ce Parlement, composé d'une majorité non conformiste et né de la réaction puritaine, si justement signalée et si bien décrite par M. Jacques Bardoux dans ses beaux livres sur l'Angleterre contemporaine. La démocratie religieuse entre en scène. Pareille chance, qu'on y songe, ne s'était pas offerte aux puritains depuis le jour où les officiers de Cromwell mirent à la porte, sans cérémonie, le parlement Barebones. Les petits-fils des « Saints » vont, au début du xxe siècle, se mesurer avec la question sociale.

Au premier abord, j'en conviens, ils ne ressemblent guère à leurs ancêtres. Mais, après beaucoup de transformations et d'épreuves, certains caractères subsistent, — les uns sympathiques, les autres moins aimables, — auxquels il est impossible de ne pas reconnaître la race d'hommes d'où ils sont descendus; enthousiasme religieux, génie des affaires, souci médiocre des jouissances de l'art et de tout ce qui n'est pas directement utile à l'existence en ce monde ou au salut dans l'autre et, par-dessus tout, cet individualisme égalitaire dont les allures déconcertent l'observateur étranger qui le voit, tour à tour prompt à l'action commune ou à la méditation concentrée. Longtemps persécutés, puis ignorés, puis tolérés, il n'y a pas un siècle qu'ils sont entrés dans le pays légal et leur influence a été lente à se faire sentir. Par justice autant que par politique, Gladstone les ménageait. Il leur avait donné des gages de sa bonne volonté, mais il était leur allié sans être leur homme. En ce moment, ils mènent et ils incarnent la démocratie, et les socialistes commettraient la plus grande des erreurs s'ils croyaient pouvoir se passer d'eux ou les intimider. Les non-conformistes sauront, je n'en doute pas, parler haut et ferme à ces protégés d'hier qui prétendent être les maîtres d'aujourd'hui. Mais il y a une autre Angleterre qui va se lever, qui se lève déjà. Non pas seulement l'Angleterre des privilégiés, mais aussi, avec elle, une Angleterre populaire qui tient à ses vieux us, à sa bière, à ses joyeux dimanches et qu'il n'est pas très difficile d'ameuter contre ceux que Paul-Louis eût appelés les empêcheurs de danser en rond. M. Asquith n'aura point cette lune de miel des nouveaux premiers ministres, ce répit qu'on leur accorde, d'ordinaire, pour s'installer à Downing

Street, pour savourer et faire savourer à leurs femmes les petites vanités du pouvoir. Il est déjà en pleine bataille. La promotion de deux sous-ministres à une place dans le Cabinet et l'élévation (ce mot semblera un peu ironique !) de M. John Morley et de sir Henry Fowler à la pairie rendent des élections nécessaires : M. Runciman a déjà supporté victorieusement l'épreuve à Dewsbury, où, cependant, sa majorité est réduite de moitié depuis 1906.

Mais c'est sur la circonscription Nord-Ouest de Manchester, où la réélection de M. Winston Churchill est en jeu, que se concentre l'effort des trois partis (un socialiste est entré en ligne entre l'Unioniste et le Libéral). Au point de vue de l'art, c'est une des plus belles élections qu'on ait vues depuis longtemps. Non seulement elle n'a pas été interrompue par le Bank Holiday du lundi de Pâques, mais elle en a constitué la principale attraction. Je ne sais si Gladstone est mort avec l'illusion qu'en instituant le scrutin secret, il avait mis fin pour jamais aux bruyantes et pittoresques élections de jadis. Mais les voici qui revivent à Manchester. Discours, fanfares, estrades voisines d'où les orateurs se disputent la même foule comme font les pitres de la foire, caricatures, affiches, défilés symboliques, c'est un carnaval politique qui déchaîne ses folies dans la capitale du coton. M. Winston Churchill, qui parle bien, a appelé à son aide un collègue qui parle mieux encore, M. Lloyd George, le nouveau chancelier de l'Échiquier, et M. Lloyd George a débuté par ces mots caractéristiques : « On m'a prévenu qu'il est contraire à la règle qu'un membre du Cabinet vienne, dans une élection partielle, soutenir un autre membre du Cabinet. *Si cette règle existe, je suis venu ici pour la violer.* » Voilà qui sonne étrangement dans un pays où c'était, il y a vingt ans encore, une audace très grave que de franchir, en prononçant un discours au parlement, certaine raie rouge du tapis qui couvre l'espace vide entre le gouvernement et l'opposition ; dans un pays, dirai-je encore, où, pour donner sa démission de député, il faut solliciter le gouvernement d'un château qui n'existe plus. Dans ce mépris des puériles étiquettes, des vieilles règles immémoriales dont on a oublié l'origine et la cause, vous reconnaissez distinctement l'esprit de celui qui disait, en désignant la masse, placée sur la table devant le *speaker* : « Emportez ce joujou ! » Si je ne me trompe, M. Lloyd George n'a pas beaucoup plus de

quarante ans. Il joint la belle humeur de la jeunesse (quand elle est optimiste!) à l'inébranlable conviction du puritain. Il est capable de traiter et même de transiger, non de capituler. S'il cède, c'est avec dignité; s'il résiste, c'est sans colère et sans dureté. Dans sa parole, qu'aucune interruption ne trouble, on sent monter une force qui déborderait si elle arrivait à son comble, mais dont il est toujours parfaitement maître. C'est encore un nom nouveau à apprendre, car, dans dix ans, toute l'Europe le connaîtra et peut-être M. Lloyd George représente-t-il, mieux encore que son chef, le type de cette race dont l'hégémonie commence.

Cette élection de Manchester, dont le résultat sera proclamé avant que cet article paraisse, en écrira, pour ainsi dire, le dernier mot, la conclusion et la leçon. Si le nouveau premier ministre y attache tant d'importance qu'il a permis à son jeune collègue d'acheter de quelques promesses l'appoint des électeurs irlandais de Manchester, ce n'est pas seulement parce qu'il prise à leur haute valeur les talens et le caractère énergique du président du *Board of Trade*, c'est aussi et surtout parce qu'il sait bien que la politique, en Angleterre comme ailleurs, est devenue essentiellement impressionniste. Être battu, fût-ce dans une escarmouche, à sa première rencontre avec l'ennemi, est d'un mauvais augure pour un nouveau général. Ce serait, tout au moins, un avertissement et un symptôme, un signe prophétique qui annoncerait la victoire finale du cabaret tory sur la chapelle non-conformiste.

AUGUSTIN FILON.

P.-S. — Nous ne changeons rien à l'article qui précède, mais il faut le compléter. M. Winston Churchill a été battu à Manchester. On lui trouvera une autre circonscription, et l'échec matériel que vient d'éprouver le parti libéral sera réparé, mais l'échec moral reste grave et les difficultés avec lesquelles le nouveau Cabinet est aux prises en seront sérieusement augmentées.

LA

PROTECTION MORALE ET LÉGALE

DE L'ENFANT

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Le sort de la veuve et de l'orphelin a excité l'intérêt des hommes, dès qu'ils se sont éveillés à la vie civilisée. Les législateurs d'Israël, d'Athènes et de Rome ont proclamé sacrée et incombant à l'État la cause de ces êtres privés de leur soutien naturel. L'Église chrétienne ne pouvait se désintéresser de cette question. N'était-elle pas l'héritière de celui qui avait dit : « Laissez venir à moi les petits enfans, » et qui les avait présentés en modèle à ses disciples comme des êtres innocens, en qui l'image divine n'était pas encore ternie par les souffles impurs du monde ? Ne fut-elle pas, à l'origine, une grande société d'entr'aide ? Mais l'Église ne se contenta pas de distribuer aux orphelins l'assistance matérielle, elle s'occupa de leur éducation et étendit sur tous les enfans sa sollicitude morale ; elle devint comme la mère de tous les petits, de tous les faibles et déshérités. De là cette institution des parrains et marraines, qui sont non seulement des garans de la future instruction chrétienne des nouveau-nés, mais des assistans donnés au père et à la mère pour les seconder et, au besoin, les suppléer dans la protection de leurs enfans. L'Église, au moyen âge, continua son rôle de protectrice de la femme et de l'enfant contre les hommes à demi barbares et maint capitulaire de Charlemagne, relatif aux veuves et aux écoliers, s'est inspiré de cette miséricorde.

De tous les peuples, les Français sont peut-être celui qui a témoigné le plus de pitié pour l'enfance malheureuse; ce trait de caractère a frappé tous les étrangers, qui ont résidé quelque temps parmi nous. C'est en France qu'ont paru les plus dévoués patrons de l'enfance : saint Vincent de Paul et le vicomte de Melun, sœur Rosalie et Mme A. de Lamartine, Firmin Marbeau et Théophile Roussel, pour ne citer que les morts. Sous l'impulsion de ce dernier, on s'est, depuis 1871, occupé avec zèle du sauvetage de l'enfance maltraitée ou en danger moral; crèches, asiles, garderies se sont multipliés; le placement familial à la campagne, soit permanent, soit pendant les vacances, s'est développé sur une large échelle. Ce mouvement d'opinion en faveur de l'amélioration du sort des enfans est devenu si fort qu'il a entraîné le Parlement et, depuis 1889, les représentans du pays ont complété la législation sur l'enfance par des lois nouvelles ou corrigé les anciennes dans un sens plus humain.

Cependant, les étrangers nous devançaient ou marchaient sur nos traces : le docteur Wichern fondait près de Hambourg le *Rauhe Haus*, qui a servi de modèle à notre Mettray; le docteur Barnardo et le Père Newton organisaient le sauvetage de l'enfance en Angleterre; l'Américain Ch. L. Brace fondait la *Children's Aid Society;* Mme Hierta Retzius ouvrait ses asiles-ouvroirs à Stockholm. Suivant ce mouvement, les parlemens étrangers ont voté des lois sur la tutelle, créé des tribunaux d'enfans et ouvert des établissemens pédagogiques, appropriés aux différentes situations. En effet, à mesure que la charité devenait plus ingénieuse, on tria les enfans en catégories séparées, de manière à éviter la contagion du vice et à appliquer des remèdes mieux appropriés aux divers degrés de misère. On en admet généralement quatre : 1° Enfans sans foyer (orphelins ou abandonnés); 2° Enfans d'éducation négligée ou en danger moral; 3° Enfans vicieux ou dépravés; 4° Enfans déjà criminels et dangereux pour leurs semblables.

Il s'est établi, de la sorte, entre la France et les pays d'Europe et d'Amérique une émulation féconde pour la protection légale et l'amélioration morale de l'enfance. On comprend de plus en plus aujourd'hui qu'il n'est pas possible de traiter des enfans délinquans de quatorze à seize ans comme des criminels responsables, car le délit et même le crime, chez l'enfant, supposent presque toujours une tare chez les parens ou ascendans

Il faut donc retirer l'enfant d'un milieu dépravé, pour le soumettre à des influences salutaires. Est-il déjà semblable à un arbuste tordu? Il faut le redresser, au moyen d'un tuteur. Est-il déjà gâté jusqu'aux racines, il faut le régénérer, si l'on ne veut pas qu'il porte des fruits amers ou vénéneux pour la société.

L'étude comparative des lois et des institutions protectrices de l'enfance en France et à l'étranger exigerait un volume; nous nous bornerons ici à exposer la part de la France et à la rapprocher des œuvres et des lois, existant dans des pays qui offrent des affinités avec nous et où j'ai eu l'occasion de les étudier sur place : les États-Unis, la Néerlande et les pays Scandinaves.

Laissant de côté ce qui concerne la protection matérielle et médicale, en d'autres termes l'assistance physique des petits et la répression de l'enfance délinquante, nous nous occuperons spécialement des moyens préventifs et éducatifs, de ce qu'on pourrait appeler l'orthopédie morale des enfans. Nous étudierons d'abord la France.

I. — LOIS FRANÇAISES

Depuis 1850 jusqu'à 1904, six lois se sont proposé cet objet spécial, sans parler de la loi Roussel (23 décembre 1874), qui visait les enfans en nourrice et en garde. Malgré la diversité des régimes politiques, un même esprit anime le législateur, la pitié et non pas la colère, la prévoyance et la préservation plutôt que la peine infligée sans discernement. L'idée directrice est de séparer les enfans vicieux des adultes. Ces sentimens ont été exprimés, en excellens termes, par M. Corne, rapporteur du projet de loi sur l'*Éducation et le patronage des jeunes détenus* (15 août 1850). « Venir en aide, écrivait-il en décembre 1849, à de pauvres enfans délaissés, et entraînés à ces premiers écarts, les préparer à rentrer dans la vie, débarrassés des mauvaises impressions et des vices qui ont failli les perdre; rendre à la société d'honnêtes et paisibles ouvriers d'agriculture, au lieu de jeter dans les carrefours de nos grandes villes de jeunes êtres pervertis et portés à toute espèce de guerre contre les lois et la société, cela rentre essentiellement dans le cercle de l'assistance et de la prévoyance publiques. A nos yeux, en effet, l'éducation morale, les idées de tutelle, patronage, régénération, l'emportent de beaucoup sur l'idée et l'in-

térêt de la répression; au delà seulement, commence le domaine pénitentiaire. »

De ce point de vue, le législateur de 1850 ordonnait que les enfans délinquans ou détenus par voie de correction paternelle, fussent gardés dans des quartiers à part des autres prisonniers et reçussent une éducation morale, religieuse et professionnelle, agricole autant que possible (1). L'article 19 statuait que les jeunes détenus, une fois libérés, seraient placés sous le patronage de l'Assistance publique, pendant trois ans au moins. Mais, hélas! le règlement d'administration, qui devait organiser ce service, n'a jamais paru. Ce sont des sociétés particulières qui ont comblé cette lacune, en quelque mesure. Cette loi française de 1850 eut d'ailleurs un grand retentissement à l'étranger : elle amena l'Angleterre à fonder les « Industrial Schools » et les « Reformatories, » qui de là se propagèrent en Amérique. (Acte de l'État de New-York en 1866.)

Vingt-quatre ans plus tard, l'attention des députés se porta sur les enfans employés dans les professions d'acrobates, saltimbanques, montreurs d'animaux, directeurs de cirques et autres ambulans, et la Chambre, sur le rapport de M. Tallon, vota la loi du 7 décembre 1874. Les deux premiers articles frappaient de peines sévères quiconque ferait exécuter, par des enfans mineurs de seize ans, des tours de force périlleux ou les ferait jouer dans des représentations et les parens ou tuteurs, qui auraient livré leurs enfans ou pupilles aux saltimbanques. Ces derniers pouvaient faire travailler leurs propres enfans ou pupilles à treize ans (2); mais, s'ils violaient la loi, ils pouvaient être déchus de l'autorité paternelle ou tutélaire. L'article 3 édictait les mêmes peines contre ceux qui emploieraient à la mendicité des enfans de moins de seize ans. Dispositions louables, tendant à protéger les mineurs contre des sévices ou des exhibitions immorales, mais insuffisantes, car on avait oublié de désigner le service public qui remplacerait les parens (3).

Or ceci n'était que le prélude des deux lois qui ont fait faire

(1) Le législateur avait, d'ailleurs, été précédé dans cette voie par les grands philanthropes qui s'appellent A. de Gasparin, Demetz et la Mère Marie-Ernestine, qui venaient d'ouvrir les premières maisons de correction par le travail agricole.

(2) L'article 2 a été heureusement modifié par la loi du 19 avril 1898, qui a élevé de douze à seize ans la limite d'âge, jusqu'à laquelle les acrobates peuvent faire travailler leurs enfans.

(3) Cette lacune a été comblée par la loi du 24 juillet 1889.

les plus grands pas à la protection des enfans martyrs ou victimes d'une éducation négligée ou vicieuse : celle du 24 juillet 1889 et celle du 19 avril 1898.

La première a pour objet la protection des enfans maltraités ou moralement abandonnés et se compose de deux titres : le premier traite de la puissance paternelle. Désormais en seront privés les parens, qui se seront rendus coupables de sévices ou de cruautés sur leurs enfans, ou qui, par leur ivrognerie habituelle, ou leur inconduite notoire, compromettront la santé, la sécurité ou la moralité de leurs enfans; mais ils seront quand même tenus de payer pour eux une pension alimentaire.

Or, une fois les parens déchus de leur autorité, qui prendra soin de ses enfans? M. Loÿs Brueyre, chef de la division des Enfans assistés à Paris, avait, dès 1881, créé un service spécial pour recueillir et élever ces enfans. Le législateur de 1889 a pourvu à leur tutelle : ou bien elle sera constituée suivant le droit commun ou elle sera déférée à l'Assistance publique. Celle-ci peut d'ailleurs confier la garde des mineurs à d'autres établissemens, voire à des particuliers.

Le titre II organise la protection des mineurs placés *avec* ou *sans* l'intervention des parens. Dans le premier cas, le tribunal peut décider qu'il y a lieu, dans l'intérêt de l'enfant, de déléguer à l'Assistance publique les droits de la puissance paternelle abandonnés par les parens et de confier l'exercice de ces droits à une association ou à un particulier, sous le contrôle du préfet. Dans le second cas, l'Assistance publique doit, dans les trois jours, faire une déclaration au maire de la commune où l'enfant a été recueilli. Après trois mois, si l'enfant n'a pas été réclamé par ses parens ou tuteurs, ceux qui l'ont recueilli adressent une requête au tribunal, afin d'obtenir l'exercice de tout ou partie des droits paternels. Le préfet, étant souvent trop occupé, charge de la surveillance l'inspecteur ou le sous-inspecteur de l'Assistance publique (1). Ces tuteurs officiels doivent veiller à ce que le pupille soit placé dans de bonnes conditions d'hygiène et de moralité, qu'il fréquente régulièrement l'école et, en cas de

(1) Voyez la loi du 15 pluviôse an XIII. Le règlement, prévu par l'article 22 de la loi de 1889 et qui devait déterminer le mode de surveillance du préfet et de la tutelle de l'Assistance publique, n'a été rédigé qu'en 1905, sous l'administration de M. L. Mirman, et a été soumis, le 2 décembre de cette année, à l'examen du Conseil supérieur de l'Assistance publique, qui a nommé M. Brueyre rapporteur. Il a été promulgué par décret, rendu en Conseil d'État, le 12 avril 1907.

maladie, à ce qu'il soit bien soigné. On lui fait apprendre un métier et, dès qu'il exécute un travail rémunérateur, son salaire est versé sur un livret de caisse d'épargne.

De leur côté, l'œuvre ou la famille chargée de l'enfant est tenue de fournir aux inspecteurs de l'Assistance, pour chaque enfant qui leur est confié, son bulletin de naissance, avec une notice sur le passé de l'enfant et son état de santé, copie du jugement qui a transféré à l'Assistance publique les droits paternels, enfin un livret où sont inscrites les visites médicales et celles du surveillant.

La loi du 24 juillet 1889 n'avait pour but que de défendre l'enfant contre des parens ou des tuteurs dénaturés et de remédier à un abus aussi fréquent qu'odieux : celui d'un père ou d'une mère, abandonnant leur enfant à des particuliers ou à des sociétés de bienfaisance, à l'époque où il leur est à charge, pour le reprendre, une fois éduqué, dès que, par le salaire de son travail, il peut leur rapporter un profit.

La loi du 19 avril 1898, qui en fait pour ainsi dire la contre-partie, s'étend à toute personne coupable de maltraiter les enfans. Les deux premiers articles complètent et modifient les articles 312 et 349 à 353 du Code pénal, relatifs à l'exposition et au délaissement dans un lieu solitaire d'un enfant infirme, idiot ou incapable de se protéger; le fait d'avoir blessé volontairement ou privé d'alimens un mineur de quinze ans est érigé en délit spécial. Si les coupables sont le père ou la mère, un tuteur ou des ascendans, la peine est aggravée et, si la mort s'en est suivie, elle va jusqu'aux travaux forcés à temps. Mais la grande originalité de la loi, c'est d'avoir assimilé les enfans délinquans aux enfans martyrs, afin de les soustraire, en des cas laissés à l'appréciation des juges, à la prison ou à la maison de correction, et d'avoir donné à ceux-ci la faculté (corrigeant l'article 66 du Code pénal) de confier l'enfant coupable à l'Assistance privée ou publique, au lieu de le remettre à l'administration pénitentiaire. « Le juge d'instruction dit l'article 4, pourra en tout état de cause ordonner, le ministère public entendu, que la garde de l'enfant soit provisoirement confiée... à un parent, à une personne ou institution charitable qu'il désignera, ou enfin à l'Assistance publique. »

On a fait observer avec raison, à propos de ces deux lois, que la procédure en est trop compliquée et, partant, trop lente. Que

la déchéance de la puissance paternelle soit obligatoire ou facultative, il s'écoule en général un temps assez long entre la poursuite et le jugement (1) : en effet, l'abandon moral et les sévices sont plus difficiles à constater que l'abandon physique. Or, tant que l'enfant est auprès de parens dénaturés ou dans un milieu corrompu, il reste en souffrance et continue l'apprentissage du vice. En outre on se heurte, dans l'application, à de graves obstacles. Autrefois, en cas d'indiscipline, on envoyait l'enfant à l'école correctionnelle ou à la colonie pénitentiaire. Aujourd'hui, l'Assistance publique, n'ayant encore qu'une maison spéciale pour ces pupilles réfractaires, est réduite à les placer, comme les non-vicieux, chez des paysans. Or, qui ne voit qu'un tel placement est inefficace pour le pupille et périlleux pour les enfans du père nourricier? Aussi ces enfans d'une catégorie spéciale et qui deviennent de plus en plus nombreux, discréditent-ils, par leur mauvaise conduite et la fréquence de leurs délits, le placement familial à la campagne. Il arrive qu'un, deux ou plusieurs villages, parfois même une région tout entière se refusent à accueillir ces enfans terribles!

Le Parlement français a mis le couronnement à son œuvre de la législation de l'enfance, en votant la loi du 27 juin 1904 sur le *Service des enfans assistés* et celle du 28 juin de la même année sur l'*Éducation des pupilles vicieux ou difficiles de l'Assistance publique*. Le sort de ces êtres déshérités n'avait pas échappé au coup d'œil pénétrant de Napoléon, et il avait pourvu à leur secours par la loi du 15 pluviôse an XIII et le décret-loi du 19 janvier 1811. Depuis, il y avait à l'Assistance publique de Paris une section des enfans moralement abandonnés, section qui, sous l'intelligente et zélée direction de M. Loÿs Brueyre, a rendu de si grands services et a pourvu à l'application de la loi de 1889. La loi de 1904, dont les rapporteurs au Sénat ont été Théophile Roussel et après sa mort le Dr P. Strauss, fut préparée par de mûres délibérations au Conseil supérieur de l'Assistance publique (1890-91) (2). Le législateur a élevé de seize à vingt et un ans la limite d'âge à laquelle des enfans peuvent

(1) Voyez pourtant l'article 5 de la loi du 24 juillet 1889, qui permet à la Chambre du Conseil d'ordonner des mesures provisoires pour la garde et l'éducation de l'enfant.

(2) Voyez le lumineux rapport de M. L. Brueyre dans les fascicules 27 et 31 des Procès-verbaux dudit Conseil.

être mis sous la tutelle de l'Assistance publique, et divisé en trois catégories les pupilles susceptibles de lui être confiés. La première est celle des *enfans secourus* et *en dépôt*, c'est-à-dire de ceux que la mère ne peut nourrir, faute de ressources et pour l'entretien de qui elle reçoit un secours temporaire, et de ceux que l'Assistance publique recueille pendant que leurs parens sont à l'hôpital ou en prison. La deuxième comprend les *enfans en garde*, ou ceux qui sont confiés à l'Assistance publique en vertu des articles 4 et 5 de la loi du 19 avril 1898. Pour ceux-ci, les parens restent tenus à la dette alimentaire : la mise en garde provisoire est prononcée par le juge d'instruction, elle ne devient définitive qu'après jugement du tribunal. Enfin la troisième catégorie comprend les *Enfans trouvés* ou abandonnés, les *Orphelins pauvres*, les *Enfans maltraités, délaissés ou moralement abandonnés*. C'est de beaucoup la plus nombreuse : le chiffre de ces enfans s'élève à 160000 environ pour toute la France; ils sont mis sous la rubrique : *Pupilles de l'Assistance*.

L'article 7 détermine les secours temporaires qui peuvent être accordés à la mère indigente, soit qu'elle allaite elle-même son enfant, soit qu'elle le confie à une nourrice. Mais le grand mérite de cette loi, c'est d'avoir organisé d'une façon ingénieuse la réception par l'Assistance publique de l'enfant trouvé. On sait que le tour, qu'on attribue à tort à saint Vincent de Paul, fut importé d'Italie à Marseille au début du XVIIIe siècle et institué officiellement en France par le décret-loi de 1811. Il avait pour objet de faciliter l'adoption de l'enfant, en épargnant à la mère la honte de l'aveu d'une naissance illégitime, et la tentation de l'infanticide, car, en bien des cas, le respect du secret de la mère était la sauvegarde de la vie de l'enfant; mais l'usage du tour avait de tels inconvéniens, donnait lieu à de tels abus, qu'on le laissa tomber en désuétude à Paris, en 1862, et, quelques années après, dans le reste de la France. Les articles 8 à 10 de la loi nouvelle disent que, désormais, l'enfant pourra être présenté dans un *local ouvert jour et nuit, sans autre témoin que le ou la préposée au service d'admission*. Ces préposés sont choisis avec le plus grand soin par le préfet, car leur rôle est très important : c'est eux qui doivent signaler à la mère ou à sa messagère, qui apporte l'enfant, les conséquences de l'abandon : le lieu où sera placé l'enfant demeure secret et on ne lui donnera de ses nouvelles que quatre fois par an, l'informant seulement de son

existence ou de sa mort. Ils doivent offrir à la mère des secours de nourriture. Il dépend donc du talent de persuasion du préposé de faire revenir l'infortunée sur une résolution, prise parfois dans un moment de détresse et de désespoir. Le titre III de la loi organise la tutelle des pupilles. Celle-ci est exercée à Paris par le directeur de l'Assistance publique et, dans les départemens, par le préfet ou par son délégué l'inspecteur départemental, assistés d'un conseil de famille, qui se compose de sept membres élus par le Conseil général et renouvelés tous les quatre ans. Le conseil de famille confie à l'un de ses membres les fonctions de curateur; c'est le trésorier-payeur général qui est chargé de la gestion des deniers pupillaires. L'article 21 dispose que les pupilles de moins de treize ans seront, en règle générale, confiés à des familles habitant la campagne; les frères et sœurs seront, autant que possible, placés dans la même famille et, au moins, dans la même commune.

L'article 23 a institué une prime de survie pour les nourrices, et quant aux pères nourriciers qui auront bien élevé le pupille, le Conseil général pourra leur allouer une rémunération, lorsque ce dernier aura treize ans.

La loi du 28 juin 1904 pourvoit à l'éducation des pupilles de l'Assistance publique, qui, à raison de leurs défauts de caractère ou de leur indiscipline, n'auraient pas pu être confiés à des familles de paysans. Sur le rapport de l'inspecteur de l'Assistance, ils seront placés dans une « école professionnelle » qui peut être un établissement public ou privé (art. 7). Si l'enfant ne s'y améliore pas et s'il commet des méfaits graves, il sera remis à l'Administration pénitentiaire qui, après l'avoir tenu quelque temps en observation, le placera dans une colonie pénitentiaire ou dans une colonie correctionnelle (art. 2). Les départemens qui n'ont pas encore d'École professionnelle doivent, dans un délai de trois ans à partir de la promulgation de la loi, traiter, pour le placement de leurs pupilles, soit avec un département voisin, soit avec un établissement privé, autorisé par le ministre de l'Intérieur (art. 3) (1). Quant aux dépenses, le législateur a fait cette juste distinction : si le pupille est un enfant qui a été victime de délit ou crime prévu par l'article 4 de la loi du 19 avril 1898, elles incombent à l'Assistance publique; si, au

(1) Le Conseil d'État est saisi d'un projet de décret pour la création de ces maisons.

contraire, il est auteur de délit ou de crime, elles sont à la charge de l'Administration pénitentiaire.

Signalons enfin la loi du 8 juillet 1907 sur la protection et la tutelle des enfans naturels. En accordant la puissance paternelle à celui des père et mère qui a le premier reconnu l'enfant, et en organisant la tutelle de ces enfans, elle a effacé les dernières traces du préjugé (art. 1) défavorable qui, depuis le moyen âge, pesait sur ces pauvres êtres. En somme, les dernières lois ont amélioré notablement la situation des enfans moralement abandonnés, en transférant sous la tutelle « plus paternelle » de l'Assistance publique des milliers d'enfans, autrefois traités comme des criminels et confiés à l'administration pénitentiaire, et en substituant jusqu'à vingt et un ans la méthode préservatrice et pédagogique à la répression brutale.

II. — INSTITUTIONS FRANÇAISES

Comme il arrive le plus souvent, l'initiative des philanthropes a devancé les prescriptions du législateur dans l'œuvre de protection de l'enfance. Saint Vincent de Paul a eu le mérite d'organiser l'assistance des enfans trouvés et d'y intéresser les dames nobles; c'est à lui que nous devons le premier asile pour ces pauvres créatures, et la première congrégation de femmes vouées à leur service : les « Filles de la Charité » sont devenues, par le miracle de l'amour chrétien, comme leurs secondes mères. Le législateur de 1805, celui de 1811 n'ont guère perfectionné son œuvre et n'ont eu qu'à s'inspirer de son ingénieuse sollicitude

En 1840 et 1844, ce sont deux grands hommes de bien, un agronome et un magistrat, M. de Gasparin, ministre de l'Agriculture et M. Demetz, conseiller à la Cour de Paris, qui, émus de pitié pour ce qu'ils appelaient « d'innocens malfaiteurs, » fondèrent les deux premières colonies pour le redressement des enfans enclins au vice ou même déjà délinquans. Leur méthode consistait à améliorer la terre par l'enfant et l'enfant par la terre. M. Demetz, secondé par le vicomte de Courteilles et par M. Drouyn de Lhuys, président de la Société paternelle, et par le comte de Gasparin, fonda la Colonie agricole de Mettray, près Tours (Indre-et-Loire), en 1840.

A côté de la colonie agricole, destinée aux enfans pauvres et réfractaires, M. Demetz établit, quelques années après, la

« Maison paternelle » pour les enfans riches et insubordonnés. Chaque élève y recevait à part des leçons, sans jamais voir ses camarades; c'était presque le régime cellulaire, appliqué à l'éducation. La colonie de Mettray tend, depuis quelques années, à perdre son cachet pénitentiaire, pour devenir une école de préservation et de réforme; elle reçoit des pupilles difficiles de l'Assistance publique ou des garçons en danger moral, et leur fait apprendre un métier, celui de cultivateur de préférence. On s'efforce de développer chez eux le sentiment religieux, — et nous savons, hélas! qu'on leur en fait grief, — celui de l'honneur et l'amour de la patrie. Après un séjour de trois ans au plus, le Comité d'administration les aide à se placer et continue à leur accorder son patronage bienveillant. S'ils se trouvent en détresse ou en cas de maladie, les anciens pupilles peuvent retourner à la colonie, où ils obtiennent des secours ou des soins médicaux.

Deux ans plus tard, le comte A. de Gasparin, assisté de l'amiral Ver Huell et de M. André Walther, fondait à Sainte-Foy (Dordogne) une colonie analogue à Mettray (1844), pour les enfans protestans, mineurs de seize ans, soit condamnés par les tribunaux, soit acquittés comme ayant agi sans discernement, soit vicieux. Depuis 1891, la colonie a été admise à recueillir des enfans moralement abandonnés, c'est-à-dire des enfans dont les parens ont été déchus de la puissance paternelle, en vertu de la loi du 24 juillet 1889. L'établissement de Sainte-Foy, comme celui de Mettray, prolonge son action moralisatrice sur ses pupilles, après leur sortie, par le moyen d'un comité de patronage.

Mais la sollicitude des philanthropes n'a eu garde d'oublier les jeunes filles, qui, par l'effet de leur entourage ou de l'atavisme, étaient enclines au vice, ou de caractère difficile. A côté de Mettray et de Sainte-Foy, mais sur le même rang, nous devons mentionner la maison des Diaconesses et l'Atelier-Refuge de Darnetal, qui suivent la même méthode d'orthopédie morale : l'appel au sentiment religieux, pour réveiller la conscience, l'accoutumance au travail manuel, et une ferme discipline, tempérée par la bonté chrétienne. Dès 1843, Mlle Malvesin, la première diaconesse, comprit qu'il valait mieux, surtout en matière de pédagogie féminine, prévenir que réprimer ou réparer, et elle annexa à son refuge un *disciplinaire* pour les filles protestantes de sept à treize ans, et l'année suivante une *retenue*

pour celles de quatorze à vingt et un ans, en ayant soin de les isoler complètement, afin d'éviter des contacts pernicieux.

De son côté, la Mère Marie-Ernestine établissait à Darnetal, près Rouen (1848), son *atelier-refuge*, pour des jeunes filles catholiques de caractère indiscipliné ou d'instincts dépravés. L'originalité de cette maison, qu'elle dirige depuis près de soixante ans avec un zèle éclairé, c'est que, sachant combien les travaux de couture sont peu rémunérateurs, elle a eu l'idée d'enseigner à ses pupilles le jardinage et même l'agriculture. Et ces travaux de plein air ont produit leurs effets salutaires, non seulement sur leur santé, mais encore sur leur caractère moral.

Mais surtout, c'est depuis la Commune de 1871, que sont écloses en grand nombre les institutions destinées à préserver l'enfance des mille dangers qui l'assaillent : elles portent le nom de Sociétés protectrices, de Sauvetage, de Comités de défense, de Patronages, d'Unions familiales, de Garderies scolaires. De Paris, cet élan de sollicitude pour les enfans négligés, vagabonds ou maltraités s'est communiqué aux départemens, où il a déterminé la fondation d'œuvres autonomes ou de succursales des institutions parisiennes. Nous mentionnerons quatre ou cinq des plus remarquables.

Signalons, par ordre de date, la « Société générale de protection pour l'enfance abandonnée ou coupable, » fondée en 1879 par M. Georges Bonjean, juge au tribunal civil de la Seine. On sait à quelle généreuse pensée a obéi le fondateur. Son père, le sénateur Bonjean avait été un des otages saisis par les Communards et fusillé en 1871. Après la répression, qui fut terrible, M. Bonjean fils fut ému de pitié envers les centaines d'enfans de Communards qui demeuraient orphelins. Il résolut d'en adopter le plus grand nombre et de leur faire donner, avec des principes religieux, une instruction professionnelle, et les établit à Orgeville, près de Pacy-sur-Eure, où il avait une ferme. Outre cette colonie pénitentiaire privée, M. Bonjean a fondé la société de protection de l'enfance qui rend les plus grands services. Il est assisté dans cette œuvre par son fils et sa fille. Encouragé par les premiers résultats, il a continué à recevoir des filles et des garçons, âgés de douze ans environ, orphelins moralement abandonnés ou insoumis, qui lui sont adressés par la Préfecture de police, les tribunaux, les hospices ou les administrations départementales.

Dix ans après, deux femmes de cœur, deux mères émues de miséricorde pour de nombreux enfans, qu'on rencontrait mendiant au coin des rues et qui, souvent, n'osaient pas rentrer chez eux de peur d'être battus par les parens, quand ils ne rapportaient pas une somme suffisante, fondèrent l'*Union française pour le Sauvetage de l'enfance*. Jules Simon se fit l'avocat éloquent de ces « orphelins dont les parens sont encore vivans, » et secondé par des administrateurs éminens, MM. Henri Monod et Loÿs Brueyre, la société, au bout de peu d'années, prit son essor et fut reconnue d'utilité publique en 1891. Elle a pour objet de rechercher, de signaler au Parquet, ou de recueillir les enfans mineurs de treize ans, qui sont maltraités et en danger moral, sans distinction de sexe ni de culte. Après avoir tenu quelque temps les enfans en observation dans un asile temporaire et les avoir guéris, s'ils sont malades, elle les place à la campagne. Sous l'intelligente direction de M. C. Gayte, la société a déjà sauvé de l'enfer de Paris des centaines de jeunes garçons et de jeunes filles, dont elle a fait de bons laboureurs, d'habiles artisans ou des ouvrières honnêtes. Elle accorde une dot importante aux pupilles à l'époque de leur mariage.

Le *Patronage des jeunes garçons protestans* fut fondé en 1896, en connexité avec la Société de patronage des libérés, fondée par feu le pasteur Robin, un véritable apôtre de la protection de l'enfance. M. Étienne Matter, qui en est la cheville ouvrière, après avoir gardé les enfans en observation pendant quelques semaines, les place chez des paysans de l'Ardèche et de la Lozère; il a, par cette méthode préventive, obtenu des résultats extraordinaires, La Société, qui avait débuté avec cinq ou six enfans, en a recueilli et exporté la dixième année, trois cent vingt-deux.

L'année 1890 a vu naître deux sociétés de caractère assez différent, mais tendant au même but : substituer une saine pédagogie à la répression impitoyable, et qui perdrait l'enfant irréparablement. Le regretté juge Ad. Guillot est l'initiateur de ce nouveau système de préservation.

Le *Comité de défense des enfans traduits en justice* a été fondé au Palais de Justice, par quelques avocats émus de pitié en présence d'enfans de douze à quinze ans, jugés comme des adultes et envoyés parfois à la Petite Roquette, où, en mauvaise compagnie, ils devenaient tout à fait pervers. Elle se propose d'améliorer les lois et la procédure applicables aux mineurs de seize ans;

d'organiser, avec le concours du barreau et l'appui des pouvoirs publics, la défense des enfans arrêtés, d'étudier toutes questions de préservation ou réhabilitation de l'enfance et de provoquer la création d'institutions similaires (1). Elle se réunit tous les quinze jours, au Palais, sous la présidence du bâtonnier de l'Ordre des avocats à la Cour d'appel. Depuis dix-sept ans, elle a grandement contribué à préparer des lois de 1898 et de 1904 et à encourager le patronage des enfans enclins au mal.

Le *Patronage de l'enfance et de l'adolescence*, fondé en 1890 par M. Henri Rollet, avocat à la Cour d'appel, prend les garçons un peu plus âgés que le Sauvetage, à partir de douze ans jusqu'à dix-huit; il suffit qu'ils soient abandonnés ou en danger moral; mais, en principe, il ne faut pas qu'ils aient déjà subi une condamnation. A l'office du patronage est annexé un atelier, où les pupilles, par un travail facile, peuvent gagner de quoi payer en partie leur gîte et leur nourriture. Le patronage de M. Rollet s'est en outre chargé, depuis un an, de faire surveiller, dans leurs familles, de jeunes délinquans acquittés par le tribunal.

A côté de ces œuvres d'initiative privée, il faut mentionner les créations récentes de l'État.

L'*Asile temporaire d'observation* a été ouvert, en 1893, à la suite d'une entente entre la magistrature, le Conseil général de la Seine et l'Assistance publique, dans les locaux de l'hospice dépositaire des Enfans Assistés, rue Denfert-Rochereau. Il est sous le contrôle immédiat de M. May, directeur de l'hospice. Il a pour but de recevoir des inculpés de moins de seize ans, qui paraissent dignes d'intérêt et aptes à être redressés. On les y garde pendant deux à trois semaines, on les occupe à des travaux d'intérieur, on observe leur caractère. Au bout de ce temps, s'ils sont radicalement vicieux, on les remet à la disposition de la justice; s'ils sont améliorés, on les rend à leur famille, ou on les garde comme pupilles de l'Assistance publique. En 1905, sur cinquante-cinq enfans soumis à l'observation, dix ont été remis aux juges d'instruction; trente-deux rendus à leurs parens ou au département d'origine; douze immatriculés comme pupilles, et un s'est évadé.

N'oublions pas l'*École Théophile Roussel*, fondée par le Conseil

(1) Elle a créé, à l'instar du Comité de Bruxelles, un sous-comité de jeunes avocats, présidé par M. le conseiller Flandin et qui se répartissent les dossiers des jeunes délinquans dont ils prennent la défense.

général de la Seine, à Montesson (Seine-et-Oise). L'établissement servait autrefois de colonie pénitentiaire; mais, en 1902, par l'effet de l'opinion qui tend de plus en plus à substituer l'éducation à la répression, elle a été transformée en *École de préservation*. En vertu des lois de 1898 et de 1904, on y admet les enfans mineurs de seize ans, appartenant aux catégories suivantes: enfans indisciplinés des écoles primaires de la Seine ou détenus par voie de correction paternelle; pupilles indisciplinés de l'Assistance publique; enfans confiés à l'École, par les magistrats instructeurs ou les tribunaux, en vertu des articles 4 et 5 de la loi.

Il existe encore, tant à Paris que dans les départemens, une centaine de sociétés et d'œuvres de préservation, patronage, ou de relèvement de l'enfance, privées, qui suppléent à l'insuffisance de nos établissemens d'Assistance publique et sont pour elle de précieux auxiliaires (1).

III. — LOIS ET INSTITUTIONS ÉTRANGÈRES

ÉTATS-UNIS. — Si de France nous passons à l'étranger, notre attention est d'abord attirée sur les États-Unis de l'Amérique du Nord, à cause de leur hardie initiative et de leurs institutions originales pour la protection de l'enfance. La question n'avait pas échappé au regard pénétrant d'Horace Mann, le philanthrope et le jurisconsulte éminent mort en 1859 (2), qui a consacré la majeure partie de sa vie à la création des écoles normales et à l'éducation morale du peuple américain. C'est lui qui l'un des premiers a posé ce principe, devenu l'idée directrice de la pédagogie moderne : « que la sévérité du jugement sur la faute ne doit jamais entraîner la dureté de la répression, car l'enfant doit être traité comme un homme imparfait. »

Les Sociétés qui se sont distinguées dans ce domaine : la *Children's Aid Society* et la Société *for the preventing of cruelty towards Children*, ont toutes deux leur siège à New-York. Le fondateur de la première est M. Ch. Loring L. Brace, simple citoyen de cette ville, qui était indigné des rigueurs de la police à l'égard des gamins de rues et ému de pitié pour ces « innocens criminels

(1) Voyez-en la liste longue et pourtant incomplète, à la fin du *Code de l'enfance traduite en justice*. Paris, 1904, chez Rousseau.

(2) Voyez l'article de M. J. Gaufrès, dans le *Dictionnaire de Pédagogie*, de F. Buisson, Paris, 1887.

(vers 1852). » Il commença par inviter ces petits vagabonds, que les Américains qualifient d'*Arabes*, à des réunions du dimanche, où il leur lut des passages de la Bible, qu'il accompagnait d'exhortations familières. Mais ces sermons laïques n'eurent aucun succès. Il recourut alors à une autre méthode : il créa pour ces pauvres enfans sans foyer un asile de nuit, où, moyennant la modique somme de 20 à 23 centimes, il leur donnait bon souper et bon gîte. Après s'être tenus quelque temps sur leurs gardes, ces petits nomades, pressés par la faim et le froid, y vinrent de plus en plus nombreux. Au souper, il avait avec eux une causerie familière, paternelle. Un jour, il les informa qu'on lui avait offert une place de commis, à 3 dollars par semaine. Pas un d'eux, hélas ! ne savait écrire. Il leur proposa alors d'ouvrir une école du soir, qui fut acceptée avec empressement et les mit en état de remplir de tels emplois. Enfin, à l'occasion de l'enterrement d'un homme célèbre, mort prématurément, il reprit la première idée d'un *Sunday meeting* qui, cette fois-ci, trouva de l'écho chez ces sauvages, déjà humanisés par sa bonté et par un commencement d'instruction. Dès lors, l'institution des « Logemens d'enfans abandonnés » devint populaire : elle ne fit que croître et embellir. En 1874, elle s'installait dans un beau local, du 4e quartier de New-York, au carrefour de cinq rues passagères ; aujourd'hui, elle a son Office central, 4e rue, près de la place Lafayette.

Dés 1854, M. L. Brace, s'inspirant de l'axiome du fondateur de Mettray : « améliorer l'homme par la terre et la terre par l'homme, » expédiait ces petits vagabonds, au fur et à mesure qu'ils étaient un peu disciplinés et instruits, » dans les États d'Illinois, Michigan, Missouri, chez des cultivateurs. Dans les vingt premières années, pas moins de 32400 de ces « Arabes » furent soustraits à la contagion des grandes villes et reçurent chez des fermiers, à la fois, le bienfait de la vie de famille et l'apprentissage de l'agriculture.

La « Société pour empêcher les cruautés commises sur les enfans, » qui, en certaines villes, à Chicago par exemple, a pris le nom de *Société humaine* (1), a entrepris, depuis quelques années, de patronner les mineurs de seize ans, traduits devant les tribunaux. Elle y joue un rôle analogue à nos « Comités de défense

(1) Elle a pour président M. John Shorthall, avocat, et publie un bulletin mensuel appelé « *Humane Advocate* ».

des enfans traduits en justice. » C'est elle qui, actuellement, fournit le plus grand nombre d'agens de surveillance, pour les jeunes délinquans remis à leur famille.

Ceci nous amène à parler de l'institution la plus originale qui ait été créée récemment aux États-Unis, les *Tribunaux d'enfans* (1892). En voici l'origine. La situation légale des enfans vagabonds et vicieux, avant cette date, était déplorable dans toutes les grandes cités, entre autres à Chicago. Au-dessous de dix ans la loi les ignorait; au-dessus, elle les assimilait à des adultes. Ils étaient arrêtés, jetés dans la prison préventive pêle-mêle avec les voleurs et les criminels de profession, jugés par les tribunaux ordinaires et, si leur culpabilité était démontrée, subissaient leur peine dans les prisons communes. Après leur libération, la plupart commettaient la récidive. En 1891, l'opinion des citoyens éclairés s'émut de cette situation et proposa de remettre ces jeunes délinquans à des institutions charitables afin de les redresser; mais en vain. Quelques années après, la *Société pour les visites et l'entr'aide* reprit la campagne, et, secondée par les clubs de femmes et par le barreau de Chicago, elle présenta un nouveau projet de loi à la législature de l'État d'Illinois. Cette fois, il fut voté et la loi entra en vigueur le 1er juillet 1899. Quatre ans après, le parlement de Pensylvanie décida, à son tour, la création de tribunaux d'enfans et aujourd'hui plus de vingt-deux États ont adopté ce nouveau genre de tribunal. D'Amérique, l'institution s'est répandue à Toronto (Canada), à Belfast et Dublin (Irlande), à Birmingham (Angleterre) et jusqu'à Adélaïde (Australie).

Voici les caractères distinctifs de ces tribunaux: 1° Un juge est spécialement chargé de tous les cas concernant des enfans : procédure et salle d'audience sont absolument séparées de celles des adultes; 2° Il est interdit, sous quelque prétexte que ce soit, de mettre l'enfant au « violon » ou dans une prison proprement dite; 3° S'il n'est pas tout à fait vicieux et que ses parens ne soient pas foncièrement mauvais, l'enfant est rendu à sa famille. A son foyer, il est l'objet de visites régulières d'agens, dits *probation officers* qui surveillent sa conduite et secondent ses parens dans leur tâche éducatrice.

Ce système de mise en liberté surveillée suppose trois conditions : que la famille, à qui on rend le jeune réfractaire, ait une certaine moralité; que le juge, chargé des causes juvéniles, soit

un homme doué de tact et de sagacité, aimant les enfans et leur inspirant confiance; enfin, que les agens de surveillance soient bien qualifiés et s'acquittent de leur tâche, non pas en mercenaires, mais en amis de la jeunesse.

Aussi est-ce en général chez les femmes qu'on recrute les meilleurs *probation officers*. Or ces conditions ont été jusqu'ici réalisées, aux États-Unis, grâce aux qualités de cœur et d'esprit de magistrats tels que le juge Lindsey (de Denver) et le juge Tuthill. De 1899 à 1904, plus de la moitié des enfans placés sous le contrôle de ces inspecteurs n'ont pas commis de récidive. A Indianapolis, le nombre des récidivistes n'a été que de 10 pour 100. A Denver (Colorado), sur 554 délinquans, mis en liberté pendant les deux premières années, 31 seulement, soit 5,6 pour 100, tous les garçons ont dû être renvoyés devant le tribunal, à cause du milieu dépravé où ils vivaient. A New-Jersey, il y a eu décroissance marquée dans le chiffre des enfans traduits en justice. Mais il ne faudrait pas juger du succès de ce système par ce dernier chiffre; à Denver, en effet, le prestige du juge Lindsey a attiré plus de 150 petits vagabonds à se présenter spontanément devant lui, pour lui avouer leurs méfaits sans l'intervention de la police (1).

Pays-Bas. — Revenons en Europe et visitons les Pays-Bas. Cette contrée a été depuis longtemps fameuse pour ses béguinages, ses orphelinats et ses œuvres d'assistance aux vieillards et aux vagabonds. Amsterdam eut, dès 1595, ses *Rasp-huise* et ses *Spin-huise* (2), c'est-à-dire des asiles où l'on offrait l'hospitalité aux misérables, hommes ou femmes, moyennant un travail manuel. De là, cette utile institution se propagea en Belgique, en Allemagne et jusqu'en Danemark.

Mais jusqu'en 1901, les enfans trouvés, les petits vagabonds, etc., étaient traités comme en France, c'est-à-dire qu'à partir de douze ou de treize ans les jeunes délinquans étaient enfermés dans la prison commune, traduits en justice et puis menés à la maison de correction. Or, depuis une dizaine d'années, on s'aperçut de l'inefficacité du système, aux signes suivans: jeunesse de plus en plus indisciplinée, nombre croissant de

(1) On essaie, en ce moment, en France, ce mode de mise en liberté nouvelle; mais il faut attendre encore quelque temps avant de se prononcer sur son efficacité.

(2) Dans le *Rasp-huis* les hommes étaient employés à râper du bois de campêche pour la teinture et dans le *Spin-huis* les femmes filaient la laine.

jeunes gens des deux sexes condamnés pour méfaits graves; impuissance à punir les parens, qui avaient dressé eux-mêmes leurs enfans à la mendicité ou à la prostitution et, partout, augmentation des dépenses de police et de l'administration pénitentiaire. La situation devenait inquiétante.

C'est pour y remédier qu'ont été portées les lois des 6 et 12 février 1901, dites « lois des enfans; » seulement, par une mesure de prudence, que notre Parlement devrait bien imiter, elles n'ont été mises en vigueur que cinq ans plus tard (1er déc. 1905), afin de donner à l'État le temps d'aménager et de construire les maisons d'éducation et de discipline prévues par le législateur. En voici les dispositions principales. D'abord, on a effacé toute différence légale entre les enfans majeurs de dix ans et ceux de dix-sept à dix-huit ans. C'est au juge d'apprécier la part de responsabilité qui incombe à l'enfant et celle qui revient aux parens. Les deux buts poursuivis ont été : d'empêcher, autant que possible, les enfans de se pervertir, et de remettre en droit chemin ceux qui ont déjà mal tourné. La préservation doit s'appliquer avant tout à l'égard de la famille, qui est, dans la plupart des cas, la vraie coupable. Aussi la loi a-t-elle admis que les parens pourraient être soit déchus, soit déchargés de la puissance paternelle, suivant les cas.

Dans les deux cas, le tribunal fait sortir l'enfant du foyer domestique contaminé et le place dans une famille honnête, confiant sa tutelle à un particulier de bonne volonté ou à une Société de bienfaisance autorisée : les parens, d'ailleurs, sont tenus de payer la pension alimentaire de l'enfant qu'on leur a retiré.

Les conseils de tutelle sont composés de personnes des deux sexes s'intéressant à la protection de l'enfance, leurs bureaux sont ouverts à quiconque voudrait leur signaler un délit commis sur ou par des enfans. Ils ont le droit, qu'ils partagent avec le ministère public, d'adresser au tribunal la demande en décharge ou déchéance des droits paternels. Quant aux jeunes réfractaires, la loi néerlandaise a mis à la disposition du juge les moyens que voici : la réprimande de l'enfant et la mise en liberté conditionnelle dans sa famille, en chargeant un particulier de le surveiller; si la faute est plus grave, envoi dans une maison de correction; enfin, si l'enfant se montre incorrigible, école de discipline. Il y a, actuellement, en Néerlande quatre de ces établissemens : trois pour garçons, un pour filles. Pour les enfans

mineurs de quatorze ans, l'internement dans une école de discipline ne peut excéder six mois (1).

En résumé, le législateur néerlandais a voulu prévenir le développement du vice ou du crime, pour n'avoir pas à le réprimer plus tard. Ayant reconnu que, dans la plupart des cas, c'est la famille ou le milieu social qui porte la plus grande part de responsabilité, il s'est efforcé de soustraire l'enfant à ces influences démoralisantes, en le plaçant dans un asile ou dans une famille, sous le contrôle d'un tuteur ou d'un conseil de tutelle.

DANEMARK. — En Danemark, comme en France, les œuvres préservatrices de l'enfance ont de beaucoup devancé les lois. Dès le début du XVIIIe siècle, le roi Frédéric IV, qui a tant contribué au développement des écoles (2), établit à Copenhague un orphelinat (1714) sur le modèle de celui qu'Hermann Francke avait créé à Halle (1698). Ensuite, une maison d'éducation pour jeunes filles pauvres fut ouverte à Christianshavn (1755) par les soins de Mme Van Plessem Berkentin, la dernière dame d'honneur de la reine Caroline-Mathilde. Enfin, un simple marchand de gants d'Odensee, Jean-Mathieu Lahn, léguait par testament une grosse part de sa fortune et sa maison, pour donner asile à des enfans de cette ville, pauvres et souffreteux, principalement à des orphelins, et leur procurer une éducation, qui en fit des citoyens utiles à l'État (1802). Après un siècle, par suite du développement de l'Assistance publique et des écoles d'Odensee, la fondation Lahn a cessé d'être un orphelinat, sauf exception, pour devenir une sorte d'asile-ouvroir. Les enfans de famille indigente n'y viennent que pour y prendre deux repas et recevoir, en dehors des heures de classe, l'enseignement professionnel.

C'est de 1891 que date le mouvement législatif pour la protection des enfans négligés ou en danger moral. Une loi du 9 août de cette année, dite « loi des pauvres, » imposa à l'Assistance publique le devoir d'exercer une surveillance attentive sur la façon dont les parens assistés élèvent leurs enfans. Au cas où les parens, malgré des avertissemens répétés, leur font manquer l'école, les envoient mendier ou les maltraitent, le bureau de bienfaisance a le droit de les leur enlever pour les placer dans un autre foyer domestique.

(1) Nous devons ces renseignemens à M. Adrien Van Hamel, fils de l'éminent professeur de droit et criminaliste d'Amsterdam.

(2) Il n'y en avait pas moins de 240 sous son règne.

La surveillance des enfans mineurs de quatorze ans, mis en garde moyennant finance chez des pères nourriciers, déjà tentée par la loi du 20 avril 1888, a été définitivement organisée par la loi scolaire du 2 mars 1895. Elle doit être exercée, dans chaque commune, par un ou plusieurs hommes ou femmes bien qualifiés, que le conseil municipal délègue à cet effet. Pourtant, ce dernier peut exempter les intéressés de ce contrôle, quand il est déjà exercé par la « Société des asiles d'enfans, » ou que le mobile de l'intérêt paraît étranger aux motifs qui ont amené le père nourricier à prendre l'enfant. La loi scolaire de mars 1899 frappe d'amende les père et mère qui négligent d'envoyer leurs enfans à l'école et, en cas de récidive, permet de les leur ôter.

La loi du 11 avril 1901, sur le travail dans les manufactures, interdit d'y employer des enfans au-dessous de l'âge de douze ans et au-dessus, jusqu'à dix-huit ans; elle limite à six heures leur temps de travail et ordonne aux patrons de les envoyer régulièrement à l'école.

Mais ce sont surtout les lois du 1er et du 15 avril 1905 qui ont entouré l'enfance de tout un réseau de mesures protectrices.

La première, dite « intérimaire, » modifie les articles du Code pénal sur les enfans délinquans. L'article 15 exempte formellement de punition les infractions à la loi commises par des mineurs de quatorze ans. Après que l'enquête judiciaire a été faite, le tribunal doit leur appliquer les mesures suivantes : avertissement adressé à l'enfant ou à son éducateur, surveillance exercée par une personne de confiance sur ses parens ou son tuteur. Si le pupille, malgré ces avertissemens ou des châtimens infligés à domicile, ne s'améliore pas, le tribunal ordonne de l'enlever à ses gardiens et de le placer dans une école industrielle ou dans un internat correctionnel.

Si les parens y consentent, le placement hors du foyer peut être ordonné : en province, par le président du tribunal du district, et à Copenhague, par le préfet de police. Sinon, c'est l'autorité supérieure seule, à savoir le préfet ou le ministre de la Justice, qui a le droit d'ordonner le transfert de l'enfant réfractaire dans un autre foyer et de déléguer l'autorité éducative à d'autres que le père ou la mère. On recommande, sauf des cas exceptionnels, d'épargner à l'enfant le séjour à la prison préventive.

De beaucoup plus importante est la loi du 14 avril 1905 sur

le traitement des enfans et adolescens négligés et délinquans, car c'est elle qui a organisé partout les *Conseils de tutelle*. Elle se divise en huit titres ou chapitres. Le premier spécifie les mineurs, à qui elle s'applique et qu'elle divise en quatre catégories : 1° Adolescens mineurs de dix-huit ans, ayant commis des actes coupables, témoignant de leur dépravation, mais qui, en raison de leur âge, sont exempts de peine; 2° adolescens de quinze à dix-huit ans qui, par suite d'une éducation défectueuse, manquent de la maturité de raison normale; 3° enfans mineurs de quinze ans, moralement corrompus ou en danger moral par suite de l'entourage; 4° enfans mineurs de quinze ans, maltraités ou souffrant dans leur développement physique et moral.

En outre, les enfans d'âge scolaire, en cas de fautes répétées en classe, voire de paresse invétérée, peuvent être enlevés à leur famille, pour une durée de six mois au plus, et placés dans une *École de discipline*.

D'après le chapitre II, des *Conseils de tutelle* sont établis dans toute commune rurale ou urbaine de moins de 10000 âmes. Ce conseil se compose de cinq membres : trois élus par le Conseil municipal, dont deux peuvent être des femmes, le pasteur de la paroisse, l'instituteur ou l'institutrice. A Copenhague et dans les villes de province de plus de 10000 âmes, il y a autant de Conseils de tutelle que le ministre de la Justice le décide et chacun se compose de sept membres, dont un médecin et une femme élus par le Conseil municipal. Il y a en outre un *Conseil supérieur de tutelle*, composé de trois membres et siégeant à Copenhague, chargé de surveiller et de coordonner l'activité des Conseils de tutelle et de trancher les cas graves. — L'Assistance publique, de son côté, a le devoir de contrôler l'éducation donnée aux enfans des indigens qu'elle secourt. De sorte, qu'en fait, il n'y a pas moins de trois autorités chargées de la protection des enfans : le bureau de bienfaisance et les divers agens de l'Assistance publique; le Conseil municipal; le Conseil de tutelle.

C'est le titre III de la loi du 14 avril 1905 qui détermine *les mesures que le Conseil de tutelle doit prendre pour l'enfant en détresse*. Le point capital est d'intervenir en temps utile, car, suivant la juste remarque de M. Axel Petersen (1), « mieux on

(1) Tous nos renseignemens sont empruntés à deux volumes de M. Axel Petersen, juge-adjoint au tribunal criminel de Copenhague, qui font autorité dans la matière. *Samfundet og Bœrnene* (la Société et les enfans), Copenhague, 1904

préservera, moins il restera à sauver. » Le législateur danois a d'ailleurs sagement gradué les moyens d'action. D'abord, le président du Conseil de tutelle adressera un avertissement aux parens, au tuteur ou à l'enfant, et, s'il y a eu déjà faute grave, cela sera noté sur un registre. En cas de nécessité, le Conseil pourra donner à l'enfant un tuteur spécial : pour une fille ou un enfant de moins de sept ans, ce sera toujours une femme qui, volontairement, s'engage à surveiller la façon dont l'enfant est traité dans sa famille et éduqué à l'école. Si ce tuteur ou si la tutrice s'aperçoit que la misère est la cause principale du manque d'éducation dont l'enfant souffre, il en informe tout de suite le Conseil qui, en ce cas, sollicite un secours du bureau de bienfaisance. Si, au contraire, il constate qu'il y a mauvaise volonté de la part des parens, le Conseil de tutelle, avisé, adressera à ceux-ci une injonction plus formelle, et, au besoin, pourra décider que le pupille soit envoyé dans une école professionnelle ou un asile-ouvroir. Si l'enfant est déjà tellement vicieux que son contact pourrait contaminer ses camarades, on le retirera de l'école publique, pour le placer dans un internat correctionnel. Enfin, au cas où tous ces moyens seraient infructueux, le Conseil a le droit, pour prévenir une dépravation pire, de retirer son pupille du foyer corrompu et de le placer dans un asile d'enfans ou dans un internat correctionnel, et, quand il sera amélioré, dans une famille honorable. Le choix du lieu de placement du pupille ainsi enlevé à ses père et mère doit toujours être soumis à la ratification du Conseil supérieur de tutelle. Les chapitres IV à VIII traitent de l'exécution des mesures autorisées par ladite loi, des asiles d'enfans et autres maisons d'éducation, de la cessation des mesures prises, de la détermination des peines et de la manière de pourvoir aux dépenses occasionnées par la loi.

Trois caractères nous ont paru dignes de remarque dans cette législation : d'abord, la multiplicité des autorités chargées de protéger l'enfant : l'Assistance publique, les Conseils municipaux, les Conseils de tutelle ; pour éviter les conflits entre elles, le législateur a bien délimité leurs attributions respectives et les a soumises à un arbitre suprême : le ministre de la Justice. En deuxième lieu, la large part faite aux femmes et aux ministres

et *Det offentlige Bœrnetilsyn efter lovene of 1 og 14 april 1905* (la Surveillance publique des enfans d'après les lois du 1er et du 14 avril 1905).

du culte dans les conseils de tutelle. Enfin la variété des institutions servant à préserver ou à redresser l'enfant. En voici l'énumération : la crèche ou garderie de petit enfans (*Asyl*), l'asile-ouvroir (*Arbejdstue* ou *Fortsettning-Asyl*), l'asile d'enfans (*Bœrnehjem*), l'asile d'observation (*Optagelsehjem*), l'école industrielle (*Dagarbedskole*), la maison d'éducation (*Opfostringhjem*), l'internat correctionnel (*Skolhjem*), etc. Voici deux des plus originales : l'*Optagelsehjem*, qui n'existe sur une large échelle qu'en Danemark; c'est une maison où l'on place l'enfant réfractaire ou de nature sournoise pendant des semaines ou des mois, afin de l'observer de plus près, de déchiffrer son caractère et de savoir à quel régime on doit le soumettre. L'*école-jardin* (*trœgaardskole*), créée par M. Lindholm, instituteur à Copenhague, est une manière ingénieuse d'intéresser les écoliers à la culture des végétaux en guise de récréation et, en même temps, de leur donner des notions utiles sur les plantes et sur les insectes.

Les plus nombreuses de ces « pédagogies » sont les asiles d'enfans, créés par les sociétés particulières; il n'y en a pas moins de trente-six, dans tout le Danemark, répartis dans toutes les villes de province. Le premier fut fondé à Copenhague en 1837, sous le titre de « Société pour le sauvetage des enfans négligés. » Tout en gardant leur autonomie, ces divers asiles se sont groupés, en 1894, en une organisation commune, afin de coordonner leurs efforts. Ils comptaient, en 1906, près de 3000 enfans, en cours d'éducation, pour l'entretien desquels ils avaient dépensé 278748 couronnes (1). On aurait pu craindre que la loi du 14 avril 1905, entrée en vigueur en octobre de cette année, en organisant la tutelle officielle des moralement abandonnés, ne nuisît à ces œuvres d'initiative privée. Il n'en a rien été; cette loi, au contraire, a excité chez ces Sociétés d'asiles pour enfans un nouveau zèle, afin d'être en mesure de fournir aux Conseils de tutelle des asiles bien appropriés aux diverses catégories de pupilles. N'est-ce pas un trait distinctif du Danemark et digne d'être imité par notre pays, que cet appel fait par l'État aux Sociétés d'initiative privée, laïques ou confessionnelles, et cette confiance réciproque des Sociétés et du législateur en vue de la protection morale de l'enfance?

(1) La couronne vaut environ 1 fr. 38.

Norvège. — Nous serons brefs sur la législation norvégienne de l'enfance, parce qu'elle offre de grandes analogies avec celle du Danemark. C'est le 6 juin 1896 qu'ont été votées les lois sur l'enfance; mais, par une coutume prudente, que nous avons déjà remarquée en Néerlande, elles ne sont entrées en vigueur que plusieurs années plus tard, le 1er septembre 1900.

Le législateur a élevé de dix à quatorze ans l'âge de la responsabilité pénale. Au-dessus de cet âge, si l'enfant a commis une faute grave, il peut être puni; toutefois, jusqu'à seize ans, le tribunal, à côté de la peine, peut lui appliquer une mesure éducative. — Ces lois ont établi, dans toutes les communes, un Conseil de tutelle, composé de sept membres et revêtu des mêmes attributions qu'en Danemark.

Si l'enfant n'est encore qu'enclin au mal, le Conseil peut le placer dans une famille autre que la sienne ou dans un Asile d'enfans. Si l'enfant est déjà dépravé et peut corrompre ses camarades d'école, ou qu'il soit incorrigible, on le place dans un des trois établissemens suivans :

1° *L'école correctionnelle* (*Tvangskol*) : cette mesure a un caractère provisoire, au plus six mois, et l'école peut servir de lieu d'observation;

2° *L'internat à régime moins sévère* (*Skolehjem*) : cette mesure s'applique à des enfans, mineurs de douze ans, dont l'inconduite n'est pas de nature grave; on ne peut les y retenir au delà de dix-huit ans;

3° *L'internat correctionnel à régime sévère :* cette mesure s'applique aux enfans de plus de douze ans, ayant commis un délit et dont la mauvaise conduite accuse une grave démoralisation.

Suède. — Si de Norvège nous passons en Suède, nous y trouvons la protection de l'enfance exercée par l'État, de concert avec l'Église luthérienne, qui est, comme on sait, la religion nationale et officielle. C'est en 1902 et dans le même mois de juin qu'ont été votées les cinq lois qui régissent la matière. Nous ne nous arrêterons pas aux lois des 6 juin et 27 juin, qui s'occupent spécialement de la protection des enfans mineurs de sept ans, placés en nourrice ou en garde, moyennant finance, ou qui modifient les articles du Code pénal, ou la procédure à l'égard d'enfans délinquans, comme ne rentrant pas dans notre sujet. Il faut, en revanche, insister sur la loi du 13 juin 1902, sur les

enfans moralement négligés au-dessous de quinze ans, et les enfans déjà dépravés au-dessus de cet âge. Elle institue dans chaque district scolaire un Conseil de tutelle (*Barnavärdsnämd*). chargé de veiller de près sur ces deux catégories d'enfans. A l'âge requis, le Conseil doit faire apprendre à son pupille un métier rémunérateur. Si l'enfant est difficile et s'il exerce une influence démoralisante sur ses camarades, le Conseil peut le placer dans un asile de protection (*Skyddshem*), dont chaque arrondissement doit être pourvu en nombre suffisant (1). Si l'enfant, au contraire, est maltraité et risque d'être perverti par sa propre famille, il a le droit de l'y soustraire pour le placer dans une autre famille honnête ou dans un asile d'enfans. Si les parens ont des ressources, ils sont tenus de payer pour lui une pension. S'ils sont indigens, l'entretien du pupille est à la charge du bureau de bienfaisance. L'éducation de ces pupilles a pour base la religion et pour objet d'en faire de bons citoyens et d'habiles ouvriers. Comme en Danemark, d'ailleurs, l'État suédois ne craint pas de faire appel au concours de l'Église, des municipalités et des sociétés d'initiative privée.

L'Église luthérienne est chargée de l'inspection générale des écoles primaires et primaires supérieures, elle a toujours considéré comme son premier devoir le patronage des garçons et des jeunes filles, à l'époque critique de la sortie de l'école et de l'apprentissage. En conséquence, elle a fondé ou encouragé les « Unions d'anciens catéchumènes » et les « Sociétés de la jeunesse. » Là, sous la présidence du pasteur, les adolescens de chaque paroisse étudient les questions morales, littéraires ou sociales et ils trouvent des jeux et des moyens de récréation saine, qui les préservent des mauvaises compagnies. Il faut mentionner, en outre, l' « Organisation nationale de la jeunesse, » qui a des succursales dans chaque province et est particulièrement vivante en Dalécarlie. Plusieurs de ces sociétés publient des bulletins mensuels, qui servent de trait d'union entre les anciens et les nouveaux membres (2).

La plus remarquable de ces institutions suédoises est, à mon sens, celle des asiles-ouvroirs pour enfans (*Arbetsstugor*

(1) Un tel asile ne doit pas recevoir plus de 30 enfans.

(2) Ces informations précieuses nous ont été obligeamment fournies par M. N. Söderblom, ancien pasteur de l'église suédoise à Paris, actuellement professeur à l'Université d'Upsal.

för Barn) fondée à Stockholm en 1886, par Mme Anna Hierta-Retzius, en vue de préserver les enfans pauvres de sept à quatorze ans du vagabondage, en dehors des heures de classe et de leur inculquer le goût du travail manuel. A cet effet, elle a ouvert dans les dix paroisses ou quartiers de Stockholm des salles de travail capables de recevoir de 60 à 200 enfans. Ce sont les instituteurs ou institutrices d'école primaire, qui font la sélection des enfans les plus indigens ou les plus négligés. Les plus jeunes, de sept à dix ans, sont recueillis de onze heures à une heure après-midi et y prennent le dîner qui, en Suède, se fait à cette dernière heure. Les aînés, de dix à quatorze ans, viennent à l'ouvroir de cinq à sept heures du soir et y prennent le souper. Un certain nombre d'enfans y sont gardés de une à sept heures et demie du soir : ceux-ci, les privilégiés, sans doute parce que les plus déshérités en fait de vie de famille y dînent, font leurs devoirs ou apprennent leurs leçons, et s'exercent au travail manuel (1). Ces pauvres écoliers sont très fiers de montrer à leurs parens leur premier ouvrage, et de gagner un peu d'argent; ils s'attachent beaucoup à leurs ouvroirs.

Les résultats, obtenus par Mme Retzius, au point de vue du vagabondage et des délits qui s'ensuivent, ont été si considérables au bout de quelques années que la plupart des conseils de paroisse ont résolu de lui fournir gratuitement les locaux et que le Conseil municipal de Stockholm a alloué à son œuvre une subvention de 20 000 francs par an. De la capitale, cette utile institution s'est répandue dans toutes les villes de Suède, où l'on compte maintenant soixante-dix de ces ouvroirs.

L'idée de garder les enfans, pendant l'absence des parens hors de leur foyer, qui a son prototype dans la crèche créée par F. Marbeau en 1840, est si juste et répond à un besoin si général, qu'elle est venue à l'esprit de philanthropes de pays divers : en 1880, Mlles Malan, les filles de César Malan, le théologien bien connu, fondaient à Genève une garderie scolaire et nous apprenons qu'à Paris MM. Henri Monnier et H. de Peyster sont en train d'en organiser de semblables. Le journal « la Française » vient aussi de convier les dames du monde à con-

(1) On enseigne aux garçons le découpage et la sculpture du bois (*Slöjd*), la vannerie, la menuiserie, la réparations des chaussures (savetiers); quant aux jeunes filles, elles y apprennent la couture, les soins du ménage.

sacrer une journée par semaine à la garde des écoliers, dans les mêmes conditions.

***

Essayons, en terminant, de comparer les lois et les institutions françaises avec celles des Pays-Bas et des pays Scandinaves. Ces dernières, en effet, sauf des nuances de détails, offrent beaucoup de ressemblance et peuvent être groupées ensemble. La législation sur l'enfance, y étant de date plus récente, est plus homogène et mieux coordonnée. Elle donne aux autorités municipales, judiciaires, ou à l'Assistance publique plus de facilité pour retirer l'enfant en danger moral à des parens vicieux et permet, sans déclarer ceux-ci à jamais déchus de leurs droits paternels, de les en décharger provisoirement; enfin, elle fait une plus large part aux femmes dans les inspections et dans les conseils de tutelle. Outre les écoles de réforme et les internats correctionnels, il y a dans ces pays du Nord une grande variété d'asiles privés correspondant à toutes les notes du clavier de la misère des enfans. Mais, ce qui nous y a frappés surtout, c'est l'appel fait par l'État au concours des Églises et des associations privées, et l'entente féconde régnant entre les diverses autorités qui concourent au sauvetage de l'enfance moralement abandonnée.

Chez nous, au contraire, la part faite à l'État, c'est-à-dire à l'Assistance publique, est beaucoup trop considérable et tend à s'accroître encore, depuis trois ans, de tout ce que les lois de juin 1904 ont retiré à l'Administration pénitentiaire. Le système d'inspection et de tutelle est maintenant bien organisé, mais par l'effet de la tendance à tout laïciser, l'État montre une méfiance de plus en plus grande, et souvent peu justifiée, à l'égard des colonies et des autres institutions de préservation à base religieuse. Notre magistrature, par un respect scrupuleux pour l'autorité paternelle, qui l'emporte sur le souci de l'enfance malheureuse, répugne à prononcer la déchéance en vertu de la loi du 24 juillet 1889. Enfin, faut-il l'avouer? il y a souvent peu d'accord entre le Parquet et la Préfecture de police, entre les juges d'instruction et l'Assistance publique, pour les mesures de préservation à appliquer. A ce point de vue, les États-Unis d'Amérique sont en avance sur nous, par leur créa-

tion des tribunaux d'enfans, qui, d'ailleurs, ont reçu en France un commencement d'exécution.

Après avoir marqué les différences, voici les traits communs aux législations française et étrangères. L'enfant de douze à dix-huit ans, enclin au vice, n'est plus assimilé à un adulte; il est traité comme un être non encore formé, ou plutôt déformé par la faute des éducateurs et souvent victime de tares héréditaires. Il y a, dès lors, une tendance générale à le confier aux établissemens d'assistance publique ou privée, pour le préserver ou le redresser, et c'est seulement en cas d'extrême indocilité ou de dépravation irrémédiable qu'on le remet à l'Administration pénitentiaire. Le système d'amélioration qui a partout donné les meilleurs résultats, c'est le placement à la campagne, dans des familles de paysans. Une expérience de plus d'un demi-siècle n'a fait que confirmer la vue profonde de M. Demetz : « améliorer la terre par l'homme et l'homme par la terre, » et cela est aussi vrai pour les jeunes filles que pour les garçons.

Lors d'une des inondations maritimes qui ravagèrent la Hollande au moyen âge, on raconte que seules quelques barques de pêcheurs et quelques berceaux d'osier renfermant des nourrissons échappèrent à la catastrophe, qui en une nuit engloutit soixante-douze villages avec leurs habitans. Deux ou trois enfans, nouveaux Moïses, survécurent, et, en mémoire de la digue où le flot porta leur nacelle, le lieu garde encore le nom de *Kinderdyk*, c'est-à-dire la « digue des enfans. » Dans le flot fangeux de vices et de crimes, qui inonde nos grandes villes et menace de submerger la population honnête, les asiles protecteurs de l'enfance jouent le rôle de ces berceaux et de ces digues. Multiplions-les, afin de préparer à la France de l'avenir des générations de bons citoyens.

GASTON BONET-MAURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Malgré les protestations contraires de la Confédération générale du travail et des syndicats qui s'y rattachent, il semble bien que le lock-out de la maçonnerie soit à peu près terminé, et que le dénouement en ait été conforme aux espérances des entrepreneurs. Si nous ne sommes pas plus affirmatif, ce n'est pas que le fait soit douteux pour nous, mais seulement parce que les conditions n'en sont pas encore définitivement connues. Combien d'ouvriers ont-ils repris le travail? On ne le sait pas au juste; les journaux donnent des chiffres différens; toutefois, on est bien près de la vérité en disant que les deux tiers des ouvriers sont rentrés dans les chantiers aussitôt qu'ils leur ont été rouverts, et, depuis, le nombre des embauchages va sans cesse en augmentant. Les patrons se déclarent satisfaits. Ils ont dès aujourd'hui assez d'ouvriers et, s'il leur en faut demain davantage, ils ne seront pas embarrassés pour en trouver en province, où beaucoup d'entre eux sont restés ou sont retournés lorsque la crise a éclaté. Ce résultat, on peut le croire, ne fait pas l'affaire des agitateurs. Nous sommes à la veille du 1er mai, jour consacré en principe aux manifestations ouvrières : ils seraient heureux que ces manifestations prissent cette année un caractère plus accentué que celui qu'elles ont eu les précédentes. Et c'est pourquoi la situation reste pour le moment un peu indéterminée.

Mais ce qui est plus intéressant encore que la crise de la maçonnerie, c'est la tentative intelligente et généreuse des entrepreneurs en vue d'une organisation du travail qui, de leur industrie, pourrait s'étendre à beaucoup d'autres. Dès le premier jour du lock-out, les entrepreneurs ont annoncé qu'ils allaient faire aux ouvriers des propositions nouvelles, et on n'a pas tardé à comprendre que, dans leur

pensée, il ne s'agissait pas seulement de résoudre les difficultés pendantes, mais encore d'en prévenir le retour par un ensemble de mesures appropriées. Combien de fois n'a-t-on pas entendu dire, soit du côté des ouvriers, soit du côté des patrons, que le travail était à l'état inorganique et qu'il était urgent de l'en faire sortir! Les ouvriers cherchent à le faire au moyen de leurs syndicats et de la Confédération générale du travail : les patrons, en présence de l'exemple qui leur est donné, resteront-ils dans une inertie qui serait pour eux dangereuse? Ils peuvent en sortir par deux moyens : ou par une organisation exclusivement patronale, comme celle des ouvriers est exclusivement ouvrière; ou par une organisation mixte qui, comprenant à la fois des patrons et des ouvriers, les habituerait les uns et les autres à comprendre et à sentir la solidarité de leurs intérêts. Ce second type d'organisation est certainement le meilleur : c'est celui que les entrepreneurs de la maçonnerie ont préféré. Ils ont donc arrêté les lignes générales d'un projet d'Union entre eux et leurs ouvriers, Union qui serait une « œuvre de solidarité et de prévoyance, » et dont ils prendraient à peu près tous les frais à leur charge. Elle se composerait, en effet: 1° de membres sociétaires cotisans, — ce seraient les patrons; — 2° de membres associés non cotisans, — ce seraient les ouvriers; — 3° de membres honoraires qui, eux aussi, verseraient une cotisation. Les ouvriers, simples associés, n'auraient rien à payer. Il leur suffirait d'adhérer à l'Union, — d'où ils pourraient d'ailleurs se retirer quand ils le voudraient, — pour jouir des avantages qu'elle est destinée à leur procurer, avantages qui se rattachent à la création d'organisations : 1° contre la maladie et le chômage; 2° au bénéfice des veuves et des orphelins; 3° pour les retraites.

Et ce n'est pas tout. L'Union aurait encore pour objet de procurer à ses associés ouvriers, qu'ils soient ou non syndiqués, un minimum de salaire fondé sur un minimum de travail. Les patrons s'engagent à donner tout le travail dont ils disposent aux associés, et à ne recourir à d'autres que si le nombre des premiers était insuffisant pour assurer le travail. Les ouvriers s'engagent de leur côté à ne travailler, pendant la durée de leur contrat, que chez les entrepreneurs adhérens à l'Union. Toutefois, lorsque le minimum d'heures garanti par l'Union sera atteint, l'ouvrier sera libre de travailler pour d'autres entrepreneurs si l'Union n'a plus de travail à leur donner. Quelques personnes regrettent les corporations de l'ancien régime; nous ne sommes pas de leur avis; les corporations d'autrefois étaient fondées sur le privilège, comme la plupart des

autres institutions de l'époque, et, de plus, il y régnait une lourde oppression. Tout est libre, au contraire, dans l'Union nouvelle que les patrons de la maçonnerie cherchent à organiser. L'ouvrier y entre et en sort comme il veut : le patron seul y est lié pour la durée de la société, qui est de trois ans, mais toujours renouvelable. L'Union de la maçonnerie, si elle parvient à se constituer, aura la plupart des avantages des anciennes corporations, sans en avoir les inconvéniens. Nous désirons vivement que la tentative réussisse : en tout cas, elle vaut la peine d'être mise à l'essai.

Enfin ouvriers et patrons prendront les uns envers les autres l'engagement de ne décider ni lock-out, ni grève, sans recours préalable à la conciliation et à l'arbitrage. Encore une innovation d'une grande importance. Nous ne sommes pas partisans, on le sait, de l'arbitrage obligatoire. L'idée d'arbitrage et l'idée d'obligation sont contradictoires et exclusives l'une de l'autre. C'est pourquoi la loi ne peut pas imposer l'arbitrage ; mais ce que la loi ne peut pas faire d'autorité, les deux parties peuvent le décider en toute liberté. On comprend très bien que patrons et ouvriers, dans un contrat librement débattu et consenti, décident que leurs différends seront soumis à des arbitres, et qu'ils promettent de s'incliner d'avance devant la sentence que ceux-ci rendront. Les statuts de l'Union ne vont pourtant pas aussi loin. Ils ne disent pas que sociétaires et associés s'inclineront devant la sentence arbitrale, mais seulement qu'ils la provoqueront et qu'ils l'attendront avant de recourir au lock-out ou à la grève. En réalité, il ne s'agit là que d'une tentative de conciliation, mais d'une tentative faite dans des formes et avec des délais qui permettront aux deux parties de se reconnaître et de réfléchir avant de se déclarer la guerre. Et c'est encore là une expérience qui mérite d'être faite. Encore une fois, on ne saurait trop approuver la tentative des entrepreneurs de la maçonnerie. Nous ne la donnons pas comme parfaite et définitive dans tous les détails. En pareille matière, on ne parvient pas à la perfection du premier coup. Il n'y a peut-être là qu'une première ébauche qui devra être reprise, remaniée, précisée ; mais il y a aussi une preuve incontestable d'intelligence et de bonne volonté. Les meneurs des syndicats ouvriers ont voulu y voir, au contraire, et y ont dénoncé un acte de perfidie raffinée. Ils y ont répondu par des déclamations et par des affiches révolutionnaires. Ils ont mis en garde les ouvriers contre la séduction qu'elle pourrait exercer sur eux. Malgré cela, on l'a vu, les deux tiers ont repris le travail.

Ils ont dû, auparavant, signer un règlement de chantier qui com-

porte de leur part un certain nombre d'engagemens. Leur adhésion à l'Union intéresse l'avenir; il fallait pourvoir au présent; c'était le plus pressé. Depuis la grève de 1906, les patrons ont opéré des majorations de salaires qui s'élèvent à 20 pour 100 : cependant, ils ont consenti à en faire encore quelques-unes au bénéfice de leurs ouvriers les plus humbles. Puis, ils ont posé un certain nombre de conditions qui leur paraissent « indispensables à l'existence de l'entreprise, » et ils ont demandé aux ouvriers d'y souscrire. Ces conditions sont : 1° la reconnaissance de l'autorité du chef de l'entreprise pour la direction des chantiers; 2° le maintien de la journée normale de dix heures, du 1er mars au 31 octobre; 3° l'équivalence du travail et du salaire. L'autorité du chef de l'entreprise va de soi, semble-t-il. On ne l'aurait pas contestée autrefois; mais, depuis quelque temps, les syndicats ouvriers cèdent à des tendances et émettent des prétentions nouvelles : c'est à eux que la direction de l'entreprise doit appartenir, à eux qui représentent le travail, et non pas aux directeurs actuels qui, à les entendre, ne représentent que le capital. Les patrons ont beaucoup de peine aujourd'hui à lutter contre les empiétemens dont leur autorité est de plus en plus menacée; ils luttent cependant, ils affirment leur droit. Quant au maintien de la journée de dix heures pendant huit mois de l'année, elle est certainement justifiée. En fait, la durée du travail est assez souvent diminuée par des accidens de climat et elle est sensiblement réduite pendant la morte-saison. On ne peut pas comparer le travail en plein air, que tant de causes interrompent ou ralentissent, au travail régulier que l'ouvrier fait dans les lieux couverts et dans les mines. La moyenne du travail pour le maçon, si on la prend sur l'ensemble de l'année, est très probablement inférieure à celle que fournissent les autres ouvriers. Mais les syndicats ne veulent rien entendre : pour eux, le travail de neuf heures est devenu un dogme. Enfin les patrons ont été obligés de poser un nouveau principe, celui de l'équivalence du travail et du salaire. Les ouvriers prétendent obtenir tous le même salaire, qu'ils soient laborieux ou paresseux, intelligens ou inintelligens, et enfin qu'ils travaillent dix heures, ou neuf, ou moins encore. Qu'on leur assure un minimum de salaire pour un minimum de travail, soit; mais, cela fait, c'est-à-dire la vie matérielle strictement assurée, il est naturel et légitime que chacun soit récompensé suivant ses mérites, et payé suivant son travail. L'article 5 du règlement de chantier porte : « Les ouvriers devront produire une somme de travail en rapport avec le salaire payé. » Et l'article 6 dit : « Il ne sera payé à l'ouvrier que

le nombre exact d'heures de travail accomplies par lui. » D'où il résulte que, si l'ouvrier cesse de travailler au bout de neuf heures, il lui sera payé neuf heures et non pas dix : de plus, il pourra être congédié, car il aura manqué au contrat qu'il avait librement accepté. C'est une garantie prise contre la brusque cessation du travail et contre le sabotage, c'est-à-dire contre le renouvellement des pratiques qui avaient obligé les patrons de recourir au lock-out.

Nous restons nécessairement dans les généralités; mais ce que nous avons dit de l'Union et du règlement de chantier suffit à montrer ce que l'initiative prise par les patrons de la maçonnerie a d'original, et ce qu'elle aura de salutaire si elle réussit. Pourquoi ne réussirait-elle pas? Beaucoup d'ouvriers commencent à se révolter contre la tyrannie de leurs syndicats et de la Confédération générale du travail. Ils n'osent pas encore le faire ouvertement, et peut-être ne l'oseront-ils pas de sitôt; mais lorsqu'ils peuvent s'émanciper sans bruit, ils en saisissent volontiers l'occasion. Les injonctions syndicales ont été mal obéies dans cette dernière crise; la majorité des ouvriers y a échappé. Sans doute le succès des patrons n'est pas complet; mais il est réel, en dépit de quelques défections, peut-être inévitables. Il faut aussi tenir compte du fait que les entrepreneurs, pas plus que les ouvriers, ne sont pas tous syndiqués; ceux qui ne le sont pas sont restés libres de continuer le travail et la plupart l'ont fait. Ni d'un côté, ni de l'autre, la bataille n'a été engagée sur toute la ligne : dès lors, les résultats ne pouvaient être que partiels. Néanmoins, tout fait croire que la lutte est terminée, et quelque chose y survivra, à savoir la première esquisse de l'organisation du travail hardiment tracée par les entrepreneurs de la maçonnerie. Il y a peut-être là un germe d'avenir, malgré tous les efforts qu'on ne manquera pas de faire pour l'étouffer.

Pendant que l'attention continuait de se porter du côté de Casablanca, la nouvelle du sanglant combat de Menabha est venue nous rappeler que la question marocaine a pour le moins deux faces, une à l'Ouest, qui regarde la mer, l'autre à l'Est, qui regarde l'Algérie. Nous avons peut-être un peu trop négligé la seconde pour la première. Si on nous en avait cru, nous aurions développé progressivement notre politique de frontière, au lieu de soulever en bloc toute la question marocaine et d'aller la résoudre dans les ports de l'Océan, diplomatiquement à Rabat et militairement à Casablanca. On voit où cela nous a conduits. Nous ne savons pas com-

ment nous tirer d'affaire du côté de Casablanca, et nous sommes aux prises avec des incidens de frontière dont nous ne voulons nullement exagérer l'importance, mais qui, en somme, n'augmentent pas notre prestige dans le monde arabe. Pour faire face aux difficultés que nous rencontrons dans la Chaouia, nous avons diminué imprudemment nos forces sur d'autres points africains. L'affaire de Menabha est un avertissement : saurons-nous en profiter?

Menabha est dans le Sud Oranais. Nous avions là un petit corps de troupes d'un millier d'hommes, en face de populations que les derniers événemens ont fort agitées. On a dit que Moulaï Hafid avait contribué à cette agitation au moyen d'émissaires envoyés par lui pour prêcher contre nous la guerre sainte. Il est probable qu'on enfle beaucoup l'influence de Moulaï Hafid, et qu'on lui attribue des faits qui n'ont pas besoin de son intervention pour se produire : à la vérité, ceux qui découvrent et dénoncent le danger de ses intrigues dans le Sud Oranais le déclarent réduit à la dernière extrémité dans la région de Merakech : il est impuissant là où il est, tout-puissant là où il n'est pas. Au surplus, qu'il soit ou non pour quelque chose dans les derniers événemens, cela importe peu. Ce qui est sûr, c'est que l'opinion, assurément très fausse, qu'ils ont de notre faiblesse a augmenté la hardiesse de nos ennemis, nous en a suscité de nouveaux, et a jeté du trouble et de l'hésitation dans l'esprit des populations qui nous étaient, ou qui semblaient nous être dévouées. Nos soldats ont été attaqués à Menabha pendant la nuit avec une audace extrême, et il semble bien qu'au premier abord ils se soient laissé surprendre, ce dont nous ne leur faisons pas un grief, d'abord parce qu'il est bien difficile de se garder, au milieu de l'obscurité, contre des ennemis qui arrivent en rampant, nus, confondus avec le sol, et armés de couteaux et de piques ; ensuite parce que, l'éveil une fois donné, nos hommes se sont défendus avec un courage héroïque, une admirable présence d'esprit, une ténacité merveilleuse. Ils ont dû le lendemain changer l'emplacement de leur camp, parce qu'il était obstrué par les cadavres ennemis. Nous avons fait quelques pertes sensibles à Menabha ; mais l'affaire est toute à l'honneur de nos troupes, qui ont conservé toutes leurs qualités d'autrefois. Quant à l'ennemi, qu'est-il devenu? Nous avons vu qu'il a perdu beaucoup de monde ; mais, pour nous attaquer comme il l'a fait, il devait disposer de forces nombreuses, qui ne se sont débandées que pour aller sans doute se reformer un peu plus loin. Des dépêches disent qu'on a signalé sur plusieurs points des débris de la

harka, restés fort dangereux. Rien n'est plus vraisemblable. L'assaut a été brillamment repoussé, mais les assaillans n'ont pas été écrasés. La leçon qu'ils ont reçue n'a pas été assez forte, et nous avons encore quelque chose à venger. Sur la frontière algérienne, nous ne pouvons pas nous contenter d'un demi-succès.

Malheureusement, la plus grande partie de nos forces disponibles continue à être occupée du côté de Casablanca. Notre situation s'est étendue et développée ; mais elle ne s'est pas pour cela sensiblement éclaircie, et nous ne savons pas beaucoup plus aujourd'hui qu'il y a six mois quelle sera l'issue de l'aventure où nous sommes engagés. Il serait cependant grand temps de le savoir. On affirme, nous l'avons dit, que Moulaï Hafid n'a plus aucune force, qu'il est abandonné de tous et que, d'ici à peu, il ne pourra plus tenir la campagne. Nous le souhaitons, sans en être sûr, et ceux mêmes qui l'affirmaient hier le plus haut n'en sont plus aussi sûrs aujourd'hui, car la nouvelle commence à se répandre que Moulaï Hafid marche sur Fez et qu'il pourrait bien y arriver avant son frère. Quel que soit l'événement, le Maroc, dans l'état d'anarchie où il est et d'où il ne semble pas destiné à sortir de sitôt, peut fort bien se diviser en plusieurs tronçons. A supposer qu'Abd-el-Aziz rentre à Fez le premier, ce n'est pas une raison nécessaire pour qu'il vienne à bout de Moulaï Hafid, pas plus qu'il n'est venu à bout du mahdi, pas plus qu'il n'est venu à bout de Raissouli ; les uns et les autres peuvent vivre à côté les uns des autres, non pas seulement des mois, mais des années. Mais Abd-el-Aziz reviendra-t-il à Fez ? On affirme que sa mehalla est prête, qu'il va se mettre en campagne, qu'il a noué des intelligences avec les tribus qui le séparent de sa capitale, qu'il est plein d'espérances, et que ses espérances sont fondées. Tant mieux ; nous nous en réjouissons fort ; mais nous entendons dire tout cela depuis si longtemps que nous commençons à nous demander sérieusement si on ne désespère pas alors qu'on espère toujours. Nous aura-t-on assez parlé de la grande mehalla d'Abd-el-Aziz ! Nous aura-t-on assez répété qu'elle allait partir et même arriver ! Il ne nous reste plus qu'à voir la réalisation de ces prophéties. Rien ne nous serait plus agréable que d'apprendre l'heureuse rentrée du Sultan dans sa capitale reconquise ; ce serait pour lui un point de gagné et un point important ; mais nous n'avons pas l'illusion de croire que ce point emporterait tous les autres. Le lendemain du jour où il aura couché à Fez, — s'il y rentre, — le Sultan se trouvera aux prises avec des difficultés presque inextricables, non seulement dans le reste du pays, mais à Fez même.

Faut-il répéter une fois de plus que le Maroc n'est pas un pays centralisé, ni même un tant soit peu organisé, et qu'il ne suit nullement le mot d'ordre venu de la capitale? Le Sultan, autrefois, lorsqu'il était à son maximum de force, — et nous ne parlons pas du faible Abd-el-Aziz, mais de ses prédécesseurs et par exemple de son père qui était un tout autre homme que lui, — le Sultan n'a quelque peu gouverné le Maroc, et même n'y a perçu l'impôt, qu'en se déplaçant sans cesse à la tête d'une mehalla imposante. Abd-el-Aziz est-il à même de suivre leur exemple? Nous en doutons, et d'ailleurs nous ne lui donnerions pas le conseil de sortir de Fez une seconde fois. L'épreuve qu'il vient de faire l'en détournera sans doute pour assez longtemps : il n'oubliera pas de sitôt son voyage à Rabat. S'il est vrai que les voyages forment la jeunesse, il tirera quelque instruction de celui-là.

Mais nous avons, nous aussi, quelque chose à en apprendre, à savoir qu'il est très périlleux pour nous de nous mêler des affaires intérieures du Maroc. Nous ne pouvons pas le faire, même indirectement, même de loin, sans contracter des obligations matérielles ou morales qui ne laissent pas ensuite d'être lourdes. Nous en avons déjà assumé quelques-unes, et nous ne demandons pas qu'on y manque; nous demandons seulement qu'on n'en assume pas de nouvelles. A cet égard, le gouvernement a toujours donné, à la tribune, les assurances les plus formelles; il a dit aussi énergiquement qu'on le lui a demandé que jamais, pour rien au monde, il ne se mêlerait des affaires intérieures du Maroc; mais il a très médiocrement tenu cette promesse, et il serait facile de le prouver si nous voulions récriminer sur le passé. Mieux vaut se tourner du côté de l'avenir. Que compte faire le gouvernement? Jusqu'ici, il n'a eu aucun plan déterminé; il a hésité, tâtonné entre plusieurs sans se fixer à aucun; il a eu des velléités en sens divers sans en poursuivre résolument aucune. Le moment est venu pour lui de choisir, à Casablanca, et dans la Chaouia, entre une politique d'action aventureuse ou une politique de lente et de prudente liquidation. S'il choisit la première, les 12 ou 13 000 hommes dont il dispose sont insuffisans. S'il choisit la seconde, il en a, au contraire, les moyens d'exécution ; mais ces moyens ne sont pas moins de l'ordre politique que de l'ordre militaire. Avant tout, il faut se demander pourquoi nous sommes à Casablanca, et qu'est-ce que nous sommes allés y faire. Il règne, à cet égard, beaucoup de confusion dans les esprits. On répète souvent que nous y sommes allés en vertu d'un mandat européen, et que nous continuons d'y être les mandataires des puissances. Rien n'est plus inexact.

Nous sommes allés à Casablanca pour venger des Français qui y avaient été massacrés et, certes, nous avons tiré de ce fait une réparation éclatante et suffisante. L'Acte d'Algésiras n'a ici rien à voir. Il n'y aurait pas eu de Conférence et nous n'aurions pas reçu d'elle un mandat déterminé, que nous aurions dû faire et que nous aurions fait la même chose. Mais pourquoi, après avoir frappé un coup rapide et énergique, ne nous sommes-nous pas retirés? Nous avons fait le contraire. Nous avons frappé une série de petits coups, qui ont été *crescendo* à mesure que nous avons envoyé des forces plus considérables, mais qui n'ont jamais produit un effet décisif et définitif. C'est là une bien mauvaise méthode, soit politiquement, soit militairement. Y persisterons-nous?

Notre sentiment très formel est que, loin d'y persister, il faut se hâter d'en changer, et nous souhaitons vivement que la mission que viennent de remplir le général Lyautey et M. Regnault ait pour résultat d'apporter au gouvernement quelques idées claires, nettes, précises, qui lui permettront d'arrêter enfin un plan de conduite bien défini. Puisque, à tort ou à raison, nous avons occupé la Chaouia, nous devons y assurer le maintien de l'ordre et y ramener la sécurité : quant à la pacification du reste du Maroc, ce serait folie de nous en charger. M. Clemenceau et M. Pichon l'ont dit souvent et ils ont eu bien raison de le dire : qu'ils mettent enfin leurs actes d'accord avec leurs paroles. Est-ce à dire que nous devions évacuer dès aujourd'hui la Chaouia et Casablanca? Non assurément : contentons-nous de ne pas rendre l'évacuation impossible plus tard. Achevons de pacifier la Chaouia, sans aller plus loin; et quant à Casablanca, organisons-y une police capable d'y garantir la sécurité des Européens. Ici, nous rentrons dans le cadre d'Algésiras, et nous pouvons exciper d'un mandat que nous avons effectivement reçu : nous avons été chargés d'organiser, avec les Espagnols, la police du port. Il est bien évident que nous ne pouvons pas y procéder d'une manière efficace dans les conditions et avec les moyens restreints que la conférence avait prévus. Une police marocaine, même avec quelques instructeurs européens, serait aujourd'hui un instrument dérisoire : nous devons faire quelque chose de sérieux, laisser des troupes à Casablanca, et occuper pendant quelque temps encore les points qui couvrent la place, où nous avons versé notre sang et où flotte notre drapeau. A tout cela quelques milliers d'hommes suffisent. Il en faudrait beaucoup plus que le double de ce que nous y en avons actuellement, si nous voulions prendre à notre charge la fortune

d'Abd-el-Aziz, lui donner les moyens d'aller à Fez, de s'y maintenir et étendre sa domination effective sur tout le pays. Entrer dans cette voie nous conduirait à la conquête du Maroc, et alors il faudrait 100 000 hommes, probablement même davantage, beaucoup d'années, plusieurs milliards. Et nous ne parlons pas des difficultés politiques qui risqueraient de se dresser de nouveau sur notre chemin. Peut-être n'en rencontrerions-nous pas, ou seraient-elles plus faibles que dans le passé? Pourquoi les puissances, — toutes les puissances, — après s'être assuré à Algésiras l'égalité des bénéfices avec nous lorsque l'œuvre sera achevée, ne nous laisseraient-elles pas en assumer bénévolement toutes les charges? C'est à nous de voir si nous voudrions les assumer dans des conditions qui nous feraient jouer un vrai rôle de dupes. Nos soldats ont été admirables; le général d'Amade a complètement répondu à la confiance que le gouvernement lui avait témoignée; il a atteint le but qui lui avait été assigné. Raison de plus pour tirer les conséquences de cette très honorable campagne : elles doivent nous rapprocher du dénouement.

C'est du côté de l'Algérie que nous devons aujourd'hui nous tourner, pour un double motif, d'abord parce que la sécurité de notre frontière exige en ce moment un nouvel et vigoureux effort, ensuite parce que cet effort peut nous procurer quelques avantages durables. La conférence d'Algésiras, qui nous a imposé des restrictions et des limites dans le reste du Maroc, n'a modifié en rien sur la frontière les droits antérieurs que nous tenons du traité de 1845 et des arrangemens que nous avons faits, en 1901, avec le Maghzen. Nous n'aurions d'ailleurs pas accepté qu'il en fût autrement ; nous ne serions pas allés à la conférence si nos droits n'avaient pas été reconnus au préalable; nous en serions sortis immédiatement s'ils avaient été seulement mis en cause. L'agression que nous avons subie, et dont le combat de Menabha a été la manifestation la plus grave, exige de notre part une action répressive immédiate, préventive aussi, puisque nous continuons d'être menacés par la fermentation des tribus. Nous pouvons suivre l'ennemi sur le territoire marocain. En attendant le retour du général Lyautey, qui rejoindra prochainement son poste, — et le plus tôt sera le mieux, — le général Vigy a reçu des renforts et organise ses troupes pour atteindre les débris de la harka avec laquelle nous avons été aux prises, et pour l'empêcher de se reformer. Tout cela est conforme à notre politique traditionnelle, dont nous avons eu tort de nous détourner et à laquelle nous ferons bien de revenir. Quant aux événemens purement marocains,

Dieu sait comment ils se dérouleront! Nous devons les surveiller et nous tenir prêts, quels qu'ils soient, à y adapter nos intérêts. Tous nos vœux sont pour Abd-el-Aziz, qui est le sultan régulier, légal, internationalement reconnu, le seul actuellement avec lequel nous puissions traiter; mais pouvons-nous faire pour lui plus que des vœux?

L'Italie vient de remporter un succès politique dont il convient de la féliciter. Nous en avons remporté nous-mêmes un analogue, il y a quelques années, lorsque nous avons envoyé notre flotte à Mitylène pour obtenir de la Porte ottomane le respect des droits de nos nationaux : nous avons créé par là un précédent dont le gouvernement italien a usé à son tour, et qui lui a réussi, comme à nous. La Porte, malheureusement pour elle, n'a pas de marine qui lui permette de résister à une manifestation navale : quelques vaisseaux suffisent pour s'emparer d'un point maritime de son territoire, par exemple d'une ou de plusieurs îles de l'Archipel. Dans ces conditions, elle ferait bien de ne pas opposer une fin de non recevoir absolue à une réclamation légitime. Si la réclamation ne l'était pas, la Porte pourrait tout de même être obligée de céder, mais elle aurait pour elle la sympathie de l'Europe: ces forces impondérables et pourtant efficaces, dont on a parlé si souvent, s'exerceraient en sa faveur et peut-être, un jour ou l'autre, lui vaudraient quelque retour de fortune. Il n'en est pas de même si la réclamation qu'elle repousse est légitime, et celle de l'Italie l'était : en tout cas, les grandes puissances étaient fondées à la regarder comme telle, puisque l'Italie, qui est l'une d'entre elles, demandait ce qu'elles avaient obtenu les premières et ce qu'elles regardaient comme un droit; il s'agissait effectivement de l'ouverture de bureaux de poste italiens dans des villes où elles en ont elles-mêmes. C'est un droit qu'elles tirent des capitulations et de la tradition: elles ne pouvaient pas trouver mauvais que l'Italie demandât à en profiter.

L'Angleterre, la France, l'Allemagne, ont des bureaux de poste en pays ottoman: c'est un fait, la Porte l'accepte ou s'y résigne. Et sans doute il est naturel qu'elle fasse son possible pour en empêcher la multiplication; mais, sa force de résistance étant ce qu'elle est, il aurait été plus prudent de sa part de ne pas opposer à la demande du Cabinet de Rome un *veto* qu'elle devait retirer à la première menace d'une démonstration militaire. La menace a pris d'ailleurs tout de suite, du côté italien, un caractère extrêmement sérieux. Il semble que l'Italie ait été bien aise d'avoir une occasion de déployer, dans

la Méditerranée, sa force maritime, et, en même temps, de faire une expérience de mobilisation. Elle a donc mobilisé 8 cuirassés, 3 croiseurs cuirassés, 3 croiseurs protégés, 24 torpilleurs, 3 canonnières et 3 navires auxiliaires. Il n'en fallait pas tant pour amener la Porte à composition ! Sous la pression d'une aussi formidable *armada*, elle a annoncé qu'elle cédait. Elle y a mis toutefois quelques formes. « Du moment, a-t-elle dit, que le gouvernement italien ne demande à ouvrir des bureaux postaux que dans les cinq villes indiquées (Constantinople, Salonique, Vallona, Smyrne et Jérusalem) où déjà existaient des bureaux ouverts à d'autres puissances, il n'y a pas lieu d'adopter à l'égard de l'Italie un traitement autre que celui qui est réservé aux autres puissances. Comme l'ouverture de bureaux postaux étrangers dans l'Empire ne repose sur aucun droit concédé, ni sur aucun engagement pris par le gouvernement ottoman, il demeure entendu qu'il sera procédé également à l'égard des bureaux italiens suivant la décision qui sera prise à l'avenir au sujet de tous les bureaux postaux étrangers. Il est donc établi que l'ouverture de ces bureaux ne sera pas interprétée comme un droit spécial acquis. » Lorsqu'il a reçu cette communication, des mains de l'ambassadeur ottoman, M. Tittoni s'est empressé de répondre qu'il n'avait jamais demandé pour l'Italie plus que la Porte n'avait accordé aux autres puissances, et que si les bureaux des autres étaient un jour supprimés, il ne demanderait pas que ceux de l'Italie fussent maintenus : en un mot, il ne voulait pour son pays d'exception ni dans un sens, ni dans l'autre, ni en moins, ni en plus. Et l'accord s'est trouvé rétabli. L'Italie, comme nous l'avions fait autrefois, poursuit du même coup le règlement de quelques-unes de ses réclamations restées en souffrance : elle l'obtiendra.

Nous ne voudrions, assurément, rien dire de désobligeant à la Porte, surtout dans une circonstance qui a été pénible pour elle. Une leçon, toutefois, ressort de l'incident : nous la recommandons à nos pacifistes qui prêchent le désarmement, sans se préoccuper de savoir si les autres suivraient l'exemple qu'ils conseillent à leur pays de donner : car, disent-ils, il faut bien que quelqu'un commence. La Porte n'a pas de marine ; l'Italie en a une : — on vient de voir quelle différence ce simple fait introduit dans leurs rapports.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

ne
pi-
et,
à
a
Du
rir
ti-
nt
ter
ux
rs
ga-
'il
ci-
ux
ra
çu
oni
lie
les
pas
ur
ns,
ons
es-

te,
on,
ci-
si
de
La
elle